



MASSIF ET ESPACE NATUREL SENSIBLE DU MOUCHEROTTE

ETUDE BOTANIQUE, CARTOGRAPHIE DES HABITATS ET ORIENTATIONS DE GESTION



MASSIF ET ESPACE NATUREL SENSIBLE DU MOUCHEROTTE

ETUDE BOTANIQUE, CARTOGRAPHIE DES HABITATS ET ORIENTATIONS DE GESTION

Dossier réalisé par : **CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL ALPIN**

Domaine de Charance
05000 GAP

Tél. 04.92.53.01.02 – Fax 04.92.51.94.58

E-mail : cbna@cbn-alpin.org

Pour :

CONSEIL GENERAL DE L'ISERE

Hôtel du Département
7 rue Fantin-Latour
38022 GRENOBLE Cedex 1

Tél. 04.76.00.38.38 – Fax 04.76.00.38.35

E-mail : [cg38@cg38.fr](mailto:cq38@cg38.fr)

Ont participé à l'étude

Jean-Charles VILLARET

Olivier CHARLANDIE, Jean-Michel GENIS

Paul SEGURAT

Véronique FINIELS, Marie-Hélène MARIE,
Madeleine VILMAIRE

Inventaire floristique, cartographie des
habitats, synthèse, rédaction

SIG, digitalisation numérique,
mise en forme cartographique

Imagerie aérienne, orthophotoplans

Secrétariat

SOMMAIRE

PRESENTATION GENERALE - CADRE GEOGRAPHIQUE	P 5
1 – LOCALISATION – TOPOGRAPHIE	P 7
2 – RELIEF ET GEOLOGIE	P 7
3 – LES SOLS	P 10
4 – RESEAU HYDROGRAPHIQUE	P 10
5 – CLIMATOLOGIE	P 10
6 – ETAGEMENT DE LA VEGETATION ET COUVERTURE VEGETALE	P 11
METHODOLOGIE DE DESCRIPTION ET DE CARTOGRAPHIE DES HABITATS	P 13
1 – OBJECTIFS	P 15
2 – ELABORATION D'UNE TYPOLOGIE DES HABITATS	P 16
2.1 – Que sont un habitat et une typologie ?	P 16
2.2 - Les relevés botaniques	P 17
2.3 - Les typologies existantes	P 17
3 – REALISATION DE LA CARTOGRAPHIE DESCRIPTIVE DES HABITATS (OU MILIEUX)	P 20
3.1 - Phase de préparation aux levés de terrain	P 20
3.2 - Phase de levés cartographiques de terrain et d'identification des habitats	P 21
3.3 - Réalisation et saisie numérique de la carte	P 23
3.4 - Outils et informations cartographiques complémentaires aux inventaires de terrain	P 23
3.5 - Mise en forme et édition de cartes de végétation	P 24
4 – BILAN METHODOLOGIQUE	P 25
LES HABITATS DU SITE – PRESENTATION ET BILAN	P 27
1 - DESCRIPTION DES HABITATS (OU MILIEUX) DU SITE	P 29
1.1 – Résumé méthodologique et de la construction du SIG	P 29
1.2 - Présentation des unités de végétation	P 29
2 - BILAN ET EVALUATION DES HABITATS DU SITE	P 57
2.1 – Récapitulatif	P 57
2.2 - Les habitats rares ou menacés à forte valeur patrimoniale	P 58
3 – LES CARTES THEMATIQUES	P 65
LA FLORE	P 67
1 – LA DIVERSITE FLORISTIQUE	P 6
2 - LES GROUPES BOTANQUES REPRESENTATIFS	P 68
3 – LES ARBRES ET ARBUSTES DU SITE	P 70
4 - LES CORTEGES FLORISTIQUES	P 70
5 - LES ESPECES VEGETALES REMARQUABLES A VALEUR PATRIMONIALE	P 75
ORIENTATIONS DE GESTION	P 81
1 – LA PRESERVATION DES HABITATS FORESTIERS ET DES ESPECES DANS LE CADRE DE LA GESTION SYLVICOLE	P 83

2 – LA GESTION PASTORALE

P 85

3 – LES ACTIONS DIVERSES

P 87

ANNEXES ET BIBLIOGRAPHIE

P 89

PRESENTATION GENERALE
– CADRE GEOGRAPHIQUE –

1 – LOCALISATION – TOPOGRAPHIE

Etabli sur la bordure nord-est du Vercors septentrional, à l'est du plateau de Saint-Nizier-du-Moucherotte – Lans en Vercors, le site englobe le massif du Moucherotte et ses versants boisés pour une surface de près de 1000 hectares (surface planimétrique).

Etendu sur près de 10 km de long, pour environ 2 km de large, il s'organise le long de la crête principale qui comprend du nord au sud : les Trois Pucelles et l'ancien tremplin de ski proche de Saint-Nizier, le sommet du Moucherotte, la partie nord des crêtes de la Grande Roche Saint-Michel et le plateau des Ramées. Il inclut également les versants boisés établis de part et d'autre de la ligne de crêtes faîtières : Bois des Mures et de la Plagne sur le versant ouest, Bois des Trois Pucelles au nord et Bois de Poussebou à l'est.

L'altitude varie entre 1100 m près du hameau des Bernards et 1901 m au sommet du Moucherotte.

Cinq communes sont concernées, principalement celles de Saint-Nizier et de Lans-en-Vercors sur les parties nord et ouest du site, puis celles de Seyssinet-Pariset, Seyssins et Claix pour une plus petite partie concernant le versant est du site.

2 – RELIEF ET GEOLOGIE

Les grandes lignes du relief sont orientées nord-sud, en suivant la crête principale. Celle-ci constitue l'extrémité septentrionale des grandes falaises qui bordent, sur une cinquantaine de kilomètres, le côté est massif du Vercors. Le relief est typique des Préalpes calcaires du nord. Les pentes douces à modérées s'organisant en plateaux (celui de Lans – Saint-Nizier à l'ouest du site et celui des Ramées au cœur du site, au sud du sommet du Moucherotte) sont brutalement coupées d'escarpements rocheux calcaires verticaux formant d'imposantes falaises.

Sur le plan géologique, le site s'inscrit pour l'essentiel dans les formations sédimentaires calcaires et calcaro-marneuses, localement sableuses d'âge secondaire. Les calcaires durs et massifs de l'Urgonien dominant très largement sur la plus grande partie du site. Ils constituent l'armature des hautes crêtes de la bordure est du Vercors et caractérisent les pentes moyennes et supérieures du site. Ces roches dures, mais cependant travaillées par l'érosion géochimique (dissolution du calcaire par les eaux de pluie et de ruissellement) structurent les caractéristiques principales du relief du site : falaises imposantes du rebord est, falaises du Pas de l'Echelle et de la Croix des Ramées sur le versant ouest, plateau lapiazé des Ramées, pentes raides entrecoupées de petites barres rocheuses et d'escarpements verticaux sur le versant ouest du Moucherotte et sur le versant est, entre ce dernier et les Trois Pucelles. De plus, ces formations rocheuses alimentent d'importants éboulis encore actifs qui recouvrent en majorité les formations géologiques sous jacentes, sur les parties inférieures et moyennes des deux versants principaux. Localement sur le plateau des Ramées, la dalle urgonienne est recouverte par des dépôts de calcaires biodétritiques sablo-gréseux de l'Aptien (ou « lumachelle »).

A la base de l'Urgonien, sur le versant est apparaît un niveau de calcaires marneux du Barrémien et de l'Hauterivien, roches plus tendres et friables. La base du versant ouest du site est occupée par des calcaires sableux ou gréseux à silex du Crétacé supérieur. Ces terrains d'âge secondaire sont en grande partie recouverts d'éboulis et plus localement par des dépôts de molasse et conglomérats gréseux du Miocène.

Carte géologique - Légende



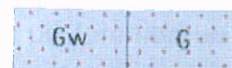
E : éboulis et produits d'altération ou de solifluction superficielles

Eb : éboulements à gros blocs

Ec : coulées boueuses

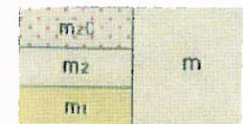


Fz : alluvions modernes



Gw : moraines würmiennes

G : Glaciaire local (Vercors)



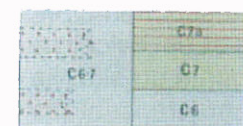
m : Miocène indifférencié

(molasse et poudingues)

m2C : conglomérats vindoboniens

m2 : molasse gréseuse vindobonienne

m1 : molasse gréso-marneuse burdigalienne



c 6-7 : Crétacé supérieur (Sénonien) indifférencié
(avec lentilles gréseuses)

c 7a : Maëstrichtien (calcaires à orbitoïdes)

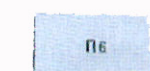
c 7 : Maëstrichtien (calcaires à silex
ou calcaires à grain fin)

c 6 : Campanien ("lauzes" et formations
biodétritiques diverses)



c1 : Albien indifférencié

c1a : Vraconien



"Lumachelle"

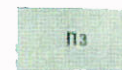
(Gargasien-Clansayésien)



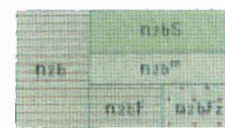
Urgonien



Barrémien



Hauterivien



Valangien supérieur

n2b : indifférencié ("calcaires du Fontanil" s. l.)

n2bS : calcaires à silex

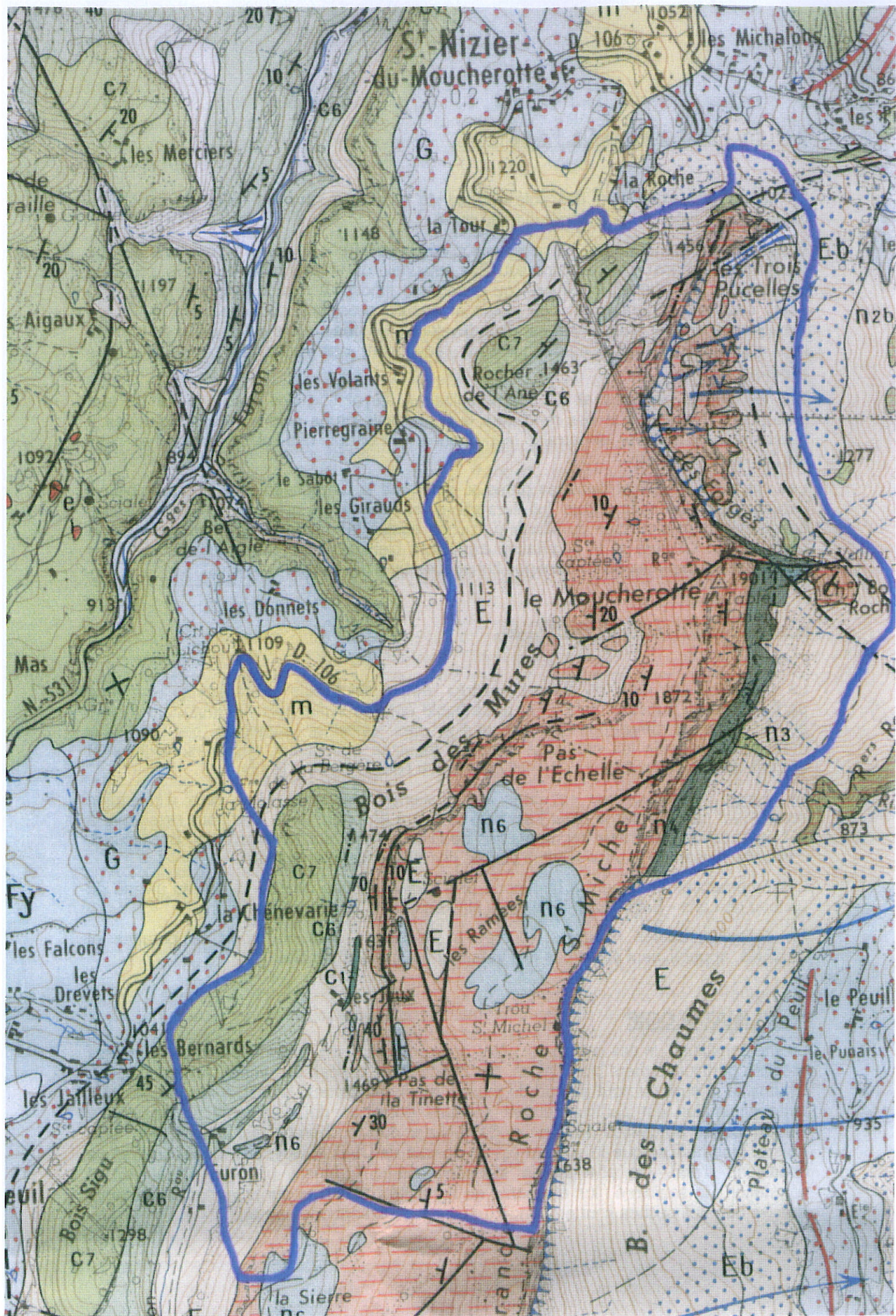
n2b^M : "marnes de Mallevall"

n2bF : calcaire biodétritique

("calcaire du Fontanil" s. str.)

n2bFz : calcaires coralliens

Extrait de la carte
géologique de la
France au 1/50 000
Feuille de Vif 32-35



3 – LES SOLS (d'après Ch. Faure 1968)

La nature et la formation des sols dépend du type de roche, du relief, de conditions climatiques locales et de la végétation en place.

D'une manière générale, les calcaires urgoniens engendrent, à basse et moyenne altitude (étage montagnard), une rendzine sous les pelouses, ou une rendzine humifère, brunifiée en surface, sous hêtraie-sapinière, ou encore un lithosol à humus brut très acide, peu épais couvrant généralement des lapiaz et éboulis grossiers, sous pessière. A l'étage subalpin, ce dernier type de sol est plus développé en ubac, alors qu'en adret se forment des sols humiques carbonatés qui sont l'équivalent des rendzines pour les hautes altitudes.

Sur les autres calcaires et les marno-calcaires, l'évolution des sols dépend de leur profondeur. Ce sont soit des rendzines, soit des sols bruns plus ou moins calciques à humus de type mull sur les terrains bien drainés, soit parfois des sols hydromorphes dans les bas-fonds marneux.

Les calcaires à silex et calcaires gréseux, ainsi que la lumachelle sont plus sensibles à l'acidification. De même que les formations sableuses et gréseuses, telles que les conglomérats et molasses du Miocène, roches acides qui favorisent la formation de sols podzoliques. La flore et la végétation traduisent bien ces différences d'acidification par l'installation d'espèces ou de cortèges floristiques bien distincts.

4 – RESEAU HYDROGRAPHIQUE

La circulation des eaux de surface est très réduite sur le site, en raison de la grande perméabilité du substrat rocheux et de la faible épaisseur des sols. Un important réseau souterrain s'est développé par dissolution des calcaires urgoniens par les eaux météoriques depuis les crêtes et plateaux lapiazés sommitaux. Plusieurs, scialets et entrées de galeries reflètent cette activité érosive souterraine sur le site.

Le réseau hydrographique est donc essentiellement souterrain. Les eaux d'infiltration rapidement captées par le relief karstique circulent en profondeur. Ces eaux ressortent à la faveur des lits marneux imperméables de l'Hauterivien, sur le versant est. Sur celui-ci, c'est à ce niveau qu'apparaissent la plupart des ruisseaux intermittents.

Les émergences se situent à beaucoup plus basse altitude du côté ouest, au niveau du plateau de Lans - Saint-Nizier ou encore plus bas dans les gorges du Furon.

En définitive, seules quelques sources et ruisseaux, plus ou moins temporaires et localisés, apparaissent sur le bas des versants est et ouest du site.

5 – CLIMATOLOGIE

Le site constitue l'un des principaux pôles de précipitation du Vercors septentrional, massif préalpin particulièrement bien arrosé, car directement exposé aux vents pluvieux d'ouest. L'humidité décroît du nord au sud du massif, ainsi que d'ouest en est. A l'échelle du site, cette diminution est particulièrement sensible entre les deux versants principaux. Le versant ouest, au-dessus de Lans et Saint-Nizier du Moucherotte, est sensiblement plus frais et plus humide que le versant est au-dessus de Claix et Seyssins, bénéficie déjà de conditions d'abri. Ce phénomène s'observe particulièrement bien au niveau de la

végétation : la sapinière plus exigeante en humidité prédomine sur le versant ouest alors que les hêtraies sèches sont prépondérantes sur le versant oriental.

Le col de la Croix Perrin (1218 m) situé un peu à l'ouest du site, enregistre des précipitations de l'ordre de 1370 mm et Villard-de-Lans (1040 m) au sud-ouest 1328 mm. Les minima de précipitations sont enregistrés en mars et juillet-août et les maxima sont notés en juin et septembre-octobre.

L'enneigement annuel est caractérisé par son importante variabilité. Le Col de la Croix Perrin totalise 3465 mm de hauteur cumulée. Sur le site, la hauteur de neige cumulée peut être estimée à 4 m en moyenne et plus de 5 m dans les parties les plus hautes.

L'enneigement interannuel se traduit par des fluctuations très marquées, opposant des hivers doux et pluvieux à des hivers froids et neigeux, plus exceptionnellement froids et secs.

Dans l'ensemble, c'est en février et mars que la neige tombe avec le plus d'abondance et de régularité.

Les conditions topographiques, les fortes précipitations et l'importante couverture forestière entretiennent une atmosphère humide propice à la formation de brumes et brouillards, qui s'observent tout particulièrement en automne et en hiver.

Il n'y a pas de données relatives aux températures sur le site ou à sa proximité immédiate. Villard-de-Lans à 1040 m d'altitude accuse 6,3°C de température moyenne annuelle. Celles-ci peuvent être estimées entre 6°C au niveau des parties les plus basses du site et 1°C dans ses parties les plus élevées.

6 – ETAGEMENT DE LA VEGETATION ET COUVERTURE VEGETALE

L'amplitude altitudinale, entre 1050 et 1900 m, détermine un étagement de la végétation comprenant l'étage montagnard jusque vers 1500 à 1600 m, largement prédominant sur le site, et l'étage subalpin, au-delà de ces altitudes jusqu'au niveau des principales crêtes culminales (1900 m).

Les conditions locales, ainsi que l'exposition sont susceptibles de faire varier ces limites indicatives de plus de 200 à 300 m, en particulier dans les secteurs au micro-climat froid comme sur le versant nord autour des Trois Pucelles et en versant nord-est du Moucherotte, où s'observent en particulier, plusieurs combes très froides et trous à gel (Trou de Ponssebou, vallons de la Cheminée et des Forges).

Les étendues forestières constituent l'essentiel des surfaces du site. Elles sont caractérisées principalement par des hêtraies, hêtraies-sapinières, sapinières et pessières. L'épicéa (*Picea abies*) est partout bien représenté et sa dominance locale s'explique par des causes diverses :

- Faciès poste-pionnier de reconquête d'espaces ouverts, en transition vers la hêtraie-sapinière climacique, l'épicéa jouant un rôle d'essence colonisatrice spontanée.
- Plantations d'épicéas en substitutions de prairies, clairières ou boisements de hêtres. Ces plantations sont naturellement destinées à évoluer vers la hêtraie-sapinière, en l'absence d'interventions humaines favorisant l'épicéa.
- Boisement spontané et stable en conditions spécialisées, au niveau de zones froides, sur lapiaz calcaires compacts et éboulis stabilisés de gros blocs à la transition entre les étages montagnard et subalpin.

Des boisements clairs de Pin à crochets (*Pinus uncinata*) se sont développés et maintenus, malgré la pression pastorale des siècles précédents, sur les plus hautes crêtes du site. Ils apparaissent surtout sous forme de peuplements purs à partir de 1750 m d'altitude. En dessous de cette altitude, ils se mélangent à l'épicéa et au sapin. Des peuplements de pins à crochets « descendent » sur le versant nord du site (combe située à l'ouest et zones rocheuses des Trois Pucelles), à l'occasion de conditions microclimatiques plus froides, et plus ponctuellement sur le versant ouest à la faveur d'escarpements rocheux, que seule cette essence remarquablement rustique est apte à coloniser.

Les activités pastorales anciennes se sont largement inscrites sur le couvert végétal du site, en particulier au niveau du plateau des Ramées, où hêtraie-sapinière et pessière ont cédé la place à des zones de pâturages, actuellement en phase de reconquête forestière très marquée. La majeure partie de ce secteur est actuellement occupé par des landes où dominent le genévrier nain, le raisin d'ours et la myrtille et de fruticées arbustives et semi arborées où sorbiers, alisiers, hêtres, sapins et épicéas se réinstallent. Les espaces prairiaux encore largement façonnés par les activités agricoles (prairies fauchées ou pâturées) occupent les marges ouest du site en pied de versant. Alors que les crêtes sommitales accueillent, en mosaïque avec les landes et boisement de pins à crochets, des prairies et pelouses subalpines à forte diversité végétale.

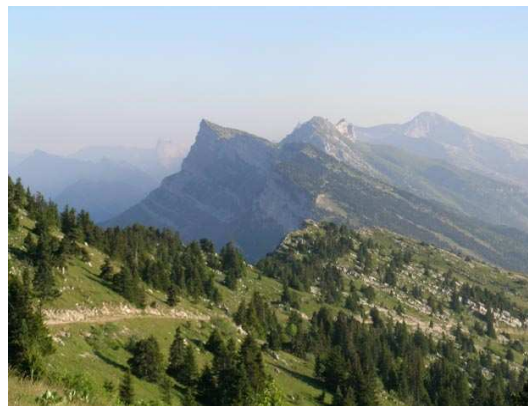
Les milieux rocheux avec falaises, éboulis et lapiaz sont également une facette importante des composantes naturelles du site.

En résumé l'importante variabilité géomorphologique, de substrats et de sols, des conditions climatiques locales et des interventions humaines, au cours des siècles passés, contribuent largement à la diversification de la végétation.

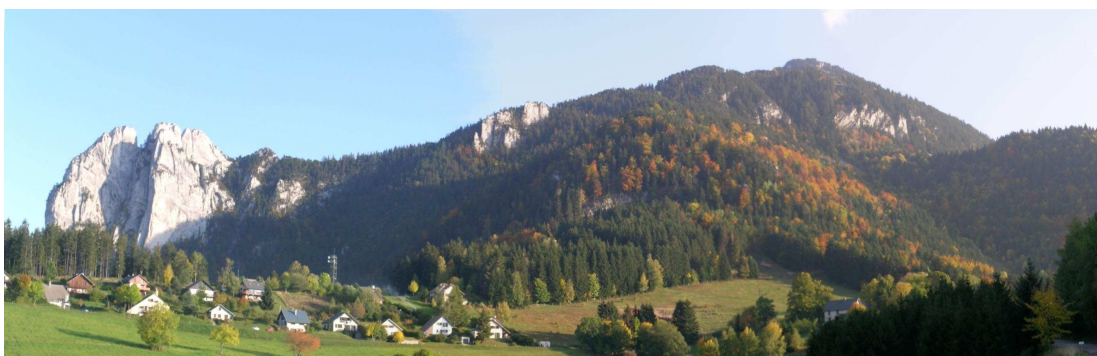
Milieux rocheux : falaises, escarpements, lapiaz vifs, lapiaz semi-boisés, grottes et réseau souterrain, éboulis, pelouses rupicoles, prairies et pâturages, formations herbacées des lisières forestières, mégaphorbiaies à hautes herbes, landes, fruticées et boisements très divers (hêtraies sèches, hêtraies-sapinières-pessières neutrophiles et acidiphiles, sapinières-pessières à hautes herbes, érablaies de ravins et d'éboulis, boisements spécialisés de feuillus, pessières subalpine, pinèdes à crochets et pinèdes sylvestres) constituent une palette très diversifiée de milieux variés, typiques et particulièrement représentatifs des Préalpes calcaires du Dauphiné.



Extrémité nord du site



Vue des crêtes en direction du sud



Versant ouest du site



Vue des crêtes en direction du nord



Les Tours des Forges



Le plateau des Ramées

**METHODOLOGIE DE DESCRIPTION ET
DE CARTOGRAPHIE DES HABITATS**

1 OBJECTIFS

Il s'agit de réaliser :

- d'une part, la description et l'évaluation des unités écologiques et de végétation ou « habitats élémentaires » présents sur le site
- et d'autre part de délimiter par la cartographie les différentes entités de végétation homogènes du site (cartographie des habitats)

En plus d'être indispensable à la réalisation de la cartographie des habitats, la description des unités écologiques et de végétation ou « habitats élémentaires » permet également, parallèlement à l'inventaire des espèces, d'avoir une représentation du patrimoine biologique existant sur le site.

La délimitation et la cartographie des entités homogènes de végétation et leur traduction (digitalisation de polygones) sous informatique, conduit à créer un petit système d'information géographique (SIG) sur le site. Chaque entité homogène de végétation observée sur le site est délimitée par un polygone. Chaque polygone cartographié est alors renseigné en fonction de la nature des différentes unités écologiques et de végétation ou « habitats élémentaires » qu'il recèle. Pour résumer : une entité homogène de végétation correspond à un polygone, lequel est décrit par un à plusieurs habitats élémentaires plus ou moins associés en en mosaïque. Pour un polygone donné, le nombre d'habitats élémentaires est limité volontairement à 4, comprenant celui qui peut-être qualifié de principal ou de prépondérant et 3 autres (au maximum) qui lui sont associés. Chacun des habitats élémentaires étant affecté d'un % de recouvrement en fonction de leur prépondérance, leur ensemble pour un polygone donné totalisant 100 % de recouvrement).

En outre, la définition et la délimitation cartographique de ces unités peuvent servir ultérieurement de référence pour évaluer au cours du temps les modifications de la végétation et pour l'élaboration d'un plan de gestion détaillé du site et/ou de son suivi.

2 ELABORATION D'UNE TYPOLOGIE DES HABITATS

La typologie des habitats a pour objet de reconnaître et de définir les différents « milieux unitaires » ou « habitats élémentaires » présents sur un territoire donné.

2.1 – Que sont un habitat et une typologie ?

Un « habitat » (à l'échelle de l'alliance phytosociologique – Voir ci-après) est un concept « théorique » comprenant :

- 1 Un ensemble de conditions écologiques stationnelles : climat régional et local, microclimat, sol et roche, relief et situation topographique, etc ...
- 2 Une végétation particulière. C'est à dire d'une « communauté » de plantes qui interagissent entres-elles (coactions à bénéfices réciproques ou à un seul bénéficiaire, symbiose, compétition, ...) et les conditions stationnelles. Schématiquement cette communauté est composée :
 - d'une part, d'espèces végétales que l'on peut qualifier de structurantes par la place (biomasse) qu'elles occupent dans l'habitat et qui en impriment la physionomie (ex : Hêtre et hêtraie, Brome dressé et prairie sèche du mésobromion) ;
 - d'autre part, d'espèces végétales très fortement liées à la communauté en question, que l'on peut qualifier de caractéristiques (avec plusieurs nuances ex : caractéristiques exclusives, préférantes ...). Ces espèces peuvent par ailleurs être représentées par petit nombre d'individus dispersés dans l'habitat, mais y être très strictement inféodées (ex : la Listère à feuilles en coeur, minuscule orchidée, exclusive [dans notre région] des pessières subalpines moussues humides des Préalpes et Alpes intermédiaires) ;
 - et bien sur, d'espèces moins strictement liées à la communauté en question, qui apparaissent également dans d'autres communautés aux caractéristiques proches, mais qui sont présentes de façon constante ou presque constante dans la communauté en question.
- 3 Une communauté animale associée. Cela peut-être des espèces animales liées plus ou moins strictement à une seule espèce végétale (ex cas d'insectes), ou à l'inverse qui utilisent (ou fréquentent) l'habitat considéré à un moment ou à un autre de leur cycle biologique ou comme partie de leur territoire.

Pour permettre la cartographie des milieux et de la végétation, la réalisation d'une typologie des habitats est nécessaire au préalable. Cette typologie des habitats est par ailleurs ajustée et complétée au fur et à mesure de l'élaboration de la cartographie sur le terrain. En effet, cette dernière peut, lors des parcours de terrain, révéler la présence d'habitats non répertoriés initialement.

La typologie des habitats (ou milieux) du site a été établie :

- d'une part, en effectuant des relevés botaniques qui sont utiles pour définir les conditions écologiques, les caractéristiques physionomiques et la composition floristique des habitats observés *in situ* ;
- d'autre part, en utilisant les typologies existantes de description des unités de végétation et en les confrontant à ce qui est observé sur le terrain.

2.2 - Les relevés botaniques

Ils ont pour objet de caractériser les différentes unités de végétations par leur cortège floristique. Le relevé botanique phytosociologique s'intéresse à des échantillons de milieu (ou habitat) perceptibles sur le terrain et homogènes dans leur structuration physionomique et floristique. Les surfaces échantillonnées vont de quelques m² (ou dm²) à plusieurs dizaines de m² selon le milieu considéré. La phytosociologie est la discipline qui étudie les cortèges de plantes, littéralement, la sociologie des plantes. Elle cherche à décrire des associations de plantes présentant des exigences écologiques communes, vis à vis par exemple de la lumière, de l'humidité, de la température, des caractéristiques du sol, ou encore du type de roche.

La totalité des habitats rencontrés sur le site a été échantillonnée et caractérisée par des relevés botaniques. Cette phase de caractérisation a nécessité des prospections de terrain sur l'ensemble de la zone d'étude, aux périodes optimales de développement de la végétation, soit pour le site entre mai et septembre.

La plupart des relevés botaniques effectués sont des relevés floristiques « simples ». C'est à dire que sur une surface échantillon de milieu homogène de quelques m² à quelques dizaines de m², sont notés :

- les caractéristiques principales du milieu : physionomie végétale, recouvrement, conditions de sol et d'humidité, altitude, pente et exposition... ;
- les espèces végétales dominantes et physionomiquement structurantes ;
- les espèces végétales du cortège floristique (plantes à fleurs et fougères), de façon la plus exhaustive possible au moment du relevé.

Au total ce sont 311 relevés botaniques qui ont été réalisés, entre 1999 et 2005, sur le site et ses abords. Chaque relevé botanique est précisément géoréférencé au 1/100^e de milligrade (coordonnées GPS), avec une précision moyenne de 15 à 25 m, de façon à pouvoir être utilisé pour la cartographie des habitats ou la localisation des stations floristiques remarquables.

2.3 - Les typologies existantes

Trois typologies des habitats ont été utilisées. Elles s'emboîtent plus ou moins les unes dans autres. La typologie la plus fine, à partir de laquelle il est possible de déduire une correspondance avec les deux autres, est la typologie phytosociologique.

a) La typologie phytosociologique

C'est la typologie qui permet le plus de finesse dans la description des milieux. Elle repose sur un système hiérarchique d'unités de végétation emboîtées les unes dans les autres.

L'**association végétale** est l'unité de base de ce système (selon des règles nomenclaturales, sa dénomination se termine par le suffixe « *etum* » qui est associé au nom d'une ou de deux espèces végétales qui la caractérisent). L'**alliance** (suffixe « *ion* ») est le niveau hiérarchique supérieur à l'association végétale. Une alliance phytosociologique englobe donc plusieurs associations végétales voisines entres-elles. C'est à dire présentant des espèces végétales et des caractéristiques écologiques en commun.

Les alliances phytosociologiques sont à leur tour groupées en ordre. Les ordres similaires se rangent en classe.

L'association et surtout l'alliance phytosociologique sont les niveaux les plus utilisés pour l'élaboration de la typologie des habitats ou unités de végétation du site (voir tableau de présentation et de description des habitats ci-après).

A échelle de perception humaine ? que l'on soit entomologiste, ornithologue, botaniste ou gestionnaire d'espace, l'**alliance phytosociologique** constitue, le niveau de description des habitats qui accorde le plus (ou le moins mal) les différents spécialistes de l'environnement. En effet, ce niveau correspond en général à la perception intuitive d'un milieu défini sommairement par sa physionomie et ses espèces dominantes, alors que les niveaux supérieurs (classes et ordres) ou inférieur (associations végétales) sont souvent plus complexes à appréhender et requièrent une analyse floristique plus élaborée et font très souvent l'objet de divergences d'analyse et de perception entre les spécialistes.

Dans une zone d'étude donnée, la précision de cette typologie est en rapport avec le nombre de communautés végétales décrites. La description de nouvelles communautés végétales, dans la mesure où elle s'effectue selon certaines règles établies par cette discipline, est réalisable par toute personne qui entreprend l'étude de la végétation. La phytosociologie permet donc une typologie évolutive et adaptable à une région donnée, contrairement aux deux autres typologies présentées plus loin.

Dans le cadre de ce travail de description et de cartographie des habitats, la typologie de la végétation n'était pas **un but** mais **un moyen** (c'est à dire un outil) pour cartographier le plus objectivement possible la végétation. Considérer la typologie comme un moyen en vue de cartographier la végétation revient à **répertorier** des « types » (les unités de végétation ou « habitats élémentaires » à cartographier). À l'inverse, la considérer comme un but, revient à analyser la végétation de manière à **identifier** des types.

Dans ce cadre, le principal travail de typologie consiste à répertorier les unités à cartographier et non à réaliser une analyse fine de la végétation par des moyens statistiques. L'approche phytosociologique utilisée ici, consiste donc principalement par l'utilisation de la bibliographie descriptive existante sur le massif du Vercors, ou à défaut sur des massifs proches possédant une forte similitude écologique et botanique (Jura, Bauges et Chartreuse). La liste de ces documents est détaillée dans le § Bibliographie.

L'étude de la végétation représente une entreprise très complexe du fait de la complexité même de la végétation. Celle-ci est conditionnée par de nombreux facteurs écologiques, climatiques, édaphiques et présente de fait une grande variabilité. Lors des relevés botaniques, les observations réalisées ont permis d'identifier de nouveaux types de groupements végétaux, ou d'apprécier leurs différences par rapport à des groupements végétaux similaires décrits dans des massifs proches et de compléter la typologie des habitats du massif du Vercors. Des relevés phytosociologiques ont été effectués mais n'ont pas été analysés statistiquement. Les variantes signalées et commentées dans la description des habitats (voir tableau de description des habitats ci-après) sont donc des observations à approfondir, lors d'études plus analytiques de la végétation.

b) Typologie de Corine Biotope

Cette typologie a pour vocation de servir de **référentiel européen** pour la description des habitats. Bien que s'appuyant largement sur la phytosociologie, cette typologie dépasse le cadre de cette discipline. Pour être simple d'utilisation, elle se réfère fortement à la physionomie de la végétation et constitue un outil de communication entre les différents acteurs « oeuvrant pour la connaissance, la gestion et la conservation du patrimoine naturel et de la biodiversité... » (extrait de la préface de Corine Biotopes).

Une correspondance a été établie entre la typologie phytosociologique présentée précédemment et la typologie Corine Biotope. Celle-ci ne peut s'établir que dans le sens

« typologie phytosociologique » vers « typologie Corine Biotope », et non l'inverse du fait de la moins grande précision de cette dernière.

c) Typologie du « Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne (EUR 15) »

Cette typologie dite EUR 15 (Europe des 15) découle de l'annexe I de la Directive Habitats « faune-flore ». Elle a donc une **valeur officielle et juridique**. Elle se base sur la typologie des habitats européens Corine Biotope.

Rappelons que la Directive Habitats s'applique dans les Zones Spéciales de Conservation qui constituent le réseau Natura 2000.

La correspondance entre la typologie Corine Biotope et la typologie EUR 15 a été établie pour les divers habitats reconnus sur le site.

3 REALISATION DE LA CARTOGRAPHIE DESCRIPTIVE DES HABITATS (OU MILIEUX)

L'élaboration de la cartographie des habitats s'articule en trois phases. Une phase préalable de préparation aux levés de terrain, une phase de levés cartographiques de terrain et une phase de réalisation et saisie numérique de la carte de végétation.

3.1 - Phase de préparation aux levés de terrain

Elle permet :

- de réaliser une pré-typologie de la végétation ;
- de préparer les supports qui permettront la saisie des informations cartographiques relevées ultérieurement sur le terrain ;
- d'effectuer un pré-zonage des unités de végétation.

La pré-typologie de la végétation est établie à partir de l'analyse bibliographique (voir § précédent « Elaboration d'une typologie des habitats).

Confrontée ultérieurement aux relevés et observations de terrain, elle sera complétée, modifiée et adaptée pour aboutir à la typologie définitive des habitats du site.

Le travail de repérage et de pré-zonage des habitats est réalisé sur la base des photographies aériennes infra-rouges de l'IGN-IFN au 1/20 000 environ (chaque photo couvre une surface au sol d'environ 4,5 km sur 4,5 km), issues de la campagne de 1993. Elles servent de support pour identifier et délimiter les contours des habitats cartographiés. Elles sont utilisées en tant que support de cartographie, à la fois sous la forme de photocopies, lors du travail de terrain et sous la forme d'orthophotographies (c'est à dire de photographies orthorectifiées pour être conforme aux fonds topographiques standards de l'IGN), lors du report (remise au propre) des informations cartographiques de terrain.

a) La photographie infra-rouge couleur (IRC)

C'est le type de document photographique le plus approprié actuellement, pour l'analyse des milieux naturels. La réflectance des végétaux est en effet maximum dans le domaine de longueur d'onde du proche infra-rouge. Pour chaque domaine de longueur d'onde (visible, proche et moyen infra-rouge), le comportement spectral de la végétation varie :

- dans le visible, la végétation présente un comportement spectral lié à l'existence de pigments chlorophylliens ;
- dans le proche infra-rouge, ce comportement est lié à la structure des tissus.

Globalement, les communautés végétales possèdent un comportement spectral assez caractéristique, qui permet dans la majorité des cas d'identifier visuellement les principales réponses radiométriques.

Schématiquement les formations végétales denses et humides apparaissent en rouge sombre, alors que les milieux secs et peu végétalisés (ex : éboulis) se traduisent par des couleurs claires (roses, blancs et grisés). Les boisements de conifères apparaissent rouge très sombre à noir, alors que les forêts de feuillus sont de couleur rouge soutenu.

b) Agrandissements des photographies IRC pour l'inventaire terrain

Des photocopies couleurs des photographies IRC, agrandies au 1/5 000 et 1/10 000 par rapport aux originaux, ont été utilisées sur le terrain et ont servi de support pour reporter les observations, afin de déterminer les **contours** des différents habitats.

Ces photocopies couleurs agrandies ont été préférées à des impressions couleurs de l'orthophotographie IRC, en raison d'une qualité localement peu satisfaisante de ceux-ci liée au mosaïquage de photographies de qualité hétérogène d'un cliché à l'autre.

c) L'orthophotographie

La réalisation d'orthophotographie nécessite les étapes suivantes :

- scannage des photographies IRC, avec une précision d'un minimum de 600 dpi ;
- redressement et calage de ces photographies à l'aide du fond topographique numérisé et du **MNT** (modèle numérique de terrain) de la zone étudiée, afin de corriger les déformations liées à la prise de vue et au relief ;
- mosaïquage (c'est à dire assemblage) de ces photographies redressées.

3.2 - Phase de levés cartographiques de terrain et d'identification des habitats

Elle s'est déroulée au cours de l'été 2005. Durant ce travail, il a fallu résoudre les problèmes de méthodes d'échantillonnage, d'échelle de travail, d'identification des habitats et des mosaïques d'habitats.

L'objectif de la cartographie est d'identifier, par des espèces caractéristiques et au travers de la physionomie du couvert végétal, l'ensemble des communautés végétales présentes sur la zone d'étude et de repérer les limites géographiques des entités, ou unités homogènes de végétation, visibles à l'échelle de travail.

Il s'agit également de repérer les entités ou habitats remarquables, qu'il n'est pas possible de non cartographier à l'échelle demandée. Par exemple, un inventaire cartographique complet ne peut négliger de repérer géographiquement certains éléments de végétation, très remarquables ou à forte valeur patrimoniale, de surface cependant trop restreinte pour pouvoir être représentées à l'échelle de restitution demandée (le 1/10.000^e dans le cas présent). C'est le cas par exemple pour de toutes petites zones humides ou des habitats ponctuels caractérisés par la présence d'espèces végétales remarquables...).

Pour atteindre ces objectifs, la variable à considérer est la « surface homogène de végétation » (présentant une composition spécifique et une localisation précise sur le terrain). Elle est caractérisée par le relevé phytosociologique (voir § Elaboration d'une typologie des habitats).

Les conditions écologiques en premier lieu (exposition, géologie, pentes, altitudes....) et la réponse spectrale de la végétation, grâce à l'utilisation des photographies aériennes IRC permettent de définir des entités de végétation plus homogènes. En effet, les conditions écologiques générales permettent de séparer des grands types de végétations, tandis que la photographie aérienne infra-rouge permet grâce aux différences de couleur, de distinguer de nombreuses entités homogènes (formations de résineux, formations de feuillus, éboulis, zones humides, pelouses écorchées, pelouses mésophiles...) au sein de ces grands types de végétation.

Toutefois, dans des conditions écologiques similaires, deux associations végétales physionomiquement proches, mais distinctes floristiquement, peuvent avoir des réponses

spectrales dans l'infra-rouge très proches et, cette différence ne se remarque uniquement que lors du parcours de terrain.

La réalisation de l'échantillonnage cartographique sur le terrain s'effectue de la manière suivante :

Les **parcours** sont définis préalablement à la tournée de terrain, mais peuvent évoluer au cours de la journée, en fonction des découvertes soit de milieux inconnus, soit de strates apparaissant comme hétérogènes. Ils sont répertoriés afin de pouvoir visualiser le niveau de prospection du site.

Lors de parcours de terrain journaliers, les **contours** des différents milieux sont relevés sur les photocopies de photographies aériennes en infra-rouge agrandies au 1/5 000 et 1/10 000. Un code sert à identifier chacun des types d'habitats. Dans les cas où l'habitat correspond à une couleur précise sur la photographie, cela ne pose aucun problème ; dans le cas contraire, le tracé des contours nécessite un temps plus long du fait de la recherche de repères souvent difficiles à trouver. Les contours ainsi obtenus peuvent être affinés par la suite, surtout pour les boisements, à partir des photos-contacts IGN au 1/20 000 observées à la loupe stéréoscopique.

Un autre outil est utilisé pour permettre de définir les contours des milieux : la jumelle qui permet de visualiser, depuis un versant opposé ou un point dominant, la physionomie des milieux non prospectés et vérifier l'homogénéité des unités, préalablement définies d'après photo aérienne.

L'échelle retenue pour la réalisation de la carte de la végétation du site est le 1/10.000^e. Il a été défini pour cette échelle la plus petite surface à cartographier sur le terrain. Cette définition repose sur le fait qu'en dessous de 4 mm², il devient difficile de discriminer la couleur des polygones sur un tirage papier. Sur le terrain cela correspond à une surface de 400 m² (à titre d'exemple : 20 x 20 m sur le terrain).

A l'intérieur des polygones de végétation homogène ainsi délimités, il est ensuite nécessaire d'**identifier le type d'habitat**. Soit l'observateur reconnaît l'habitat qu'il rencontre, grâce à son expérience personnelle et à la pré-typologie établie antérieurement au travail de terrain, soit il est incapable de le nommer. Il réalise alors un relevé phytosociologique, qui nécessite ultérieurement une analyse ou une confrontation à la bibliographie, permettant le cas échéant de compléter la typologie et de classer l'habitat.

Les **mosaïques d'habitats** posent toutefois d'importants problèmes d'identification et de représentation cartographique.

Sur le terrain, en particulier aux étages de végétation subalpin et alpin, et dans une moindre mesure à l'étage montagnard, les habitats sont très souvent organisés en unités spatiales aux contours irréguliers, imbriqués en mosaïque les uns aux autres ou de petites tailles. A ces étages, particulièrement dans les zones à micro-relief varié, constituées le plus souvent d'une alternance de bosses et de creux, les mosaïques d'habitats sont nombreuses, du fait des faibles surfaces soumises à des conditions écologiques homogènes. Elles sont donc occupées par différentes unités de végétation qui épousent la micro-topographie et donc les micro-conditions écologiques stationnelles.

L'expérience montre alors qu'il est difficile d'isoler chaque habitat élémentaire par un contour unique définissant un polygone, et ce d'autant plus que l'échelle de cartographie est grossière. Il faut donc se résigner à associer à un polygone plusieurs habitats. **Ces polygones de mosaïques sont caractérisés par la liste des habitats qu'il contiennent (dans la limite de 4)**. Au 1/10.000^e, toute unité homogène de végétation inférieure à 400 m² ne peut être cartographiée en tant que telle et est englobée dans une mosaïque, ou alors repérée sous forme de symboles qui seront surimposés aux contours du ou des habitats les mieux représentés.

3.3 - Réalisation et saisie numérique de la carte

La mise en forme et la saisie numérisée des données cartographiques s'effectue par le report à l'écran (utilisation du logiciel Mapinfo), sur l'orthophotographie IRC, ou sur un orthophotoplan en vrai couleur des données relevées sur le terrain (contours et information des polygones). Le report des polygones des agrandissements des contacts IGN utilisés sur le terrain vers l'orthophotographie IRC où l'orthophotoplan ne pose aucun problème, lors de la digitalisation, malgré les légères distorsions des agrandissements de photos aériennes utilisés sur le terrain.

Afin de ne pas dénaturer la précision des minutes de terrain, cette numérisation des objets polygones est réalisée avec le plus de finesse possible (échelle la plus petite possible). La digitalisation se fait toujours à une échelle supérieure ou égale à l'échelle de restitution cartographique. La restitution se fait au 1/10.000^e, les polygones sont donc digitalisés, au plus, au 1/5.000^e.

Le contour des polygones est ensuite ajusté au fond topographique, de façon à compenser les légères distorsions (décalages) qui peuvent apparaître entre ce dernier et l'orthophotoplan.

À chaque polygone est intégré l'intitulé de l'habitat ou des habitats, lorsque ceux-ci forment des mosaïques. Une mosaïque est nommée d'après l'habitat dominant, c'est à dire celui qui forme la matrice.

3.4 - Outils et informations cartographiques complémentaires aux inventaires de terrain

a) La photo-interprétation

Elle repose sur l'utilisation d'un stéréoscope (outil qui permet une vision en trois dimensions de la photographie aérienne) et sur l'analyse visuelle des couleurs de la photographie IRC. Elle permet la cartographie de zones difficiles d'accès (comme par exemple les falaises et escarpements rocheux) ne peuvent être prospectés que sur leurs bordures, ou de celles dont les contours n'ont pu être clairement définis sur le terrain faute de repères.

b) Les cartes existantes

L'utilisation de cartes de végétations établies sur le secteur, à une échelle toutefois moins détaillée, a été également une aide, notamment pour la cartographie des formations forestières.

c) Les données floristiques

La projection de pointages de stations de certaines espèces végétales issus des relevés botaniques réalisés préalablement ou lors de la phase de terrain et géoréférencés dans la base de données floristique du Conservatoire Botanique National Alpin a été réalisée pour les espèces présentant une forte identité avec des communautés végétales.

Le tableau récapitulatif des habitats, ci-après, établit la liste des espèces végétales représentatives ou caractéristiques d'habitats, utilisées notamment pour le repérage cartographique de certains milieux.

3.5 - Mise en forme et édition de cartes de végétation

L'information obtenue est particulièrement complexe pour être suffisamment lisible, compte tenu d'un choix limité de couleurs, de symboles et surtout de la combinaison possible de ceux-ci (en restant lisible). Aussi, il a été nécessaire de réaliser à partir de la carte numérique dite « Carte initiale détaillée des habitats », une série de cartes thématiques ou synthétiques triant et ordonnant l'information de façon à en faciliter la lecture.

La présentation de la légende et de la carte de végétation est conforme à celle que le C.B.N.A. a définie dans une optique d'homogénéisation de l'information de ses travaux cartographiques.

En particulier, une cohérence par rapport à la perception habituelle des couleurs a été recherchée autant que possible, tout en se réservant des possibilités d'adaptation pour une meilleure lisibilité et une bonne harmonie chromatique du résultat final. D'une manière générale et dans la mesure du possible :

- les couleurs froides sont utilisées pour les habitats humides et froids, les couleurs chaudes pour les habitats secs et chauds ;
- les couleurs grises ou beiges sont réservées aux habitats rocheux (éboulis, falaises, rochers).

Une carte simplifiée des habitats et de la végétation a été réalisée à partir de la carte générale initiale détaillée des habitats, présentant l'ensemble des habitats et unités de végétation observés sur le site.

Dans cette carte simplifiée, pour des raisons de restitution et de confort de lecture, il a été choisi de ne pas attribuer à chaque habitat une couleur ou un figuré propre, mais de regrouper les habitats de même analogie, notamment ceux de petite superficie selon des grandes « familles écologiques » représentées par une couleur (ex. : ensemble des différents types d'éboulis ou de milieux rocheux...).

D'autre part, la carte initiale détaillée des habitats est déclinée (ou peut l'être) en cartes thématiques diverses qui ne s'intéressent qu'à un ou quelques thèmes particuliers. Il en résulte des cartes plus simples à lire, possédant un nombre plus réduit de polygones, de figurés et/ou de couleurs. Par exemple, la carte présentant le statut européen des habitats en deux couleurs est l'une de ses cartes thématiques dérivées de la carte initiale détaillée.

4 BILAN METHODOLOGIQUE

Dans le contexte de l'élaboration d'un document cartographique, ayant notamment pour objectif de disposer d'un outil préalable de gestion et d'évaluation patrimoniale d'un territoire, la carte des habitats et unités de végétation permet, en complément de l'apport de données floristiques, d'introduire dans un Système d'Information Géographique des couches d'information réunissant des connaissances conséquentes sur le patrimoine végétal. Ces différentes couches d'information sont interrogeables par les opérateurs et gestionnaires, et peuvent être déclinées en de nombreuses thématiques.

En résumé, les opérateurs et gestionnaires disposent d'un outil souple et interactif d'analyse et de gestion du territoire. La carte de la végétation permet de répondre à de nombreuses interrogations. Elle complète de manière conséquente les données en matière de connaissance et de gestion du patrimoine naturel et constitue une boîte à outils diversifiée :

- outil de connaissance scientifique pour l'évaluation et la localisation fine du patrimoine végétal existant, ou pour la quantification de ce patrimoine (nombre, surface, %).
- outil de base pour diverses analyses thématiques : suivi de l'évolution des milieux dans le temps et dans l'espace, analyses paysagères, etc.
- outil informatique permettant, par croisement avec divers SIG, le croisement de nombreuses données avec la carte des habitats :
 - projection des données floristiques et stations botaniques (valeur patrimoniale d'un secteur, localisation de l'habitat d'une ou plusieurs espèces prises isolément ou en association, ou combinaison) ;
 - projection de données faunistiques associées ou non avec les données floristiques en terme de valeur patrimoniale d'un secteur ;
 - projection de données liées à l'aménagement du territoire.

LES HABITATS DU SITE
PRESENTATION ET BILAN

1 DESCRIPTION DES HABITATS (OU MILIEUX) DU SITE

1.1 – Résumé méthodologique et de la construction du SIG

Une première approche visuelle in situ, par la « lecture du paysage » est tout d'abord utilisée pour identifier les principales formations végétales telles que les différents types de milieux ou habitats présents sur le site : milieux rocheux (falaises, lapiaz, éboulis), pelouses, prairies et autres formations herbaçées, landes, fruticées, boisements et autres habitats.

En deuxième étape, les relevés botaniques effectués sur le site conduisent à la caractérisation botanique et phyto-écologique plus fine des différentes unités (et sous-unités) écologiques et de végétation ou « **habitats élémentaires** » présentes, correspondant ou s'inscrivant dans les grandes formations végétales préalablement identifiées.

Enfin, les parcours de terrain, couplés à l'utilisation de photographies aériennes, permettent la délimitation concrète des **entités et sous-entités homogènes de végétation**. Chaque entité homogène est digitalisée sous forme d'un polygone numérique dans un système d'information géographique (SIG)

Chaque **polygone** produit par la digitalisation (correspondant chacun à une entité homogène de végétation) est identifié par un numéro unique, mis en relation avec une table descriptive qui recense les **quatre habitats élémentaires et leur %** respectif de recouvrement.

La plupart des entités homogènes de végétation identifiées sur le site ont été cartographiées, lorsqu'elles présentaient une surface significative, compte tenu de l'échelle de représentation retenue (1/10.000^e).

Certaines entités ou sous-entités de surface très restreinte ou établies en mosaïque au sein de plus vastes entités n'ont pu être représentées cartographiquement, ou sont représentées sous forme de symboles permettant leur localisation. Elles sont dans tous les cas décrites dans la légende associée à la cartographie des habitats .

1.2 - Présentation des unités de végétation

Les habitats élémentaires observés (et cartographiés) sur le site sont décrits sous forme d'un tableau (voir pages ci-après « Tableau descriptif des habitats »), dans lequel figure la correspondance entre les trois typologies (phytosociologique, Corine Biotope et Eur 15).

Tout d'abord classée dans l'une des grandes catégories de milieux, chaque unité écologique et de végétation (habitat élémentaire et sous-habitat élémentaire) observée sur le terrain, est ensuite décrite sous la forme d'une ligne du tableau, au travers de différentes rubriques :

- * **Numéro de codification** : composé de lettres et chiffres, il est utile comme repère de correspondance avec la légende des diverses cartes et les textes de commentaire du tableau descriptif et du rapport.
- * **Intitulé du milieu-habitat** : il qualifie de façon succincte l'habitat considéré.
- * **Correspondance phytosociologique** : il s'agit de la correspondance phytosociologique, établie généralement au niveau de l'alliance et plus rarement au niveau de l'association végétale. Elle est basée sur l'ouvrage de référence intitulé « Prodrome des végétations de France ».

- * **Code Corine Biotopes** : il s'agit de la correspondance avec la codification se rapportant à la typologie européenne Corine Biotopes. Elle a pu être établie de façon à peu près satisfaisante, pour la plupart des « habitats élémentaires » décrits, parfois en opérant des regroupements, ou en se limitant à les classer dans les rubriques Corine Biotopes principales, sans pouvoir décliner faute de correspondance suffisamment précise. Certains habitats semblent cependant mal connus, ou correspondent mal aux descriptions disponibles et parfois imprécises proposées par Corine Biotopes. Dans ce cas, la codification est suivie de la mention (à préciser). Dans quelques cas, certaines unités décrites sur le site présentent des caractéristiques intermédiaires entre deux ou plusieurs habitats Corine Biotopes types. Ces habitats "intermédiaires" correspondent souvent à des unités de transition, entre les habitats types proposés par Corine Biotopes, ou parfois à des unités mosaïques étroitement imbriquées. Aussi, ceux-ci ont-ils été codés avec les deux ou plusieurs numéros Corine Biotopes correspondants.
- * **Code Natura 2000 générique (EUR 15)** : lorsqu'il est retenu dans la liste des habitats d'intérêt communautaire recensés dans l'annexe 1 de la Directive Habitats, chaque habitat est rattaché au code Natura 2000 figurant dans le manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne – EUR 15.
- * **Statut européen au regard de la Directive habitats** : chaque habitat possède l'un des trois statuts suivants :
 - Habitat non désigné ;
 - Habitat d'intérêt communautaire ;
 - Habitat d'intérêt communautaire, retenu prioritaire.

En raison de la non complète adéquation des différentes typologies descriptives utilisées (typologies phytosociologiques, Corine Biotope et Natura 2000) et de la mauvaise description ou de la méconnaissance de certains groupements végétaux dans la bibliographie phytosociologique, le statut européen de quelques habitats au regard de la Directive habitats est assorti le cas échéant de la mention « A préciser » ou accompagné de commentaires adaptés.
- * **Statut régional et local** : la rareté et la vulnérabilité de l'habitat considéré sont appréciées en fonction des connaissances actuellement disponibles, à l'échelle régionale (Alpes, Alpes du Nord, Préalpes du Nord) ou locale (massif du Vercors), sous forme d'un commentaire succinct.
- * **Etat de conservation – vulnérabilité** : commentaire succinct présentant l'état de conservation et le degré de vulnérabilité, sur le site, de l'habitat considéré.
- * **Enjeux locaux de conservation** : Afin d'évaluer de façon simple les enjeux de conservation liés à un habitat élémentaire considéré, trois niveaux d'enjeux ont été définis en fonction de son degré de rareté et de sa vulnérabilité : «Très important», «Important» et «Assez important». Cette échelle d'évaluation n'est indiquée que pour les habitats qui présentent les enjeux de conservation les plus marqués. Bien que sommaire elle a permis d'établir la carte de synthèse « Enjeux locaux pour la gestion-conservatoire des habitats » figurant dans les annexes cartographiques.
- * **Localisation sur le site** : sous forme d'un commentaire ayant pour objet de faciliter le repérage de l'habitat sur la cartographie.
- * **Description et caractérisation des conditions écologiques** : l'habitat est décrit succinctement selon sa structure et sa physionomie et aux travers des conditions écologique auxquelles il est soumis (altitude, pente, exposition, situation topographique, substrat, sol, humidité, caractéristiques pédologiques).

Les habitats les plus fréquemment associés ou en contact avec l'habitat considéré sont également indiqués.

- * **Principaux milieux associés [variabilité ou contact avec d'autres milieux]** : il s'agit des autres habitats élémentaires généralement ou le plus souvent associés à l'habitat considéré. Le ou les habitats associés sont mentionnés d'après leur n° de codification repère.

- * **Cortège floristique :**

- Espèces végétales représentatives ou déterminantes : il s'agit des espèces « indicatrices » du type d'habitat, qui caractérisent l'habitat sur le site. Celles-ci correspondent aux espèces caractéristiques au sens phytosociologique (espèces plus ou moins exclusives de l'habitat) et aux espèces participant le plus à la physionomie de l'habitat.
- Espèces végétales rares ou remarquables observées ou éventuellement présentes dans l'habitat considéré.

Les noms des espèces sont indiqués en français (d'après Binz et Thommen adapté) suivis de leur nom scientifique (nomenclature Kerguelen adaptée).

- * **Relevés floristiques correspondants** : sous la forme de leurs numéros d'enregistrement dans la base de données floristiques du Conservatoire Botanique National Alpin.

Massif et Espace Naturel Sensible du Moucherotte

Tableau descriptif des habitats

N°	Intitulé du milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : alliance / sous-alliance	Code Corine Biotopes	Code Eur 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Statut régional et local	Etat de conservation - Vulnérabilité	Enjeux de conservation	Localisation sur le site	Description et caractérisation des conditions écologiques	Principaux milieux associés ou en contact	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Relevés
R Falaises et rochers calcaires des étages montagnard et subalpin														
R1	Falaises calcaires verticales, surplombs et escarpements rocheux - Association à Potentille à tige courte (<i>Potentilla caulescens</i>).	<i>Potentillion caulescensis</i> Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & H.Jenny 1926	62.151	8210	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat bien représenté dans les Préalpes du nord, du Chablais au Vercors, à moyenne et plus haute altitude.	Milieu refuge d'espèces rares, mais relativement peu vulnérable et en bon état de conservation.		Milieu bien représenté sur le site, au niveau des principales falaises verticales, en particulier : Les Trois Pucelles, falaises du Pas de l'Echelle et du versant est du Moucherotte.	Fissures des falaises calcaires verticales, des surplombs et des escarpements rocheux à altitude modérée, en conditions mésophiles assez bien ensoleillées à modérément sciaphiles, aux étages montagnard et subalpin inférieur.	R2 à R6, PL1 à PL3	Potentille à tige courte (<i>Potentilla caulescens</i>), Primevère oreille d'ours (<i>Primula auricula</i>), Avoine sétacée (<i>Helictotrichon setaceum</i>), Saxifrage paniculée (<i>Saxifraga paniculata</i>), Kernéra des rochers (<i>Kernera saxatilis</i>), Nerprun nain (<i>Rhamnus pumila</i>), Alchémille à folioles soudées (<i>Alchemilla conjuncta</i>), Doradille faux-capillaire (<i>Asplenium trichomanes</i>), Erine des Alpes (<i>Erinus alpinus</i>), Campanule menue (<i>Campanula cochleariifolia</i>), Epervière peu élevée (<i>Hieracium humile</i>), Silène saxifrage (<i>Silene saxifraga</i>), Doradille rue des murailles (<i>Asplenium ruta-muraria</i>), Athamante de crête (<i>Athamanta cretensis</i>), Epervière des rochers (<i>Hieracium lawsonii</i>), Raiponce de Charmeil (<i>Phyteuma charmelii</i>)	Primevère oreille d'ours (<i>Primula auricula</i>), Arabette à feuilles de serpolet (<i>Arabis serpillifolia</i>), Daphné des Alpes (<i>Daphne alpina</i>), Raiponce de Charmeil (<i>Phyteuma charmelii</i>), Epervière des rochers (<i>Hieracium lawsonii</i>), Asperule des rochers (<i>Asperula rupicola</i>)	29838, 29869, 29877, 29887, 29907, 30329, 30334
R2	Association des parois ensoleillées à Silène saxifrage (<i>Silene saxifraga</i>) et Epervière naine (<i>Hieracium humile</i>).	<i>Potentillion caulescensis</i> Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & H.Jenny 1926	62.151	8210	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat bien représenté dans les Préalpes du nord, du Chablais au Vercors, à moyenne et plus haute altitude.	Milieu refuge d'espèces rares, mais relativement peu vulnérable et en bon état de conservation.		Milieu bien représenté sur le site, au niveau des principales falaises verticales, en particulier : Pas de l'Echelle, falaises du versant est.	Fissures des parois et falaises calcaires verticales et des escarpements rocheux à altitude modérée, en conditions héliophiles et mésophiles à modérément sciaphiles, aux étages montagnard et subalpin inférieur.	R1, R3 à R6, PL1 à PL3	Silène saxifrage (<i>Silene saxifraga</i>), Epervière naine (<i>Hieracium humile</i>), Kernéra des rochers (<i>Kernera saxatilis</i>), Doradille faux-capillaire (<i>Asplenium trichomanes</i>), Doradille rue-des-murailles (<i>Asplenium ruta-muraria</i>), Epervière des rochers (<i>Hieracium lawsonii</i>)	Arabette à feuilles de serpolet (<i>Arabis serpillifolia</i>), Daphné des Alpes (<i>Daphne alpina</i>), Epervière des rochers (<i>Hieracium lawsonii</i>)	
R3	Falaises calcaires et barres rocheuses en conditions ombragées - Association à Cystoptéris fragile (<i>Cystopteris fragilis</i>) et Silène naine (<i>Silene pusilla</i>).	<i>Viola biflorae-Cystopteridion alpinae</i> Fernandez Casas 1970	62.152	8210	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat assez bien représenté dans le massif alpin, et plus particulièrement dans les Préalpes.	Milieu refuge d'espèces rares, mais relativement peu vulnérable et en bon état de conservation.		Milieu localisé, mais répandu sur l'ensemble des grandes falaises du site, avec une préférence pour les façades les plus ombragées : les Trois Pucelles, Ubac du Moucherotte, Pas de l'Echelle...	Fissures des falaises et rochers calcaires ombragés, en conditions assez fraîches et assez humides (non ruisselantes) souvent en sous-bois, aux étages montagnard supérieur et subalpin.	R1, R2, R4 à R6, PL1 à PL3	Cystoptéris fragile (<i>Cystopteris fragilis</i>), Silène fluette (<i>Silene pusilla</i>), Primevère oreille d'ours (<i>Primula auricula</i>), Saxifrage à feuilles opposées (<i>Saxifraga oppositifolia</i>), Campanule menue (<i>Campanula cochleariifolia</i>), Doradille faux capillaire (<i>Asplenium trichomanes</i>), Doradille rue-des-murailles (<i>Asplenium ruta-muraria</i>), Polypode vulgaire (<i>Polypodium vulgare</i>), Doradille verte (<i>Asplenium ramosum</i>), Dryoptéris de Linnée (<i>Gymnocarpium dryopteris</i>), Arabette des Alpes (<i>Arabis alpina</i>), Agrostis de Schleicher (<i>Agrostis schleicheri</i>), Campanule menue (<i>Campanula cochleariifolia</i>).	Saxifrage à feuilles opposées (<i>Saxifraga oppositifolia</i>), Primevère oreille d'ours (<i>Primula auricula</i>)	29779, 29780, 29887, 30318, 30329
R4	Falaises et rochers calcaires très ombragés et humides d'altitude - Association à Cystopteris des Alpes (<i>Cystopteris alpina</i>).	<i>Viola biflorae-Cystopteridion alpinae</i> Fernandez Casas 1970	62.152	8210	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat relativement localisé, mais répandu sur l'ensemble des Préalpes du nord, en conditions froides et en altitude.	Milieu refuge d'espèces rares, mais relativement peu vulnérable et en bon état de conservation.	Assez importants	Milieu nettement moins fréquent que le précédent, observé au niveau des hautes crêtes et falaises froides, ainsi que dans les failles et petits escarpements des lapiaz sommitaux de la Roche Saint-Michel.	Rochers calcaires très ombragés et assez humides d'altitude, en conditions froides, à l'étage subalpin moyen et supérieur.	R1 à R3 , R5, R6, PL1 à PL3	Cystoptéris des Alpes (<i>Cystopteris alpina</i>), Dryade à huit pétales (<i>Dryas octopetala</i>), Arabette naine (<i>Arabis bellidifolia</i> subsp. <i>stellulata</i>), Fétuque des Alpes (<i>Festuca alpina</i>), Arabette des Alpes (<i>Arabis alpina</i>), Silène naine (<i>Silene pusilla</i>), Primevère auricule (<i>Primula auricula</i>).	Arabette naine (<i>Arabis bellidifolia</i> subsp. <i>stellulata</i>), Fétuque des Alpes (<i>Festuca alpina</i>), Primevère auricule (<i>Primula auricula</i>)	
R5	Rochers et éboulis humides moussus, pieds de parois froides et suintantes - Association à Cystoptéris des montagnes (<i>Cystopteris montana</i>).	<i>Viola biflorae-Cystopteridion alpinae</i> Fernandez Casas 1970	62.152	8210	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat rare, très localisé en France.	Milieu refuge d'espèces rares, mais relativement peu vulnérable et en bon état de conservation.	Très importants	Milieu rare et localisé à certaines secteurs froids et ombragés, observé uniquement dans le valon des Forges.	Pieds de parois froides et humides, rochers calcaires moussus très suintants et éboulis humides moussus, en conditions ombragées. Sites à forte hygrométrie ambiante (ravins confinés, entrées de gouffres, suintements, abords de cascades).	R1 à R4, PL1 à PL3	Cystoptéris des montagnes (<i>Cystopteris montana</i>), Campanule menue (<i>Campanula cochleariifolia</i>), Doradille verte (<i>Asplenium ramosum</i>), Cystoptéris fragile (<i>Cystopteris fragilis</i>), Silène naine (<i>Silene pusilla</i>), Moehringie mousse (<i>Moehringia muscosa</i>), Violette à deux fleurs (<i>Viola biflora</i>).	Cystoptéris des montagnes (<i>Cystopteris montana</i>)	
R6	Falaises et rochers calcaires ombragés, à moyenne et basse altitude - Association à Doradille des sources (<i>Asplenium fontanum</i>).	<i>Viola biflorae-Cystopteridion alpinae</i> Fernandez Casas 1970	62.152	8210	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat assez bien représenté dans le massif alpin, en particulier dans les Préalpes.	Milieu peu vulnérable et en bon état de conservation		Milieu localisé aux falaises et rochers ombragés et semi-ombragés inclus dans les espaces forestiers des parties basses du site.	Barres rocheuses et rochers calcaires ombragés, souvent en sous-bois, à l'étage montagnard.	R1 à R5, PL1 à PL3	Doradille des sources (<i>Asplenium fontanum</i>), Doradille faux capillaire (<i>Asplenium trichomanes</i>), Polypode des bois (<i>Polypodium vulgare</i>), Erine des Alpes (<i>Erinus alpinus</i>)		
RH Falaises et rochers humides - Ruissellement sur rochers calcaires														
RH1	Associations des fissures suintantes des parois calcaires à Laïche à épis courts (<i>Carex brachystachys</i>) et Grassette des Alpes (<i>Pinguicula alpina</i>)	<i>Riccardio pinguis-Eucladion verticillati</i> Bardat all. nov. hoc loco / <i>Cratoneurion commutati</i> W.Koch 1928 (à préciser)	54.12 & 62.152	7220*	Habitat d'intérêt communautaire , retenu prioritaire	Habitat ponctuel assez rare et localisé, dans les Préalpes du nord jusqu'au Vercors.	Milieu assez peu vulnérable et en bon état de conservation. Milieu refuge d'espèces rares, à peu fréquentes, dont le maintien est tributaire des circulations aquifères parcourant la paroi rocheuse.	Très importants	Milieu très disséminé, observé ponctuellement sur l'ensemble des falaises du site : Croix des Ramées, vallon des Forges, Pas de l'Echelle, mais occupant des surfaces très réduites et localisé au niveau des fissures suintantes.	Milieux qui occupent les fissures suintantes, généralement ombragées ou semi-ombragées, des parois calcaires aux étages montagnard supérieur et subalpin.	R1 à R6, PL1, PL2	Laïche à épis courts (<i>Carex brachystachys</i>), Grassette des Alpes (<i>Pinguicula alpina</i>), Violette à deux fleurs (<i>Viola biflora</i>), Tofieldie des marais (<i>Tofieldia calyculata</i>), Alchémille à folioles soudées (<i>Alchemilla conjuncta</i>), Aster fausse-pâquerette (<i>Aster bellidiastrum</i>)	Laïche à épis courts (<i>Carex brachystachys</i>), Grassette des Alpes (<i>Pinguicula alpina</i>)	29869, 29907, 30329

N°	Intitulé du milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique ; alliance / sous-alliance	Code Corine Biotopes	Code Eur 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Statut régional et local	Etat de conservation - Vulnérabilité	Enjeux de conservation	Localisation sur le site	Description et caractérisation des conditions écologiques	Principaux milieux associés ou en contact	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Relevés
RH2	Parois suintantes à Saxifrage jaune (Saxifraga aizoides).	Riccardio pinguis-Eucladion verticillati Bardat all. nov. hoc loco / Cratoneurion commutati W.Koch 1928 (à préciser)	54.12 & 62.152	7220*	Habitat d'intérêt communautaire , retenu prioritaire	Habitat ponctuel, très localisé dans les Préalpes.	Milieu assez peu vulnérable et en bon état de conservation. Milieu refuge d'espèces rares, à peu fréquentes, dont le maintien est tributaire des circulations aquifères parcourant la paroi rocheuse.	Très importants	Milieu rare très localisé à des falaises et parois suintantes , en particulier en versant nord du Moucherotte.	Rochers et parois calcaires, voire éboulis stabilisés, ruisselants d'humidité ou humectés par des cascades, en conditions plutôt froides, aux étages montagnard et surtout subalpin.	R1 à R6, PL1, PL2	Saxifrage jaune (Saxifraga aizoides), Aster fausse-pâquerette (Aster bellidiastrum), Tofieldie des marais (Tofieldia calyculata), Saxifrage à feuilles opposées (Saxifraga oppositifolia), PétaSITE paradoxal (Petasites paradoxus).	Saxifrage jaune (Saxifraga aizoides).	

N°	Intitulé du milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : alliance / sous-alliance	Code Corine Biotopes	Code Eur 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Statut régional et local	Etat de conservation - Vulnérabilité	Enjeux de conservation	Localisation sur le site	Description et caractérisation des conditions écologiques	Principaux milieux associés ou en contact	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Relevés	
BL	Balmes														
BL1	Balmes xéro-thermophiles et nitrophiles à thérophytes	<i>Sisymbrium officinalis</i> Tüxen, Lohmeyer & Preising ex von Rochow 1951 & <i>Alyso alyssoidis-Sedion albi</i> Oberd. & Th.Müll. in Th.Müll. 1961	34.11	6110	Habitat d'intérêt communautaire , retenu prioritaire	Habitat très ponctuel, assez rare et localisé dans les massifs calcaires des Alpes.	Milieu refuge d'espèces rares, en bon état de conservation sur le site, potentiellement sensible aux activités pastorales, notamment au piétinement et aux risques d'eutrophisation par l'accumulation de déjections du bétail (zones de reposoirs semi-ombragés).		Milieu localisé et occupant des surfaces restreintes, observé au niveau des bas de falaises bien exposés de sud-ouest à est, en particulier sous la Croix des Ramées, au Rocher de Château Bouvier et en versant sud-est des Trois Pucelles.	Milieux spécialisés en pied de falaises chaudes et bien ensoleillées, en situation d'abri au niveau des balmes, surplombs et entrées de grottes, colonisés par des pelouses très ouvertes de thérophytes xéro-thermophiles et plus ou moins nitrophiles. Milieux souvent associé à des reposoirs à Chénopode du Bon Henri (Chenopodium bonus-henricus) et Grande Ortie (Urtica dioica).	R1 à R6, PL1, PL2	Arabette à feuilles de serpolet (Arabis serpillifolia), Hornungie des pierres (Hornungia petraea), Arabette à oreillettes (Arabis auriculata), Pissenlit à fruits rouges (Taraxacum erythrospermum), Séneçon visqueux (Senecio viscosus), Epinard du bon roi Henri (Chenopodium bonus-henricus)	Arabette à feuilles de serpolet (Arabis serpillifolia), Arabette à oreillettes (Arabis auriculata), Minuartie à fleurs de lin (Minuartia capillacea), Stipe penné à tige laineuse (Stipa eriocalis), Molène des montagnes (Verbascum thapsus subsp. montanum), Pâturin à feuilles étroites (Poa angustifolia)	29877	
BL2	Balmes sèches de montagne à Myosotis à fleurs minuscules (<i>Myosotis minutiflora</i>)	<i>Alyso alyssoidis-Sedion albi</i> Oberd. & Th.Müll. in Th.Müll. 1961	34.11	6110	Habitat d'intérêt communautaire , retenu prioritaire	Habitat très ponctuel, rare et localisé dans les Préalpes delphino-provençales, encore plus rare dans les Préalpes savoyardes.	Milieu refuge d'espèces rares, en bon état de conservation sur le site, potentiellement sensible aux activités pastorales, notamment au piétinement et aux risques d'eutrophisation par l'accumulation de déjections du bétail (zones de reposoirs semi-ombragés).	Très importants	Milieu très localisé et occupant des surfaces restreintes, observé seulement sous la Croix des Ramées. A rechercher sur d'autres secteurs du site.	Milieux spécialisés en pied de falaises sèches et bien ensoleillées, en situation d'abri au niveau des balmes, surplombs et entrées de grottes, à létagé montagnard. Pelouses pionnières très ouvertes presque exclusivement constituées par le Myosotis à fleurs minuscules (Myosotis minutiflora) associé à divers lichens saxicoles nitrophiles incrustants.	R1 à R6, PL1, PL2	Myosotis à fleurs minuscules (Myosotis minutiflora)	Myosotis à fleurs minuscules (Myosotis minutiflora)		
LP	Lapiaz, grottes et scialets														
LP1	Lapiaz vifs et ouverts à Fougère rigide (<i>Dryopteris villarii</i>), avec Doradille verte (<i>Asplenium ramosum</i>) et Fougère fer-de-lance (<i>Polystichum lonchitis</i>).	<i>Dryopteridion submontanae</i> Rivas Mart., T.E. Diaz, F. Prieto, Loidi & Penas 1984	61.2	8120	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat limité essentiellement aux massifs préalpins, bien représenté dans les Préalpes du nord et du Dauphiné, à moyenne et haute altitude et couvrant des surfaces relativement importantes.	Milieu très spécifique mais relativement peu vulnérable, en bon état de conservation.		Milieu occupant des surfaces relativement importantes au niveau des pentes supérieures du plateau des Ramées - Grande Roche Saint-Michel	Lapié calcaires vifs, en grande partie dénudés, très faiblement colonisés par la végétation, dont l'implantation se limite principalement aux fissures profondes. Milieux présentant de vastes dalles à nu avec fentes et fissures hébergeant notamment des fougères, établis souvent dans des pentes faibles et d'importants replats - Milieux possédant des similitudes écologiques d'une part avec les chaos rocheux stabilisés (unité EB1), auxquels ils sont rattachés dans la classification phytosociologique, et d'autre part avec les parois rocheuses ombragées (unité R3). Les lapiaz vifs sont essentiellement présents aux étages montagnard supérieur et subalpin.	LP2, LP3, CA1 à CA6, LB1, LB2	Fougère rigide (<i>Dryopteris villarii</i>), Doradille verte (<i>Asplenium ramosum</i>), Fougère fer de lance (<i>Polystichum lonchitis</i>), Arabette des Alpes (<i>Arabis alpina</i>), Moehringie mousse (<i>Moehringia muscosa</i>), Ronce des rochers (<i>Rubus saxatilis</i>), Fougère femelle (<i>Athyrium filix-femina</i>), Sureau rouge (<i>Sambucus racemosa</i>), Doradille faux-capillaire (<i>Asplenium trichomanes</i>), Saxifrage sillonnée des Préalpes (<i>Saxifraga exarata</i> subsp. <i>pseudoexarata</i>), Framboisier (<i>Rubus idaeus</i>).		25435, 29793	
LP2	Lapiaz plus ou moins colmatés, colonisés par une pelouse fragmentaire discontinue, sur sol très superficiel	<i>Seslerion caeruleae</i> Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & H.Jenny [<i>Drabo aizoidis-Seslerienion caeruleae</i> Béguin 1972 & <i>Piceion excelsae</i> Pawl. in Pawl., Sokolowski & Wallisch 1928]	36.43	6170	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat limité essentiellement aux massifs préalpins, bien représenté dans les Préalpes du nord et du Dauphiné, à moyenne et haute altitude et couvrant des surfaces relativement importantes.	Milieu très spécifique mais relativement peu vulnérable, en bon état de conservation.		Milieu possédant sur le site une répartition analogue au milieu précédent, avec lequel il est associé.	Lapiaz calcaires partiellement colonisés par une pelouse discontinue sur sol très superficiel et où le substrat rocheux affleure encore largement. Les pelouses qui colonisent la surface des lapiaz sont similaires à celles qui occupent les replats rocheux, les rebords de dalles calcaires et les ruptures de ressauts rocheux en conditions sèches et ensoleillées (unités PL4, PL5, PL6 et CA1 à CA5 notamment). Milieux présents aux étages montagnard supérieur et subalpin.	LP1, LP3, CA1 à CA6, LB1, LB2	Seslérie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>), Laîche toujours verte (<i>Carex sempervirens</i>), Gentiane à feuilles étroites (<i>Gentiana angustifolia</i>), Globulaire à feuilles en cœur (<i>Globularia cordifolia</i>), Fétuque lisse (<i>Festuca laevigata</i>), Hippocrépide à toupet (<i>Hippocrepis comosa</i>), Orpin blanc (<i>Sedum album</i>), Orpin des montagnes (<i>Sedum montanum</i>), Orpin acre (<i>Sedum acre</i>), Joubarbe des toits (<i>Sempervivum tectorum</i>), Joubarbe toile d'araignée (<i>Sempervivum archnoideum</i>), Hélianthème alpestre (<i>Helianthemum oelandicum</i> subsp. <i>alpestre</i>), Muguet (<i>Convallaria majalis</i>) et flore des lapiaz vifs (voir LP1)		25436	
LP3	Lapiaz partiellement boisés par le Pin à crochets (<i>Pinus uncinata</i>), l'Epicéa (<i>Picea abies</i>) et/ou le Hêtre (<i>Fagus sylvatica</i>).	<i>Seslerion caeruleae</i> Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & H.Jenny [<i>Drabo aizoidis-Seslerienion caeruleae</i> Béguin 1972 & <i>Piceion excelsae</i> Pawl. in Pawl., Sokolowski & Wallisch 1928]	62.3 / 42.21 / 42.4	9410 / 9430*	Habitat d'intérêt communautaire dans le cas des boisements d'Epicéa et retenu prioritaire dans le cas des boisements de Pin à crochets	Habitat limité essentiellement aux massifs préalpins, bien représenté dans les Préalpes du nord et du Dauphiné, à moyenne et haute altitude et couvrant des surfaces relativement importantes.	Milieu très spécifique mais relativement peu vulnérable, en bon état de conservation.		Milieu occupant des surfaces relativement importantes au niveau des pentes moyennes et inférieures du plateau des Ramées.	Lapiaz calcaires partiellement boisés d'arbres épars et forêt claire très discontinue, où le substrat rocheux affleure encore largement. Milieux présents aux étages montagnard supérieur et subalpin. Les boisements qui colonisent de façon généralement clairsemée les lapiaz, sont des pessières et ou des pinèdes (voir unités BE et BP). A plus basse altitude, lorsque ce sont des hêtraies qui prennent pied, le recouvrement forestier est rapidement plus important et l'on passe aux unités HP et HN.	LP1, LP2, CA1 à CA6, LB1, LB2, BE2, BE4, BP4, BP3	Epicéa (<i>Picea abies</i>), Pin à crochets (<i>Pinus uncinata</i>) et flore des lapiaz vifs (voir LP1) et des pessières et pessières-pinèdes sur lapiaz : Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>), Airelle rouge (<i>Vaccinium vitis-idaea</i>), Raisin d'ours (<i>Arctostaphylos uva-ursi</i>), Genévrier nain (<i>Juniperus sibirica</i>)			

N°	Intitulé du milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique ; alliance / sous-alliance	Code Corine Biotopes	Code Eur 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Statut régional et local	Etat de conservation - Vulnérabilité	Enjeux de conservation	Localisation sur le site	Description et caractérisation des conditions écologiques	Principaux milieux associés ou en contact	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Relevés
LP4	Entrées de grottes et scialets.	—	65	8310	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat ponctuel et localisé mais bien représenté dans les Préalpes du nord et du Dauphiné à diverses altitudes.	Milieu très spécifique, en bon état de conservation sur le site, vulnérable à la pollution des eaux et à la fréquentation humaine si celle-ci est conséquente.	Importants	Milieu ponctuel apparaissant au niveau des grandes falaises du site : grotte Vallier, trou Saint-Michel, scialet du Buis, scialet de la Chaise du Ranc et plus rare sur le plateau : scialet des Ramées.	Grottes naturelles et ouvertures de réseau karstique, ici représentées par plusieurs scialets de taille très variable.	R1 à R6	Quelques rares phanérogames peuvent être notées comme l'Arabette des Alpes (<i>Arabis alpina</i>). Ce sont surtout quelques mousses et fougères hygrosciaphiles tolérant un faible éclairciment parviennent à coloniser les puits de lumières des entrées de grottes et scialets : Dryoptère de Robert (<i>Gymnocarpium robertianum</i>), Dryoptère de Linnée (<i>Gymnocarpium dryopteris</i>), Doradille faux-capillaire (<i>Asplenium trichomanes</i> subsp. <i>pachyrachis</i>), Doradille verte (<i>Asplenium ramosum</i>), Cystoptéris fragile (<i>Cystopteris fragilis</i>).	Cystoptéris des montagnes (<i>Cystopteris montana</i>)	29877

N°	Intitulé du milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : alliance / sous-alliance	Code Corine Biotopes	Code Eur 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Statut régional et local	Etat de conservation - Vulnérabilité	Enjeux de conservation	Localisation sur le site	Description et caractérisation des conditions écologiques	Principaux milieux associés ou en contact	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Relevés
EB	Eboulis et chaos rocheux													
EB1	Chaos et empilement de gros blocs rocheux calcaires stabilisés à Fougère rigide (<i>Dryopteris villarii</i>).	<i>Dryopteridion submontanae</i> Rivas Mart., T.E. Diaz, F. Prieto, Loidi & Penas 1984	61.3123	8120	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat relativement répandu dans les massifs préalpins calcaires.	Milieu assez peu vulnérable, mais tributaire de la dynamique fonctionnelle de rajeunissement de l'éboulis (alimentation en blocs), sensible à la fermeture naturelle par colonisation arbustive et forestière.		Milieu localisé à certains secteurs du pied des grandes falaises de la partie est du site.	Eboulis calcaires très grossiers stabilisés, de gros blocs empilés et chaos rocheux, issus d'effondrement de piliers rocheux, situés généralement en pied de falaise, en bas de pente et de cône d'éboulis. Milieu présentant beaucoup d'analogies avec les fentes de lapiaz, où l'on retrouve la Fougère rigide (<i>Dryopteris villarii</i>).	EB2 à EB12, LB2, FT3	Fougère rigide (<i>Dryopteris villarii</i>), <i>Cystopteris fragile</i> (<i>Cystopteris fragilis</i>), Doradille verte (<i>Asplenium ramosum</i>), Fougère herbe-à Robert (<i>Gymnocarpium robertianum</i>), Arabette des Alpes (<i>Arabis alpina</i>), Framboisier (<i>Rubus idaeus</i>), Polystic fer de lance (<i>Polystichum lonchitis</i>), Fougère mâle (<i>Dryopteris filix-mas</i>), Arabette des Alpes (<i>Arabis alpina</i>), Framboisier (<i>Rubus idaeus</i>), Chèvrefeuille des Alpes (<i>Lonicera alpigena</i>), Sureau rouge (<i>Sambucus racemosa</i>), Renoncule à feuilles de platane (<i>Ranunculus platanifolius</i>), Doradille faux capillaire (<i>Asplenium trichomanes</i>), Valériane des montagnes (<i>Valeriana montana</i>).	Cystopteris des montagnes (<i>Cystopteris montana</i>), Daphné des Alpes (<i>Daphne alpina</i>), Muguet de mai (<i>Convallaria majalis</i>), Polystic lobé (<i>Polystichum aculeatum</i>), Daphné des Alpes (<i>Daphne alpina</i>), Doronic à grandes fleurs (<i>Doronicum grandiflorum</i>)	
EB2	Eboulis stabilisés de blocs moyens à assez grossiers à Valériane des montagnes (<i>Valeriana montana</i>)	<i>Dryopteridion submontanae</i> Rivas Mart., T.E. Diaz, F. Prieto, Loidi & Penas 1984	61.3123	8120	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat commun et répandu dans les Alpes, surtout dans les massifs préalpins calcaires.	Milieu riche en espèces rares ou remarquables, assez peu vulnérable, mais tributaire de la dynamique fonctionnelle de rajeunissement de l'éboulis (alimentation en blocs), sensible à la fermeture naturelle par colonisation arbustive et forestière.		Milieu représenté surtout sur les parties nord et est du site, dans les éboulis qui bordent le pied des falaises est notamment.	Eboulis calcaires de blocs assez grossiers, peu mobiles à relativement stabilisés, en conditions moyennes à assez fraîches, aux étages montagnard supérieur et subalpin.	EB1, EB3 à EB12, LB2, FT3	Valériane des montagnes (<i>Valeriana montana</i>), Fougère herbe-à Robert (<i>Gymnocarpium robertianum</i>) [absente ou très rare], Séneçon doronic (<i>Senecio doronicum</i>), Gentiane à feuilles étroites (<i>Gentiana angustifolia</i>), Gaillet des éboulis (<i>Galium pseudohelveticum</i>), Erine des Alpes (<i>Erinus alpinus</i>), Chardon décapité (<i>Carduus medius</i>), Campanule menue (<i>Campanula cochlearifolia</i>), Oseille en écussons (<i>Rumex scutatus</i>).	Gaillet des éboulis (<i>Galium pseudohelveticum</i>), Scutellaire des Alpes (<i>Scutellaria alpina</i>), Doronic à grandes fleurs (<i>Doronicum grandiflorum</i>), Asperule des rochers (<i>Asperula rupicola</i>)	9859
EB3	Eboulis stabilisés de blocs moyens à assez grossiers à Fougère herbe-à Robert (<i>Gymnocarpium robertianum</i>) et Valériane des montagnes (<i>Valeriana montana</i>)	<i>Dryopteridion submontanae</i> Rivas Mart., T.E. Diaz, F. Prieto, Loidi & Penas 1984	61.3123	8120	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat localisé, mais répandu dans les massifs préalpins calcaires.	Milieu riche en espèces rares ou remarquables, assez peu vulnérable, mais tributaire de la dynamique fonctionnelle de rajeunissement de l'éboulis (alimentation en blocs), sensible à la fermeture naturelle par colonisation arbustive et forestière.		Milieu représenté surtout sur les parties nord et est du site, dans les éboulis qui bordent le pied des falaises est notamment.	Eboulis de blocs calcaires, assez stabilisés à faiblement mobiles, de plus petite taille que pour les éboulis de l'unité EB2, à laquelle ce milieu est souvent associé, mais toujours assez grossiers et dépourvus de terre fine.	EB1, EB2, EB4 à EB12, LB2, FT3	Fougère herbe-à Robert (<i>Gymnocarpium robertianum</i>), Valériane des montagnes (<i>Valeriana montana</i>), Cerfeuil des Alpes (<i>Anthriscus sylvestris</i> subsp. <i>alpina</i>), Saxifrage sillonnée des Préalpes (<i>Saxifraga exarata</i> subsp. <i>pseudoezarata</i>), Adénostyle glabre (<i>Cacalia alpina</i>), Arabette des Alpes (<i>Arabis alpina</i>), Oseille en écussons (<i>Rumex scutatus</i>), Scabieuse luisante (<i>Scabiosa lucida</i>)	Cerfeuil des Alpes (<i>Anthriscus sylvestris</i> subsp. <i>alpina</i>).	
EB4	Eboulis calcaires de blocs petits à fins mobiles, à Adénostyle des Alpes (<i>Cacalia alpina</i>) et Cerfeuil des Alpes (<i>Anthriscus sylvestris</i> subsp. <i>alpina</i>)	<i>Petasition paradoxo</i> Zollitsch ex W.Lippert 1966	61.231	8120	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat assez bien représenté dans les Alpes, dans les massifs calcaires.	Milieu riche en espèces rares ou remarquables, assez peu vulnérable, mais tributaire de la dynamique fonctionnelle de rajeunissement de l'éboulis (alimentation en blocs), sensible à la fermeture naturelle par colonisation arbustive et forestière.	Importants	Milieu représenté surtout sur la partie nord du site : La Cheminée, vallon des Forges.	Eboulis calcaires et marno-calcaires de débris fins et de blocs petits, mobiles, assez humides et frais, plutôt situés sur versant ubac, aux étages montagnard supérieur et subalpin.	EB1 à EB3, EB5 à EB12, LB2, FT3	Adénostyle glabre (<i>Cacalia alpina</i>), Cerfeuil des Alpes (<i>Anthriscus sylvestris</i> subsp. <i>alpina</i>), Tussilage (<i>Tussilago farfara</i>), Pétasite paradoxal (<i>Petasites paradoxus</i>), Calamagrostide des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>), Pâturin du Mont Cenis (<i>Poa cenisia</i>).	Cerfeuil des Alpes (<i>Anthriscus sylvestris</i> subsp. <i>alpina</i>).	9861, 29827, 29835, 29839
EB5	Eboulis de blocs calcaires fins à assez grossiers, avec matrice argileuse, à Pétasite paradoxal (<i>Petasites paradoxus</i>)	<i>Petasition paradoxo</i> Zollitsch ex W.Lippert 1966	61.231	8120	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat relativement peu fréquent et localisé dans les Alpes, principalement dans les massifs calcaires.	Milieu riche en espèces rares ou remarquables, assez peu vulnérable, mais tributaire de la dynamique fonctionnelle de rajeunissement de l'éboulis (alimentation en blocs), sensible à la fermeture naturelle par colonisation arbustive et forestière.		Milieu observé en un seul secteur du site au pied est des Trois Pucelles.	Eboulis calcaires et marno-calcaires de débris fins et de blocs petits, mobiles, assez humides et thermophiles, plutôt situés sur versant adret ou en exposition intermédiaire, aux étages montagnard et subalpin inférieur.	EB1 à EB4, EB6 à EB12, LB2, FT3	Pétasite paradoxal (<i>Petasites paradoxus</i>), Calamagrostide des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>), Silène des glariers (<i>Silene vulgaris</i> subsp. <i>glareosa</i>)		29860, 29870
EB6	Eboulis calcaires de petits blocs et graviers, relativement thermophiles, à Oseille en écusson (<i>Rumex scutatus</i>)	<i>Stipion calamagrostis</i> Jenny-Lips ex Quantin 1932	61.3122	8130	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat commun et répandu dans les Alpes.	Milieu riche en espèces rares ou remarquables, assez peu vulnérable, mais tributaire de la dynamique fonctionnelle de rajeunissement de l'éboulis (alimentation en blocs), sensible à la fermeture naturelle par colonisation arbustive et forestière.		Milieu observé à moyenne et basse altitude sur le site, aussi bien en versant est que sur le versant ouest.	Eboulis calcaires de petits blocs et graviers calcaires, mobiles en conditions plutôt thermophiles, sur des expositions ouest à sud-est	EB1 à EB5, EB7 à EB12, LB2, FT3	Oseilles en écussons (<i>Rumex scutatus</i>), Scrophulaire du Jura (<i>Scrophularia canina</i> subsp. <i>juratensis</i>), Calament des Alpes (<i>Acinos alpinus</i>), Linaire couchée (<i>Linaria supina</i>), Renoncule de Séguier (<i>Ranunculus seguieri</i>), Séneçon doronic (<i>Senecio doronicum</i>)		

N°	Intitulé du milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : alliance / sous-alliance	Code Corine Biotopes	Code Eur 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Statut régional et local	Etat de conservation - Vulnérabilité	Enjeux de conservation	Localisation sur le site	Description et caractérisation des conditions écologiques	Principaux milieux associés ou en contact	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Relevés
EB7	Eboulis calcaires thermophiles, mobiles à blocs assez grossiers à assez fins, à Centranthe à feuilles étroites (<i>Centranthus angustifolius</i>)	<i>Stipion calamagrostis</i> Jenny-Lips ex Quantin 1932	61.311	8130	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat commun et répandu dans les Alpes, notamment dans les massifs préalpins calcaires.	Milieu riche en espèces rares ou remarquables, assez peu vulnérable, mais tributaire de la dynamique fonctionnelle de rajeunissement de l'éboulis (alimentation en blocs), sensible à la fermeture naturelle par colonisation arbustive et forestière.		Milieu d'éboulis observé surtout sur le versant est du site.	Eboulis thermophiles de blocs calcaires, de taille moyenne, mobiles, situés généralement en pied de barre, en situation plutôt bien ensoleillée, aux étages collinéen supérieur et surtout montagnard à subalpin inférieur dans les situations abritées, en conditionsgénéralement bien ensoleillées.	EB1 à EB6, EB8 à EB12, LB2, FT3	Centranthe à feuilles étroites (<i>Centranthus angustifolius</i>), Valériane des montagnes (<i>Valeriana montana</i>), Laser des montagnes (<i>Laserpitium siler</i>), Scrophulaire du Jura (<i>Scrophularia canina</i> subsp. <i>juratensis</i>), Oseille en écusson (<i>Rumex scutatus</i>), Erine des Alpes (<i>Erinus alpinus</i>), Œil de bœuf (<i>Bupthalmum salicifolium</i>), Campanule à feuilles rondes (<i>Campanula rotundifolia</i>), Epiaire dressée (<i>Stachys recta</i>).	Panicaut blanche-épine (<i>Eryngium spinalba</i>)	9856, 9871, 29837
EB8	Eboulis calcaires thermophiles, mobiles à blocs petits à assez fins, à Galéopsis à feuilles étroites (<i>Galeopsis angustifolia</i>) et Linaire couchée (<i>Linaria supina</i>)	<i>Stipion calamagrostis</i> Jenny-Lips ex Quantin 1932	61.31	8130	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat bien répandu dans les Préalpes du Sud Dauphiné, plus rare dans les Préalpes deSavoie.	Milieu riche en espèces rares ou remarquables, assez peu vulnérable, mais tributaire de la dynamique fonctionnelle de rajeunissement de l'éboulis (alimentation en blocs), sensible à la fermeture naturelle par colonisation arbustive et forestière.		Milieu d'éboulis observé surtout sur le versant est du site.	Eboulis thermophiles de blocs calcaires assez fins à petits, mobiles, occupant les versants ensoleillés aux étages collinéen supérieur et surtout montagnard dans les situations abritées et xérophiles à assez sèches.	EB1 à EB7, EB9 à EB12, LB2, FT3	Galéopsis à feuilles étroites (<i>Galeopsis angustifolia</i>), Gaillet des rochers (<i>Galium saxosum</i>), Renoncule de Séguier (<i>Ranunculus seguieri</i>), Ail à fleurs de narcisse (<i>Allium narcissiflorum</i>), Linaire couchée (<i>Linaria supina</i>)	Gaillet des rochers (<i>Galium saxosum</i>), Renoncule de Séguier (<i>Ranunculus seguieri</i>), Ail à fleurs de narcisse (<i>Allium narcissiflorum</i>), Panicaut blanche-épine (<i>Eryngium spinalba</i>), Scutellaire des Alpes (<i>Scutellaria alpina</i>)	29898, 29909, 30321
EB9	Eboulis calcaires de blocs mobiles, à Ail à fleurs de narcisse (<i>Allium narcissiflorum</i>)	<i>Thlaspion rotundifolii</i> Jenny-Lips 1930	61.2	8120	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat assez fréquent dans les Préalpes du Sud Dauphiné, surtout sur les bordures est et méridionale du Vercors. Rare et relictuel en Chartreuse.	Milieu riche en espèces rares ou remarquables, assez peu vulnérable, mais tributaire de la dynamique fonctionnelle de rajeunissement de l'éboulis (alimentation en blocs), sensible à la fermeture naturelle par colonisation arbustive et forestière.	Très importants	Milieu d'éboulis ponctuellement un peu à l'est des Trois Pucelles.	Eboulis modéremment thermophiles à assez frais de blocs calcaires, petits à assez fins, mobiles, occupant les versants plutôt bien ensoleillés aux étages montagnard supérieur et subalpin, en conditions cependant déjà plus froides que pour les deux autres types d'éboulis précédents (unités EB7 et EB8)	EB1 à EB8, EB10 à EB12, LB2, FT3	Ail à fleurs de narcisse (<i>Allium narcissiflorum</i>), Fougère herbe-à Robert (<i>Gymnocarpium robertianum</i>)	Ail à fleurs de narcisse (<i>Allium narcissiflorum</i>)	29815
EB10	Eboulis calcaires de blocs stabilisés à Gaillet des rochers (<i>Galium saxosum</i>)	<i>Thlaspion rotundifolii</i> Jenny-Lips 1930	61.2	8120	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat peu fréquent à rare du Vercors au Dvoluy	Milieu riche en espèces rares ou remarquables, assez peu vulnérable, mais tributaire de la dynamique fonctionnelle de rajeunissement de l'éboulis (alimentation en blocs), sensible à la fermeture naturelle par colonisation arbustive et forestière.	Très importants	Milieu observé ponctuellement sur le versant est du Moucherotte.	Eboulis modérement thermophiles à assez frais, de petits blocs et graviers calcaires, peu mobiles à nettement stabilisés, occupant les versants plutôt bien ensoleillés, aux étages montagnard supérieur et subalpin.	EB1 à EB9, EB11 à EB12, LB2, FT3	Gaillet des rochers (<i>Galium saxosum</i>)	Ail à fleurs de narcisse (<i>Allium narcissiflorum</i>), Gaillet des rochers (<i>Galium saxosum</i>)	29894
EB11	Eboulis calcaires et marno-calcaires d'altitude de petits blocs mobiles, en conditions relativement thermophiles, à Renoncule de Segulier (<i>Ranunculus seguieri</i>)	<i>Thlaspion rotundifolii</i> Jenny-Lips 1930	61.2	8120	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat rare et très localisé dans les Préalpes du nord, un peu plus fréquent à partir du Vercors méridional et dans les Alpes du sud.	Milieu riche en espèces rares ou remarquables, assez peu vulnérable, mais tributaire de la dynamique fonctionnelle de rajeunissement de l'éboulis (alimentation en blocs), sensible à la fermeture naturelle par colonisation arbustive et forestière.	Importants	Milieu observé ponctuellement dans le vallon ds Forges.	Eboulis modérement thermophiles à frais, de graviers et débris fins, calcaires et marno-calcaires, modéremment mobiles à stabilisés, occupant les versants plutôt bien ensoleillés aux étages montagnard supérieur et subalpin.	EB1 à EB10, EB12, LB2, FT3	Renoncule de Segulier (<i>Ranunculus seguieri</i>), Gypsophile rampante (<i>Gypsophila repens</i>), Galeopsis à feuilles étroites (<i>Galeopsis angustifolia</i>), Crapaudine des Alpes (<i>Sideritis alpina</i>), Anthyllide des montagnes (<i>Anthyllis montana</i>), Liondent faux-hyoséris (<i>Leontodon hyoseroides</i>).	Minuartie à fleurs de lin (<i>Minuartia capillacea</i>), Renoncule de Séguier (<i>Ranunculus seguieri</i>), Stipe penné à tige laineuse (<i>Stipa eriocalis</i>), Bugrane à feuilles rondes (<i>Ononis rotundifolia</i>), Liondent hyoseruide (<i>Leontodon hyoseroides</i>), Panicaut blanche-épine (<i>Eryngium spinalba</i>)	
EB12	Ravines marneuses peu ou non végétalisées et ravines marneuses xéro-thermophiles à Calamagrostide argentée (<i>Achnatherum calamagrostis</i>)	<i>Stipion calamagrostis</i> Jenny-Lips ex Quantin 1932	61.311	8130	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat commun et répandu dans les Alpes, notamment dans les massifs préalpins calcaires.	Milieu à diversité plus réduite, assez peu vulnérable, mais tributaire de la dynamique de régénération (alimentation en blocs), sensible à la fermeture naturelle par colonisation arbustive et forestière.		Milieu localisé présent seulement à basse altitude sur le versant est du site.	Eboulis fins marneux et calcaro-marneux des ravines, établis en expositions diverses, avec une préférence pour les conditions chaudes et sèches, aux étages collinéen et montagnard. L'érosion intense limite très fortement l'implantation des végétaux.	EB1 à EB11, LB2, FT3	Calamagrostide argentée (<i>Achnatherum calamagrostis</i>), Scrophulaire du Jura (<i>Scrophularia canina</i> subsp. <i>juratensis</i>), Galeopsis à feuilles étroites (<i>Galeopsis angustifolia</i>). Milieux parfois difficile à caractériser du fait de la quasi-absence de végétaux.	Liondent hyoseruide (<i>Leontodon hyoseroides</i>)	29878
PE	Pelouses et prairies de fixation d'éboulis - Prairies de couloirs et des pentes argileuses													
PE1	Pelouses ouvertes de colonisation des éboulis calcaires fins à Avoine des montagnes (<i>Helictotrichon sedenense</i>) avec Séslerie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>).	<i>Seslerion caeruleae</i> Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & H.Jenny 1926	36.432	6170	Habitat d'intérêt communautaire	Milieu fréquent dans le Vercors méridional, plus rare et plus localisé dans le Vercors nord et la Chartreuse.	Milieu assez peu vulnérable, sensible cependant à la fermeture du milieu par la dynamique végétale : colonisation par les arbustes.		Milieu observé en partie supérieure du versant est des crêts du Moucherotte et de la Grande Roche Saint-Michel.	Pelouses pionnières écorchées de colonisation et de fixation des éboulis calcaire fins à calcaro-marneux, sur pentes généralement moyennes à assez fortes, aux étages subalpin et alpin inférieur.	EB1 à EB12, CA1 à CA6	Avoine des montagnes (<i>Helictotrichon sedenense</i>), Séslerie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>), Valériane des montagnes (<i>Valeriana montana</i>), Pâturin du Mont-Cenis (<i>Poa cenisia</i>)	Panicaut blanche-épine (<i>Eryngium spinalba</i>), Minuartie à fleurs de lin (<i>Minuartia capillacea</i>)	9862, 29899

N°	Intitulé du milieu-habitat	Correspondance phytosociologique : alliance / sous-alliance	Code Corine Biotopes	Code Eur 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Statut régional et local	Etat de conservation - Vulnérabilité	Enjeux de conservation	Localisation sur le site	Description et caractérisation des conditions écologiques	Principaux milieux associés ou en contact	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Relevés
PE2	Prairies des éboulis grossiers à Laser des montagnes (<i>Laserpitium siler</i>), Laîche toujours verte (<i>Carex sempervirens</i>) et Seslérie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>).	<i>Seslerion caeruleae</i> Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & H.Jenny 1926 - <i>Drabo aizoidis-Seslerienion caeruleae</i> Béguin 1972	36.4311	6170	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat fréquent et étendu sur des surfaces importantes dans les Préalpes du nord et du Dauphiné.	Milieu assez peu vulnérable, sensible cependant à la fermeture du milieu par la dynamique végétale : colonisation par les arbustes.		Milieu assez bien représenté sur le plateau des Ramées - Grande Roche Saint-Michel.	Formation herbacée assez ouverte, méso-xérophile et héliophile, qui occupe les éboulis calcaires grossiers et pauvre terre fine, en voie de stabilisation, issus du démantèlement des lapiaz, ou en pied de ressauts rocheux, falaises et pentes escarpées, généralement dans les expositions chaudes, plutôt bien ensoleillées sud-est à sud-ouest, sur pentes moyennes à assez fortes (30°), aux étages montagnard supérieur et subalpin. Ces prairies finissent par être colonisées la lande à Raisin d'ours (<i>Arctostaphylos uva-ursi</i>) ou les fruticées thermophiles à Alsier, si le milieu n'est pas rajeuni par l'apport de blocs. Variabilité : variante plus fraîche avec la Globulaire à tige nue abondante (<i>Globularia nudicaulis</i>).	EB1 à EB12, PE3, CA1 à CA6	Laser des montagnes (<i>Laserpitium siler</i>), Laser à feuilles larges (<i>Laserpitium latifolium</i>), Laîche toujours verte (<i>Carex sempervirens</i>), Sésélière bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>), Fétuque lisse (<i>Festuca laevigata</i>), Aconit anthore (<i>Aconitum anthora</i>), Calament des Alpes (<i>Acinos alpinus</i>), Raiponce orbiculaire (<i>Phyteuma orbiculare</i>), Raisin d'ours (<i>Arctostaphylos uva-ursi</i>), Hippocrévide en toupet (<i>Hippocrepis comosa</i>), Globulaire à feuilles en cœur (<i>Globularia cordifolia</i>), Globulaire à tiges nues (<i>Globularia nudicaulis</i>), Orobanche du sermontain (<i>Orobanche laserpitii-sileris</i>), Crapaudine des Alpes (<i>Sideritis alpina</i>), Héliantheme à fleurs sombres (<i>Helianthemum nummularium</i> subsp. <i>obscurum</i>), Centaurée alpestre (<i>Centaurea alpestris</i>), Œil de bœuf (<i>Bupththalmum salicifolium</i>), Œillet de Montpellier (<i>Dianthus hyssopifolius</i>).	Aconit anthore (<i>Aconitum anthora</i>), Panicaut blanche-épine (<i>Eryngium spinalba</i>), Muguet de mai (<i>Convallaria majalis</i>), Orobanche du sermontain (<i>Orobanche laserpitii-sileris</i>), Orobanche réticulée (<i>Orobanche reticulata</i>)	10469, 29810, 29811, 29858, 29859, 29883, 29884, 29902, 30356, 30360
PE3	Prairies de colonisation des éboulis terreux à Laser des montagnes (<i>Laserpitium siler</i>) et Fétuque lisse (<i>Festuca laevigata</i>).	<i>Seslerion caeruleae</i> Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & H.Jenny 1926	36.431	6170	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat fréquent et étendu sur des surfaces importantes dans les Préalpes du nord et du Dauphiné.	Milieu assez peu vulnérable, sensible cependant à la fermeture du milieu par la dynamique végétale : colonisation par les arbustes.		Milieu bien représenté sur les façades est et ouest du site, au niveau des zones rocailleuses raides des versants.	Type de formation herbacée qui occupe les éboulis calcaires nettement plus terreux que dans le cas de l'unité précédente (PE2a), généralement dans les expositions chaudes et sèches, en pied de ressauts rocheux et de pentes escarpées, aux étages montagnard supérieur et subalpin. Cette unité fait la transition avec celle des pelouses sèches à Fétuque lisse (PL6) établies sur rocailles stabilisées.	EB1 à EB12, PE2, CA1 à CA6	Laser des montagnes (<i>Laserpitium siler</i>) [dominant], Laîche toujours verte (<i>Carex sempervirens</i>), Orobanche du sermontain (<i>Orobanche laserpitii-sileris</i>), Sésélière bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>), Fétuque lisse (<i>Festuca laevigata</i>), Chardon défleuré (<i>Carduus medius</i>), Anthyllis du Valais (<i>Anthyllis vulnenaria</i> ssp. <i>valesiaca</i>), Raisin d'ours (<i>Arctostaphylos uva-ursi</i>), Hippocrévide (<i>Hippocrepis comosa</i>)	Aconit anthore (<i>Aconitum anthora</i>), Panicaut blanche-épine (<i>Eryngium spinalba</i>), Muguet de mai (<i>Convallaria majalis</i>), Orobanche du sermontain (<i>Orobanche laserpitii-sileris</i>), Orobanche réticulée (<i>Orobanche reticulata</i>)	29772
PC	Prairies de couloirs et des pentes argileuses													
PC1	Prairies de colonisation des éboulis fins à moyens mêlés d'argile, à Laser des montagnes (<i>Laserpitium siler</i>) et Calamagrostis des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>).	Transition entre <i>Seslerion caeruleae</i> Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & H.Jenny 1926 et <i>Calamagrostion arundinaceae</i> (Luquet 1926) Jeník 1961	36.4311 / 37.82	6170 / 6430	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat fréquent et étendu sur des surfaces importantes dans les Préalpes du nord et du Dauphiné.	Milieu assez peu vulnérable, car établi en conditions spécialisées (pentes fortes), sensible cependant à la fermeture du milieu par embroussaillage.		Milieu localisé, mais représenté sur l'ensemble des versants raides du site, en pied de falaises et d'escarpements rocheux, notamment : Bois de Poussebou, les Trois Pucelles, sous la Croix de la Ramée et près du sommet du Moucherotte.	Type de formation herbacée qui occupe les éboulis moyens à assez fins, mêlés d'argile, généralement en pied de pentes escarpées, au niveau de lapiaz démantelé ou au niveau de clairières, en pied de pentes souvent fortes, aux étages montagnard supérieur et subalpin, aux étages montagnard supérieur et subalpin. Unité intermédiaire entre les unités PL9 et PL11.	PC2, BE1, BP2	Laser des montagnes (<i>Laserpitium siler</i>), Laser à feuilles larges (<i>Laserpitium latifolium</i>), Calamagrostis des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>), Anthérie rameuse (<i>Anthericum ramosum</i>), Globulaire à tige nue (<i>Globularia nudicaulis</i>), Sceau-de-Salomon verticillé (<i>Polygonatum verticillatum</i>).	Gymnadenie très odorante (<i>Gymnadenia odoratissima</i>), Orobanche du sermontain (<i>Orobanche laserpitii-sileris</i>), Cerinthe glabre (<i>Cerinthe glabra</i>)	30356, 30360
PC2	Prairies des fortes pentes argileuses et des couloirs à Calamagrostis des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>) et dicotylédones diverses.	<i>Calamagrostion arundinaceae</i> (Luquet 1926) Jeník 1961	37.82	6430	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat fréquent dans les Alpes.	Milieu assez peu vulnérable, car établi en conditions spécialisées (pentes fortes), sensible cependant à la fermeture du milieu par embroussaillage.		Milieu assez bien représenté sur les façade est et ouest du site : Bois de Poussebou, les Trois Pucelles, sous la Croix de la Ramée et en versant nord-est du Moucherotte.	Formations herbacées se développant dans des pentes argileuses généralement fortes à très fortes (35 à 50°), établies au niveau de secteurs d'arrachement marneux, de combes et de couloirs, souvent en pied de falaises calcaires ou parfois au niveau de vires, sur ressaut rocheux et éboulis calcaires stabilisés, très argileux et relativement humides, en exposition plutôt ombragée à modérément ensoleillée, assez fraîches à relativement humides, aux étages montagnard et subalpin inférieur. Ces prairies sont généralement colonisées par des arbres épars.	PC1, BE1, BP2	Calamagrostis des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>), Globulaire à tiges nues (<i>Globularia nudicaulis</i>), Lis martagon (<i>Lilium martagon</i>), Digitale à grandes fleurs (<i>Digitalis grandiflora</i>), Géranium des bois (<i>Geranium sylvaticum</i>), Tussilage (<i>Tussilago farfara</i>), Orchis moucheron (<i>Gymnadenia conopsea</i>), Laser à feuilles larges (<i>Laserpitium latifolium</i>), Knautie des bois (<i>Knautia dipsacifolia</i>), Campanule rhomboïdale (<i>Campanula rhomboidalis</i>), Grande Astrance (<i>Astrantia major</i>), Péta-site blanc (<i>Petasites albus</i>), Aster fausse-pâquerette (<i>Aster bellidiastrum</i>), Tofieldie des marais (<i>Tofieldia calyculata</i>), Gypsophile rampante (<i>Gypsophila repens</i>), Laîche glauque (<i>Carex flacca</i>), Adénostyle glabre (<i>Calcalia alpina</i>), Péta-site paradoxal (<i>Petasites paradoxus</i>), Gentianelle ciliée (<i>Gentianella ciliata</i>).	Aconit panaché (<i>Aconitum variegatum</i> subsp. <i>paniculatum</i>), Bartsie des Alpes (<i>Bartsia alpina</i>), Orchis globuleux (<i>Trautsteinera globosa</i>), Gentianelle ciliée (<i>Gentianella ciliata</i>)	25454, 29801, 29805, 29807, 29850, 29888, 30330
PC3	Prairies fraîches sur éboulis fixés argilo-calcaires, à Calamagrostis des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>), avec Laîche méridionale (<i>Carex austroalpina</i>) et Sésélière bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>).	Transition entre <i>Calamagrostion arundinaceae</i> (Luquet 1926) Jeník 1961 et <i>Caricion ferrugineae</i> G.Braun-Blanq. & Braun-Blanq. 1931	36.412	6170	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat relativement localisé dans les Préalpes du Dauphiné.	Milieu possédant plusieurs espèces végétales rares ou remarquables, cependant assez peu vulnérable, car établi en conditions spécialisées (pentes fortes), sensible cependant à la fermeture forestière potentielle, dès lors que les conditions qui le maintiennent (avalanches, érosion, chutes de blocs) ne sont plus opérantes.	Importants	Milieu disséminé au pied de quelques falaises ombragées en versant nord du Moucherotte et en versant est des Trois Pucelles.	Prairies des pentes argilo-terreuses sur éboulis fixés en versant ubac, généralement en pied de falaises ombragées à l'étage subalpin inférieur. Unité de transition entre les unités PL11 et PL13.	PC2, PC4, BP2	Calamagrostis des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>), Laîche ferrugineuse (<i>Carex ferruginea</i>), Sésélière bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>), Séséli libanotis (<i>Libanotis pyrenaica</i>), Muguet de mai (<i>Convallaria majalis</i>), Bartsie des Alpes (<i>Bartsia alpina</i>), Laser à feuilles larges (<i>Laserpitium latifolium</i>), Grande Astrance (<i>Astrantia major</i>), Gentianelle ciliée (<i>Gentianella ciliata</i>).	Renoncule vénéneuse (<i>Ranunculus thora</i>), Gentianelle ciliée (<i>Gentianella ciliata</i>), Cerinthe glabre (<i>Cerinthe glabra</i>)	25454, 29876

N°	Intitulé du milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : alliance / sous-alliance	Code Corine Biotopes	Code Eur 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Statut régional et local	Etat de conservation - Vulnérabilité	Enjeux de conservation	Localisation sur le site	Description et caractérisation des conditions écologiques	Principaux milieux associés ou en contact	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Relevés
PC4	Prairies fraîches de couloir à Laïche méridionale (<i>Carex austroalpina</i>) et Sesslerie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>)	<i>Caricion ferrugineae</i> G.Braun-Blanq. & Braun-Blanq. 1931	36.412	6170	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat relativement localisé dans les Préalpes du Dauphiné.	Milieu possédant plusieurs espèces végétales rares ou remarquables, cependant assez peu vulnérable, car établi en conditions spécialisées (pentes fortes), sensible cependant à la fermeture forestière potentielle, dès lors que les conditions qui le maintiennent (avalaanches, érosion, chutes de blocs) ne sont plus opérantes.	Importants	Milieu disséminé au pied de quelques falaises ombragées en versant nord du Moucherotte.	Prairies des pentes calcaires, argilo-terreuse, sur éboulis fixé en versant ubac et frais, généralement en pied de falaises ombragées à partir de l'étage subalpin moyen et supérieur. Aux étages montagnard supérieur et subalpin inférieur une prairie de transition avec l'unité précédente peut-être observée associant le Calamagrostis des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>) et la Laïche méridionale (<i>Carex austroalpina</i>)	PC3, CA3 à CA6, PE2, BP2	Laïche méridionale (<i>Carex austroalpina</i>), Sesslerie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>), Gentiane jaune (<i>Gentiana lutea</i>), Bartsie des Alpes (<i>Bartsia alpina</i>), Campanule rhomboïdale (<i>Campanula rhomboïdalis</i>), Millepertuis de Richer (<i>Hypericum richeri</i>), Globulaire à tige nue (<i>Globularia nudicaulis</i>), Laser à feuilles larges (<i>Laserpitium latifolium</i>), Agrostide fluette (<i>Agrostis agrostiflora</i>), Grande Astrance (<i>Astrantia major</i>), Aster fausse-pâquerette (<i>Aster bellidiastrum</i>), Soldanelle des Alpes (<i>Soldanella alpina</i>)	Laïche méridionale (<i>Carex austroalpina</i>), Buplèvre à longues feuilles (<i>Bupleurum longifolium</i>), Renoncule vénéneuse (<i>Ranunculus thora</i>).	25449, 29890
LF	Pelouses-landines froides													
LF1	Pelouses-landines des rocailles calcaires exposées, en conditions froides, à Dryade à huit pétales (<i>Dryas octopetala</i>) et Saule à feuilles rétuses (<i>Salix retusa</i>).	A préciser : <i>Arabidion caeruleae</i> Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & H.Jenny 1926	36.12 / 31.49	4060	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat assez bien représenté dans les Préalpes du nord et du Dauphiné, mais localisé aux hautes crêtes froides.	Milieu en assez bon état de conservation sur le site, cependant sensible au piétinement (tourisme, randonnée ...), car souvent établi au niveau de crêtes	Importants	Milieu très localisé aux stations froides abyssales sur blocs : la Cheminée et le vallon des Forges.	Landines des rocailles calcaires exposées, esur dalles et débris calcaires, au niveau des crêtes exposées d'altitude, dans des pentes ou sur des vires froides et longuement enneigées, en exposition ubac, à l'étage subalpin moyen et supérieur et plus rarement à plus basse altitude en conditions microclimatiques très froides, sur éboulis et chaos rocheux à l'étage montagnard moyen et supérieur. Ces landines carctérisent alors les parties d'éboulis les plus froides des "stations abyssales sur blocs".	CA3 à CA6, BE3, BP7, BS1	Dryade à huit pétales (<i>Dryas octopetala</i>), Saule à feuilles rétuses (<i>Salix retusa</i>), Oxytropis améthyste (<i>Oxytropis couleura méthyste</i>), Saxifrage musquée (<i>Saxifraga exarata</i> subsp. <i>moschata</i>), Aster fausse-pâquerette (<i>Aster bellidiastrum</i>), Bartsie des Alpes (<i>Bartsia alpina</i>), Renouée vivipare (<i>Polygonum viviparum</i>), Saxifrage à feuilles opposées (<i>Saxifraga oppositifolia</i>)	Buplèvre fausse renoncule (<i>Bupleurum ranunculoides</i>), Coronille engainante (<i>Coronilla vaginalis</i>), Oxytropis améthyste (<i>Oxytropis couleura méthyste</i>)	30364
PL	Rocailles et pelouses pionnières des vires et dalles rocheuses calcaires													
PL1	Gazons des corniches rocheuses exposées et bien ensoleillées à Avoine sétacée (<i>Helictotrichon setaceum</i>) et Buplèvre des rochers (<i>Bupleurum petraeum</i>).	<i>Potentillion caulescentis</i> Braun-Blanq. & H.Jenny 1926	62.151	8210	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat typique des falaises de moyenne et haute altitude dans le Vecors. Présent ponctuellement en Chartreuse méridionale.	Milieu en bon état de conservation, peu vulnérable (situation en pleine falaise). Sensible cependant aux activités liées à l'escalade et à la varappe.		Milieu bien représenté sur l'ensemble du site, au niveau des falaises et escarpements, notamment : Les Trois Pucelles, falaises du Pas de l'Echelle, de la Croix des Ramées et du versant est du Moucherotte.	Pelouses très ouvertes disposées sur les corniches et vires des facades et crêtes rocheuses exposées, sèches et bien ensoleillées, généralement sur des expositions sud-ouest à sud-est aux étages montagnard supérieur et subalpin.	R1 à R4, PL2	Avoine sétacée (<i>Helictotrichon setaceum</i>), Buplèvre des rochers (<i>Bupleurum petraeum</i>), Anthyllis des montagnes (<i>Anthyllis montana</i>), Globulaire à feuilles en coeur (<i>Globularia cordifolia</i>), Erine des Alpes (<i>Erinus alpinus</i>), Saxifrage paniculée (<i>Saxifraga paniculata</i>)		25438, 29806, 29828, 29834, 29836, 29838, 29907, 30329, 30334
PL2	Pelouses rupicoles des vires et des corniches des falaises calcaires ombragées ou froides à Sesslerie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>).	<i>Seslerion caeruleae</i> Braun-Blanq. & H.Jenny 1926 [<i>Draba aizoidis-Seslerienion caeruleae</i> Béguin 1972]	36.4311	6170	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat fréquent dans les massifs calcaires des Alpes, très fréquent dans les Préalpes.	Milieu en bon état de conservation, peu vulnérable (situation en pleine falaise). Sensible cependant aux activités liées à l'escalade et à la varappe.		Milieu bien représenté sur l'ensemble du site, au niveau des falaises et escarpements, notamment : Les Trois Pucelles, falaises du Pas de l'Echelle, de la Croix des Ramées et du versant est du Moucherotte.	Pelouses des vires et corniches rocheuses des falaises et escarpements, sur sol très superficiel rocheux calcaire compact, plutôt en versant ombragé ou en exposition intermédiaire, aux étages montagnard et subalpin.	R1 à R5, PL1	Sesslerie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>), Drave faux aizoon (<i>Draba aizoides</i>), Aster fausse pâquerette (<i>Aster bellidiastrum</i>), Pédiculaire arquée (<i>Pedicularis gyroflexa</i>), Gentiane à feuilles étroites (<i>Gentiana angustifolia</i>), Anthyllide vulnérable du Valais (<i>Anthyllis vulneraria</i> subsp. <i>valesiaca</i>), Polygale des sols calcaires (<i>Polygala calcarea</i>), Raiponce orbiculaire (<i>Phyteuma orbiculare</i>), Héliantheme alpestre (<i>Helianthemum oelandicum</i> subsp. <i>alpestre</i>), Athamante de crête (<i>Athamanta cretensis</i>), Raiponce orbiculaire (<i>Phyteuma orbiculare</i>), Saxifrage paniculée (<i>Saxifraga paniculata</i>), Globulaire à feuilles en cœur (<i>Globularia cordifolia</i>), Globulaire à tige nue (<i>Globularia nudicaulis</i>), Gypsophile rampante (<i>Gypsophila repens</i>), Oxytropis aux couleurs améthyste (<i>Oxytropis amethystea</i>)	Arabette à feuilles de serpolet (<i>Arabis serpyllifolia</i> subsp. <i>serpyllifolia</i>), Aster des Alpes (<i>Aster alpinus</i>), Bartsie des Alpes (<i>Bartsia alpina</i>), Pédiculaire arquée (<i>Pedicularis gyroflexa</i>), Buplèvre fausse renoncule (<i>Bupleurum ranunculoides</i>), Coronille engainante (<i>Coronilla vaginalis</i>), Gymnadenie très odorante (<i>Gymnadenia odoratissima</i>), Oxytropis couleur améthyste (<i>Oxytropis amethystea</i>).	29828, 29838, 29834, 29836, 30329
PL3	Pelouses des crêtes froides et ventées à Androsace velue (<i>Androsace villosa</i>) et Gentiane à feuilles étroites (<i>Gentiana angustifolia</i>), Globulaire à feuilles en coeur (<i>Globularia cordifolia</i>), Anthyllide des montagnes (<i>Anthyllis montana</i>)	<i>Seslerion caeruleae</i> Braun-Blanq. & H.Jenny 1926 [<i>Draba aizoidis-Seslerienion caeruleae</i> Béguin 1972]	36.4311	6170	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat assez fréquent dans les Préalpes du Sud Dauphiné, mais localisé à des surfaces restreintes.	Milieu en assez bon état de conservation sur le site, cependant sensible au piétinement (tourisme, randonnée ...), car souvent établi au niveau de crêtes		Milieu localisé aux plus hautes crêtes du site, entre le Moucherotte et la Grande Roche Saint-Michel.	Pelouses pionnières des crêtes et croupes sur sol rocailleux calcaire compact et très superficiel, en conditions froides et ventées, généralement soumises à l'érosion éolienne, caractéristiques des rebords de falaises et des sommets de croupes et de crêtes exposées et ventées aux hautes altitudes aux étages montagnard supérieur et surtout subalpin.	R1 à R5, CA3 à CA6	Androsace velue (<i>Androsace villosa</i>), Gentiane à feuilles étroites (<i>Gentiana angustifolia</i>), Laïche toujours verte (<i>Carex sempervirens</i>), Drave faux aizoon (<i>Draba aizoides</i>), Dryade à huit pétales (<i>Dryas octopetala</i>), Laïche des rochers (<i>Carex rupestris</i>), Fétuque alpine (<i>Festuca alpina</i>), Oxytopis améthyste (<i>Oxytropis amethystea</i>), Héliantheme alpestre (<i>Helianthemum oelandicum</i> subsp. <i>alpestre</i>), Minuartie printannière (<i>Minuartia verna</i>), Buplèvre fausse renoncule (<i>Bupleurum ranunculoides</i>)	Androsace velue (<i>Androsace villosa</i>), Buplèvre fausse renoncule (<i>Bupleurum ranunculoides</i>), Laïche des rochers (<i>Carex rupestris</i>), Fétuque alpine (<i>Festuca alpina</i>), Oxytopis améthyste (<i>Oxytropis amethystea</i>),	29796

N°	Intitulé du milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : alliance / sous-alliance	Code Corine Biotopes	Code Eur 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Statut régional et local	Etat de conservation - Vulnérabilité	Enjeux de conservation	Localisation sur le site	Description et caractérisation des conditions écologiques	Principaux milieux associés ou en contact	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Relevés
PL4	Pelouses très sèches sur rocailles xérophiles à xérothermophiles à Globulaire à feuilles en cœur (<i>Globularia cordifolia</i>), Hélianthème alpestre (<i>Helianthemum oelandicum subsp. alpestre</i>) et Anthyllide des montagnes (<i>Anthyllis montana</i>) et petites labiées suffrutescentes.	<i>Selerion caeruleae</i> Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & H.Jenny 1926 [<i>Drabo aizoidis-Seslerienion caeruleae</i> Béguin 1972]	36.4311	6170	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat assez fréquent dans les massifs préalpins, mais occupant des surfaces restreintes.	Milieu localisé, assez peu vulnérable, en bon état de conservation sur le site, sensible cependant aux loisirs rupestres et à la fermeture du milieu.	Importants	Milieu occupant des surfaces réduites sur le site au contact des escarpements rocheux bordant les versants est et ouest du site et sur le plateau des Ramées.	Pelouses pionnières des rocailles xérophiles à xérothermophiles et des rebords de falaises et des sommets de croupes et de crêtes exposées. Unité voisine des pelouses des unités précédentes (PL6), mais en conditions encore plus sèches et sur sol très superficiel ou pratiquement inexistant, sur substrat rocheux calcaire brut, au niveau des buttes rocailleuses, des dalles rocheuses et des rebords d'escarpements ou de fixation d'éboulis. Les pelouses pionnières qui colonisent la surface des lapiaz sur ébauche de lithosol, sont similaires à celles qui occupent les replats rocheux, les rebords de dalles calcaires et les ruptures de ressauts rocheux en conditions très sèches et ensoleillées. Ces milieux sont présents aux étages montagnard supérieur et subalpin.	R1 à R5, CA1 à CA4	Globulaire à feuilles en cœur (<i>Globularia cordifolia</i>) [bien représentée ou dominante], Fétuque lisse (<i>Festuca laevigata</i>) [plutôt rare], Hélianthème alpestre (<i>Helianthemum oelandicum subsp. alpestre</i>), Hélianthème blanchâtre (<i>Helianthemum oelandicum subsp. incanum</i>), Hippocrépide à toupet (<i>Hippocrepis comosa</i>), Drave faux aizoon (<i>Draba aizoides</i>), Calament des Alpes (<i>Acinos alpinus</i>), Crapaudine des Alpes (<i>Sideritis alpina</i>), Anthyllis des montagnes (<i>Anthyllis montana</i>), Avoine des prés (<i>Avenula pratensis</i>), Orpin blanc (<i>Sedum album</i>), Orpin des montagnes (<i>Sedum montanum</i>), Orpin acre (<i>Sedum acre</i>), Joubarbe des toits (<i>Sempervivum tectorum</i>), Serpolet à nombreuses tiges (<i>Thymus polytrichus</i>), Joubarbe toile d'araignée (<i>Sempervivum archnoideum</i>)	Aster des Alpes (<i>Aster alpinus</i>), Daphné des Alpes (<i>Daphne alpina</i>), Oeillet de Montpellier (<i>Dianthus hyssopifolius</i>), Joubarbe des toits (<i>Sempervivum tectorum</i>), Sabline à grandes fleurs (<i>Arenaria grandiflora</i>)	29906
PL5	Pelouses pionnières des rebords de dalles calcaires et rocailles à Orpin blanc (<i>Sedum album</i>) et/ou Orpin acre (<i>Sedum acre</i>) et Saxifrages (<i>Saxifraga sp.</i>).	Transition entre <i>Alyssso alyssoidis-Sedion albi</i> Oberd. & Th.Müll. in Th.Müll. 1961 et <i>Selerion caeruleae</i> Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & H.Jenny 1926 [<i>Drabo aizoidis-Seslerienion caeruleae</i> Béguin 1972]	36.43 / 34.11	6110*	Habitat d'intérêt communautaire, retenu prioritaire	Habitat assez fréquent à altitude moyenne à assez haute dans les massifs préalpins, mais occupant des surfaces toujours réduites.	Milieu relativement vulnérable car occupant des surfaces ponctuelles sur sol très superficiel fragile, sensible aux loisirs rupestres et à la fermeture du milieu (colonisation herbacée et arbustive liée à la dynamique de végétation).		Milieu occupant des surfaces réduites sur le site au contact des escarpements rocheux bordant les versants est et ouest du site et sur le plateau des Ramées.	Pelouses pionnières très ouvertes et rases, occupant des surfaces très ponctuelles, en ourlet au contact des pelouses des autres unités PC1 à PC3, au niveau des dalles calcaires plus ou moins horizontales en conditions très sèches et thermophiles, sur sol squelettique pratiquement inexistant, aux étages montagnard net subalpin inférieur. Ces formations sont généralement riches en espèces végétales.	LP1 à LP3, CA1 à CA6	Orpin blanc (<i>Sedum album</i>), Orpin acre (<i>Sedum acre</i>), Fétuque marginée (<i>Festuca marginata subsp. gallica</i>), Fétuque à feuilles lisses (<i>Festuca laevigata</i>), Céraiste dressé (<i>Cerastium arvense subsp. strictum</i>), Germandrée petit-chêne (<i>Teucrium chamaedrys</i>), Joubarbe des toits (<i>Sempervivum tectorum</i>), Sesslerie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>), Globulaire à feuilles en cœur (<i>Globularia cordifolia</i>), Crapaudine des Alpes (<i>Sideritis alpina</i>), Joubarbe des toits (<i>Sempervivum tectorum</i>), Serpolet à nombreuses tiges (<i>Thymus polytrichus</i>), Saxifrage paniculée (<i>Saxifraga paniculata</i>), mousses et lichens	Minuartie à fleurs de lin (<i>Minuartia capillacea</i>)	29806
PL6	Pelouses pionnières des rebords de rocailles et dalles calcaires et calcaro-gréseuses à Orpin blanc (<i>Sedum album</i>) et/ou Orpin acre (<i>Sedum acre</i>), thérophytes et bryophytes	<i>Alyssso alyssoidis-Sedion albi</i> Oberd. & Th.Müll. in Th.Müll. 1961	34.11	6110*	Habitat d'intérêt communautaire, retenu prioritaire	Habitat présent dans l'ensemble des Préalpes à basse et moyenne altitude au contact des falaises, mais occupant des surfaces très ponctuelles et réduites.	Milieu relativement vulnérable car occupant des surfaces ponctuelles sur sol très superficiel fragile, sensible aux loisirs rupestres et à la fermeture du milieu (colonisation herbacée et arbustive liée à la dynamique de végétation).	Importants	Très localisé en quelques points, en marge inférieure du site : Pierregraine, Rocher de l'Ane, Bec du Cornillon.	Pelouses pionnières très ouvertes et rases, caractérisées par de petites plantes annuelles (thérophytes) ou crassuléscentes (Orpins) occupant des surfaces très ponctuelles, au contact ou incluses dans des pelouses et prairies sèches (en particulier les prairies à Brome dressé (<i>Bromus erectus</i>) ou colonisant des replats et domes rocheux au niveau des dalles calcaires, ou parfois même calcaro-gréseuses, plus ou moins horizontales en conditions très sèches et thermophiles, sur sol squelettique superficiel pratiquement inexistant, à l'étage montagnard. Ces milieux très spécialisés s'observent également en pied de falaises chaudes et bien ensoleillées, en situation d'abri au niveau des balmes et surplombs.	LP1 à LP3, CA1, CA2	Arabette dressée (<i>Arabis auriculata</i>), Silène penchée (<i>Silene nutans</i>), Sabline à feuilles de serpolet (<i>Arenaria serpyllifolia</i>), Calament des Alpes (<i>Acinos alpinus</i>), Potentille printanière (<i>Potentilla neumanniana</i>), Bubium à bulbe (<i>Bunium bulbocastanum</i>), Véronique des champs (<i>Veronica arvensis</i>), Orpin acre (<i>Sedum acre</i>), Orpin blanc (<i>Sedum album</i>), Orpin jaunâtre (<i>Sedum ochroleucum</i>), Fétuque marginée (<i>Festuca marginata subsp. gallica</i>), Orpin des montagnes (<i>Sedum montanum</i>), Myosotis des coteaux (<i>Myosotis ramosissima</i>), Joubarbe des toits (<i>Sempervivum tectorum</i>), mousses et lichens	Myosotis des coteaux (<i>Myosotis ramosissima</i>), Fétuque marginée (<i>Festuca marginata subsp. gallica</i>)	29762
CA	Pelouses des sols calcaires													
CA1	Pelouses sèches sur rocailles xérophiles à xérothermophiles à Fétuque lisse (<i>Festuca laevigata</i>).	A préciser : <i>Ononidion cenisiae</i> ou <i>Seslerion caeruleae</i> Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & H.Jenny 1926	36.43 (36.432 ?)	6170	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat fréquent et étendu sur des surfaces importantes dans les Alpes, en particulier dans les Préalpes méridionales.	Milieu occupant des surfaces peu étendues, en bon état de conservation sur le site, mais sensible à la fermeture du milieu (colonisation par les arbustes).		Milieu occupant des surfaces assez réduites près des escarpements et dans les clairières ensoleillées sur sol superficiel, des verasnt est et ouest du site.	Pelouses sèches des rocailles xérophiles à xérothermophiles, sur sol terreux sec. Unité voisine de l'unité précédente PL7, mais établie en conditions encore plus sèches.	PL4 à PL6, CA2, FT2, FT3	Fétuque lisse (<i>Festuca laevigata</i>), Serpolet à nombreuses tiges (<i>Thymus polytrichus</i>), Avoine des prés (<i>Avenula pratensis</i>), Potentille printanière (<i>Potentilla neumanniana</i>), Petit Boucage (<i>Pimpinella saxifraga</i>), Ail à tête ronde (<i>Allium sphaerocephalon</i>), Aspérule des rochers (<i>Asperula rupicola</i>), Hippocrépide en toupet (<i>Hippocrepis comosa</i>), Germandrée des montagnes (<i>Teucrium montanum</i>), Plantain moyen (<i>Plantago media</i>), Calament des Alpes (<i>Acinos alpinus</i>), Céraiste dressé (<i>Cerastium arvense subsp. strictum</i>), Véronique en épi (<i>Veronica spicata</i>), Anthyllide des montagnes (<i>Anthyllis montana</i>), Germandrée petit-chêne), Koélerie pyramidale (<i>Koeleria pyramidata</i>).	Oeillet des rochers (<i>Dianthus sylvestris</i>)	25425, 25434, 29893, 29895, 30322, 30343, 30346

N°	Intitulé du milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : alliance / sous-alliance	Code Corine Biotopes	Code Eur 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Statut régional et local	Etat de conservation - Vulnérabilité	Enjeux de conservation	Localisation sur le site	Description et caractérisation des conditions écologiques	Principaux milieux associés ou en contact	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Relevés
CA2	Pelouses sèches et assez thermophiles généralement écorchées, sur rocailles à Fétuque lisse (<i>Festuca laevigata</i>) avec Laïche toujours verte (<i>Carex sempervirens</i>), Sesslerie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>), Calament des Alpes (<i>Acinos alpinus</i>) et Globulaire à feuilles en coeur (<i>Globularia cordifolia</i>).	A préciser : <i>Ononidion cenisiae</i> ou <i>Seslerion caeruleae</i> Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & H.Jenny 1926	36.43 (36.432 ?)	6170	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat fréquent et étendu sur des surfaces importantes dans les Alpes, en particulier dans les Préalpes méridionales.	Milieu occupant des surfaces peu étendues, en bon état de conservation sur le site, mais sensible à la fermeture du milieu (colonisation par les arbustes).		Milieu occupant des surfaces assez réduites et dans les clairières ensoleillées sur sol superficiel, des verasnt est et ouest du site.	Pelouses qui colonisent les sols superficiels rocaillieux des petits affleurements rocheux, lapiaz faiblement désagrégé en surface, dalles et rocailles calcaires en conditions xéro-thermophiles et les éboulis fixés de petits blocs assez riches en terre fine, et sur sols terreux superficiels se desséchant rapidement. Ces formations herbacées rases sont généralement bien individualisées au sein de formations herbacées prairiales et des pâturages plus ou moins nitrophiles ou acidiphiles. Pelouses établies aux étages montagnard et subalpin inférieur, cependant à plus basse altitude et en conditions nettement plus sèches et plus thermophiles que celles des unités PC2 et PC3, sur versants d'adret et croupes bien exposées, en conditions très rocheuses et rocailleuses.	PL4 à PL6, CA1, CA3, FT2, FT3	Fétuque lisse (<i>Festuca laevigata</i>) [bien représentée ou dominante], Laïche toujours verte (<i>Carex sempervirens</i>) [souvent codominante], Sesslerie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>), Avoine des prés (<i>Avenula pratensis</i>), Globulaire à feuilles en cœur (<i>Globularia cordifolia</i>), Hippocrépide à toupet (<i>Hippocrepis comosa</i>), Calament des Alpes (<i>Acinos alpinus</i>), Gentiane à feuilles étroites (<i>Gentiana angustifolia</i>), Véronique en épi (<i>Veronica spicata</i>), Potentille printanière (<i>Potentilla neumanniana</i>), Polygale du calcaire (<i>Polygala calcarea</i>), Germandrée des montagnes (<i>Teucrium montanum</i>), Plantain moyen (<i>Plantago media</i>), Céraiste dressé (<i>Cerastium arvense</i> subsp. strictum), Crapaudine des Alpes (<i>Sideritis alpina</i>), Serpolet à nombreuses tiges (<i>Thymus polytrichus</i>), Aspérule des rochers (<i>Asperula rupicola</i>), Anthyllide des montagnes (<i>Anthyllis montana</i>), Hélianthème blanchâtre (<i>Helianthemum oelandicum</i> subsp. incanum).	Daphné des Alpes (<i>Daphne alpina</i>), Oeillet des rochers (<i>Dianthus sylvestris</i>), Oeillet de Montpellier (<i>Dianthus hyssopifolius</i>), Avoine des prés (<i>Avenula pratensis</i>)	25429, 25436, 25439, 29905
CA3	Pelouses calcicoles fraîches de pente en gradins à Sesslerie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>).	<i>Seslerion caeruleae</i> Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & H.Jenny 1926 - <i>Seslerienion caeruleae</i> Béguin 1972	36.4311	6170	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat fréquent et étendu sur des surfaces importantes dans les Alpes. Type de milieu largement répandu, prédominant des pentes calcaires à l' étage subalpin des Préalpes.	Milieu assez peu vulnérable, mais dont le maintien en bon état est tributaire d'une activité pastorale équilibrée.		Pelouses sommitales du site, notamment en versant nord du Moucherotte.	Pelouses ouvertes à très ouvertes, généralement disposées en gradins, sur forte pente calcaire et recouvrant souvent d'anciens éboulis terreux stabilisés, en conditions relativement xérophiles, plutôt fraîches et en tous cas moins thermophiles que les précédentes, généralement au contact ou en mosaïque avec les éboulis calcaires	PL4, PL5, CA4 à CA6, FT3	Sesslerie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>), Laïche toujours verte (<i>Carex sempervirens</i>), Serpolet à nombreuses tiges (<i>Thymus polytrichus</i>), Crapaudine des Alpes (<i>Sideritis alpina</i>), Hélianthème alpestre (<i>Helianthemum oelandicum</i> subsp. alpestre), Hélianthème sombre (<i>Helianthemum nummularium</i> subsp. obscurum), Pédiculaire arquée (<i>Pedicularis gyroflexa</i>), Sabline ciliée (<i>Arenaria gothica</i> subsp. moehringioides), Alchémille à folioles pliées (<i>Alchemilla plicatula</i>)		
CA4	Pelouses généralement écorchées ou en gradins, sur pente d'éboulis ou rocailles terreuses, à Sesslerie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>) et Laïche toujours verte (<i>Carex sempervirens</i>).	<i>Seslerion caeruleae</i> Braun-Blanq. & H.Jenny 1926 - <i>Seslerienion caeruleae</i> Béguin 1972	36.4311	6170	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat fréquent et étendu sur des surfaces importantes dans les Alpes. Type de milieu largement répandu, prédominant des pentes calcaires à l'étage subalpin des Préalpes.	Milieu assez peu vulnérable, en bon état de conservation, sensible cependant à la fermeture du milieu vu sa rareté relative sur le site.		Formations herbacées prédominantes au niveau des pelouses culminales entre la Grande Roche Saint-Michel et le Moucherotte	Pelouses semi-ouvertes à assez fermées, dominées par la Laïche toujours verte (<i>Carex sempervirens</i>) et la Sesslerie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>) colonisant les sols superficiels des pentes rocailleuses ou rocheuses calcaires, les lapiaz faiblement désagrégés en surface et les éboulis fixés de petits blocs assez riches en terre fine. Ces formations herbaçées constituent des gradins ou festons bien marqués et se localisent plutôt dans des pentes fortes où l'érosion est active, à l'étage subalpin. La Sesslerie bleutée prédomine sur les pentes d'ubac et pentes fraîches, à l'inverse de la Laïche toujours verte favorisée en adret et pentes plus sèches. Variabilité : ces pelouses assez fraîches sont parfois infiltrées à moyenne altitude par des espèces des prairies avoisinantes (Triset-Polygonion, Sesslerio-mesobromenion) où se présentent sous des formes de transition vers ces deux alliances.	PL4, PL5, CA2, CA3, CA5, FT3	Sesslerie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>), Laïche toujours verte (<i>Carex sempervirens</i>), Gentiane à feuilles étroites (<i>Gentiana angustifolia</i>), Hélianthème à fleurs sombres (<i>Helianthemum nummularium</i> subsp. obscurum), Hélianthème alpestre (<i>Helianthemum oelandicum</i> subsp. alpestre), Chardon décapité (<i>Carduus medius</i>), Crapaudine des Alpes (<i>Sideritis alpina</i>), Anthyllide vulnéraire du Valais (<i>Anthyllis vulneraria</i> subsp. valesiaca), Hippocrépide en toupet (<i>Hippocrepis comosa</i>), Polygale du calcaire (<i>Polygala calcarea</i>), Globulaire à tiges nues (<i>Globularia nudicaulis</i>), Globulaire à feuilles en cœur (<i>Globularia cordifolia</i>), Hélianthème sombre (<i>Helianthemum nummularium</i> subsp. obscurum), Œillet de Montpellier (<i>Dianthus hyssopifolius</i>), Tabouret alpestre (<i>Noccaea alpestris</i> subsp. sylvium)	Oeillet de Montpellier (<i>Dianthus hyssopifolius</i>), Aster des Alpes (<i>Aster alpinus</i>), Pédiculaire arquée (<i>Pedicularis gyroflexa</i>), Buplèvre fausse renoncule (<i>Bupleurum ranunculoides</i>), Coronille engageante (<i>Coronilla vaginalis</i>)	25440, 29784, 29788, 29790, 29868, 29897
CA5	Pelouses généralement écorchées ou en gradins à Sesslerie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>) et Laïche toujours verte (<i>Carex sempervirens</i>), variante assez fraîche avec Globulaire à tige nue (<i>Globularia nudicaulis</i>).	<i>Seslerion caeruleae</i> Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & H.Jenny 1926 - <i>Seslerienion caeruleae</i> Béguin 1972	36.4311	6170	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat fréquent et répandu dans les Préalpes du nord, notamment en Chartreuse et dans le Vercors.	Milieu assez peu vulnérable, en bon état de conservation, sensible cependant à la fermeture du milieu vu sa rareté relative sur le site.		Milieu nettement plus localisé que le précédent, disséminé sur l'ensemble de la partie supérieure du plateau des ramées, Roche Saint-Michel, Moucherotte.	Pelouses colonisant les sols superficiels rocaillieux, les lapiaz ou dalles rocheuses faiblement désagrégés en surface et les éboulis fixés de petits blocs assez riches en terre fine, mais se développant sur replats et bas de pentes bénéficiant d'un sol frais et un peu plus épais, grâce au colluvionnement, aux étages montagnard et surtout subalpin.	PL4, PL5, CA3, CA4, CA6	Sesslerie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>), Laïche toujours verte (<i>Carex sempervirens</i>), Gentiane à feuilles étroites (<i>Gentiana angustifolia</i>), Globulaire à tiges nues (<i>Globularia nudicaulis</i>), Sceau-de-Salomon verticillé (<i>Polygonatum verticillatum</i>), Millepertuis de Richer (<i>Hypericum richeri</i>), Trolle d'Europe (<i>Trollius europaeus</i>), Laser à feuilles larges (<i>Laserpitium latifolium</i>).	Gymnadenie très odorante (<i>Gymnadenia odoratissima</i>), Oeillet de Montpellier (<i>Dianthus hyssopifolius</i>)	29787, 29791
CA6	Pelouses calcicoles mésoneutrophiles à faiblement acidiclines sur sol plus épais, dominées par la Laïche toujours verte (<i>Carex sempervirens</i>) avec la Sesslerie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>) plus rare ou absente.	<i>Seslerion caeruleae</i> Braun-Blanq. & H.Jenny 1926 - <i>Agrostio capillaris-Seslerienion caeruleae</i> Béguin 1972	36.4311	6170	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat bien représenté dans les Préalpes du nord, où il couvre des surfaces relativement importantes.	Habitat peu vulnérable, dont le maintien est cependant tributaire d'une activité pastorale équilibrée.		Type de formation herbacée, localement présente sur le plateau des Ramées.	Pelouses établies à l'interface des pelouses calcicoles (unités CA1 à CA5) et des formations acidiclines (unités PA1 et PA2), en conditions neutroclines à modérément acidiclines, relativement mésophiles, dans des pentes moyennes à douces, là où le sol à l'origine calcaire commence à subir un début d'acidification, aux étages montagnard supérieur et subalpin.	CA3 à CA5, PA1	Laïche toujours verte (<i>Carex sempervirens</i>) [dominante], Fétuque noirissante (<i>Festuca nigrescens</i>) [souvent assez bien représentée], Flouve odorante (<i>Anthoxanthum odoratum</i>), Agrostide capillaire (<i>Agrostis capillaris</i>), Triseté doré (<i>Trisetum flavescens</i>), Luzule des champs (<i>Luzula campestris</i>), Bugle rampante (<i>Ajuga reptans</i>), Crocus printanier (<i>Crocus vernus</i> subsp. albiflorus), Gesse des prés (<i>Lathyrus pratensis</i>), Pulsatille des Alpes (<i>Pulsatilla alpina</i>), Trèfle des prés (<i>Trifolium pratense</i>), Millepertuis tacheté (<i>Hypericum maculatum</i>), Stellaire graminée (<i>Stellaria graminea</i>), Plantain noirâtre (<i>Plantago atrata</i> subsp. atrata), Cirse acaule (<i>Cirsium acaule</i>), Fléole des Alpes (<i>Phleum alpinum</i>), Thésium des Alpes (<i>Thesium alpinum</i>), Nigritelle noire (<i>Nigritella rhellicani</i>), Œillet de Montpellier (<i>Dianthus hyssopifolius</i>), Cerfeuil de Villars (<i>Chaerophyllum villarsii</i>), Trolle d'Europe (<i>Trollius europaeus</i>), Millepertuis de Richer (<i>Hypericum richeri</i>).	Aster des Alpes (<i>Aster alpinus</i>), Botryche lunaire (<i>Botrychium lunaria</i>), Gaillet frère (<i>Galium timeroi</i>), Peucedan à feuilles de carvi (<i>Holandrea carvifolia</i>), Orchis globuleux (<i>Trautsteinera globosa</i>), Euphrase des Alpes (<i>Euphrasia alpina</i>)	25428
PA	Pelouses et pâtures acidiphiles													

N°	Intitulé du milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : alliance / sous-alliance	Code Corine Biotopes	Code Eur 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Statut régional et local	Etat de conservation - Vulnérabilité	Enjeux de conservation	Localisation sur le site	Description et caractérisation des conditions écologiques	Principaux milieux associés ou en contact	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Relevés
PA1	Pelouses denses sur pentes douces à moyennes, à Laïche toujours verte (<i>Carex sempervirens</i>) avec Fétuque noircissante (<i>Festuca nigrescens</i>) et souvent Koelérie pyramidale (<i>Koeleria pyramidata</i>).	Transition entre <i>Nardion strictae</i> Braun-Blanq. 1926 et <i>Seslerion caeruleae</i> Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & H.Jenny 1926	36.311 / 36.4311	ND / 6170	Habitat non désigné / Habitat d'intérêt communautaire	Habitat assez bien représenté dans le Dauphiné méridional, en particulier dans le massif du Vercors.	Habitat non vulnérable, dont le maintien est cependant tributaire d'une activité pastorale équilibrée.		Type de formation herbacée, localement présente sur le plateau des Ramées.	Pelouses assez denses, des pentes faiblement à moyennement inclinées, à tendance acidicline, à l'étage subalpin. Unité un peu moins acidiphile que l'unité PA2 et qui peut être considérée comme intermédiaire entre les unités PA2 et CA6.	CA6, PA2, PA3, LB3, LB4	Laïche toujours verte (<i>Carex sempervirens</i>), Fétuque noircissante (<i>Festuca nigrescens</i>), Millepertruis tâcheté (<i>Hypericum maculatum</i>), Agrostis capillaire (<i>Agrostis capillaris</i>), Koelérie pyramidale (<i>Koeleria pyramidata</i>) [souvent abondante voire codominante]	Peucédan à feuilles de carvi (<i>Holandrea carvifolia</i>)	
PA2	Pâturages acidiphiles à Fétuque noircissante (<i>Festuca nigrescens</i>) avec Nard raide (<i>Nardus stricta</i>) généralement présent mais non dominant	<i>Nardion strictae</i> Braun-Blanq. 1926	36.31	ND	Habitat non désigné	Habitat bien représenté dans les Alpes du nord et du Dauphiné, où il couvre des surfaces importantes.	Habitat non vulnérable, dont le maintien est cependant tributaire d'une activité pastorale équilibrée.	Assez importants	Type de formation herbacée, largement prédominante au niveau des pâturages aux abords du Habert des Ramées et de la partie inférieure (ouest) du plateau des Ramées.	Pelouses denses à assez denses à prairies basses, plutôt mésophiles, établies sur sol argileux subissant une acidification modérée, à l'étage subalpin, en conditions un peu moins acides que celles qui régissent l'unité PA3 à laquelle elle est étroitement imbriquée suivant la microtopographie. Pelouses à prairies basses établies sur des pentes douces, croupes et replats, où la durée de l'enneigement reste modérée, sur sol argileux acidifié ou nettement décalcifié, plutôt mésophile, à localement mésohygrophile, de l'étage montagnard à l'étage subalpin moyen. les pentes douces. Formations herbacées établies en conditions un peu moins acides que celles qui caractérisent les pelouses acidiphiles où le Nard raide (<i>Nardus stricta</i>) est dominant ou bien représenté. Variabilité : les stations les plus sèches permettent l'installation de la Fétuque lisse (<i>Festuca laevigata</i>) qui peut-être parfois codominante et amorcent un passage vers les pelouses sèches à Fétuque lisse (<i>Festuca laevigata</i>). Dynamique progressive : en stations froides et relativement sèches colonisa	CA6, PA1, PA3, LB3, LB4	Fétuque noircissante (<i>Festuca nigrescens</i>) [dominante], Nard raide (<i>Nardus stricta</i>) [présent par taches ou présent ponctuellement mais peu recouvrant], Agrostis capillaire (<i>Agrostis capillaris</i>), Phléole des Alpes (<i>Phleum alpinum</i>), Canche flexueuse (<i>Deschampsia flexuosa</i>), Millepertuis tâcheté (<i>Hypericum maculatum</i>), Serpolet petit chêne (<i>Thymus pulegioides</i>), Potentille tormentille (<i>Potentilla erecta</i>), Stellaire graminée (<i>Stellaria graminea</i>), Véronique officinale (<i>Veronica officinalis</i>), Potentille dressée (<i>Potentilla erecta</i>), Epervière auricule (<i>Hieracium lactucella</i>), Potentille dorée (<i>Potentilla aurea</i>), Gentiane printanière (<i>Gentiana verna</i>), Botryche lunaire (<i>Botrychium lunaria</i>), Plantain noirâtre (<i>Plantago atrata</i> ssp. <i>atrata</i>), Gaillet jaune (<i>Galium verum</i>), Flouve odorante (<i>Anthoxanthum odoratum</i>), Luzule des champs (<i>Luzula campestris</i>), Bugle rampante (<i>Ajuga reptans</i>), Crocus printanier (<i>Crocus vernus</i> subsp. <i>albiflorus</i>), Gesse des prés (<i>Lathyrus pratensis</i>), Trèfle des prés (<i>Trifolium pratense</i>), Cirse acaule (<i>Cirsium acaule</i>), Koelérie pyramidale (<i>Koeleria pyramidata</i>), Orchis sureau (<i>Dactylorhiza sambucina</i>), Luzule multiflore (<i>Luzula</i>	Achillée rose pâle (<i>Achillea roseo-alba</i>), Botryche lunaire (<i>Botrychium lunaria</i>), Gaillet frère (<i>Galium timeroi</i>), Peucédan à feuilles de carvi (<i>Holandrea carvifolia</i>), Gnaphale des forêts (<i>Omalotheca sylvatica</i>), Potentille dorée (<i>Potentilla aurea</i>)	25433, 30368, 30369, 30371, 30372
PA3	Pâturages des replats et dépressions acidifiés à Nard raide (<i>Nardus stricta</i>).	<i>Nardion strictae</i> Braun-Blanq. 1926	36.311	ND	Habitat non désigné	Habitat assez localisé dans les Préalpes du nord et le Vercors, où il couvre des surfaces modestes. D'autres types de nardaies couvrent des surfaces importantes dans les grands massifs.	Habitat relativement vulnérable compte tenu des surfaces réduites qu'il occupe, dont le maintien est tributaire d'une activité pastorale équilibrée.		Milieu localement présent au sein de l'unité précédente : aux abords du Habert des Ramées et de la partie inférieure (ouest) du plateau des Ramées.	Pelouses dense à assez dense caractérisée par la dominance du Nard raide (<i>Nardus stricta</i>), installée dans des pentes douces, replats et bas de pentes, et au niveau de dépressions en pente douce où l'enneigement persiste au printemps. Elles apparaissent parfois également au niveau de légères croupes décalcifiées. Ces pelouses sont établies sur des sols argileux nettement acidifiés et lessivé, aux étages montagnard et subalpin. Unité en imbrication étroite avec l'unité précédente (PA2), suivant la microtopographie.	PA1, PA2, LB3, LB4	Nard raide (<i>Nardus stricta</i>), Gnaphale des bois (<i>Omalotheca sylvatica</i>), Orchis blanchâtre (<i>Pseudorchis albida</i>), Potentille dressée (<i>Potentilla erecta</i>), Potentille dorée (<i>Potentilla aurea</i>), Gentiane printanière (<i>Gentiana verna</i>), Botryche lunaire (<i>Botrychium lunaria</i>), Plantain noirâtre (<i>Plantago atrata</i> ssp. <i>atrata</i>), Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>), Serpolet petit-chêne (<i>Thymus pulegioides</i>), Epervière auricule (<i>Hieracium lactucella</i>), Véronique officinale (<i>Veronica officinalis</i>), Cirse acaule (<i>Cirsium acaule</i>), Polygale à feuilles de serpolet (<i>Polygala serpyllifolia</i>)	Polygale à feuilles de serpolet (<i>Polygala serpyllifolia</i>), Orchis blanchâtre (<i>Pseudorchis albida</i>), Potentille dorée (<i>Potentilla aurea</i>)	25426, 25431, 25433, 30344, 30369

N°	Intitulé du milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : alliance / sous-alliance	Code Corine Biotopes	Code Eur 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Statut régional et local	Etat de conservation - Vulnérabilité	Enjeux de conservation	Localisation sur le site	Description et caractérisation des conditions écologiques	Principaux milieux associés ou en contact	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Relevés
PN														
Prairies nitrophiles et reposoirs														
PN1	Pelouses piétinées chionophiles et hygro-nitrophiles à Pâturin couché (<i>Poa supina</i>).	<i>Poion supinae</i> Tüxen ex Rivas Mart. & Géhu 1978	36.5	ND	Habitat non désigné	Habitat bien représenté dans les Alpes, mais très ponctuel et occupant des surfaces restreintes au sein des alpages.	Milieu à flore relativement banale avec cependant quelques espèces remarquables. Habitat non vulnérable, dont le maintien est totalement tributaire des activités pastorales.		Milieu occupant des surfaces réduites, localisé autour des (anciennes) bergeries et des enclos et le long des itinéraires empruntés par le bétail. Observé ponctuellement sur le site, au niveau du Habert des Ramées.	Pelouses rases, denses à assez denses, établies en étroits cordons linéaires le long des passages utilisés par le bétail ou les humains, notamment le long des itinéraires, sentiers et fond de dolines ou étendues en taches plus larges aux abords de bergeries et abreuvoirs, aux étages subalpin et alpin inférieur. Milieux largement dominés par le Pâturin couché (<i>Poa supina</i>), caractérisés par une couleur vert clair, associés souvent aux nardaies et aux reposoirs nitrophiles.	PA1 à PA3, PN2, PN3	Pâturin couché (<i>Poa supina</i>), Trèfle rampant (<i>Trifolium repens</i>), Pâturin des Alpes (<i>Poa alpina</i>), Alchémille vert jaune (<i>Alchemilla xanthochlora</i>), Phléole des Alpes (<i>Phleum alpinum</i> subsp. <i>rhaeticum</i>), Alchemille monticole (<i>Alchemilla monticola</i>), Grand Plantain (<i>Plantago major</i>)		30367
PN2	Pelouses nitrophiles des replats et de reposoirs estiv aux du bétail en crêtes, à Pâturin des Alpes (<i>Poa alpina</i>) associé fréquemment à la Phléole des Alpes (<i>Phleum alpinum</i>).	<i>Poion alpinae</i> Gams ex Oberd. 1950	36.52	ND	Habitat non désigné	Habitat ponctuel, mais bien représenté dans l'ensemble des Alpes.	Habitat non vulnérable à valeur patrimoniale assez modeste, tributaire du maintien des activités pastorales (reposoir).		Milieu ponctuel sur le site observé de façon fragmentaire au niveau des crêtes entre le Moucherotte et la Grande Roche Saint-Michel.	Prairies nitrophiles établies sur les sommets de croupes et les replats ventilés en crête, où les troupeaux viennent séjourner lors des fortes chaleurs d'été. Lieux fumés par le séjour prolongé du bétail (zones de repos), sur sol piétiné et enrichi en azote, à l'étage subalpin moyen et supérieur. Milieux souvent associés à des reposoirs à Ortie (<i>Urtica dioica</i>) ou à Epinard du bon Henri (<i>Chenopodium bonus-henricus</i>).	PN1, PL3, PL4, CA2 à CA6	Pâturin des Alpes (<i>Poa alpina</i>), Phléole des Alpes (<i>Phleum alpinum</i> subsp. <i>rhaeticum</i>), <i>Myosotis alpestre</i> (<i>Myosotis alpestris</i>), Epinard sauv age (<i>Chenopodium bonus-henricus</i>), Ortie (<i>Urtica dioica</i>), Capselle bourse à pasteur (<i>Capsella bursa-pastoris</i>), Trinie glauque (<i>Trinia glauca</i>), Euphorbe petit-cyprès (<i>Euphorbia cyparissias</i>)		
PN3	Reposoirs à Epinard du bon Henri (<i>Chenopodium bonus-henricus</i>).	<i>Rumicion pseudalpini</i> Rübel ex Scharf. 1938 corr. Loidi & Biurrun 1996	37.88	ND	Habitat non désigné	Habitat ponctuel, mais bien représenté dans l'ensemble des Alpes.	Habitat non vulnérable à valeur patrimoniale assez modeste, tributaire du maintien des activités pastorales (reposoir).		Milieu ponctuel observé en pied de falaise de la Croix des Ramées.	Milieux des lieux richement engraisés et fumés par le séjour prolongé du bétail ou des ongulés sauv ages (zones de repos, parcs de contention, abords de bergeries, abris sous-roche). Sols saturés en azote. L'Ortie (<i>Urtica dioica</i>) domine les reposoirs les plus secs et les plus caillouteux. Ce type de milieu est associé fréquemment aux pelouses piétinées chiono-nitrophiles à <i>Poa supina</i> (unité PN2) et aux balmes nitro-thermophiles (unité BL1). L'Epinard du bon Henri (<i>Chenopodium bonus-henricus</i>) prédomine au niveau des reposoirs les plus thermophiles, sur sol peu épais.	PN1, PN2, BL1, BL2, PA1à PA3	Epinard du bon roi Henri (<i>Chenopodium bonus-henricus</i>), Capsella bourse à pasteur (<i>Capsella bursa-pastoris</i>), Géranium des Pyrénées (<i>Geranium pyrenaicum</i>), Grande ortie (<i>Urtica dioica</i>), Pâturin couché (<i>Poa supina</i>)		
PH														
Prairies hautes et ourlets herbacés préforestiers des lisières et clairières														
PH1	Prairies mésonitrophiles assez grasses à Dactyle aggloméré (<i>Dactylis glomerata</i>) et dicotylédones.	<i>Trisetio flavescensis-Polygonion bistortae</i> Braun-Blanq. & Tüxen ex Marschall 1947	38.3	6520	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat fréquent dans les Alpes.	Habitat peu vulnérable à diversité floristique assez élevée, mais comprenant une flore relativement ordinaire, sensibles à la fermeture du milieu.		Milieu observé au niveau des parties inférieures et moyennes des versants du site.	Prairies se développant sur sol assez riche, à tendance nitrocline, assez frais et profond, dominées par le Dactyle (<i>Dactylis glomerata</i>) et à flore assez diversifiée, occupant des terrains plus ou moins remaniés, fumés, souvent en clairière et lisière forestière, depuis les étages inférieurs jusqu'à l'étage subalpin	PH2 à PH5, PR1 à PR7, HN, HA	Dactyle aggloméré (<i>Dactylis glomerata</i>), Campanule aggloméré (<i>Campanula glomerata</i>), Fétuque noirissante (<i>Festuca nigrescens</i>), Trisète doré (<i>Trisetum flavescens</i>), Campanule rhomboïdale (<i>Campanula rhomboidalis</i>), Renoncule acre (<i>Ranunculus acris</i>), Cerfeuil de Villars (<i>Chaerophyllum villarsii</i>) et dicotylédones diverses		29892
PH2	Prairies pré-forestières et ourlets prairiaux de lisières à Brachypode des rochers (<i>Brachypodium rupestre</i>) et dicotylédones diverses.	<i>Trifolion medii</i> Th. Müll. 1962	34.42	ND	Habitat non désigné	Habitat commun dans les Alpes.	Milieu à flore diversifiée, instable et sensible à la fermeture du milieu, dont le maintien est tributaire d'une bonne gestion des ourlets de lisière.		Milieu observé au niveau des parties inférieures et moyennes des versants du site.	Prairies pré-forestières résultant souvent d'un abandon des pratiques de fauche et de pâture, ou établies en ourlet au niveau de lisières non fauchées ou non pâturées en bordure de prairies, en conditions méso-xérophiles à xéroclines, neutrophiles à acidiclinales. Milieu généralement établi dans des clairières ou en lisière forestière et souvent associées à des fruticées ou à des accrus de feuillus, aux étages montagnard et subalpin inférieur.	PH1, PH3 à PH5, PR1 à PR7, MG1, MG2, HN, HA	Brachypode des rochers (<i>Brachypodium rupestre</i>), Trèfle intermédiaire (<i>Trifolium medium</i>), Knautie des bois (<i>Knautia dipsacifolia</i>), Millepertuis hérissé (<i>Hypericum hirsutum</i>), Coronille bigarrée (<i>Securigera varia</i>), Knautie des bois (<i>Knautia dipsacifolia</i>), Marjolaine (<i>Origanum vulgare</i>), Gaillet dressé (<i>Galium mollugo</i> subsp. <i>erectum</i>), Achillée mille-feuilles (<i>Achillea millefolium</i>), Sarriette commune (<i>Clinopodium vulgare</i>)		
PH3	Prairies des lisières et ourlets forestiers à Orge d'Europe (<i>Hordelymus europaeus</i>)	<i>Trifolion medii</i> Th. Müll. 1962	34.42	ND	Habitat non désigné	Habitat fréquent dans les Préalpes, plus rare dans les Alpes internes.	Milieu à flore diversifiée, instable et sensible à la fermeture du milieu, dont le maintien est tributaire d'une bonne gestion des ourlets de lisière.		Milieu observé au niveau des parties inférieures et moyennes des versants du site, au sein des espaces forestiers.	Prairies pré-forestières et ourlets herbacés des lisières de hêtraies-sapinières et sapinières mésophiles et neutrophiles, à l'étage montagnard.	PH1, PH2, PH4 à PH5, PR1 à PR7, HN, HA	Orge d'Europe (<i>Hordelymus europaeus</i>), Chiendent des chiens (<i>Roegneria canina</i>), Knautie des bois (<i>Knautia dipsacifolia</i>), Millepertuis hérissé (<i>Hypericum hirsutum</i>)		
PH4	Prairies des clairières forestières à Calamagrostis des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>)	<i>Trifolion medii</i> Th. Müll. 1962	34.42	ND	Habitat non désigné	Habitat fréquent dans les Alpes, très répandu dans les Préalpes du Dauphiné.	Milieu à flore diversifiée, instable et sensible à la fermeture du milieu, dont le maintien est tributaire d'une bonne gestion des ourlets de lisière.		Milieu observé au niveau des parties moyennes des versants du site, au sein des espaces forestiers, en particulier dans le vallon à l'ouest des Trois Pucelles, les Virets et le plateau des Ramées.	Pentes argileuses douces à moyennes, en conditions plutôt ombragées assez fraîches à relativement humides, aux étages montagnard et subalpin inférieur.	PH1 à PH3, PH5, PR1 à PR7, HN, HA	Calamagrostis des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>), Mélampyre des bois (<i>Melampyrum velebiticum</i>), Brachypode des rochers (<i>Brachypodium rupestre</i>)		

N°	Intitulé du milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : alliance / sous-alliance	Code Corine Biotopes	Code Eur 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Statut régional et local	Etat de conservation - Vulnérabilité	Enjeux de conservation	Localisation sur le site	Description et caractérisation des conditions écologiques	Principaux milieux associés ou en contact	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Relevés
PH5	Prairies fraîches des ourlets de lisières forestières à Cerfeuil de villars (<i>Chaerophyllum villarsii</i>), Renoncule à feuilles de platane (<i>Ranunculus platanifolius</i>) et Géranium des bois (<i>Geranium sylvaticum</i>) avec flore variée.	A préciser : <i>Aegopodium podagrariae</i> Tüxen 1967 ou <i>Trisetum flavescens</i> - <i>Polygonion bistortae</i> Braun-Blanq. & Tüxen ex Marshall 1947	37.72 (38.3)	6430 (6520)	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat assez fréquent dans les Alpes du nord, à moyenne altitude.	Milieu à flore diversifiée, sensible à la fermeture des milieux par reforestation et dont le maintien est tributaire d'une bonne gestion des ourlets de lisière.		Milieu ponctuel sur le site sur les parties moyennes et supérieures des versants, notamment les Virets et les Ramées, au contact des hêtraies-sapinières et pessières.	Prairies à flore opulente se développant dans les pentes moyennes à douces, assez fraîches, sur sol argileux riche et relativement bien minéralisé à tendance nitrocline, assez frais et profond, aux étages montagnard supérieur et subalpin. Formation herbacée dense souvent présente en ourlet de lisières forestières nitroclines et plutôt hygroclines. Flore très diversifiée.	PH1 à PH4, PR7, HN, HA, SP, BE1 à BE5	Cerfeuil de villars (<i>Chaerophyllum villarsii</i>), Renoncule à feuilles de platane (<i>Ranunculus platanifolius</i>), Oseille à feuilles de gouet (<i>Rumex arifolius</i>), Géranium des bois (<i>Geranium sylvaticum</i>), Egopode pied de chèvre (<i>Aegopodium podagraria</i>), Triseté doré (<i>Trisetum flavescens</i>), Campanule rhomboïdale (<i>Campanula rhomboidalis</i>), Vétrate vert (<i>Veratrum lobelianum</i>), Flouve odorante (<i>Anthoxanthum odoratum</i>), Gentiane jaune (<i>Gentiana lutea</i>), Laser à feuilles larges (<i>Laserpitium latifolium</i>), Grande Astrance (<i>Astrantia major</i>), Dactyle pelotonné (<i>Dactylis glomerata</i>), Angélique des bois (<i>Angelica sylvestris</i>), Framboisier (<i>Rubus idaeus</i>), Fougère femelle (<i>Athyrium filix-femina</i>), Gaillet croisette (<i>Cruciata laevis</i>), Millepertuis tacheté (<i>Hypericum maculatum</i>), Silène dioïque (<i>Silene dioica</i>), Ortie dioïque (<i>Urtica dioica</i>), Véronique petit-chêne (<i>Veronica chamaedrys</i>), Epiaire des bois (<i>Stachys sylvatica</i>)	Muguet de mai (<i>Convallaria majalis</i>)	
PT	Pelouses mésoxérophiles calcaires de transition													
PT1	Pelouses calcicoles sur forte pente à Sesslerie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>) et Brome dressé (<i>Bromus erectus</i>).	<i>Mesobromion erecti</i> (Braun-Blanq. & Moor 1938) Oberd. 1957 - <i>Seslerio caeruleae-Mesobromenion erecti</i> Oberd. 1957	34.322E	6210	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat assez bien représenté dans les Préalpes du nord et du Dauphiné, où il couvre des surfaces importantes.	Milieu à flore diversifiée, sensible à la fermeture des milieux par reforestation naturelle ou provoquée et dont le maintien est tributaire d'une bonne gestion pastorale.		Pentes chaudes du versant est du site, sous les crêtes sommitales du Moucherotte et de la Grande Roche Saint-Michel, entre 1450 et 1700m d'altitude.	Formation herbacée mi-haute intermédiaire entre la pelouse et la prairie, généralement dans des pentes drainantes fortes à assez fortes en gradins où s'infiltrent des espèces thermophiles du <i>Mesobromion</i> , mais où les espèces montagnardes restent bien représentées.	PT2, PT3, PR1 à PR3, FM1, FM2	Sesslerie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>), Brome dressé (<i>Bromus erectus</i>), Laïche toujours verte (<i>Carex sempervirens</i>),		9863, 29893, 29895, 29897
PT2	Prairies sèches de montagne sur sol superficiel, à Brome dressé (<i>Bromus erectus</i>) et Fétuque lisse (<i>Festuca laevigata</i>)	<i>Mesobromion erecti</i> (Braun-Blanq. & Moor 1938) Oberd. 1957 - <i>Seslerio caeruleae-Mesobromenion erecti</i> Oberd. 1957	34.326S	6210	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat assez bien représenté dans les Préalpes méridionales et du Dauphiné.	Milieu à flore diversifiée, sensible à la fermeture des milieux par reforestation naturelle ou provoquée et dont le maintien est tributaire d'une bonne gestion pastorale.		Pentes chaudes des versants est et ouest du site, sous les crêtes sommitales du Moucherotte et de la Grande Roche Saint-Michel, et sous la Croix des Ramées.	Prairies mésoxérophiles à xérophiles, des pentes douces à moyennes, sur sol superficiel de replats, croupes et pentes douces sèches et bien exposées.	PT1, PT3, PR1 à PR2, FM1, FM2, CA1, CA2	Brome dressé (<i>Bromus erectus</i>), Fétuque lisse (<i>Festuca laevigata</i>)	Laïche lustrée (<i>Carex liparocarpos</i>)	
PT3	Prairies sèches acidoclines à Brome dressé (<i>Bromus erectus</i>), avec Koelérie pyramidale (<i>Koeleria pyramidata</i>) et Agrostis capillaire (<i>Agrostis capillaris</i>)	<i>Mesobromion erecti</i> (Braun-Blanq. & Moor 1938) Oberd. 1957 - <i>Chamaespartinio sagittalis-Agrostidenion tenuis</i> Vigo 1982)	34.326S	6210	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat assez bien représenté dans le Dauphiné méridional, en particulier dans le massif du Vercors.	Milieu à flore diversifiée, sensible à la fermeture des milieux par reforestation naturelle ou provoquée et dont le maintien est tributaire d'une bonne gestion pastorale.		Milieu observé en versant ouest sous la Croix des Ramées.	Prairies mésoxérophiles à xérophiles, acidoclines des pentes douces à moyennes, sur sol superficiel de replats, croupes et pentes douces sèches et bien exposées.	PT1, PT2, PR1 à PR2, CA1, CA2, FT3, FM2	Brome dressé (<i>Bromus erectus</i>), Koelérie pyramidale (<i>Koeleria pyramidata</i>), Agrostis capillaire (<i>Agrostis capillaris</i>)		30323
PR	Prairies de fauche ou de pâture													
PR1	Prairies mésoxérophiles à Brome dressé (<i>Bromus erectus</i>).	<i>Mesobromion erecti</i> (Braun-Blanq. & Moor 1938) Oberd. 1957	34.322E	6210	Habitat d'intérêt communautaire, retenu prioritaire pour les sites riches en orchidées	Habitat relativement fréquent dans les Alpes du nord et du Dauphiné, à basse et moyenne altitude.	Milieu à flore diversifiée, sensible à la fermeture des milieux par reforestation et dont le maintien est tributaire d'une bonne gestion pastorale.		Milieu représenté sur les marges inférieures du versant ouest du site au contact des hameaux et de la route D106.	Prairies de hauteur moyenne à assez basse, dominée par des hémicryptophytes graminoides notamment le Brome dressé (<i>Bromus erectus</i>), thermophiles et relativement sèches, cantonnées aux pentes assez fortes et ensoleillées, souvent sur des secteurs où le pâturage reste extensif, car limité par la topographie.	PR2 à PR6, FT3, FT4, FM1, FM2	Brome dressé (<i>Bromus erectus</i>), Sainfoin commun (<i>Onobrychis viciifolia</i>), Polygale du calcaire (<i>Polygala calcarea</i>), Brize moyenne (<i>Briza media</i>)	Orchis homme pendu (<i>Aceras anthropophorum</i>)	9878
PR2	Prairies mésoxérophiles à l'abandon à Brome dressé (<i>Bromus erectus</i>) dominées par le Brachypode des rochers (<i>Brachypodium rupestre</i>).	<i>Mesobromion erecti</i> (Braun-Blanq. & Moor 1938) Oberd. 1957 et transition vers le <i>Trifolion medii</i> Th. Müll. 1962	34.323E (34.3265)	6210	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat relativement fréquent dans les Alpes du nord et du Dauphiné, à basse et moyenne altitude.	Milieu à flore diversifiée, très sensible à la fermeture des milieux par reforestation et dont le maintien est tributaire d'une bonne gestion pastorale.		Habitat localisé à la marge inférieure du versant ouest du site.	Prairies de hauteur moyenne à assez basse, dominée par des hémicryptophytes graminoides, en voie de densification par colonisation par le Brachypode des rochers (<i>Brachypodium rupestre</i>) qui finit par être très recouvrant. Prairies mésoxérophiles à xéroclines, des pentes douces à moyennes, sur sol assez épais des versants secs bien exposés.	PR1, PR3 à PR6, FT3, FT4, FM1, FM2	Brome dressé (<i>Bromus erectus</i>), Brachypode des rochers (<i>Brachypodium rupestre</i>), Petite Pimprenelle (<i>Sanguisorba minor</i>), Lotier corniculé (<i>Lotus corniculatus</i>), Trèfle intermédiaire (<i>Trifolium medium</i>), Bunium à bulbe (<i>Bunium bulbocastanum</i>), Laïche pritannière (<i>Carex caryophylla</i>), Arabette ciliée (<i>Arabis ciliata</i>), Serpolet petit-chêne (<i>Thymus pulegioides</i>)	Orchis homme pendu (<i>Aceras anthropophorum</i>)	9878
PR3	Prairies de transition à Brome dressé (<i>Bromus erectus</i>) et Avoine élevée (<i>Arrhenatherum elatius</i>).	<i>Arrhenatherion elatioris</i> W.Koch 1926 / <i>Mesobromion erecti</i> (Braun-Blanq. & Moor 1938) Oberd. 1957	38.23	6510	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat relativement fréquent dans les Alpes du nord et du Dauphiné, à basse et moyenne altitude.	Milieu à flore diversifiée, sensible à la fermeture des milieux par reforestation et dont le maintien est tributaire d'une gestion alternant fauche et pâturage.		Habitat localisé à la marge inférieure du versant ouest du site.	Prairies de fauche établies en conditions xéroclines à Avoine élevée (<i>Arrhenatherum elatius</i>), où le pâturage extensif a vraisemblablement remplacé la fauche, et qui est caractérisé par l'apparition d'espèces liées au <i>Mesobromion</i> et la bonne représentation du Brome dressé (<i>Bromus erectus</i>).	PR1, PR2, PR4 à PR6, FT3, FT4, FM1, FM2	Avoine élevée (<i>Arrhenatherum elatius</i>), Brome dressé (<i>Bromus erectus</i>)		
PR4	Prairies mésophiles de fauche à Avoine élevée (<i>Arrhenatherum elatius</i>).	<i>Arrhenatherion elatioris</i> W.Koch 1926	38.22	6510	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat encore bien représenté à basse et moyenne altitude dans les Alpes du nord et du Dauphiné, en régression forte cependant dans l'avant-pays alpin.	Milieu à flore diversifiée, sensible à la fermeture des milieux par reforestation et dont le maintien est tributaire des activités de fauche.		Habitat localisé à la marge inférieure du versant ouest du site.	Formation liée à l'agriculture traditionnelle, à basse altitude, sur les versants ensoleillés.	PR1 à PR3, PR5, FM1, FM2	Avoine élevée (<i>Arrhenatherum elatius</i>), Rhinanthus crête de coq (<i>Rhinanthus alectorolophus</i>), Crépide bisannuelle (<i>Crepis biennis</i>), Pissenlit de prés (<i>Tragopogon pratensis</i>)		

N°	Intitulé du milieu-habitat	Correspondance phytosociologique : alliance / sous-alliance	Code Corine Biotopes	Code Eur 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Statut régional et local	Etat de conservation - Vulnérabilité	Enjeux de conservation	Localisation sur le site	Description et caractérisation des conditions écologiques	Principaux milieux associés ou en contact	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Relevés
PR5	Prairies mésonitrophiles de transition à Brome dressé (<i>Bromus erectus</i>) et Crételle des prés (<i>Cynosurus cristatus</i>).	<i>Mesobromion erecti</i> (Braun-Blanq. & Moor 1938) Oberd. 1957 / <i>Cynosurion cristati</i> Tüxen 1947	38.11	ND	Habitat non désigné	Habitat fréquent dans les Alpes du nord et du Dauphiné, à basse et moyenne altitude.	Milieu à flore diversifiée, sensible à la fermeture des milieux par reforestation et dont le maintien est tributaire d'une bonne gestion pastorale.		Habitat localisé à la marge inférieure du versant ouest du site.	Prairie couvrant de vastes surfaces sur des pentes moyennes, transition entre la pelouse mésoxérophile et le pâturage nitrophile thermophile à <i>Cynosurus cristatus</i> .	PR1 à PR4, PR6, FM1, FM2	Brome dressé (<i>Bromus erectus</i>), Crételle des prés (<i>Cynosurus cristatus</i>)		
PR6	Pâturages à Crételle des prés (<i>Cynosurus cristatus</i>) et Renoncule acre (<i>Ranunculus acris</i>).	<i>Cynosurion cristati</i> Tüxen 1947	38.11	ND	Habitat non désigné	Habitat fréquent dans les Alpes du nord et du Dauphiné, à basse et moyenne altitude, ainsi que dans l'avant-pays alpin.	Milieu à flore diversifiée, sensible à la fermeture des milieux par reforestation et dont le maintien est tributaire d'une bonne gestion pastorale.		Habitat localisé à la marge inférieure du versant ouest du site.	Prairie assez nitrophile, très largement dominée par <i>Cynosurus cristatus</i> , aux expositions plutôt chaudes.	PR1 à PR5, FM1, FM2	Crételle des prés (<i>Cynosurus cristatus</i>), Trèfle rampant (<i>Trifolium repens</i>), Renoncule acre (<i>Ranunculus acris</i>), Plantain majeur (<i>Plantago media</i>), Oseille à feuilles obtuses (<i>Rumex obtusifolius</i>)		
PR7	Prairies fraîches à flore variée riche en Géranium des bois (<i>Geranium sylvaticum</i>) et dicotylédones.	<i>Trisetum flavescens-Polygonion bistortae</i> Braun-Blanq. & Tüxen ex Marschall 1947	38.3	6520	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat encore bien représenté à moyenne et plus haute altitude dans les Alpes du nord et du Dauphiné.	Milieu à flore diversifiée, sensible à la fermeture des milieux par reforestation et dont le maintien est tributaire des activités de fauche.		Habitat localisé à moyenne altitude du versant ouest du site.	Prairies occupant les pentes moyennes à douces, assez fraîches, sur sol argileux relativement minéralisé, à flore opulente, caractérisée par la dominance de dicotylédones, aux étages montagnard supérieur et subalpin.	MG4 à MG6, FM3, HH, SP, BE	Renouée bistorte (<i>Polygonum bistorta</i>), Triseté doré (<i>Trisetum flavescens</i>), Géranium des bois (<i>Geranium sylvaticum</i>), Grande Berce (<i>Heracleum sphondylium</i>), Oseille à feuilles de gouet (<i>Rumex arifolius</i>), Campanule rhomboïdale (<i>Campanula rhomboidalis</i>)		
PF	Prairies artificielles													
PF1	Prairies fourragères artificielles (labour et semis).	<i>Caucalidion lappulae</i> Tüxen 1950 nom. nud.	81 & 82	ND	Habitat non désigné	Habitat artificiel fréquent et en extension, se substituant de plus en plus aux prairies naturelles sur sol plat ou mécanisable	Habitat non vulnérable.		Habitat représenté surtout à l'extérieur du site : plateaux de Lans et Saint-Nizer. Présent sur le site ponctuellement (une parcelle) sur le plateau des Ramées.	Milieux instables continuellement remaniés par les travaux agraires du sol (labours, binages, hersages, fauche, moisson, désherbage ...) ne permettant que le développement de plantes annuelles à cycle court ou d'espèces bisannuelles post culturales.	PR1 à PR7	Ray grass vivace (<i>Lolium perenne</i>), Ray gras d'Italie (<i>Lolium multiflorum</i>), Avoine élevée (<i>Arrhenatherum elatius</i>), Dactyle aggloméré (<i>Dactylis glomerata</i>), Sainfoin cultivé (<i>Lolium perenne</i>), Trèfle des prés (<i>Trifolium pratense</i>), Trèfle hybride (<i>Trifolium hybridum</i>). Plantes messicoles et des cultures sarclées.		
PF2	Remodelage de piste de ski - Revégétalisation en cours.	—	81	ND	Habitat non désigné	Habitat artificiel lié au domaine skiable des stations de ski dans les Alpes, susceptible de se renaturer lentement à long terme.	Habitat non vulnérable.		Présent sur la bordure sud-ouest du site (stade de neige de Lans en Vercors) et au niveau du tremplin de Saint-Nizier.	Milieux artificiels d'espèces introduites par semis, suite à des travaux de reprofilage, susceptible d'être recolonisé à terme par des espèces sauvages et de se renaturer lentement.	PE2, PE3, CA1 à CA6, LB1 à LB4	Ray grass vivace (<i>Lolium perenne</i>), Fétuque rouge (<i>Festuca rubra</i>), Phléole des prés (<i>Phleum pratense</i>), Dactyle aggloméré (<i>Dactylis glomerata</i>), Sainfoin cultivé (<i>Lolium perenne</i>), Trèfle des prés (<i>Trifolium pratense</i>), Trèfle rampant (<i>Trifolium repens</i>).		
MG	Mégaphorbiaies et prairies de hautes herbes													
MG1	Fourrés des clairières forestières et lisières à Epilobe à feuilles étroites (<i>Epilobium angustifolium</i>), Framboisier (<i>Rubus idaeus</i>) et Sénéçon de Fuchs (<i>Senecio ovatus</i>).	<i>Epilobion angustifolii</i> Tüxen ex Eggler 1952	31.871	ND	Habitat non désigné	Habitat commun et répandu dans les Alpes, aux étages montagnard et subalpin.	Milieu à flore diversifiée, peu vulnérable, dont le maintien est tributaire de la dynamique forestière.		Milieu répandu au niveau des lisières et clairières, associé principalement aux espaces forestiers de l'étage montagnard, notamment sur le versant ouest du site, là où les activités d'exploitation sylvicole sont plus particulièrement marqués.	Fourrés de hautes herbes denses dominés par l'Epilobe à feuilles étroites (<i>Epilobium angustifolium</i>), le Sénéçon de Fuchs (<i>Senecio ovatus</i> subsp. <i>ovatus</i>) et le Framboisier (<i>Rubus idaeus</i>) qui occupent les clairières, coupes forestières, lisières et bords de pistes forestières, en conditions héliophiles, mésophiles neutro-acidiclines à acidiphiles et modérément nitroclines, aux étages montagnard et subalpin inférieur.	MG2, PH1 à PH5, HN, HA, SP, BE	Epilobe à feuilles étroites (<i>Epilobium angustifolium</i>) [souvent très largement dominante], Framboisier (<i>Rubus idaeus</i>), Sénéçon à feuilles ovales (<i>Senecio ovatus</i> subsp. <i>ovatus</i>), Fougère femelle (<i>Athyrium filix-femina</i>), Epilobe des montagnes (<i>Epilobium montanum</i>), Grande Berce (<i>Heracleum sphondylium</i>), Knautie des bois (<i>Knautia dipsacifolia</i>), Fraisier des bois (<i>Fragaria vesca</i>), Solidage verge d'or (<i>Solidago virgaurea</i>), Epiaire des bois (<i>Stachys sylvatica</i>), Silène dioïque (<i>Silene dioica</i>), Millepertuis tacheté (<i>Hypericum maculatum</i>), Scrophulaire noueuse (<i>Scrophularia nodosa</i>), Campanule gantelée (<i>Campanula trachelium</i>), Millepertuis hérissé (<i>Hypericum hirsutum</i>), Millepertuis des montagnes (<i>Hypericum montanum</i>)	29767	
MG2	Fourrés des clairières et lisières forestières dominés par le Framboisier (<i>Rubus idaeus</i>)	<i>Epilobion angustifolii</i> Tüxen ex Eggler 1952	31.87	ND	Habitat non désigné	Habitat commun et répandu dans les Alpes, aux étages montagnard et subalpin.	Milieu à flore assez peu diversifiée, peu vulnérable, dont le maintien est tributaire de la dynamique forestière.		Milieu répandu au niveau des lisières et clairières, associé principalement aux espaces forestiers de l'étage montagnard, notamment sur le versant ouest du site, là où les activités d'exploitation sylvicole sont plus particulièrement marqués.	Milieu répandu au niveau des lisières et clairières, associé principalement aux espaces forestiers de l'étage montagnard, notamment sur le versant ouest du site, là où les activités d'exploitation sylvicole sont plus particulièrement marqués.	MG1, PH1 à PH5, HN, HA, SP, BE	Framboisier (<i>Rubus idaeus</i>), Epilobe à feuilles étroites (<i>Epilobium angustifolium</i>) [rare ou accessoire]		
MG3	Fourrés des clairières forestières et lisières à Barbe de bouc (<i>Aruncus dioicus</i>).	<i>Arunco dioici-Petasion albi</i> Braun-Blanq. & Sutter 1977	37.81	6430	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat assez commun et répandu dans les Alpes à l'étage montagnard.	Milieu à flore diversifiée, peu vulnérable, dont le maintien est tributaire de la dynamique forestière.		Milieu assez répandu, au contact des hêtraies-sapinières, notamment aux altitudes moyennes et basses, observé en particulier sur les parties nord et est du site.	Fourrés de hautes herbes denses qui occupent les clairières, coupes forestières, lisières et bords de pistes forestières, en conditions mésophiles à modérément sciaphiles, hygroclines et un peu nitrophiles, aux étages montagnard et subalpin inférieur.	PH1 à PH5, HN, HA, ER	Barbe de bouc (<i>Aruncus dioicus</i>), Prenanthe pourpre (<i>Prenanthes purpurea</i>), Aconit tue-loup (<i>Aconitum lycoctonum</i> subsp. <i>vulparia</i>), Raiponce en épi (<i>Phyteuma spicatum</i>), Chèvrefeuille des Alpes (<i>Lonicera alpigena</i>), Fougère mâle (<i>Dryopteris filix-mas</i>), Sceau de Salomon verticillé (<i>Polygonatum verticillatum</i>), Lis martagon (<i>Lilium martagon</i>)	29801	

N°	Intitulé du milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : alliance / sous-alliance	Code Corine Biotopes	Code Eur 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Statut régional et local	Etat de conservation - Vulnérabilité	Enjeux de conservation	Localisation sur le site	Description et caractérisation des conditions écologiques	Principaux milieux associés ou en contact	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Relevés
MG4	Mégaphorbiaies montagnardes hygrophiles à Pétasite blanc (<i>Petasites albus</i>) et Fougère femelle (<i>Athyrium filix-femina</i>).	<i>Arunco dioici-Petasion albi</i> Braun-Blanq. & Sutter 1977	37.81	6430	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat assez commun et répandu dans les Alpes à l'étage montagnard.	Habitat assez vulnérable, sensible aux activités sylvicoles (circulation et débardage des bois) et à la fermeture naturelle du milieu.		Milieu assez fréquent sur le bas du versant ouest du site : bois des Mures, notamment.	Milieux établis sur substrat argileux humide, dans des bas de pentes, ravins humides, fonds de vallons, bords de ruisseaux, lisières forestières humides, où il est associé aux habitats forestiers hygrophiles, aux altitudes inférieures, à l'étage montagnard.	PH1 à PH5, HH, SP, ER	Pétasite blanc (<i>Petasites albus</i>), Séneçon de Fuchs (<i>Senecio ovatus</i>), Fougère femelle (<i>Athyrium filix-femina</i>), Grande Berce (<i>Heracleum sphondylium</i>), Prenanthe pourpre (<i>Prenanthes purpurea</i>), Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>), Raiponce en épi (<i>Phyteuma spicatum</i>), Actée en épi (<i>Actaea spicata</i>), Tussilage pas d'âne (<i>Tussilago farfara</i>), Renoncule laineuse (<i>Ranunculus lanuginosus</i>), Dryoptère dilaté (<i>Dryopteris dilatata</i>), Saxifrage à feuilles rondes (<i>Saxifraga rotundifolia</i>).	Renoncule laineuse (<i>Ranunculus lanuginosus</i>)	
MG5	Mégaphorbiaies subalpines méso-hygrophiles à Aconit tue-loup (<i>Aconitum lycoctonum subsp. vulparia</i>)	A préciser : <i>Adenostyilion alliariae</i> Braun-Blanq. 1926	37.81	6430	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat commun dans les Préalpes du Dauphiné et de Savoie, ainsi que dans les Alpes intermédiaires. Plus rare à l'intérieur des grandes Alpes.	Habitat à forte diversité floristique, en bon état de conservation sur le site, mais sensible aux activités pastorales (pâturage en pré-bois) et sylvicoles. Milieu présentant souvent une flore très diversifiée et opulente.	Assez importants	Milieu présent dans la partie moyenne et supérieure des versants boisés : partie supérieure du Bois des Mures, versant est du Moucherotte.	Milieux herbacés hauts et denses, établis dans des creux de lapiaz, fonds de dolines ou de combes, couloirs et ravins ombragés, pied de barres rocheuses ombragées, sur sol argileux richement colluvionné et assez humide, aux étages montagnard supérieur et subalpin inférieur. Ces milieux sont établis cependant en conditions nettement moins humides que celles qui régissent les mégaphorbiaies hygrophiles à Adénostyle à feuilles d'alliaire (unité MG6). Ils sont généralement associés aux pessières acidiphiles sur lapiaz et aux prairies hygroclines fraîches.	MG4, MG6, MG7, HH, SP, BE, ER	Aconit tue-loup (<i>Aconitum lycoctonum subsp. vulparia</i>), Cerfeuil de Villars (<i>Chaerophyllum villarsii</i>), Saxifrage à feuilles rondes (<i>Saxifraga rotundifolia</i>), Géranium des bois (<i>Geranium sylvaticum</i>), Centaurée des montagnes (<i>Centaurea montana</i>), Laser à feuilles larges (<i>Laserpitium latifolium</i>), Grande Astrance (<i>Astrantia major</i>), Séneçon de Fuchs (<i>Senecio ovatus subsp. ovatus</i>), Eglantier des Alpes (<i>Rosa pendulina</i>)		
MG6	Mégaphorbiaies subalpines hygrophiles à Adénostyle à feuilles d'alliaire (<i>Cacalia alliariae</i>).	<i>Adenostyilion alliariae</i> Braun-Blanq. 1926	37.81	6430	Habitat d'intérêt communautaire	Milieu localisé en France aux montagnes humides, assez fréquent dans les Alpes du Nord, occupant cependant des surfaces généralement localisées. Bien représenté en Chartreuse, Vercors nord et dans le massif de Belledonne.	Habitat à forte diversité floristique, en bon état de conservation sur le site, mais sensible aux activités pastorales (pâturage en pré-bois) et sylvicoles. Milieu présentant souvent une flore très diversifiée et opulente.	Assez importants	Habitat localisé aux parties hautes du site en lisière de boisement, dans les combes et pieds de falaises : Pas de l'Echelle, vallon des Forges...	Milieux établis dans des creux de lapiaz, fonds de dolines ou de combes, couloirs et ravins ombragés, pied de falaises humides et ombragées, entrées de gouffres, ... , où l'enneigement persiste tard en saison, sur sol argileux richement colluvionné et très humide, aux étages montagnard supérieur et subalpin. Milieux généralement associés aux pessières acidiphiles sur lapiaz, aux prairies hygroclines fraîches à Cerfeuil de Villars (<i>Chaerophyllum villarsii</i>) et autres prairies appartenant à l'alliance du Trisetum flavescens-Polygonum bistorta.	MG5, MG7, HH, SP, BE, ER	Adénostyle à feuilles d'alliaire (<i>Cacalia alliariae</i>), Saxifrage à feuilles rondes (<i>Saxifraga rotundifolia</i>), Violette à deux fleurs (<i>Viola biflora</i>), Aconit tue-loup (<i>Aconitum lycoctonum subsp. vulparia</i>), Aconit paniculé (<i>Aconitum variegatum subsp. paniculatum</i>), Laitue des Alpes (<i>Cicerbita alpina</i>), Fougère femelle (<i>Athyrium filix-femina</i>), Oseille à feuilles de gouet (<i>Rumex arifolius</i>), Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>), Sorbier des oiseleurs (<i>Sorbus aucuparia</i>)	Aconit paniculé (<i>Aconitum variegatum subsp. paniculatum</i>), Laitue des Alpes (<i>Cicerbita alpina</i>).	
MG7	Mégaphorbiaies subalpines très hygrophiles à Adénostyle à feuilles d'alliaire (<i>Cacalia alliariae</i>) et Laitue des Alpes (<i>Cicerbita alpina</i>).	<i>Adenostyilion alliariae</i> Braun-Blanq. 1926	37.81	6430	Habitat d'intérêt communautaire	Milieu localisé en France aux montagnes humides, assez fréquent dans les Alpes du Nord, occupant cependant des surfaces généralement localisées. Bien représenté en Chartreuse, Vercors nord et dans le massif de Belledonne.	Habitat à forte diversité floristique, en bon état de conservation sur le site, mais sensible aux activités pastorales (pâturage en pré-bois) et sylvicoles. Milieu présentant souvent une flore très diversifiée et opulente.	Importants	Habitat très localisé sur le site : vallon des Forges.	Formations de hautes herbes hygrophiles, denses, occupant généralement les clairières et les ourlets de lisières forestières ombragées méso-hygrophiles, les combes et dépressions humides où l'enneigement persiste tard en saison et les couloirs d'avalanches. Ces milieux se rencontrent dans des creux de lapiaz, fonds de dolines ou de combes, couloirs et ravins ombragés, pied de falaises humides et ombrées, entrées de gouffres, ... , sur sol argileux épais, richement colluvionné et très humide, aux étages montagnard supérieur et subalpin. Milieux généralement associés aux pessières acidiphiles sur lapiaz, aux prairies hygroclines fraîches et autres prairies appartenant à l'alliance du Trisetum flavescens-Polygonum bistorta. Milieux proches de l'unité précédente (MG6) mais où la Laitue des Alpes (<i>Cicerbita alpina</i>) est dominante ou fortement représentée.	MG4 à MG6, HH, SP, BE, ER	Adénostyle à feuilles d'alliaire (<i>Cacalia alliariae</i>), Laitue des Alpes (<i>Cicerbita alpina</i>) [abondante ou très recouvrante], Saxifrage à feuilles rondes (<i>Saxifraga rotundifolia</i>), Violette à deux fleurs (<i>Viola biflora</i>), Aconit tue-loup (<i>Aconitum lycoctonum subsp. vulparia</i>), Aconit paniculé (<i>Aconitum variegatum subsp. paniculatum</i>), Fougère femelle (<i>Athyrium filix-femina</i>), Fougère dilatée (<i>Dryopteris dilatata</i>), Oseille à feuilles de gouet (<i>Rumex arifolius</i>), Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>), Sorbier des oiseleurs (<i>Sorbus aucuparia</i>), Eglantier des Alpes (<i>Rosa pendulina</i>), Renoncule laineuse (<i>Ranunculus lanuginosus</i>), Pigamon à feuilles d'ancolie (<i>Thalictrum aquilegifolium</i>), Violette à deux fleurs (<i>Viola biflora</i>)	Aconit paniculé (<i>Aconitum variegatum subsp. paniculatum</i>), Laitue des Alpes (<i>Cicerbita alpina</i>), Renoncule laineuse (<i>Ranunculus lanuginosus</i>)	
SR	Sources et cours d'eaux													
SR1	Sources et suintements	—	54.1	ND	Habitat non désigné	Habitat très ponctuel mais largement répandu sur le massif alpin.	Habitat très ponctuel particulièrement vulnérable aux activités humaines.	Importants	Milieux très ponctuels et localisés sur le site : Fontaine du Goulet, Fontaine de la Molasse, Source de la Bergère, sources du versant est du Moucherotte ...	Milieux ponctuels et très localisés, de sources et petites résurgences plus ou moins permanentes et généralement à débit faible. Milieux souvent associés aux formations de parois humides ou plus ou moins suintantes (unités RH1 & RH2) de fort intérêt biologique.	SR2, RH1, RH2	Voir les unités RH1 & RH2	Bartsie des Alpes (<i>Bartsia alpina</i>)	
SR2	Ruisselets et cours d'eaux plus ou moins temporaires ou intermittents.	—	24.16	ND	Habitat non désigné	Habitat très ponctuel mais largement répandu sur le massif alpin.	Habitat linéaire, vulnérable aux activités humaines.		Milieu localisé, en particulier sur les parties inférieures du versant est du site.	Petits cours d'eau temporaires ou intermittents, dont l'écoulement est souvent interrompu lors des périodes sèches, et qui occupent généralement la partie amont du réseau hydrographique, sur substrat caillouteux.	SR1, MG3 à MG7, HH, HA, HN		Renoncule à feuilles d'aconit (<i>Ranunculus aconitifolius</i>)	
LB	Landes basses montagnardes et subalpines													

N°	Intitulé du milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : alliance / sous-alliance	Code Corine Biotopes	Code Eur 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Statut régional et local	Etat de conservation - Vulnérabilité	Enjeux de conservation	Localisation sur le site	Description et caractérisation des conditions écologiques	Principaux milieux associés ou en contact	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Relevés
LB1	Landes subalpines xérophiles à Genévrier nain (<i>Juniperus sibirica</i>)	<i>Juniperion nanae</i> Braun-Blanq. in Braun-Blanq., G.Sissingh & Vlieger 1939	31.431	4060	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat commun et répandu dans les Alpes.	Milieu à flore moyennement diversifiée, répandu et peu vulnérable, sensible à la fermeture du milieu (reconquête forestière).		Milieu commun et bien représenté sur la partie supérieure du site : plateau des Ramées et versant ouest des pentes culminales du Moucherotte.	Landes établies sur substrats rocheux secs, au sol superficiel stable (croupes et crêtes ventées, ressauts rocheux, dalles calcaires...), en conditions sèches à bien ensoleillées, mais en climat plutôt froid, aux étages montagnard supérieur et subalpin. Milieu généralement associée ou en mosaïques avec les unités BP1 à BP7 et CA1 à CA6.	LB2, LB3, CA1 à CA6, BE2 à BE5, BP1, BP5	Genévrier nain (<i>Juniperus sibirica</i>), Raisin d'ours (<i>Arctostaphylos uva-ursi</i>) [absent, rare ou localisé], <i>Cotoneaster</i> du Jura (<i>Cotoneaster jurana</i>), <i>Hippocrélide</i> en toupet (<i>Hippocrepis comosa</i>), <i>Nerprun</i> des Alpes (<i>Rhamnus alpina</i>), <i>Chèvrefeuille</i> des Alpes (<i>Lonicera alpigena</i>), <i>Cotoneaster</i> du Jura (<i>Cotoneaster jurana</i>), <i>Centaurée alpestre</i> (<i>Centaurea alpestris</i>).		25433, 25440, 25446, 29790, 29902
LB2	Landes subalpines xérophiles à Genévrier nain (<i>Juniperus sibirica</i>) et Raisin d'ours (<i>Arctostaphylos uva-ursi</i>).	<i>Juniperion nanae</i> Braun-Blanq. in Braun-Blanq., Sissingh & Vlieger 1939	31.431 / 31.47	4060	Habitat d'intérêt communautaire	Milieu couvrant des surfaces assez importantes dans les massifs montagneux en France. Commun et répandu dans les Alpes.	Milieu à flore moyennement diversifiée, répandu et peu vulnérable, sensible à la fermeture du milieu (reconquête forestière).		Milieu fréquent et caractéristique des éboulis et rocailles en cours de fixation en pied de falaises, répandu sur l'ensemble des parties supérieures du site : sommet des versant est et ouest du Moucherotte, secteur des Trois Pucelles	Landes établies en conditions xérophiles, avec une préférence pour les expositions chaudes et sèches, sur sol superficiel relativement délité en surface, au niveau des croupes et crêtes ventées, ressauts rocheux, dalles calcaires et en colonisation des éboulis calcaires terreux stabilisés en pied de falaises, au niveau des pentes marquées sèches bien ensoleillées, aux étages montagnard supérieur et subalpin.	LB1, CA1 à CA6, PE2, PE3, BE5, BP1, BP3 à BP5, FT3	Raisin d'ours (<i>Arctostaphylos uva-ursi</i>), Genévrier nain (<i>Juniperus sibirica</i>), Hélianthème sombre (<i>Helianthemum nummularium</i> subsp. <i>obscurum</i>), <i>Cotoneaster</i> du Jura (<i>Cotoneaster jurana</i>), Laîche toujours verte (<i>Carex sempervirens</i>), Globulaire à feuilles en cœur (<i>Globularia cordifolia</i>), Anthérie rameuse (<i>Anthericum ramosum</i>), Œillet de Montpellier (<i>Dianthus hyssopifolius</i>), Amélanchier à feuilles ovales (<i>Amelanchier ovalis</i>), Germandrée petit-chêne (<i>Teucrium chamaedrys</i>), Germandrée des montagnes (<i>Teucrium montanum</i>), <i>Cotoneaster</i> du Jura (<i>Cotoneaster jurana</i>).		29784, 29829, 25445, 29787, 25431
LB3	Landes montagnardes thermoacidiphiles à Callune (<i>Calluna vulgaris</i>) et Genêt ailé (<i>Chamaespartium sagittalis</i>).	<i>Genisto pilosae-Vaccinion uliginosi</i> Braun-Blanq. 1926	31.22A	4030	Habitat d'intérêt communautaire	Milieu couvrant des surfaces assez importantes dans les Alpes du Dauphiné méridional, rare et très localisé en Chartreuse.	Milieu à flore assez diversifiée, particulièrement sensible à la fermeture du milieu (reconquête forestière).	Importants	Milieu localisé, observé dans la partie inférieure (bordures sud et ouest du plateau des Ramées).	Landes établies sur des sols généralement assez superficiels, secs à assez secs, maigres et acidiphiles, qui colonisent les lisières et les pâturages mésophiles à acidiphiles, notamment les formations à Fétuque noirissante (<i>Festuca nigrescens</i>), en voie d'abandon, aux expositions chaudes, à basse et moyenne altitude aux étages collinéen et montagnard inférieur. Ce milieu est susceptible d'être colonisé divers arbustes (<i>Eglantiers</i> et <i>Aubépines</i>), dans le cas d'une baisse de la pression pastorale. Variabilité : faciès sur sol moins acide dominé par le Genêt ailé (<i>Chamaespartium sagittale</i>) avec peu de Callune (<i>Calluna vulgaris</i>), faciès sur sol maigre filtrant dominé par cette dernière.	LB2, LB3, PA2, PA3, BE, SP	Callune (<i>Calluna vulgaris</i>), Genêt ailé (<i>Chamaespartium sagittale</i>), Nard raide (<i>Nardus stricta</i>), Potentille dressé (<i>Potentilla erecta</i>), Luzule multiflore (<i>Luzula multiflora</i>), <i>Agrostis capillaire</i> (<i>Agrostis capillaris</i>), Véronique officinale (<i>Veronica officinalis</i>), Orchis de Fuchs (<i>Dactylorhiza fuchsii</i>), Luzule des champs (<i>Luzula campestris</i>), Gaillet nain (<i>Galium timeroi</i>), Epervière auricule (<i>Hieracium lactucella</i>), Petit Rhinanthé (<i>Rhinanthus minor</i>), Luzule multiflore (<i>Luzula multiflora</i>)		25426, 30322, 30344
LB4	Landes subalpines asylvatiques acidiphiles à Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>)	<i>Rhododendro ferruginei-Vaccinion myrtilli</i> Schnyder 1930	31.42	4060	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat commun et répandu dans les Alpes.	Milieu à flore spécialisée assez peu diversifiée, sensible à la fermeture du milieu (reconquête forestière).		Milieu assez bien répandu sur les parties moyennes et supérieures du site : partie nord du plateau des Ramées, Combe de Saint-Nizier et versant ouest entre la Grande Roche Saint-Michel et le Moucherotte, où il est associé aux formations herbacées des pâturages acidiphiles qui occupent les replats et pentes douces.	Landes qui colonisent les pâturages acides, notamment les pelouses à Fétuque noirissante (<i>Festuca nigrescens</i>) et Nard raide (<i>Nardus stricta</i>), plus ou moins pâturées et le plus souvent en voie d'abandon par le pastoralisme, et les pré-bois subalpins clairs, en conditions mésophiles à légèrement méso-hygrophiles et acidiphiles, aux étages montagnard supérieur et subalpin. Ce milieu est à son tour colonisé par l'Epicéa et divers arbustes (sorbiers et alisiers). Landes établies à plus basse altitude que les unités suivantes (LB5 et LB6) et en conditions plus sèches que (LB5) défavorables au <i>Rhododendron ferrugineum</i> (<i>Rhododendron ferrugineum</i>), sur les revers ombragés de croupes, dans les bas de pentes et en bordure des dolines. Unité étroitement imbriquée à certains types de boisements subalpins (BP3, BP4, BP6 et BE2 à BE4).	LB1, PA1 à PA3, FM5, BE, SP	Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>), Nard raide (<i>Nardus stricta</i>), Homogyne des Alpes (<i>Homogyne alpina</i>), Aposéris fétide (<i>Aposeris foetida</i>), Globulaire à tige nue (<i>Globularia nudicaulis</i>), <i>Rhododendron ferrugineum</i> (<i>Rhododendron ferrugineum</i>) [rare], Orchis blanchâtre (<i>Pseudorchis albida</i>), Polygale commun (<i>Polygala vulgaris</i>), Véronique officinale (<i>Veronica officinalis</i>), Canche flexueuse (<i>Deschampsia flexuosa</i>), Gaillet nain (<i>Galium timeroi</i>), Gnaphale des forêts (<i>Omalotheca sylvatica</i>)	Orchis blanchâtre (<i>Pseudorchis albida</i>), Orchis blanchâtre (<i>Pseudorchis albida</i>), Daphné bois gentil (<i>Daphne mezereum</i>), Gnaphale des forêts (<i>Omalotheca sylvatica</i>)	25431, 30372
LB5	Landes subalpines asylvatiques, méso-hygrophiles et sciaphiles, à <i>Rhododendron ferrugineum</i> (<i>Rhododendron ferrugineum</i>) et Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>).	<i>Rhododendro ferruginei-Vaccinion myrtilli</i> A.Schnyd. 1930	31.42	4060	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat commun et répandu dans les grandes Alpes et la Chartreuse. Plus rare dans le Vercors nord et exceptionnel dans le Vercors méridional.	Milieu à flore assez diversifiée, particulièrement sensible à la fermeture du milieu (reconquête forestière).	Assez importants	Présence ponctuelle et localisée sur le site, notamment en versant nord-ouest du Moucherotte et au niveau des zones froides : vallon des Forges, La Cheminée.	Landes de l'étage subalpin, sur sol humifère, en exposition fraîche, au niveau des versants en ubac.	LB4, BE2, BE3, BP6	<i>Rhododendron ferrugineum</i> (<i>Rhododendron ferrugineum</i>) [abondant], Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>), Homogyne des Alpes (<i>Homogyne alpina</i>), Soldanelle des Alpes (<i>Soldanella alpina</i>), Alisier nain (<i>Sorbus chamaemespilus</i>), Lycopode sélagine (<i>Huperzia selago</i>).	Clématite des Alpes (<i>Clematis alpina</i>), Dryoptère étendu (<i>Dryopteris expansa</i>), Orchis blanchâtre (<i>Pseudorchis albida</i>), Petite Pyrole (<i>Pyrola minor</i>), Lycopode sélagine (<i>Huperzia selago</i>)	25450
LB6	Landes subalpines acidiphiles froides d'altitude à Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>) et Airelle rouge (<i>Vaccinium vitis-idaea</i>)	<i>Rhododendro ferruginei-Vaccinion myrtilli</i> A.Schnyd. 1930	31.44	4060	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat assez rare et localisé dans les Préalpes, mais plus largement représenté dans les grands massifs alpins.	Milieu à flore assez diversifiée, particulièrement sensible à la fermeture du milieu (reconquête forestière).	Assez importants	Milieu très localisé à des surfaces extrêmement ponctuelles à des croupes très froides d'altitude : crêtes sommitales, vallon des Forges, La Cheminée...	Landes des hautes crêtes en situation très froides, au niveau de croupes ventées, dans les revers d'ubac et les combes ombragées sur substrat humifère acidifié, à l'étage subalpin supérieur. Unité fréquemment associée ou imbriquée aux landines froides à Dryade (unité LF1) et incluant parfois des fragments de rhodoraie	LB4, LB6, BE, BP	Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>), Airelle rouge (<i>Vaccinium vitis-idaea</i>) [abondante], Airelle bleue (<i>Vaccinium uliginosum</i>) [localement présente], <i>Rhododendron ferrugineum</i> (<i>Rhododendron ferrugineum</i>) [peu représenté et ponctuel], Homogyne des Alpes (<i>Homogyne alpina</i>), Renouée vivipare (<i>Polygonum viviparum</i>), Orchis blanchâtre (<i>Pseudorchis albida</i>), Polygale alpestre (<i>Polygala alpestris</i>), Canche flexueuse (<i>Deschampsia flexuosa</i>).	Airelle bleue (<i>Vaccinium uliginosum</i>), Clématite des Alpes (<i>Clematis alpina</i>), Lycopode sélagine (<i>Huperzia selago</i>), Orchis blanchâtre (<i>Pseudorchis albida</i>), Petite Pyrole (<i>Pyrola minor</i>), Orchis blanchâtre (<i>Pseudorchis albida</i>)	

N°	Intitulé du milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : alliance / sous-alliance	Code Corine Biotopes	Code Eur 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Statut régional et local	Etat de conservation - Vulnérabilité	Enjeux de conservation	Localisation sur le site	Description et caractérisation des conditions écologiques	Principaux milieux associés ou en contact	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Relevés
FT	Fruticées et fourrés arbustifs thermophiles													
FT1	Fruticées thermophiles d'affinités supra-méditerranéennes à Cytise à feuilles sessiles (<i>Cytisophyllum sessilifolium</i>)	<i>Lavandulo angustifoliae</i> - <i>Genistion cinerae</i> Barbero, Loisel & Quezel 1972	32.6	ND	Habitat non désigné	Habitat assez fréquent à basse et moyenne altitude dans les Préalpes méridionales et le Trièves, rare en Chartreuse.	Milieu à flore assez diversifiée, particulièrement sensible à la fermeture du milieu (reconquête forestière).		Milieu fragmentaire et ponctuel sur le site, observé en partie inférieure du versant ouest du Moucherotte.	Landes d'affinités supra-méditerranéennes établies sur des pentes chaudes et sèches en situation bien ensoleillée, sur substrat calcaire ou marno-calcaire, aux étages supraméditerranéen et montagnard inférieur.	PS, HP	Cytise à feuilles sessiles (<i>Cytisophyllum sessilifolium</i>), Amélanchier à feuilles rondes (<i>Amelanchier ovalis</i>), Fétuque marginée (<i>Festuca marginata</i> subsp. <i>gallica</i>), Brôme dressé (<i>Bromus erectus</i>)		29773
FT2	Fruticées rupicoles des vires et rebords de falaises calcaires à Amélanchier à feuilles ovales (<i>Amelanchier ovalis</i>), avec généralement Nerprun des Alpes (<i>Rhamnus alpina</i>) et Alisier de Mougeot (<i>Sorbus mougeotii</i>).	<i>Berberidion vulgaris</i> Braun-Blanq. 1950	31.81	ND	Habitat non désigné	Habitat bien représenté dans les Préalpes du nord et du Dauphiné, plus rare et localisé dans les Grandes Alpes.	Milieu riche en espèces végétales, assez localisé mais peu vulnérable, car relativement stable (dynamique de fermeture forestière très lente).		Milieu disséminé sur le site, au niveau des falaises et escarpements thermophiles bien ensoleillés, aussi bien sur le versant est sous les crêtes du Moucherotte que sur le versant ouest (falaises du plateau des Ramées).	Milieux établis en conditions assez chaudes et sèches au niveau de versants bien à assez bien exposés. Fruticées héliophiles, méso-xérophiles à xérophiles, voisines des fruticées de colonisation d'éboulis précédentes, colonisant les substrats rocheux stables au sol inexistant ou très superficiel, au niveau des vires, rebords de falaises et aux abords de barres rocheuses fracturées, aux étages montagnard et subalpin inférieur.	R1 à R6, LB1, LB2	Arbustes : Nerprun des Alpes (<i>Rhamnus alpina</i>), Amélanchier à feuilles rondes (<i>Amelanchier ovalis</i>), Alisier de Mougeot (<i>Sorbus mougeotii</i>), Alisier blanc (<i>Sorbus aria</i>), Cotonéaster du Jura (<i>Cotoneaster jurana</i>). Flore associée des parois rocheuses.		29346, 29772
FT3	Fourrés arbustifs de colonisation des éboulis, rocailles et landes thermophiles à Alisier de Mougeot (<i>Sorbus mougeotii</i>) et/ou Alisier blanc (<i>Sorbus aria</i>) et Bourdaine des Alpes (<i>Rhamnus alpina</i>), souvent accompagné par Amélanchier à feuilles ovales (<i>Amelanchier ovalis</i>)	<i>Berberidion vulgaris</i> Braun-Blanq. 1950	31.81	ND	Habitat non désigné	Habitat bien représenté dans les Préalpes du nord et du Dauphiné, plus rare et localisé dans les Grandes Alpes.	Milieu riche en espèces végétales, assez localisé, mais peu vulnérable, tributaire cependant de la dynamique fonctionnelle (réalimentation permanente de l'éboulis)		Milieu assez bien représenté sur l'ensemble du site, en versant est et en versant ouest, notamment en parties moyenne et supérieure de versant où il occupe la frange de contact entre les éboulis ou les lapiaz et les boisements.	Fruticées très ouvertes, héliophiles, méso-xérophiles à xérophiles, établis en conditions assez chaudes et sèches, au niveau de versants bien à assez bien exposés, colonisant les substrats rocheux stables au sol inexistant ou très superficiel, en particulier les éboulis fixés ou en voie de fixation, les abords de barres rocheuses fracturtées et les lapiaz un peu comblés en voie de démantèlement, aux étages montagnard moyen et subalpin inférieur. Milieux souvent établis au niveau de la frange de contact entre les éboulis et les boisements de versant, souvent en mosaïque avec les pelouses de fixation d'éboulis à Laser des montagnes (<i>Laserpitium siler</i>), Laîche toujours verte (<i>Carex sempervirens</i>) et Sesslerie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>) et avec les landes à Raisin d'ours (<i>Arctostaphylos uva-ursi</i>) et Genévrier nain (<i>Juniperus sibirica</i>), qui colonisent les mêmes milieux, sur éboulis calcaire fixé en conditions sèches, généralement en pied de falaises ou de ressauts rocheux bien exposés. Unités R1, R2, PP3, PP4, PR1 et PP5	EB1 à EB12, PL4, PE2, PE3	Nerprun des Alpes (<i>Rhamnus alpina</i>), Amélanchier à feuilles rondes (<i>Amelanchier ovalis</i>), Alisier de Mougeot (<i>Sorbus mougeotii</i>), Alisier blanc (<i>Sorbus aria</i>), Cotonéaster du Jura (<i>Cotoneaster jurana</i>), Cotonéaster tomenteux (<i>Cotoneaster tomentosus</i>), Genévrier nain (<i>Juniperus sibirica</i>), Genévrier commun (<i>Juniperus communis</i>), Eglantier très épineux (<i>Rosa pimpinellifolia</i>), Noisetier (<i>Corylus avellana</i>), Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>), Cytise aubour (<i>Laburnum anagyroides</i>), Chardon décapité (<i>Carduus medius</i>), Mélisse penchée (<i>Melica nutans</i>), Origan (<i>Origanum vulgare</i>).	Daphné des Alpes (<i>Daphne alpina</i>)	29811, 29849, 29858, 29868, 29879, 29883, 29884
FT4	Landes hautes de colonisation par le Genévrier commun (<i>Juniperus communis</i>) des prairies mésoxérophiles à Brome dressé (<i>Bromus erectus</i>) et Brachypode des rochers (<i>Brachypodium rupestre</i>).	<i>Berberidion vulgaris</i> Braun-Blanq. 1950	31.88	5130	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat bien représenté dans les Alpes du Dauphiné, plus localisé en Chartreuse et dans les Alpes de Savoie.	Milieu riche en espèces végétales, instable car en transition dynamique rapide vers des stades forestiers.		Milieu observé en partie sud du site dans le secteur du Bec de Cornillon et du hameau de Furon.	Anciennes prairies sèches à Brome dressé (<i>Bromus erectus</i>) et Brachypode des rochers (<i>Brachypodium rupestre</i>), longuement abandonnées et très largement colonisées par le Genévrier commun (<i>Juniperus communis</i>) et autres arbustes, aux étages collinéen et montagnard. A l'étage montagnard supérieur, ce type de lande forme localement en altitude une transition vers les landes de l'étage subalpin avec l'instrallation du Genévrier nain (<i>Juniperus sibirica</i>).	PT2, PT3, PR1 à PR3	Genévrier commun (<i>Juniperus communis</i>), Brome dressé (<i>Bromus erectus</i>), Raisin d'ours (<i>Arctostaphylos uva-ursi</i>), Alisier blanc (<i>Sorbus aria</i>), Origan (<i>Origanum vulgare</i>), Brachypode des rochers (<i>Brachypodium rupestre</i>).		
FM	Fruticées et fourrés arbustifs mésophiles et accrus forestiers													
FM1	Fruticées mésophiles à mésoxérophiles de colonisation de pâturage à Eglantier des chiens (<i>Rosa canina</i>) et autres églantiers	<i>Berberidion vulgaris</i> Braun-Blanq. 1950	31.81	ND	Habitat non désigné	Habitat assez commun à basse et moyenne altitude dans les Alpes.	Milieu assez riche en espèces, peu vulnérable. A surveiller car susceptible de fermer des milieux prairiaux.		Habitat localisé en quelques secteurs sur le bas du versant ouest du site, au contact des prairies de lisière.	Fruticées colonisant les milieux ouverts et semi-ouverts méso-xérophiles, sur des pentes plutôt bien exposées des étages inférieurs à l'étage montagnard supérieur.	PR1 à PR6, FM2	Arbustes colonisateurs : Eglantier des chiens (<i>Rosa canina</i>), Eglantier tomenteux (<i>Rosa tomentosa</i>), Eglantier des montagnes (<i>Rosa montana</i>), Alisier blanc (<i>Sorbus aria</i>), Aubépine à un style (<i>Crataegus monogyna</i>).		
FM2	Manteaux et fourrés arbustifs mésophiles de colonisation pré-forestière d'arbustes divers : Alisier de Mougeot (<i>Sorbus mougeoti</i>), Sorbier des oiseleurs (<i>Sorbus aucuparia</i>), Chèvrefeuille des Alpes (<i>Lonicera alpigena</i>), Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>).	<i>Sambuco racemosae</i> - <i>Salicion capreae</i> Tüxen & Neumann in Tüxen 1950	31.872	ND	Habitat non désigné	Habitat commun dans les Alpes du nord et du Dauphiné.	Milieu diversifié en espèces végétales, instable, en évolution rapide à très rapide vers des stades forestiers.		Milieu bien représenté sur le site, notamment au niveau du plateau des Ramées, au contact des espaces forestiers.	Fruticées colonisant Généralement en lisière supérieure de versant boisé (hêtraie-sapinière ou pessière), aux étages montagnard supérieur et subalpin inférieur. Généralement en mosaïque avec des pelouses à Laser des montagnes (<i>Laserpitium siler</i>), Laîche toujours verte (<i>Carex sempervirens</i>) et Sesslerie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>).	LB3, LB4, HN, HA	Sorbier des oiseleurs (<i>Sorbus aucuparia</i>), Eglantier des Alpes (<i>Rosa pendulina</i>), Chèvrefeuille des Alpes (<i>Lonicera alpigena</i>), Chèvrefeuille noir (<i>Lonicera nigra</i>), Groseiller des Alpes (<i>Ribes alpinum</i>), Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>).	Daphné bois gentil (<i>Daphne mezereum</i>)	

N°	Intitulé du milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : alliance / sous-alliance	Code Corine Biotopes	Code Eur 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Statut régional et local	Etat de conservation - Vulnérabilité	Enjeux de conservation	Localisation sur le site	Description et caractérisation des conditions écologiques	Principaux milieux associés ou en contact	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Relevés
FM3	Fourrés des combes fraîches et humides à Saule à grandes feuilles (<i>Salix appendiculata</i>) avec Sorbier des oiseleurs (<i>Sorbus aucuparia</i>).	<i>Alnion viridis</i> A. Schny d. 1930	31.6213	ND	Habitat non désigné	Habitat localisé, absent du Vercors méridional, rare dans le Vercors, mais bien représenté en Chartreuse et dans les Préalpes du nord.	Milieu diversifié en espèces végétales, instable à long terme, car susceptible de se refermer (reconquête forestière).	Assez importants	Milieu un peu moins fréquent que le précédent, localisé aux pentes nord et ouest sous le Moucherotte.	Fourrés arbustifs des combes et ravins en situation ombragée et humide à l'étage subalpin, au contact des boisements, au niveau des lisières forestières supérieures et des couloirs qui entaillent les versants boisés.	MG3 à MG7, HH, BE	Saule à grandes feuilles (<i>Salix appendiculata</i>), Sorbier des oiseleurs (<i>Sorbus aucuparia</i>), Eglantier des Alpes (<i>Rosa pendulina</i>), Chèvrefeuille des Alpes (<i>Lonicera alpigena</i>),	Dryoptère étendu (<i>Dryopteris expansa</i>)	
FM4	Accrus, après coupe forestière ou recépage par les coulées d'avalanches, ou de recolonisation de prairies abandonnées, d'arbres et arbustes mixtes : Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>), Hêtre (<i>Fagus sylvatica</i>), Bouleau verruqueux (<i>Betula pendula</i>), Frêne élevé (<i>Fraxinus excelsior</i>).	<i>Sanbuco racemosae-Salicion capreae</i> Tüxen & Neumann in Tüxen 1950 / <i>Corylo avellanae-Populion tremulae</i> Braun-Blanq. ex Theurillat in Theurillat, Aeschimann, P.Küpfer & Spichiger 1995	31.872 / 41.39	ND	Habitat non désigné	Habitat commun et répandu dans les Alpes.	Milieu assez riche en espèces, peu vulnérable, tributaire des activités sylvicoles, mais transitoire vers d'autres types forestiers plus fermés (hêtraies-sapinières-pessières).		Milieu répandu à moyenne altitude sur les marges et en périphérie du site, notamment sur le versant ouest.	Formations pionnières d'arbustes et de jeunes arbres d'essences feuillues diverses recherchant les conditions de pleine lumière et les sols richement minéralisés, aux étages montagnard et subalpin inférieur. L'exploitation forestière de la hêtraie-sapinière ou des boisements résineux de substitution (pessière et pessière-sapinière), ouvre brutalement des espaces boisés. Ce même phénomène apparaît également lors des perturbations naturelles (chablis ...). Il en résulte un afflux de lumière et une minéralisation importante des matières organiques du sol propices à la régénération forestière et à l'installation d'essences pionnières. Ces milieux sont généralement inclus dans les espaces forestiers (hêtraies-sapinières, sapinières ou pessières) en conditions mésophiles à méso-hygrophiles.	PR1 à PR7, HN, HA	Les clairières et les espaces forestiers récemment ouverts lors des coupes d'exploitation sont activement colonisés par les rejets des essences qui recèpent facilement : Hêtre (<i>Fagus sylvatica</i>) et surtout par divers arbres et arbustes pionniers : Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>), Frêne élevé (<i>Fraxinus excelsior</i>), Tremble (<i>Populus tremula</i>), Sorbier des oiseleurs (<i>Sorbus aucuparia</i>), Sureau à grappes (<i>Sambucus racemosa</i>), Saule marsault (<i>Salix caprea</i>), Bouleau verruqueux (<i>Betula pendula</i>), Chèvrefeuille des haies (<i>Lonicera xylosteum</i>), Viorne lantane (<i>Viburnum lantana</i>).		29892
FM5	Accrus forestiers montagnards à Hêtre (<i>Fagus sylvatica</i>), Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>), Alisier de Mougeot (<i>Sorbus mougeotii</i>), Sorbier des oiseleurs (<i>Sorbus aucuparia</i>) et Epicéa (<i>Picea abies</i>).	<i>Sanbuco racemosae-Salicion capreae</i> Tüxen & Neumann in Tüxen 1950 / <i>Corylo avellanae-Populion tremulae</i> Braun-Blanq. ex Theurillat in Theurillat, Aeschimann, P.Küpfer & Spichiger 1995	31.872 / 41.39	ND	Habitat non désigné	Habitat commun et répandu dans les Alpes.	Milieu assez riche en espèces, peu vulnérable, tributaire des activités sylvicoles, mais transitoire vers d'autres types forestiers plus fermés (hêtraies-sapinières-pessières).		Milieu bien représenté sur le site, notamment au niveau du plateau des Ramées, au contact des espaces forestiers.	Colonisation d'arbres et arbustes divers : Hêtre (<i>Fagus sylvatica</i>), Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>), Alisier de Mougeot (<i>Sorbus mougeotii</i>), Sorbier des oiseleurs (<i>Sorbus aucuparia</i>), Epicéa (<i>Picea abies</i>) et plus accessoirement Sapin (<i>Abies alba</i>) de pâturages et landes mésophiles à Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>).	LB1, LB4, CA3 à CA6, PA1 à PA3	Hêtre (<i>Fagus sylvatica</i>), Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>), Alisier de Mougeot (<i>Sorbus mougeotii</i>), Sorbier des oiseleurs (<i>Sorbus aucuparia</i>), Sapin (<i>Abies alba</i>), Epicéa (<i>Picea abies</i>), Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>), Chèvrefeuille des Alpes (<i>Lonicera alpigena</i>), Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>).		29784, 29787, 29788, 30372
FM6	Accrus forestiers submontagnards et montagnards à Tremble (<i>Populus tremula</i>), Bouleau verruqueux (<i>Betula verrucosa</i>), Noisetier (<i>Corylus avellana</i>) et feuillus divers.	<i>Corylo avellanae-Populion tremulae</i> Braun-Blanq. ex Theurillat in Theurillat, Aeschimann, P.Küpfer & Spichiger 1995	41.B3 / 41.D	ND	Habitat non désigné	Habitat fréquent dans les Alpes.	Milieu assez riche en espèces, peu vulnérable, tributaire des activités sylvicoles, mais transitoire vers d'autres types forestiers plus fermés (hêtraies-sapinières-pessières).		Assez bien représenté sur le site, en partie moyenne et inférieure des versants boisés, notamment en versant est du site au niveau du Bois de Poussebou.	Formations pionnières d'arbustes et de jeunes arbres d'essences feuillues diverses recherchant les conditions de pleine lumière et les sols richement minéralisés, aux étages montagnard inférieur et collinéen supérieur. L'ouverture des boisements par l'exploitation sylvicole et lors des perturbations naturelles (chablis ...) ouvre brutalement des espaces boisés. Il en résulte un afflux de lumière et une minéralisation importante des matières organiques du sol propices à la régénération forestière et à l'installation d'essences pionnières. De même les prairies mésophiles à l'abandon offrent des conditions écologiques similaires et sont également colonisées par des essences feuillues diverses, où le Frêne (<i>Fraxinus excelsior</i>) et le Noisetier (<i>Corylus avellana</i>) occupent une bonne place.	LB2, FT3, FT4, HP3, HP4, HN	Noisetier (<i>Corylus avellana</i>), Tremble (<i>Populus tremula</i>), Frêne (<i>Fraxinus excelsior</i>), Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>), Ronce sp. (<i>Rubus</i> spp.), Viorne lantane (<i>Viburnum lantana</i>), Eglantier des chiens (<i>Rosa canina</i>), Aubépine monogyne (<i>Crataegus monogyna</i>)		29859, 29892
FM7	Haies, bocages, bandes boisées de Frêne (<i>Fraxinus excelsior</i>), Erable champêtre (<i>Acer campestre</i>) et Coudrier (<i>Corylus avellana</i>)	<i>Corylo avellanae-Populion tremulae</i> Braun-Blanq. ex Theurillat in Theurillat, Aeschimann, P.Küpfer & Spichiger 1995	84.2	ND	Habitat non désigné	Habitat fréquent dans les Alpes, à moyenne altitude.	Milieu structurant important du paysage et la fonctionnalité écologique, dont le maintien en bon état de conservation est cependant tributaire d'interventions de gestion rurale de qualité.		Présent surtout hors du site en périphérie, aux abords des hameaux, autour des fermes et des prairies de fauche et de pâture.	Haies et corridors bocagers de l'étage montagnard, parfois sur clapiers, généralement au sein des prairies et pâturages exploités	PR1 à PR7	Frêne élevé (<i>Fraxinus excelsior</i>), Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>), Cerisier sauvage (<i>Prunus avium</i>), Noisetier (<i>Corylus avellana</i>), Aubépine monogyne (<i>Crataegus monogyna</i>), Lierre (<i>Hedera helix</i>), Troène (<i>Ligustrum vulgare</i>)		
PS	Pinèdes sylvestres													

N°	Intitulé du milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : alliance / sous-alliance	Code Corine Biotopes	Code Eur 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Statut régional et local	Etat de conservation - Vulnérabilité	Enjeux de conservation	Localisation sur le site	Description et caractérisation des conditions écologiques	Principaux milieux associés ou en contact	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Relevés
PS1	Pinèdes sylvestres méso-xérophiles à xérophiles à Calamagrostis des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>)	<i>Erico carneae-Pinion sylvestris</i> Theurillat in Theurillat, Aeschiman, P. Küpfer & Spichiger 1995 [<i>Molinio arundinaceae - Pinenion sylvestris</i> Ellenberg & Klötzli ex Theurillat in Theurillat, Aeschiman, P. Küpfer & Spichiger 1995]	42.58	ND	Habitat non désigné	Habitat assez rare et relativement localisé en Chartreuse et dans les Alpes du nord, plus fréquent dans les Alpes du Dauphiné, dans le Vercors méridional et le Trièves.	Milieu assez ouvert et assez riche en espèces, cependant instable à terme, en évolution vers la sapinière et la sapinière-pessière.	Assez importants	Milieu localisé en quelques secteurs sur la partie inférieure du versant ouest du site : Rocher de l'Ane, Roche Rousse et piémont du versant ouest du Moucherotte.	Boisements assez clairs de l'étage montagnard, sur sol superficiel argileux et marneux, établis dans des pentes généralement assez fortes, en conditions un peu plus froides que celles régna nt les pinèdes sylvestres de l'unité suivante (PS2). Dynamique : milieu forestier pionnier et post-pionnier évoluant vers la hêtraie-sapinière mésophile à mésoxérocline.	PR1 à PR3, PH2, FT1, FT3, FT4, PS2, PS3	Pin sylvestre (<i>Pinus sylvestris</i>), Calamagrostis des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>), Céphalanthère à longues feuilles (<i>Cephalanthera longifolia</i>), Céphalanthère rouge (<i>Cephalanthera rubra</i>), Céphalanthère pâle (<i>Cephalanthera damasonium</i>), Sabot de Vénus (<i>Cypripedium calceolus</i>), Gooyère rampante (<i>Goodyera repens</i>), Pyrole verdâtre (<i>Pyrola chlorantha</i>), Mélampyre des bois (<i>Melampyrum v. elebeticum</i>)	Sabot de Vénus (<i>Cypripedium calceolus</i>), Epipactis à petites feuilles (<i>Epipactis microphylla</i>), Gooyère rampante (<i>Goodyera repens</i>), Pyrole verdâtre (<i>Pyrola chlorantha</i>)	9870, 29771
PS2	Pinèdes sylvestres méso-xérophiles à xéroclines, sur pentes et éboulis marno-calcaires, à Brachypode rupestre (<i>Brachypodium rupestre</i>).	<i>Erico carneae-Pinion sylvestris</i> Theurillat in Theurillat, Aeschiman, P. Küpfer & Spichiger 1995 [<i>Molinio arundinaceae - Pinenion sylvestris</i> Ellenberg & Klötzli ex Theurillat in Theurillat, Aeschiman, P. Küpfer & Spichiger 1995]	42.58	ND	Habitat non désigné	Habitat assez rare et relativement localisé en Chartreuse et dans les Alpes du nord, plus fréquent dans les Alpes du Dauphiné, dans le Vercors méridional et le Trièves.	Milieu assez ouvert et assez riche en espèces, cependant instable à terme, en évolution vers la sapinière et la sapinière-pessière.	Assez importants	Milieu localisé en quelques secteurs sur la partie inférieure du versant ouest du site : au-dessus de la route D106 au lieu-dit Les Mures, Rocher de l'Ane et piémont du versant ouest du Moucherotte.	Boisements de l'étage montagnard établis en conditions sèches avec variations hydriques souvent importantes, occupant les pentes d'adret sur des sols marneux ou calcaro-marneux secs à temporairement hydromorphes. Dynamique : milieu forestier pionnier et post-pionnier évoluant vers la hêtraie-sapinière mésophile à mésoxérocline.	PR1 à PR3, PH2, FT1, FT3, FT4, PS1, PS2	Pin sylvestre (<i>Pinus sylvestris</i>), Brachypode des rochers (<i>Brachypodium rupestre</i>), Calamagrostis des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>), Raisin d'ours (<i>Arctostaphylos uva-ursi</i>), Pyrole verdâtre (<i>Pyrola chlorantha</i>), Anthérie fleur de lis (<i>Anthericum liliago</i>), Genêt poilu (<i>Genista pilosa</i>), Laîche glauque (<i>Carex flacca</i>), Germandrée des montagnes (<i>Teucrium montanum</i>), Germandrée petit-chêne (<i>Teucrium chamaedrys</i>)	Epipactis à petites feuilles (<i>Epipactis microphylla</i>), Pyrole verdâtre (<i>Pyrola chlorantha</i>)	
PS3	Pinèdes sylvestres méso-xérophiles à xéroclines, sur pentes et éboulis marno-calcaires, à Féтуque marginée (<i>Festuca marginata</i> subsp. gallica) et Brôme dressé (<i>Bromus erectus</i>)	<i>Erico carneae-Pinion sylvestris</i> Theurillat in Theurillat, Aeschiman, P. Küpfer & Spichiger 1995 [<i>Molinio arundinaceae - Pinenion sylvestris</i> Ellenberg & Klötzli ex Theurillat in Theurillat, Aeschiman, P. Küpfer & Spichiger 1995]	42.58	ND	Habitat non désigné	Habitat rare et relativement localisé dans les Alpes du Dauphiné, peu fréquent et ponctuel dans le Vercors.	Milieu assez ouvert et assez riche en espèces, cependant instable à terme, en évolution vers la sapinière et la sapinière-pessière.	Assez importants	Milieu localisé en quelques secteurs sur la partie inférieure du versant ouest du site : au-dessus de la route D106 au lieu-dit Les Mures, et piémont du versant ouest du Moucherotte.	Boisements de l'étage montagnard colonisant les sols maigres secs et superficiels, en conditions sèches marquées, occupant les pentes d'adret sur molasses, conglomérats et calcaires gréseux.	PR1 à PR3, PH2, FT1, FT3, FT4, PS1, PS2	Pin sylvestre (<i>Pinus sylvestris</i>), Brome dressé (<i>Bromus erectus</i>), Féтуque marginée (<i>Festuca marginata</i> subsp. gallica), Pyrole verdâtre (<i>Pyrola chlorantha</i>)	Epipactis à petites feuilles (<i>Epipactis microphylla</i>), Pyrole verdâtre (<i>Pyrola chlorantha</i>)	29766
HP	Hêtraies sèches, hêtraies-pinèdes sylvestres et hêtraies-pessières sèches													
HP1	Hêtraies, hêtraies-pessières ou hêtraies-pinèdes claires méso-xérophiles sur lapiaz fragmenté à Calamagrostis des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>) et Siler des montagnes (<i>Laserpitium siler</i>), avec à Mélampyre des bois (<i>Melampyrum v. elebeticum</i>).	<i>Cephalanthero rubrae-Fagion sylvaticae</i> Tüxen in Tüxen & Oberd. 1958	41.16	9150	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat assez fréquent dans les Préalpes du Dauphiné méridional, plus localisé en Chartreuse.	Habitat en bon état de conservation, assez vulnérable car situé généralement dans des pentes assez fortes sur sol superficiel, dont le maintien ne peut être assuré que dans le cadre d'activités sylvicoles réduites ou très extensives.		Habitat observé dans les pentes au sud du plateau des Ramées, entre le Pas de la Tinette et les pistes de ski de Lans-en-Vercors.	Hêtraies en taillis bas et clair d'arbres peu développés et souvent tortueux, établis sur éboulis grossier et lapiaz en cours de démembrement. Ces boisements sont un stade d'évolution forestière des prairies de colonisation des lapiaz démantelés et des éboulis plus ou moins mêlés d'argile de décarbonatation, à Laser des montagnes (<i>Laserpitium siler</i>) et Calamagrostis des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>). Localement des taches colonisées par la Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>) sont observées sur des secteurs avec décarbonatation plus marquée.	PH4, PE2, PE3, LB1, FT1, FT2	Hêtre (<i>Fagus sylvatica</i>), Epicéa (<i>Picea abies</i>), Laser des montagnes (<i>Laserpitium siler</i>), Mélampyre des bois (<i>Melampyrum v. elebeticum</i>), Calamagrostis des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>).	Sabot de Vénus (<i>Cypripedium calceolus</i>)	25419, 30357, 30358
HP2	Hêtraies, hêtraies-pinèdes et hêtraies-pessières méso-xérophiles à sous-bois de Calamagrostide des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>).	<i>Cephalanthero rubrae-Fagion sylvaticae</i> Tüxen in Tüxen & Oberd. 1958	41.16	9150	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat assez fréquent dans les Préalpes du Dauphiné et de la bordure est du massif de Chartreuse.	Habitat en bon état de conservation, assez vulnérable car situé généralement dans des pentes assez fortes sur sol superficiel, dont le maintien ne peut être assuré que dans le cadre d'activités sylvicoles réduites ou très extensives.		Habitat présent à basse et moyenne altitude surtout sur le versant est du site (Bois des Prés Vacher notamment).	Hêtraies en taillis bas et clair d'arbres peu développés et souvent tortueux, établis sur pentes marno-calcaires et sols argilo-calcaires, à l'étage montagnard inférieur et moyen, riche en espèces thermophiles, à sous-bois dominé par le Calamagrostis des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>).	PH4, PE3, PC1, PC2, HP3, HP4, HN	Hêtre (<i>Fagus sylvatica</i>), Pin sylvestre (<i>Pinus sylvestris</i>), Calamagrostis des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>), Laser à feuilles larges (<i>Laserpitium latifolium</i>), Laser des montagnes (<i>Laserpitium siler</i>), Mélisse penchée (<i>Melica nutans</i>), Céphalanthère à longues feuilles (<i>Cephalanthera longifolia</i>), Céphalanthère rouge (<i>Cephalanthera rubra</i>), Epipactis à feuilles larges (<i>Epipactis helleborine</i>), Céphalanthère pâle (<i>Cephalanthera damasonium</i>), Néottie nid d'oiseau (<i>Neottia nidus-avis</i>), Erable à feuilles d'obier (<i>Acer opalus</i>), Mélisse à feuilles de mélisse (<i>Melittis melissophyllum</i>), Sabot de Vénus (<i>Cypripedium calceolus</i>), Laîche glauque (<i>Carex flacca</i>).	Sabot de Vénus (<i>Cypripedium calceolus</i>), Epipactis à petites feuilles (<i>Epipactis microphylla</i>), Epipactis de Müller (<i>Epipactis muelleri</i>)	9876, 29770, 29850, 29910, 29913, 29917, 29918

N°	Intitulé du milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : alliance / sous-alliance	Code Corine Biotopes	Code Eur 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Statut régional et local	Etat de conservation - Vulnérabilité	Enjeux de conservation	Localisation sur le site	Description et caractérisation des conditions écologiques	Principaux milieux associés ou en contact	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Relevés
HP3	Hêtraies, hêtraies-pinèdes et hêtraies-pessières méso-xérophiles calcicoles, à sous-bois de Séslerie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>) avec Calamagrostide des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>).	<i>Cephalanthero rubrae-Fagion sylvaticae</i> Tüxen in Tüxen & Oberd. 1958 – [Carici albae Fagetum sylvaticae]	41.16	9150	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat assez bien représenté sur le versant oriental de Chartreuse et dans le Vercors	Habitat en bon état de conservation, assez vulnérable car situé généralement dans des pentes assez fortes sur sol superficiel, dont le maintien ne peut être assuré que dans le cadre d'activités sylvicoles réduites ou très extensives.	Assez importants	Habitat présent à basse et moyenne altitude surtout sur le versant est du site (Bois des Prés Vacher et Bois de Poussebou notamment).	Boisements formés généralement de taillis bas, clairs et ouverts, établis à l'étage montagnard, sur pentes ensoleillées assez fortes, au sol superficiel sec et assez grossier, généralement sur rocailles et sur éboulis terreux calciques, à sous-bois dominé par la Séslerie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>) et le Calamagrostide des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>).	PH4, PE3, PC1, PC2, HP2, HP4, HN	Hêtre (<i>Fagus sylvatica</i>), Pin sylvestre (<i>Pinus sylvestris</i>), Séslerie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>), Laïche blanche (<i>Carex alba</i>), Calamagrostis des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>), Laser à feuilles larges (<i>Laserpitium latifolium</i>), Laser des montagnes (<i>Laserpitium siler</i>), Mélisque penchée (<i>Melica nutans</i>), Céphalanthère à longues feuilles (<i>Cephalanthera longifolia</i>), Céphalanthère rouge (<i>Cephalanthera rubra</i>), Mélitte à feuilles de Mélisse (<i>Melittis melissophyllum</i>), Sabot de Vénus (<i>Cypripedium calceolus</i>), Laïche glauque (<i>Carex flacca</i>).	Sabot de Vénus (<i>Cypripedium calceolus</i>), Epipactis à petites feuilles (<i>Epipactis microphylla</i>), Epipactis de Müller (<i>Epipactis muelleri</i>)	29856, 29863, 29874, 29882, 29908, 29914, 29922
HP4	Hêtraies, hêtraies-pinèdes et hêtraies-pessières méso-xérophiles calcicoles, à sous-bois de Séslerie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>) et Laïche blanche (<i>Carex alba</i>)	<i>Cephalanthero rubrae-Fagion sylvaticae</i> Tüxen in Tüxen & Oberd. 1958 – [Carici albae Fagetum sylvaticae]	41.16	9150	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat localisé en périphérie des massifs préalpins, notamment en Chartreuse méridionale et sur le Vercors oriental.	Habitat en bon état de conservation, assez vulnérable car situé généralement dans des pentes assez fortes sur sol superficiel, dont le maintien ne peut être assuré que dans le cadre d'activités sylvicoles réduites ou très extensives.	Assez importants	Habitat présent à basse et moyenne altitude surtout sur le versant est du site (Bois des Prés Vacher notamment).	Boisements formés généralement de taillis bas, clairs et ouverts, établis à l'étage montagnard, sur pentes ensoleillées assez fortes, au sol superficiel sec et assez grossier, généralement sur rocailles et sur éboulis terreux calciques à sous-bois dominé par la Séslerie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>) et la Laïche blanche (<i>Carex alba</i>).	PH4, PE3, PC1, PC2, HP2, HP4, HN	Hêtre (<i>Fagus sylvatica</i>), Séslerie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>), Laïche blanche (<i>Carex alba</i>), Calamagrostis des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>)	Sabot de Vénus (<i>Cypripedium calceolus</i>), Epipactis à petites feuilles (<i>Epipactis microphylla</i>), Epipactis de Müller (<i>Epipactis muelleri</i>), aïche blanche (<i>Carex alba</i>)	29914

N°	Intitulé du milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : alliance / sous-alliance	Code Corine Biotopes	Code Eur 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Statut régional et local	Etat de conservation - Vulnérabilité	Enjeux de conservation	Localisation sur le site	Description et caractérisation des conditions écologiques	Principaux milieux associés ou en contact	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Relevés
HN	Hêtraies et hêtraies-sapinières neutrophiles à acidiclinales (et pessières de substitution à la hêtraie-sapinière)													
HN1	Hêtraies-sapinières sur chaos rocheux calcaires ombragés et moussus, avec Moehringie mousse (<i>Moehringia muscosa</i>).	<i>Cephalanthero rubrae-Fagion sylvaticae</i> (Tüxen in Tüxen & Oberd. 1958) Boullet et Rameau all. nov. hoc loco	41.16 (& 43.16)	9130	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat assez peu fréquent, mais largement disséminé dans les Préalpes du Dauphiné et de Savoie.	Habitat en bon état de conservation, assez vulnérable car situé généralement sur sol superficiel rocheux, dont le maintien ne peut être assuré que dans le cadre d'activités sylvicoles réduites ou très extensives.	Assez importants	Type de hêtraie et hêtraie-sapinière très localisé, en conditions spécialisées apparaissant très ponctuellement sur le site : secteur du Pas de la Tinette notamment.	Boisements composés d'arbres de petite taille et tortueux, spécialisé des lapiaz bruts plus ou moins fragmentés et des chaos rocheux de gros blocs calcaires stabilisés, en conditions ombragées assez fraîches. Milieux au sous-bois ombragé et moussu, où les affleurements rocheux sont encore largement recouvrants. Type de boisement, relayant en altitude à l'étage montagnard les hêtraies thermophiles à Buis (<i>Buxus sempervirens</i>) et souvent associé aux hêtraies et hêtraies-sapinières neutrophiles à Cardamine (<i>Cardamine heptaphylla</i> et <i>C. pentaphylla</i>) des éboulis calcaires terreux stabilisés. Milieu au contact de la fruticée mésophile sur blocs.	HN2 à HN4, LP3	Hêtre (<i>Fagus sylvatica</i>), Sapin (<i>Abies alba</i>), Moehringie mousse (<i>Moehringia muscosa</i>), Erine des Alpes (<i>Erinus alpinus</i>), Groseillier des Alpes (<i>Ribes alpinum</i>), Laitue des murs (<i>Mycelis muralis</i>), Géranium herbe-à-Robert (<i>Geranium robertianum</i>), Saxifraga rotundifolia (Saxifrage à feuilles rondes), Cardamine à sept feuilles (<i>Cardamine heptaphylla</i>) [apparaissant sur les replats terreux], Chèvrefeuille des Alpes (<i>Lonicera alpigena</i>), Arabette des Alpes (<i>Arabis alpina</i>), Doradille verte (<i>Asplenium ramosum</i>), Cystoptéris fragile (<i>Cystopteris fragilis</i>), Doradille faux capillaire (<i>Asplenium trichomanes</i>), mousses rupicoles bien représentées.	Dryoptère écailleux (<i>Dryopteris affinis</i> subsp. <i>borrieri</i>).	25420
HN2	Hêtraies-sapinières (faciès à hêtre, à sapin, ou mixte et faciès enrésinés par l'épicéa), neutrophiles sur éboulis calcaire, à Cardamine à sept feuilles (<i>Cardamine heptaphylla</i>), Cardamine à cinq feuilles (<i>Cardamine pentaphylla</i>) et Mercuriale vivace (<i>Mercurialis perennis</i>).	<i>Fagion sylvaticae</i> Luquet 1926 / <i>Eufagenion sylvaticae</i> – [<i>Cardamino heptaphyllae</i> - <i>Abietetum albae</i>]	41.13 & 43.13	9130	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat fréquent dans les Préalpes du nord et du Dauphiné, plus rare dans les Alpes intermédiaires.	Habitat en bon état de conservation, assez peu vulnérable, mais dont le maintien est tributaire des orientations sylvicoles.		Type de boisement largement répandu en conditions moyennes sur l'ensemble des parties inférieures et moyennes des versants est et ouest du site. Présent sous divers faciès en raison des activités sylvicoles anciennes ou récentes (hêtraie pure, hêtraie-sapinière, sapinière-pessière, voire même pessière pure ou presque).	Boisements neutrophiles mésotrophes de l'étage montagnard, sur pentes fortes à assez fortes d'éboulis calcaires stabilisés et de lapiaz démantelés en surface et colmatés de terre fine (sols bruns calciques ou humo-calciques). Milieux établis en conditions généralement assez ombragées, souvent au niveau de pentes modérées à assez fortes (20 à 35°), au niveau d'éboulis de démantèlement de lapiaz ou sur éboulis stabilisé de versant sous des falaises, souvent associés aux érablaies de ravins sur éboulis, qu'ils remplacent lorsque le substrat tend à se stabiliser.	HN1, HN3, HN4, HA1 à HA5	Hêtre (<i>Fagus sylvatica</i>), Sapin (<i>Abies alba</i>), Epicéa (<i>Picea abies</i>), Cardamine à sept feuilles (<i>Cardamine heptaphylla</i>), Mercuriale vivace (<i>Mercurialis perennis</i>), Lamier jaune (<i>Lamium galeobdolon</i>), Sceau de Salomon verticillé (<i>Polygonatum verticillatum</i>), Cardamine à cinq feuilles (<i>Cardamine pentaphylla</i>), Polystich lobé (<i>Polystichum aculeatum</i>), Laiche des forêts (<i>Carex sylvatica</i>), Moehringie mousse (<i>Moehringia muscosa</i>) [apparaissant ponctuellement sur des blocs affleurants], Fétuque des bois (<i>Festuca altissima</i>), Renoncule laineuse (<i>Ranunculus lanuginosus</i>), Dryoptère dilaté (<i>Dryopteris dilatata</i>), Laiche des forêts (<i>Carex sylvatica</i>), Actée en épis (<i>Actaea spicata</i>), Sceau-de-Salomon (<i>Polygonatum verticillatum</i>).	Dryoptère écailleux (<i>Dryopteris affinis</i> subsp. <i>borrieri</i>), Renoncule laineuse (<i>Ranunculus lanuginosus</i>)	9874, 29851, 29853, 29855, 29911, 29912, 29916
HN3	Hêtraies-sapinières (faciès à hêtre, à sapin, ou mixte et faciès enrésinés par l'épicéa), neutroclines à Asperule odorante (<i>Galium odoratum</i>) et Mercuriale vivace (<i>Mercurialis perennis</i>).	<i>Fagion sylvaticae</i> Luquet 1926	41.13 & 43.13	9130	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat fréquent dans les Préalpes du nord et du Dauphiné, plus rare dans les Alpes intermédiaires.	Habitat en bon état de conservation, assez peu vulnérable, mais dont le maintien est tributaire des orientations sylvicoles.		Type de boisement largement répandu en conditions moyennes sur l'ensemble des parties inférieures et moyennes des versants est et ouest du site. Présent sous divers faciès en raison des activités sylvicoles anciennes ou récentes (hêtraie pure, hêtraie-sapinière, sapinière-pessière, voire même pessière pure ou presque).	Boisements de l'étage montagnard, en conditions mésophiles à légèrement mésohygrophiles, neutro-basophiles, sur sol calcaire d'ancien éboulis fixé, à sous-bois dominé par l'Asperule odorante (<i>Galium odoratum</i>) et la Mercuriale vivace (<i>Mercurialis perennis</i>).	HN1, HN2, HN4, HA1 à HA5	Hêtre (<i>Fagus sylvatica</i>), Sapin (<i>Abies alba</i>), Epicéa (<i>Picea abies</i>), Asperule odorante (<i>Galium odoratum</i>), Mercuriale vivace (<i>Mercurialis perennis</i>), Orge d'Europe (<i>Hordelymus europaeus</i>), Cardamine à cinq feuilles (<i>Cardamine pentaphylla</i>), Mélampyre des bois (<i>Melampyrum velebiticum</i>), Sceau de Salomon verticillé (<i>Polygonatum verticillatum</i>), Sceau de Salomon multiflore (<i>Polygonatum multiflorum</i>), Parisette à quatre feuilles (<i>Paris quadrifolia</i>), Chèvrefeuille des haies (<i>Lonicera xylosteum</i>), Violette des bois (<i>Viola reichenbachiana</i>), Sanicle d'Europe (<i>Sanicula europaea</i>)	Epipogon sans feuilles (<i>Epipogium aphyllum</i>)	29798, 30324
HN4	Hêtraies-sapinières (faciès à hêtre, à sapin, ou mixte et faciès enrésinés par l'épicéa), neutroclines à Orge d'Europe (<i>Hordelymus europaeus</i>) et Prenanthe pourpre (<i>Prenanthes purpurea</i>).	<i>Fagion sylvaticae</i> Luquet 1926 / <i>Eufagenion sylvaticae</i> – [<i>Hordelymo europaeus</i> - <i>Fagetum sylvaticae</i>]	41.13 & 43.13	9130	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat fréquent dans les Préalpes du nord et du Dauphiné, très localisé et pratiquement absent des Alpes intermédiaires.	Habitat en bon état de conservation, assez peu vulnérable, mais dont le maintien est tributaire des orientations sylvicoles.		Type de hêtraie et hêtraie-sapinière observé en particulier sur le versant est du site (Bois de Poussebou et de Pré Vacher).	Boisements méso-neutrophiles proches de l'unité précédente, mais présentant des éléments floristiques à tendance acidiphile, établis sur sol constitué plus épais, plus argileux et à décarbonatation un peu plus marquée, dans des pentes modérées à assez fortes. Sous-bois assez fourni dans les peuplements pas trop fermés, caractérisé par l'Orge d'Europe (<i>Hordelymus europaeus</i>) et le Prenanthe pourpre (<i>Prenanthes purpurea</i>).	HN1 à HN4, HA1 à HA5	Hêtre (<i>Fagus sylvatica</i>), Sapin (<i>Abies alba</i>), Epicéa (<i>Picea abies</i>), Orge d'Europe (<i>Hordelymus europaeus</i>), Prenanthe pourpre (<i>Prenanthes purpurea</i>), Sceau de Salomon verticillé (<i>Polygonatum verticillatum</i>), Mercuriale vivace (<i>Mercurialis perennis</i>), Lamier jaune (<i>Lamium galeobdolon</i>), Luzule blanc de neige (<i>Luzula nivea</i>), Mélampyre des bois (<i>Melampyrum velebiticum</i>).	Epipogon sans feuilles (<i>Epipogium aphyllum</i>)	25422, 29854
HA	Hêtraies et hêtraies-sapinières acidiphiles (et pessières de substitution à la hêtraie-sapinière)													
HA1	Hêtraies-sapinières (faciès à hêtre, à sapin, ou mixte et faciès enrésinés par l'épicéa), acidiphiles à Gaillet à feuilles rondes (<i>Galium rotundifolium</i>), Luzule des bois (<i>Luzula sylvatica</i>) et Luzule blanc de neige (<i>Luzula nivea</i>).	<i>Luzulo luzuloidis-Fagion sylvaticae</i> W. Lohmeyer & Tüxen in Tüxen 1954	41.11 (& 43.11)	9110	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat fréquent dans les Préalpes du nord et du Dauphiné, bien représenté dans les Alpes intermédiaires.	Habitat en bon état de conservation, assez peu vulnérable, mais dont le maintien est tributaire des orientations sylvicoles.		Type de hêtraie et hêtraie-sapinière observé dans la partie inférieure et moyenne du versant ouest du site.	Boisements de l'étage montagnard se développant en conditions mésophiles, sur sols acidiclinales à acidiphiles, moyennement à assez épais, dans des pentes moyennes à douces et au niveau de croupes. Milieux forestiers au sous-bois clairsemé souvent couvert d'une litière assez épaisse de feuilles non décomposées. Boisements méso-neutrophiles proches de l'unité précédente, présentant cependant une plus grande richesse en éléments floristiques acidiphiles. Sous-bois généralement clairsemé et litière de feuilles importante.	HN3, HN4, HA2 à HA5	Hêtre (<i>Fagus sylvatica</i>), Sapin (<i>Abies alba</i>), Epicéa (<i>Picea abies</i>), Canche flexueuse (<i>Deschampsia flexuosa</i>), Oxalis petite oseille (<i>Oxalis acetosella</i>), Luzule des forêts (<i>Luzula sylvatica</i>), Luzule blanc de neige (<i>Luzula nivea</i>), Canche flexueuse (<i>Deschampsia flexuosa</i>), Monotrope suce-pin (<i>Monotropa hypopitys</i>), Prenanthe pourpre (<i>Prenanthes purpurea</i>), Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>) [présente par taches, mais peu recouvrante], Chèvrefeuille noir (<i>Lonicera nigra</i>)	Epipogon sans feuilles (<i>Epipogium aphyllum</i>), Monotrope suce-pin (<i>Monotropa hypopitys</i>)	

N°	Intitulé du milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : alliance / sous-alliance	Code Corine Biotopes	Code Eur 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Statut régional et local	Etat de conservation - Vulnérabilité	Enjeux de conservation	Localisation sur le site	Description et caractérisation des conditions écologiques	Principaux milieux associés ou en contact	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Relevés
HA2	Hêtraies-sapinières (faciès à hêtre, à sapin, ou mixte et faciès enrésinés par l'épicéa), acidiphiles à Luzule des forêts (<i>Luzula sylvatica</i>), Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>), et Oxalis petite oseille (<i>Oxalis acetosella</i>).	<i>Luzulo luzuloidis-Fagion sylvaticae</i> W.Lohmeyer & Tüxen in Tüxen 1954	41.112 & 43.112	9110	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat fréquent dans les Alpes du nord et du Dauphiné.	Habitat en bon état de conservation, assez peu vulnérable, mais dont le maintien est tributaire des orientations sylvicoles.		Type de hêtraie et hêtraie-sapinière observé surtout dans la partie inférieure et moyenne du versant ouest du site, plus ponctuel en versant nord-est du Moucherotte.	Boisements de l'étage montagnard en conditions mésophiles à légèrement méso-hygrophiles, acidiphiles, établis généralement au niveau de replats ou de croupes acidifiées, sur sol souvent assez peu épais.	HN4, HA1, HA3 à HA5	Hêtre (<i>Fagus sylvatica</i>), Sapin (<i>Abies alba</i>), Epicéa (<i>Picea abies</i>), Luzule des forêts (<i>Luzula sylvatica</i>), Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>), Luzule blanc de neige (<i>Luzula nivea</i>), Oxalis petite oseille (<i>Oxalis acetosella</i>).	Houx (<i>Ilex aquifolium</i>)	
HA3	Hêtraies-sapinières (faciès à hêtre, à sapin, ou mixte et faciès enrésinés par l'épicéa), faciès acidiclins à Mélampyre des bois (<i>Melampyrum velebiticum</i>) et Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>)	<i>Luzulo luzuloidis-Fagion sylvaticae</i> W.Lohmeyer & Tüxen in Tüxen 1954 - [<i>Gallio rotundifolii-Abietetum</i>]	41.11 (& 43.11)	9110	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat fréquent dans les Alpes du nord et du Dauphiné.	Habitat en bon état de conservation, assez peu vulnérable, mais dont le maintien est tributaire des orientations sylvicoles.		Type de hêtraie et hêtraie-sapinière observé surtout dans la partie inférieure et moyenne du versant ouest du site : Bois de la Plagne et abords du village de Saint-Nizier	Boisements de l'étage montaganard en conditions mésophiles à légèrement méso-hygrophiles, acidiphiles.	HA1, HA2, HA4 à HA6, SP1	Hêtre (<i>Fagus sylvatica</i>), Sapin (<i>Abies alba</i>), Epicéa (<i>Picea abies</i>), Luzule des forêts (<i>Luzula sylvatica</i>), Mélampyre des bois (<i>Melampyrum velebiticum</i>), Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>), Oxalis petite oseille (<i>Oxalis acetosella</i>), Gaillet à feuilles rondes (<i>Galium rotundifolium</i>) Aposérís fétide (<i>Aposeris fetida</i>)		25421
HA4	Hêtraies-sapinières (faciès à hêtre, à sapin, ou mixte et faciès enrésinés par l'épicéa), submontagnardes et subatlantiques, acidiphiles riches en Houx (<i>Ilex aquifolium</i>).	<i>Luzulo luzuloidis-Fagion sylvaticae</i> W.Lohmeyer & Tüxen in Tüxen 1954 - Phytosociologie à préciser	41.122	9120	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat localisé, assez bien représenté sur les bordures ouest du Vercors et de la Chartreuse méridionale, peu fréquent et original pour les Alpes.	Habitat en bon état de conservation, assez peu vulnérable, mais dont le maintien est tributaire des orientations sylvicoles.		Type de boisement localisé à quelques secteurs, en partie inférieure du versant ouest : Bois des Mures, Pierregraine ...	Boisements acidiphiles établis à la transition des étages collinéens supérieur et montagnard inférieur, sur substrat acidiphile (molasse avec galets roulés, argiles sableuses), au niveau de croupes acidifiées et de pentes douces (5 à 15°). Boisements au sous-bois pauvre peu développé, caractérisé par une flore acidiphile et l'abondance du Houx (<i>Ilex aquifolium</i>) dont le développement est favorisé par l'humidité ambiante [spécimens de grand taille avec des diamètres de tronc dépassant : 15 cm pour une hauteur de 6 à 8 m].	HA1 à HA3	Hêtre (<i>Fagus sylvatica</i>), Sapin (<i>Abies alba</i>), Epicéa (<i>Picea abies</i>), Houx (<i>Ilex aquifolium</i>) [abondant et de belle taille], Luzule des forêts (<i>Luzula sylvatica</i>), Mélampyre des bois (<i>Melampyrum velebiticum</i>), Oxalis petite oseille (<i>Oxalis acetosella</i>)		9866
HA5	Hêtraies-sapinières (faciès à hêtre, à sapin, ou mixte et faciès enrésinés par l'épicéa), acidiclins perturbées par l'exploitation, à sous-bois dominé par des espèces des fourrés de clairières et lisières - Faciès ouvert et anthropisé à Epicéa (<i>Picea abies</i>).	<i>Luzulo luzuloidis-Fagion sylvaticae</i> W.Lohmeyer & Tüxen in Tüxen 1954 / <i>Carici piluliferae-Epilobion angustifolii</i> Tüxen ex von Rochow 1951	41.14 & 43.131	9110	Habitat pour partie d'intérêt communautaire	Habitat fréquent dans les Alpes du nord et du Dauphiné.	Habitat résultant d'une altération forte des précédents dans le cadre d'une gestion sylvicole intense.		Type de boisement largement répandu en conditions moyennes surtout au niveau des parties inférieures et moyennes du versant ouest du site.	Formation ouverte, très anthropisée, où quelques espèces acidiphiles liées à l'épicéa cotoient de nombreuses espèces de clairières	HA1 à HA4, MG1, MG2, PH1 à PH4	Epicéa (<i>Picea abies</i>), Hêtre (<i>Fagus sylvatica</i>), Sapin (<i>Abies alba</i>), Gaillet à feuilles rondes (<i>Galium rotundifolium</i>), Séneçon de Fuchs (<i>Senecio ovatus</i>), Epilobe à feuilles étroites (<i>Epilobium angustifolium</i>), Orge d'Europe (<i>Hordelymus europaeus</i>), Framboisier (<i>Rubus idaeus</i>), Mélampyre des bois (<i>Melampyrum velebiticum</i>), Véronique à feuilles d'ortie (<i>Veronica urticifolia</i>)	Sabot de Vénus (<i>Cypripedium calceolus</i>)	
HH	Hêtraies-sapinières et sapinières-pessières hygrophiles à Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>) et hautes herbes, de transition entre les étages montagnard et subalpin													
HH1	Hêtraies-sapinières (faciès à hêtre, à sapin, ou mixte et faciès enrésinés par l'épicéa), hygrophiles à Fougère femelle (<i>Athyrium filix femina</i>) et/ou Pétasite blanc (<i>Petasites albus</i>).	<i>Acerion pseudoplatani</i> Oberd. 1957 ~ [<i>Aceri pseudoplatani -Fagetum sylvaticae</i>]	41.15 (& 43.15)	9140	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat localisé aux massifs montagneux les plus humides, assez bien représenté dans les Préalpes du nord et du Dauphiné, notamment en Chartreuse et Vercors nord.	Habitat relativement vulnérable, notamment en raison du sol argileux humide sensible au tassement par les engins d'exploitation forestière, et dont le maintien est tributaire d'actions de gestion et d'exploitation sylvicoles restant faibles à modérées.		Type de boisement représenté sur les versant nord et ouest du site.	Boisements hygroclins à assez hygrophiles généralement assez ouverts, de l'étage montagnard inférieur et moyen, sur substrat généralement argileux humide ou sur éboulis humides colmatés, occupant le plus souvent des combes et bas de versants, généralement dans des pentes modérées à assez fortes, en conditions fraîches et ombragées. Type de boisement tendant à remplacer la hêtraie-sapinière à Sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>) à sous-bois d'Adénostyle à feuilles d'alliaire (<i>Cacalia alliariae</i>) plus alticole, lorsque les conditions sont un peu moins froides, à des altitudes généralement plus basses. Outre une bonne représentation de l'Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>) dans la strate arborescente, le sous-bois se caractérise par l'abondance de la Fougère femelle (<i>Athyrium filix-femina</i>) et/ou du Pétasite blanc (<i>Petasites albus</i>).	MG3 à MG5, HH2, HN, HA	Hêtre (<i>Fagus sylvatica</i>), Sapin (<i>Abies alba</i>), Epicéa (<i>Picea abies</i>), Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>), Adénostyle à feuilles d'alliaire (<i>Cacalia alliariae</i>) [peu recouvrant ou même absent], Fougère femelle (<i>Athyrium filix-femina</i>) [largement prédominante], Pétasite blanc (<i>Petasites albus</i>) [bien représenté ou largement prédominant], Dryoptère dilaté (<i>Dryopteris dilatata</i>), Renoncule laineuse (<i>Ranunculus lanuginosus</i>), Saxifrage à feuilles rondes (<i>Saxifraga rotundifolia</i>), Oseille à feuilles de gouet (<i>Rumex arifolius</i>), Pigamon à feuilles d'ancolie (<i>Thalictrum aquilegifolium</i>), Oxalis petite oseille (<i>Oxalis acetosella</i>), Véronique à feuilles d'ortie (<i>Veronica urticifolia</i>).	Aconit panaché (<i>Aconitum variegatum</i> subsp. <i>paniculatum</i>), Renoncule laineuse (<i>Ranunculus lanuginosus</i>), Orme de montagne (<i>Ulmus glabra</i>), Véronique des montagnes (<i>Veronica montana</i>).	
HH2	Hêtraies-sapinières et sapinières-pessières hygrophiles et fraîches, riches en Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>), à sous-bois d'Adénostyle à feuilles d'alliaire (<i>Cacalia alliariae</i>) et Laitue des Alpes (<i>Cicerbita alpina</i>).	<i>Acerion pseudoplatani</i> Oberd. 1957	41.15 (& 43.15)	9140	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat localisé aux massifs montagneux les plus humides, assez bien représenté dans les Alpes du Nord et en particulier dans les Préalpes du nord, notamment en Chartreuse. Plus rare et localisé dans le Vercors nord.	Habitat relativement vulnérable, notamment en raison du sol argileux humide sensible au tassement par les engins d'exploitation forestière, et dont le maintien est tributaire d'actions de gestion et d'exploitation sylvicoles restant faibles à modérées.	Assez importants	Type de boisement occupant une frange altitudinale étroite à l'étage montagnard supérieur, relativement localisé, représenté sur le versant ouest du site, notamment sous le plateau des Ramées en partie supérieure du Bois des Mures.	Boisements hygroclins à assez hygrophiles généralement clairs à relativement ouverts, établis en partie supérieure de l'étage montagnard et à la transition avec l'étage subalpin, en conditions fraîches et ombragées, généralement sur éboulis humides et chaos rocheux largement colmatés d'argiles, dans des pentes modérées à moyennes. Ces boisements se caractérisent en particulier par une bonne représentation de l'Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>) et par un sous-bois à végétation herbacée haute et opulente de dicotylédones à larges feuilles et fougères (flore de mégaphorbiaie).	MG4 à MG6, HH1, HH3, HN, HA	Hêtre (<i>Fagus sylvatica</i>), Sapin (<i>Abies alba</i>), Epicéa (<i>Picea abies</i>), Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>), Adénostyle à feuilles d'alliaire (<i>Cacalia alliariae</i>) [bien représenté et largement recouvrant], Laitue des Alpes (<i>Cicerbita alpina</i>), Fougère femelle (<i>Athyrium filix-femina</i>), Oseille à feuilles de gouet (<i>Rumex arifolius</i>), Pigamon à feuilles d'ancolie (<i>Thalictrum aquilegifolium</i>), Dryoptère dilaté (<i>Dryopteris dilatata</i>), Cerfeuil lustré (<i>Anthriscus nitida</i>), Géranium des bois (<i>Geranium sylvaticum</i>), Campanule rhomboidale (<i>Campanula rhomboidalis</i>), Véronique à feuilles d'ortie (<i>Veronica urticifolia</i>), Violette à deux fleurs (<i>Viola biflora</i>), Chèvrefeuille noir (<i>Lonicera nigra</i>), Lamier jaune (<i>Lamium galeobdolon</i>), Saxifrage à feuilles rondes (<i>Saxifraga rotundifolia</i>), Aconit tue-loup (<i>Aconitum lycoctonum</i> subsp. <i>vulparia</i>)	Aconit panaché (<i>Aconitum variegatum</i> subsp. <i>paniculatum</i>)	

N°	Intitulé du milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : alliance / sous-alliance	Code Corine Biotopes	Code Eur 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Statut régional et local	Etat de conservation - Vulnérabilité	Enjeux de conservation	Localisation sur le site	Description et caractérisation des conditions écologiques	Principaux milieux associés ou en contact	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Relevés
HH3	Pessièrès hygrophiles sur sol profond, à sous-bois largement dominé par l'Adénostyle à feuilles d'alliaire (<i>Cacalia alliariae</i>), la Laitue des Alpes (<i>Cicerbita alpina</i>) et la Fougère femelle (<i>Athyrium filix-femina</i>).	<i>Piceion excelsae</i> Pawl. in Pawl., Sokolowski & Wallisch 1928 / <i>Acerion pseudoplatani</i> Oberd. 1957 – [Adenostylo alliariae - <i>Piceetum abietis</i>]	42.212	9410	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat localisé aux massifs montagneux les plus humides, assez bien représenté dans les Alpes du Nord et en particulier dans les Préalpes du nord, notamment en Chartreuse. Plus rare et localisé dans le Vercors nord. Très rare et très localisé dans le Vercors méridional.	Habitat relativement vulnérable, notamment en raison du sol argileux humide sensible au tassement par les engins d'exploitation forestière, et dont le maintien est tributaire d'actions de gestion et d'exploitation sylvicoles restant faibles à modérées.	Assez importants	Type de boisement localisé dans des situations écologiques particulièrement froides et humides avec enneigement persistant, observé dans le Vallon des Forges.	Boisements de l'étage subalpin inférieur établis en conditions hygrophiles, fraîches et humides, au niveau de combes et ravins en exposition généralement ubac. Milieux forestiers proches de l'unité HH3, qui est située à un niveau altitudinal immédiatement inférieur. Ces boisements, établis cependant en conditions plus froides, s'en différencient notamment par l'absence ou la rareté de l'Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>).	MG4 à MG6, HH1, HH2, SP1, BE	Epicéa (<i>Picea abies</i>), Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>), Adénostyle à feuilles d'alliaire (<i>Cacalia alliariae</i>), Laitue des Alpes (<i>Cicerbita alpina</i>), Millet diffus (<i>Milium effusum</i>), Stellaire des bois (<i>Stellaria nemorum</i>), Aconit paniculé (<i>Aconitum variegatum</i> subsp. <i>paniculatum</i>), Aconit tue loup (<i>Aconitum lycoctonum</i> subsp. <i>vulparia</i>), Oseille à feuilles de gouet (<i>Rumex arifolius</i>), Fougère femelle (<i>Athyrium filix-femina</i>), Eglantier des Alpes (<i>Rosa pendulina</i>), Dryoptère dilaté (<i>Dryopteris dilatata</i>), Saxifrage à feuilles rondes (<i>Saxifraga rotundifolia</i>)		29841
SP	Sapinières-pessièrès de transition entre les étages montagnard et subalpin													
SP1	Sapinières-pessièrès de transition entre les étages montagnard et subalpin à Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>) et / ou Mélampyre des bois (<i>Melanpyrum velebiticum</i>)	Transition entre <i>Luzulo luzuloidis-Fagion sylvaticae</i> W.Lohmeyer & Tüxen in Tüxen 1954 et <i>Piceion excelsae</i> Pawl. in Pawl., Sokolowski & Wallisch 1928	41.11 / 42.211	9110 / 9410	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat commun et répandu dans les Alpes du Nord et du Dauphiné.	Habitat en bon état de conservation, assez peu vulnérable, mais dont le maintien est tributaire des orientations sylvicoles.		Type de boisement observé en partie supérieure des versant nord et ouest du site.	Boisements denses à assez denses codominés par le Sapin (<i>Abies alba</i>) et l'Epicéa (<i>Picea abies</i>), de transition entre les étages montagnard et subalpin, occupant les combes, les fonds de vallons et les pentes d'ubac en conditions mésophiles à hygroclines. Leur cortège floristique est proche des boisements subalpins mésophiles à méso-hygroclines d'Epicéa (BE2 à BE4) situés à une altitude légèrement supérieure et dont ils s'en différencient par une plus forte représentation de plantes liées à l'étage montagnard et par l'abondance du Sapin (<i>Abies alba</i>).	HA, HN, BE	Sapin (<i>Abies alba</i>) [bien représenté ou codominant], Epicéa (<i>Picea abies</i>) [également bien représenté ou codominant], Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>), Mélampyre des bois (<i>Melanpyrum velebiticum</i>), Aposeris fétide (<i>Aposeris foetida</i>), Chèvrefeuille des Alpes (<i>Lonicera alpigena</i>), Homogyne (<i>Homogyne alpina</i>), Alisier nain (<i>Sorbus chamaemespilus</i>), Luzule des bois (<i>Luzula sylvatica</i>), Gaillet à feuilles rondes (<i>Galium rotundifolium</i>)		
BE	Pessièrès subalpines et pessièrès des stations abyssales													
BE1	Pessièrès claires et pré-bois d'épicéa (<i>Picea abies</i>), sur couvert de Calamagrostis des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>).	Milieu qui peut être interprété de deux manières : <i>Piceion excelsae</i> Pawl. in Pawl., Sokolowski & Wallisch 1928 ou <i>Calamagrostion arundinaceae</i> (Luquet 1926) Jeník 1961 – [faciès semi-boisé par l'Epicéa (<i>Picea abies</i>) d'une prairie à Calamagrostis des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>)]	42.21 (proche de 42.222 décrit des Alpes internes) X 37.82	6430 X 9410	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat peu fréquent et localisé dans les Préalpes, un peu mieux représenté dans les grands massifs des Alpes du nord.	Milieu assez vulnérable, car établi généralement dans des pentes fortes et dont le maintien est tributaire d'actions de gestion et d'exploitation sylvicoles restant faibles à modérées.	Importants	Milieu localisé, observé notamment dans la combe à l'ouest des Trois Pucelles.	Boisements de colonisation de prairies à Calamagrostis des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>) par l'Epicéa (<i>Picea abies</i>), aux étages montagnard supérieur et subalpin inférieur, occupant des pentes généralement fortes, sur sols argilo-marneux.	PH4, PC1, PC2, BP2	Epicéa (<i>Picea abies</i>), Calamagrostis des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>), Séslerie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>), Aster fausse-pâquerette (<i>Aster bellidiastrum</i>), Gentiane jaune (<i>Gentiana lutea</i>), Pulsatille des Alpes (<i>Pulsatilla alpina</i>), Valériane des montagnes (<i>Valeriana montana</i>), Tofieldie des marais (<i>Tofieldia calyculata</i>), Laîche glauque (<i>Carex flacca</i>), Chardon décapité (<i>Carduus medius</i>), Muguet (<i>Convallaria majalis</i>), Campanule à feuilles rondes (<i>Campanula rotundifolia</i>).	Sabot de Vénus (<i>Cypripedium calceolus</i>).	
BE2	Pessièrès (et pessièrès-sapinières) acidiphiles, mésophiles à assez fraîches, à Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>) et Mélampyre des bois (<i>Melanpyrum velebiticum</i>).	<i>Piceion excelsae</i> Pawl. in Pawl., Sokolowski & Wallisch 1928	42.211	9410	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat commun et répandu dans les Alpes du Nord et du Dauphiné.	Habitat peu vulnérable, dont le maintien est cependant tributaire des orientations sylvicoles.		Habitat présent en partie supérieure des versants boisés du site, en particulier sur le versant nord-est du Moucherotte.	Boisements généralement denses à assez denses, occupant les combes et bas de pentes d'ubac nettement colluvionnés par les argiles, ou parfois les lapiaz ombragés en pente faible les plus colmatés de colluvions, en conditions fraîches, mésophiles à méso-hygroclines à l'étage subalpin inférieur et moyen. Les boisements de ce type installés dans les bas de pente, le creux des combes et les revers de versants exposés à l'ubac, sur sols acidifiés assez profonds et relativement humides, car bénéficiant de l'accumulation d'argiles et humus, présentent des faciès plus moussus.	BE3, BE4, BE5, SP1, LB3	Epicéa (<i>Picea abies</i>), Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>), Hylocomnie resplendissante (<i>Hylocomium splendens</i>), Oxalis petite oseille (<i>Oxalis acetosella</i>), Mélampyre des bois (<i>Melanpyrum velebiticum</i>), Chèvrefeuille des Alpes (<i>Lonicera alpigena</i>), Aposeris fétide (<i>Aposeris foetida</i>), Homogyne des Alpes (<i>Homogyne alpina</i>), Alisier nain (<i>Sorbus chamaemespilus</i>), Luzule des bois (<i>Luzula sylvatica</i>), Mousses bien représentées dans les faciès les plus humides.		

N°	Intitulé du milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique ; alliance / sous-alliance	Code Corine Biotopes	Code Eur 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Statut régional et local	Etat de conservation - Vulnérabilité	Enjeux de conservation	Localisation sur le site	Description et caractérisation des conditions écologiques	Principaux milieux associés ou en contact	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Relevés
BE3	Pessières acidiphiles des stations froides plus ou moins abyssales, à Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>), avec Airelle rouge (<i>Vaccinium vitis-idaea</i>) et Lycopode à feuilles de genévrier (<i>Lycopodium annotinum</i>).	<i>Piceion excelsae</i> Pawl. in Pawl., Sokolowski & Wallisch 1928	42.211 / 42.215	9410	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat typique des Préalpes calcaires du nord et du Dauphiné, très rare et très localisé.	Habitat vulnérable, dont le maintien est tributaire d'actions de gestion et d'exploitation sylvicoles restant faibles à modérées.	Très importants	Milieu spécialisé, localisé à quelques sites ponctuels particulièrement froid : La Cheminée, vallon des Forges, Trou des Poussebou, ubac du Moucherotte	Boisements clairs à assez denses, sur lande mésophile à modéremment méso-xérophile froide, occupant les dalles de lapiaz plus ou moins fracturées et démantelées et les chaos de blocs stabilisés, croupes et dômes soumis au gel et au vent, au niveau des expositions intermédiaires (est ou ouest) à l'étage subalpin inférieur et moyen. Boisements proches de l'unité précédente (BE2) établis cependant à plus basse altitude, à l'étage montagnard, à la faveur de conditions stationnelles particulièrement froides : éboulis et chaos rocheux à circulation d'air froid. Variabilité : il existe des boisement intermédiaires associant le Pin à crochet (<i>Pinus uncinata</i>) à l'Epicéa (<i>Picea abies</i>) et qui constituent la transition vers les pinèdes claires de Pin à crochets (<i>Pinus uncinata</i>) des stations froides sur lande très moussue, avec éricacées notamment Airelle rouge (<i>Vaccinium vitis-idaea</i>), et Rhododendron ferrugineux (<i>Rhododendron ferrugineum</i>), sur chaos rocheux froids (unité BP7).	BE2, BP7, BS1, LF1, LB3, LB4	Epicéa (<i>Picea abies</i>), Chèvrefeuille noir (<i>Lonicera nigra</i>), Chèvrefeuille des Alpes (<i>Lonicera alpigena</i>), Hylocomie brillante (<i>Hylocomium splendens</i>), Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>), Oxalis petite oseille (<i>Oxalis acetosella</i>), Mélampyre du Dauphiné (<i>Melampyrum velebiticum</i> subsp. <i>delphinense</i>), Homogyne des Alpes (<i>Homogyne alpina</i>), Listère à feuilles en coeur (<i>Listera cordata</i>), Lycopode à feuilles de genévrier (<i>Lycopodium annotinum</i>), Doradille verte (<i>Asplenium ramosum</i>), Groseiller des Alpes (<i>Ribes alpinum</i>), Alisier nain (<i>Sorbus chamaemespilus</i>), Eglantier des Alpes (<i>Rosa pendulina</i>), Dryoptère de Linné (<i>Gymnocarpium dryopteris</i>).	Cystopteris des montagnes (<i>Cystopteris montana</i>), Listère à feuilles en coeur (<i>Listera cordata</i>), Lycopode à feuilles de genévrier (<i>Lycopodium annotinum</i>), Pyrole à feuilles rondes (<i>Pyrola rotundifolia</i>)	29803, 29811, 29862, 29866
BE4	Pessières xéroclines froides sur lapiaz à Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>) et/ou Airelle rouge (<i>Vaccinium vitis-idaea</i>)	<i>Piceion excelsae</i> Pawl. in Pawl., Sokolowski & Wallisch 1928 / <i>Acerion pseudoplatani</i> Oberd. 1957	42.212	9410	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat typique des Préalpes calcaires du nord et du Dauphiné, assez localisé cependant aux secteurs de lapiaz d'altitude.	Habitat peu vulnérable, mais dont le maintien est tributaire des orientations sylvicoles.		Milieu ponctuel en versant ouest du Moucherotte et au niveau du plateau des Ramées.	Boisement souvent riche en arbuste, physionomiquement marqué par l'alternance de blocs et de creux comblés	LP3, LB1, LB6, MG5 à MG7	Epicéa (<i>Picea abies</i>), Airelle rouge (<i>Vaccinium vitis-idaea</i>), Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>), Saxifrage à feuilles rondes (<i>Saxifraga rotundifolia</i>), Adénostyle à feuilles d'alliaire (<i>Cacalia alliariae</i>), Véronique à feuilles d'ortie (<i>Veronica urticifolia</i>), Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>)		
BE5	Pessières sèches, à Airelle rouge (<i>Vaccinium vitis-idaea</i>), Raisin d'ours (<i>Arctostaphylos uva-ursi</i>) et Genévrier nain (<i>Juniperus sibirica</i>).	<i>Piceion excelsae</i> Pawl. in Pawl., Sokolowski & Wallisch 1928	42.214	9410	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat modéremment fréquent dans les Préalpes calcaire du nord et du Dauphiné.	Habitat peu vulnérable, mais situé en conditions écologiques défavorables ou limites et dont le maintien est tributaire d'actions sylvicoles nulles ou très réduites.		Milieu assez bien représenté en versant ouest du Moucherotte et au niveau du plateau des Ramées.	Boisements très ouverts à assez clairs, installés sur lande xérophile de versants secs, au sol rocailleux et rocheux généralement très superficiels, à l'étage subalpin inférieur et moyen. Ils constituent l'unité vicariante écologique, aux altitudes inférieures des boisements de Pin à crochets appartenant à l'unité BP5.	LB1, LB2, LB6, BP5, BE4	Epicéa (<i>Picea abies</i>), Genévrier nain (<i>Juniperus sibirica</i>) [bien représenté], Raisin d'Ours (<i>Arctostaphylos uva-ursi</i>), Airelle rouge (<i>Vaccinium vitis-idaea</i>), Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>) [rare ou absente], Alisier nain (<i>Sorbus chamaemespilus</i>), Muguet (<i>Convallaria majalis</i>)	Clematite des Alpes (<i>Clematis alpina</i>)	
BP	Pinèdes de Pin à crochet													
BP1	Pins à crochets (<i>Pinus uncinata</i>) épars ou en petits bouquets sur barre rocheuse ou en escarpements	<i>Potentillion caulescentis</i> Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & H.Jenny 1926 et <i>Seslerion caeruleae</i> Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & H.Jenny [<i>Drabo aizoidis-Seslerienion caeruleae</i> Béguin 1972]	42.4	9430*	Habitat d'intérêt communautaire , retenu prioritaire	Habitat assez fréquent et largement répandu dans les Préalpes du nord et du Dauphiné.	Habitat peu vulnérable, compte tenu de sa localisation écologique.		Milieu représenté au niveau des crêtes sommitales et des falaises du versant est et nord-est du site.	Arbres épars ou en petits bosquets clairs disséminés, sur substrat rocheux massif ou partiellement fracturé de lapiaz vifs, de dalles, de crêtes rocailleuses, ou plus accessoirement en pleine barre rocheuse, en expositions variées, généralement au niveau de crêtes et arêtes exposées, à l'étage subalpin.	R1 à R5, LP1 à LP3, PL1, PL2	Pin à crochets (<i>Pinus uncinata</i>), Kernéra des rochers (<i>Kernera saxatilis</i>), Nerprun des Alpes (<i>Rhamnus alpina</i>), Athamante de crête (<i>Athamanta cretensis</i>), Genévrier nain (<i>Juniperus sibirica</i>), Amélanchier à feuilles rondes (<i>Amelanchier ovalis</i>), Gentiane à feuilles étroites (<i>Gentiana angustifolia</i>) et flore des rochers calcaires	Coronille engainante (<i>Coronilla vaginalis</i>).	29828, 29838, 29905
BP2	Pinèdes claires méso-xérophiles à xérophiles, en bosquets, pré-bois et/ou arbres épars de Pin à crochets (<i>Pinus uncinata</i>), à sous-bois de Calamagrostis des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>).	<i>Erico carnea</i> - <i>Pinion sylvestris</i> heurillat in Theurillat, Aeschiman, P. Küpfer & Spichiger 1995 ~ [<i>Calamagrostio variae - Pinetum sylvestris</i>]	42.42	9430*	Habitat d'intérêt communautaire , retenu prioritaire	Habitat plutôt rare et localisé dans les Alpes. Très peu fréquent en Vercors et Chartreuse.	Habitat particulièrement vulnérable et fragile, car établi dans des pentes fortes et instables, et dont le maintien est tributaire d'actions sylvicoles nulles ou très réduites.	Très importants	Habitat très localisé sur le site, en particulier dans la combe à l'ouest des Trois Pucelles.	Boisements des étages montagnard supérieur et subalpin inférieur, au niveau de pentes fortes, en versant ubac, sur sol superficiel, assez humide cependant, composé d'éboulis fixés et colluvionnés par des argiles. Type de boisement proche de l'unité BE1.	PH4, PC1, PC2, BE1	Pin à crochets (<i>Pinus uncinata</i>), Calamagrostis des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>), Séslerie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>), Aster fausse-pâquerette (<i>Aster bellidiastrum</i>), Globulaire à tige nue (<i>Globularia nudicaulis</i>), Gentiane jaune (<i>Gentiana lutea</i>), Pulsatille des Alpes (<i>Pulsatilla alpina</i>), Raiponce orbiculaire (<i>Phyteuma orbiculare</i>), Valériane des montagnes (<i>Valeriana montana</i>), Tofieldie des marais (<i>Tofieldia calyculata</i>), Campanule à feuilles rondes (<i>Campanula rotundifolia</i>).	Sabot de Vénus (<i>Cypripedium calceolus</i>).	29804, 29805

N°	Intitulé du milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : alliance / sous-alliance	Code Corine Biotopes	Code Eur 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Statut régional et local	Etat de conservation - Vulnérabilité	Enjeux de conservation	Localisation sur le site	Description et caractérisation des conditions écologiques	Principaux milieux associés ou en contact	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Relevés
BP3	Pinèdes claires méso-xérophiles à mésophiles, en bosquets, pré-bois et/ou arbres épars de Pin à crochets (<i>Pinus uncinata</i>), souvent purs ou avec parfois un peu d'Epicéa (<i>Picea abies</i>), sur pelouse rocailleuse calcicole à Séslerie bleuté (<i>Sesleria caerulea</i>), à Globulaire à feuilles en coeur (<i>Globularia cordifolia</i>) et Laïche toujours verte (<i>Carex sempervirens</i>)	Milieu qui peut être interprété de deux manières soit : <i>Erico carneae-Pinion sylvestris</i> Theurillat in Theurillat, Aeschiman, P. Küpfer & Spichiger 1995 ou <i>Seslerion caeruleae Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & H.Jenny 1926</i> ~ [faciès semi-boisé d'une pelouse calcicole à Séslerie bleuté (<i>Sesleria caerulea</i>) et Laïche toujours verte (<i>Carex sempervirens</i>)]	42.4221 X 36.43	9430* X 6170	Habitat d'intérêt communautaire , retenu prioritaire	Habitat assez fréquent et largement répandu dans les Préalpes du nord et du Dauphiné.	Habitat assez vulnérable, établi sur sol superficiel et à développement très lent, sensible aux activités sylvicoles et pastorales.	Assez importants	Milieu représenté sur les pentes sommitales du site entre le Moucherotte et la Grande Roche Saint-Michel.	Boisements clairs et relativement ouverts, surmontant une pelouse, sur sols calcaires superficiels à l'étage subalpin. Ces boisements peuvent être considérés comme un faciès à Pin à crochets (<i>Pinus uncinata</i>) des pelouses calcicoles du <i>Seslerion caeruleae</i> , établis à l'étage subalpin moyen et supérieur, sur sol calcaire squelettique, recouvrant des éboulis, des rocailles ou des dalles rocheuses plus ou moins fracturées et délitées en surface, souvent dans des pentes assez fortes ou sur des sommets et parties supérieurs de croupes rocheuses, en conditions mésophiles à assez sèches. Unité associée à divers habitats (CA2 à CA4, LB1, LB2 et divers BP).	BP1, CA2 à CA6, LB1	Pin à crochets (<i>Pinus uncinata</i>), Séslerie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>) [dominante], Laïche toujours verte (<i>Carex sempervirens</i>), Globulaire à feuilles en cœur (<i>Globularia cordifolia</i>), Œillet de Montpellier (<i>Dianthus hyssopifolius</i>), Gentiane à feuilles étroites (<i>Gentiana angustifolia</i>), Hippocrépide en toupet (<i>Hippocrepis comosa</i>), Crapaudine des Alpes (<i>Sideritis alpina</i>), Anthyllide vulnéraire (<i>Anthyllis vulneraria</i>), Hélianthème sombre (<i>Heliathemum nummularium</i> subsp. <i>obscurum</i>).	Coronille engainante (<i>Coronilla vaginalis</i>).	25445, 25446, 25450, 29790, 29829, 29871, 29873, 29880
BP4	Pinèdes assez denses de Pin à crochets (<i>Pinus uncinata</i>), associées en codominance au Sapin (<i>Abies alba</i>), sur pelouse calcicole à Séslerie bleuté (<i>Sesleria caerulea</i>) avec souvent Globulaire à tiges nues (<i>Globularia nudicaulis</i>).	Milieu qui peut être interprété de deux manières soit : <i>Erico carneae-Pinion sylvestris</i> Theurillat in Theurillat, Aeschiman, P. Küpfer & Spichiger 1995 ou <i>Seslerion caeruleae Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & H.Jenny 1926</i> ~ [faciès semi-boisé d'une pelouse calcicole à Séslerie bleuté (<i>Sesleria caerulea</i>) et Laïche toujours verte (<i>Carex sempervirens</i>)]	42.4221	9430*	Habitat d'intérêt communautaire , retenu prioritaire	Habitat assez fréquent et largement répandu dans les Préalpes du nord et du Dauphiné.	Habitat assez vulnérable, établi sur sol superficiel et à développement instable (évolution vers la sapinière calcicole), sensible aux activités sylvicoles et pastorales.	Assez importants	Milieu représenté sur les pentes sommitales du site entre le Moucherotte et la Grande Roche Saint-Michel.	Boisements clairs à modérément denses, établis à l'étage subalpin moyen et supérieur. Faciès plus densément boisé que dans le cas de l'unité précédente (BP2), sur sol plus frais et souvent avec accumulations argileuses, et généralement avec amas d'aiguilles de pin au sol. La strate herbacée éparsée est caractérisée par des plantes sciaphiles et mésophiles, à tendance méso-hygrocline avec Globulaire à tige nue (<i>Globularia nudicaulis</i>) bien représentée. Le Sapin (<i>Abies alba</i>) souvent bien représenté et parfois même codominant se régénère assez bien dans ce milieu.	BP1, BP3, CA2 à CA6, LB1, LB4	Pin à crochets (<i>Pinus uncinata</i>), Sapin (<i>Abies alba</i>), Séslerie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>) généralement dominante, Globulaire à tiges nues (<i>Globularia nudicaulis</i>), Polygale du calcaire (<i>Polygala calcarea</i>), Laïche toujours verte (<i>Carex sempervirens</i>)		
BP5	Pinèdes claires en bosquets, pré-bois et arbres épars de Pin à crochets (<i>Pinus uncinata</i>), sur lande xérophile à Genévrier nain (<i>Juniperus sibirica</i>) et Raisin d'ours (<i>Arctostaphylos uva-ursi</i>).	<i>Juniperion nanae</i> Braun-Blanq. in Braun-Blanq., G.Sissingh & Vlieger 1939 ~ [faciès semi-boisé de lande à xérophile à Genévrier nain (<i>Juniperus sibirica</i>)]	42.4221	9430*	Habitat d'intérêt communautaire , retenu prioritaire	Habitat assez fréquent et bien représenté dans les Alpes.	Habitat assez vulnérable, établi sur sol superficiel et à développement très lent, sensible aux activités sylvicoles et pastorales.	Assez importants	Milieu caractéristique des lapiaz et rocailles, représenté sur le versant ouest des pentes sommitales du Moucherotte.	Boisements clairs à très ouverts installés sur lande xérophile de versants secs, au sol rocailleux et rocheux généralement très superficiels, à l'étage subalpin. Type de boisement établi dans des conditions nettement plus sèches que celles des boisements précédents (BP3 et BP4), souvent sur éboulis terreux stabilisés, sur dalles lapiazées massives ou fracturées peu inclinées et dans des pentes rocheuses fortes d'adret bien exposées. Unité également associée à divers habitats (CA2 à CA4, LB1, LB2 et divers BP).	BP1, BP3, LP3, LB1, LB2	Pin à crochets (<i>Pinus uncinata</i>), Genévrier nain (<i>Juniperus sibirica</i>), Raisin d'ours (<i>Arctostaphylos uva-ursi</i>), Cotonéaster du Jura (<i>Cotoneaster jurana</i>), Globulaire à feuilles en cœur (<i>Globularia cordifolia</i>), Laser des montagnes (<i>Laserpitium siler</i>).		
BP6	Pinèdes claires en bosquets, pré-bois et arbres épars de Pin à crochets (<i>Pinus uncinata</i>), souvent pur ou parfois avec Epicéa (<i>Picea abies</i>), sur lande méso-hygrophile à Rhododendron ferrugineux (<i>Rhododendron ferrugineum</i>) et Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>).	<i>Rhododendro ferruginei-Vaccinium myrtilli</i> A.Schnyd. 1930 ~ [faciès semi-boisé de lande à Airelles (<i>Vaccinium sp.</i>) et/ou Rhododendron ferrugineux (<i>Rhododendron ferrugineum</i>)]	42.411	9430*	Habitat d'intérêt communautaire , retenu prioritaire	Habitat assez fréquent et bien représenté dans les Préalpes du nord et du Dauphiné.	Habitat assez vulnérable, établi sur sol superficiel et à développement très lent, sensible aux activités sylvicoles et pastorales.	Importants	Milieu localisé sur le site à quelques secteurs des pentes sommitales du versant nord-est du Moucherotte.	Boisements clairs à assez denses installés sur lande acidiphile, méso-hygrophile froide dominée par le Rhododendron ferrugineux (<i>Rhododendron ferrugineum</i>) et la Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>) reposant sur un épais matelas d'humus brut, couvrant généralement des éboulis grossiers ou des accumulations de blocs, en exposition fraîche à froide, au niveau des versants en ubac, à l'étage subalpin moyen et supérieur. Unité notamment associée aux landes LB4 et LB5.	BP3, BP5, BE2 à BE5, LB4 à LB6	Pin à crochets (<i>Pinus uncinata</i>), Rhododendron ferrugineux (<i>Rhododendron ferrugineum</i>) [abondant], Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>), Airelle rouge (<i>Vaccinium vitis-idaea</i>), Alisier nain (<i>Sorbus chamaemespilus</i>), Lycopode sélagine (<i>Huperzia selago</i>), Homogyne des Alpes (<i>Homogyne alpina</i>), Eglantier des Alpes (<i>Rosa pendulina</i>), Globulaire à tige nue (<i>Globularia nudicaulis</i>), Campanule rhomboïdale (<i>Campanula rhomboïdalis</i>), Soldanelle des Alpes (<i>Soldanella alpina</i>).	Airelle bleue (<i>Vaccinium uliginosum</i>), Clématite des Alpes (<i>Clematis alpina</i>), Dryoptère étalé (<i>Dryopteris expansa</i>), Lycopode sélagine (<i>Huperzia selago</i>).	

N°	Intitulé du milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : alliance / sous-alliance	Code Corine Biotopes	Code Eur 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Statut régional et local	Etat de conservation - Vulnérabilité	Enjeux de conservation	Localisation sur le site	Description et caractérisation des conditions écologiques	Principaux milieux associés ou en contact	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Relevés
BP7	Pinèdes claires de Pin à crochets (<i>Pinus uncinata</i>) des stations froides sur lande très moussue, avec éricacées notamment Airelle rouge (<i>Vaccinium vitis-idaea</i>), et Rhododendron ferrugineux (<i>Rhododendron ferrugineum</i>), sur chaos rocheux	<i>Rhododendro ferruginei-Vaccinon myrtilli</i> A.Schny d. 1930 ~ [<i>Huperzio selagi - Pinetum uncinatae - Salicetosum retusae</i>]	42.4223	9430*	Habitat d'intérêt communautaire , retenu prioritaire	Habitat très rare et localisé dans les Alpes.	Habitat très vulnérable, car situé en conditions forestières écologiques défavorables ou limites et dont le maintien est tributaire d'actions sylvicoles nulles ou très réduites.	Très importants	Milieu spécialisé, très localisé à quelques sites. Au lieu-dit "Les Pucelles", entre "La Cheminée" et "Les Pucelles" et dans le vallon des Forges.	Boisements dominés par le Pin à crochets (<i>Pinus uncinata</i>), associé parfois à l'Epicéa (<i>Picea abies</i>) et/ou au Bouleau pubescent (<i>Betula alba</i>) proches des unités précédentes (BP5 et BP6 notamment), établis en conditions stationnelles particulièrement froides, aux étages montagnard (stations "abyssales") et subalpin inférieur, au niveau d'éboulis et de chaos rocheux présentant de nombreux vides avec circulation d'air froid et humide, généralement en exposition nord à nord-ouest et à sous-sol gelé de façon permanente (pergélisol) ou au moins sur une partie de l'année. Variabilité : il existe des boisements mixtes associant l'Epicéa (<i>Picea abies</i>) au Pin à crochets (<i>Pinus uncinata</i>) formant une transition vers les pessières acidiphiles des stations froides plus ou moins abyssales, à Myrtille (<i>Vaccinium myrtilus</i>), avec Airelle rouge (<i>Vaccinium vitis-idaea</i>) et Lycopode à feuilles de genévrier (<i>Lycopodium annotinum</i>) de l'unité BE3.	LF1, BE3, BS1, LB5, LB6	Pin à crochets (<i>Pinus uncinata</i>) [souvent nanifiés], Dryade à huit pétales (<i>Dryas octopetala</i>), Saule à feuilles rétuses (<i>Salix retusa</i>), Airelle rouge (<i>Vaccinium vitis-idaea</i>), Airelle bleue (<i>Vaccinium uliginosum</i>), Rhododendron ferrugineux (<i>Rhododendron ferrugineum</i>), Alisier nain (<i>Sorbus chamaemespilus</i>), Bouleau pubescent (<i>Betula alba</i>), Saule à grandes feuilles (<i>Salix appendiculata</i>), Ronce des rochers (<i>Rubus saxatilis</i>), Petite Pyrole (<i>Pyrola minor</i>), Clématite des Alpes (<i>Clematis alpina</i>), Lycopode sélagine (<i>Huperzia selago</i>), Bartsie des Alpes (<i>Bartsia alpina</i>), Globulaire à feuilles en cœur (<i>Globularia cordifolia</i>), grande richesse en bryophytes et lichens.	Bouleau pubescent (<i>Betula alba</i>), Airelle bleue (<i>Vaccinium uliginosum</i>), Clématite des Alpes (<i>Clematis alpina</i>), Lycopode sélagine (<i>Huperzia selago</i>), Petite Pyrole (<i>Pyrola minor</i>)	29816, 29817, 29820, 29862, 29880
BS	Boisements subalpins de Sorbier (<i>Sobus aucuparia</i>) et Bouleau pubescent (<i>Betula alba</i>).													
BS1	Boisements clairs de Bouleau pubescent (<i>Betula alba</i>) et de Sorbier des oiseleurs (<i>Sorbus aucuparia</i>), avec parfois le Pin à crochets (<i>Pinus uncinata</i>) et/ou l'Epicéa (<i>Picea abies</i>), sur lande à Rhododendron ferrugineux (<i>Rhododendron ferrugineum</i>) et Myrtille (<i>Vaccinium myrtilus</i>), colonisant les chaos rocheux froids.	<i>Rhododendro ferruginei-Vaccinon myrtilli</i> A.Schny d. 1930 ~ [<i>Betulo albae - Sorbetum aucupariae</i> , faciès dominés par le Bouleau pubescent (<i>Betula pubescens</i>) et/ou le Sorbier des oiseleurs (<i>Sorbus aucuparia</i>)]	41.B32	9410	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat rare et localisé dans les Alpes du nord et du Dauphiné.	Habitat très vulnérable, car situé en conditions forestières écologiques défavorables ou limites et dont le maintien est tributaire d'actions sylvicoles nulles ou très réduites.	Très importants	Milieu spécialisé, également localisé à des surfaces restreintes, en versant nord-est du Moucherotte sur le secteur de La Cheminée et du vallon des Forges.	Boisements qui remplacent localement la pinède à Rhododendron ferrugineux (<i>Rhododendron ferrugineum</i>) ou la pessière acidiphile moussue à <i>Hylacomie</i> brillante (<i>Hylacomium splendens</i>) et Myrtille (<i>Vaccinium myrtilus</i>) des stations particulièrement froides de chaos rocheux, à gel tardif, au niveau de dépressions occasionnées par les effondrements de toits de cavités karstiques et occupées généralement de chaos rocheux. Boisements colonisant d'éboulis stables de gros blocs et les secteurs de démantèlement de lapiaz, avec circulation d'air froid, généralement en conditions ombragées d'ubac.	LF1, BP7, BE3, LB5, LB6	Bouleau pubescent (<i>Betula alba</i>), Sorbier des oiseleurs (<i>Sorbus aucuparia</i>), Saule à grandes feuilles (<i>Salix appendiculata</i>), Rhododendron ferrugineux (<i>Rhododendron ferrugineum</i>), Myrtille (<i>Vaccinium myrtilus</i>), Lycopode à feuilles de genévrier (<i>Lycopodium annotinum</i>), Géranium des bois (<i>Geranium sylvaticum</i>), Campanule rhomboidale (<i>Campanula rhomboidalis</i>), Alisier nain (<i>Sorbus chamaemespilus</i>), Eglantier des Alpes (<i>Rosa pendulina</i>), Adénostyle à feuilles d'alliaire (<i>Cacalia alliariae</i>)	Bouleau pubescent (<i>Betula alba</i>), Airelle bleue (<i>Vaccinium uliginosum</i>), Dryoptère étalé (<i>Dryopteris expansa</i>)	
ER	Erablaies de ravins et boisements spécialisés de feuillus mixtes sur blocs et éboulis													
ER1	Boisements mixtes de petits feuillus mésoxérophiles : Erable à feuilles d'obier (<i>Acer opalus</i>), Alisier de Mougeot (<i>Sorbus mougeotii</i>), Nerprun des Alpes (<i>Rhamnus alpina</i>), Noisetier (<i>Corylus avellana</i>), Frêne (<i>Fraxinus excelsior</i>).	<i>Tilio platyphylli</i> Moor 1973	41.4	9180*	Habitat d'intérêt communautaire , retenu prioritaire	Habitat répandu principalement dans les Préalpes calcaires delphino-provençales, moins fréquent plus au nord, occupant des surfaces localisées en conditions écologiques spécialisées.	Type de boisements peu répandu, vulnérable eu égard à sa situation sur éboulis et pentes instables, notamment par rapport aux activités sylvicoles (utilisation des ravins pour l'accès ou le débardage des troncs notamment) et dont le maintien est tributaire d'une gestion sylvicole précautionneuse.	Assez importants	Milieu bien représenté sur le versant est du site, entre la Grande Roche Saint-Michel et le Moucherotte, au contact des éboulis de versant.	Boisements mixtes de petits feuillus mésoxérophiles au tronc tortueux ou brisé et abimé par les chutes de blocs, colonisant les franges d'éboulis thermophiles et les zones de démantèlement de lapiaz, succédant souvent aux fourrés arbustifs pionniers de colonisation des éboulis et rocailles à Alisier de Mougeot (<i>Sorbus mougeotii</i>) et/ou Alisier blanc (<i>Sorbus aria</i>) et Bourdaine des Alpes (<i>Rhamnus alpina</i>) de l'unité FT3.	EB, FT3, ER2, ER3, HP	Erable à feuilles d'obier (<i>Acer opalus</i>), Alisier de Mougeot (<i>Sorbus mougeotii</i>), Nerprun des Alpes (<i>Rhamnus alpina</i>), Noisetier (<i>Corylus avellana</i>), Frêne (<i>Fraxinus excelsior</i>), Origan (<i>Origanum vulgare</i>)		29810, 29917, 29918
ER2	Erablaies de ravins à Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>), Doradille langue-de-cerf (<i>Asplenium scolopendrium</i>), Polystic lobé (<i>Polystichum aculeatum</i>) et Cardamine à sept feuilles (<i>Cardamine heptaphylla</i>).	<i>Tilio platyphylli-Acerion pseudoplatani</i> Klika 1955 ~ [<i>Phyllitido scolopendri - Aceretum pseudoplatani</i>]	41.41	9180*	Habitat d'intérêt communautaire , retenu prioritaire	Habitat assez rare et localisé dans les Alpes du nord et du Dauphiné, assez bien représenté en Chartreuse et Vercors nord.	Type de boisements peu répandu, vulnérable eu égard à sa situation sur éboulis et pentes instables, notamment par rapport aux activités sylvicoles (utilisation des ravins pour l'accès ou le débardage des troncs notamment) et dont le maintien est tributaire d'une gestion sylvicole précautionneuse.	Assez importants	Type de boisement très localisé à quelques ravins de mi-versant, observé principalement sur le versant ouest sous les falaises du plateau des Ramées.	Boisements spécialisés occupant des ravins et pieds de falaises, généralement en pente forte, sur éboulis de blocs calcaires assez grossiers, encore mobiles, à basse et moyenne altitude jusqu'à l'étage montagnard inférieur.	ER3, MG3, MG4, HN	Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>), Frêne élevé (<i>Fraxinus excelsior</i>), Noisetier (<i>Corylus avellana</i>), Doradille langue-de-cerf (<i>Asplenium scolopendrium</i>), Polystic lobé (<i>Polystichum aculeatum</i>), Laitue des murs (<i>Mycelis muralis</i>), Cardamine à cinq feuilles (<i>Cardamine pentaphylla</i>), Cardamine à sept feuilles (<i>Cardamine heptaphylla</i>).		29851

N°	Intitulé du milieu-habitat	Correspondance phyto-sociologique : alliance / sous-alliance	Code Corine Biotopes	Code Eur 15	Statut européen au regard de la Directive Habitats	Statut régional et local	Etat de conservation - Vulnérabilité	Enjeux de conservation	Localisation sur le site	Description et caractérisation des conditions écologiques	Principaux milieux associés ou en contact	Cortège floristique : principales espèces végétales représentatives et/ou déterminantes	Espèces végétales rares ou remarquables présentes dans l'habitat (éventuellement)	Relevés
ER3	Erablaies de ravins à Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>) sur hautes herbes caractérisées par la Barbe de bouc (<i>Aruncus dioïcus</i>).	<i>Tilio platyphylli-Acerion pseudoplatani</i> Klika 1955 ~ [<i>Arunco dioïci</i> - <i>Aceretum pseudoplatani</i>]	41.43	9180*	Habitat d'intérêt communautaire , retenu prioritaire	Habitat assez rare et localisé dans les Alpes du nord et du Dauphiné, assez bien représenté en Chartreuse et Vercors nord.	Type de boisements peu répandu, vulnérable eu égard à sa situation sur éboulis et pentes instables, notamment par rapport aux activités sylvicoles (utilisation des ravins pour l'accès ou le débardage des troncs notamment) et dont le maintien est tributaire d'une gestion sylvicole précautionneuse.	Assez importants	Type d'érablaie localisé comme les précédents à des situations de ravins, principalement sur les versants nord et est du site.	Boisements spécialisés occupant des ravins et pieds de falaises, généralement en pente forte sur éboulis très terreux fortement colluvionnés, à l'étage montagnard inférieur et moyen.	ER2, MG3, HN	Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>), Frêne élevé (<i>Fraxinus excelsior</i>), Noisetier (<i>Corylus avellana</i>), Véronique à feuilles d'ortie (<i>Veronica urticifolia</i>), Barbe de bouc (<i>Aruncus dioïcus</i>), Fougère femelle (<i>Athyrium filix-femina</i>), Laîche des forêts (<i>Carex sylvatica</i>), Orge d'Europe (<i>Hordelymus europaeus</i>), Framboisier (<i>Rubus idaeus</i>), Renoncule à feuilles de platane (<i>Ranunculus platanifolius</i>).		29919
ER4	Erablaies de ravins et combes d'Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>) sur mégaphorbiaie montagnarde à Fougère femelle (<i>Athyrium filix-femina</i>) et Pétasite blanc (<i>Petasites albus</i>).	<i>Tilio platyphylli-Acerion pseudoplatani</i> Klika 1955	41.43	9180	Habitat d'intérêt communautaire , retenu prioritaire	Habitat assez rare et localisé dans les Alpes du nord et du Dauphiné, bien représenté en Chartreuse, plus rare dans le Vercors.	Habitat vulnérable, notamment par sa situation (fortes pentes et substrat instable) en regard des activités sylvicoles potentielles (utilisation des ravins pour l'accès ou le débardage des troncs notamment) et dont le maintien est tributaire des orientations sylvicoles.	Assez importants	Type d'érablaie localisé à quelques ravins de la partie inférieure des versants ouest du site.	Boisements spécialisés occupant des pentes fortes et ravins, sur substrat argileux humides et sur éboulis calcaire peu mobiles assez fortement colmatés de terre fine à l'étage montagnard inférieur et moyen. Variante plus hygrophile que l'érablaie de ravin à Barbe de bouc (<i>Aruncus dioïcus</i>) de l'unité ER3.	ER3, MG3, MG4, HN	Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>), Frêne élevé (<i>Fraxinus excelsior</i>), Pétasite blanc (<i>Petasites albus</i>), Fougère femelle (<i>Athyrium filix-femina</i>), Renoncule laineuse (<i>Ranunculus lanuginosus</i>), Saxifrage à feuilles rondes (<i>Saxifraga rotundifolia</i>), Aconit tue-loup (<i>Aconitum lycoctonum</i> subsp. <i>vulparia</i>), Oseille à feuilles de gouet (<i>Rumex arifolius</i>), Stellaire des bois (<i>Stellaria nemorum</i>), Adénostyle à feuilles d'alliaire (<i>Cacalia alliariae</i>) [rare ou peu abondant].	Véronique des montagnes (<i>Veronica montana</i>), Renoncule laineuse (<i>Ranunculus lanuginosus</i>)	29976
ER5	Erablaies de ravins et combes d'Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>) à hautes herbes, sur mégaphorbiaie subalpine à Adénostyle à feuilles d'alliaire (<i>Cacalia alliariae</i>), Séneçon à feuilles ovales (<i>Senecio ovatus</i>) et Aconits (<i>Aconitum lycoctonum</i> subsp. <i>vulparia</i> & <i>Aconitum variegatum</i> subsp. <i>paniculatum</i>).	<i>Tilio platyphylli-Acerion pseudoplatani</i> Klika 1955 ~ [<i>Ulmoglabrae</i> - <i>Aceretum pseudoplatani</i>]	41.43	9180*	Habitat d'intérêt communautaire , retenu prioritaire	Habitat assez rare et localisé dans les Alpes du nord et du Dauphiné, assez rare en Chartreuse et rare dans le Vercors.	Habitat vulnérable, notamment par sa situation (fortes pentes et substrat instable) en regard des activités sylvicoles potentielles (utilisation des ravins pour l'accès ou le débardage des troncs notamment) et dont le maintien est tributaire des orientations sylvicoles.	Importants	Type d'érablaie d'altitude représenté en partie supérieure de versant est et ouest, au niveau des ravins et pentes fortes, sous les falaises du plateau des Ramées et dans le secteur de la grotte Vallier notamment.	Boisements spécialisés occupant des ravins et pieds de falaises, généralement en pente forte sur éboulis plus ou moins colmatés d'argiles, souvent en pied de parois, en conditions fraîches et humides, aux étages montagnard supérieur et subalpin inférieur, dans des conditions plus froides (plus en altitude) que pour l'Erablaie à Pétasite blanc (<i>Petasites albus</i>) et Fougère femelle (<i>Athyrium filix-femina</i>).	ER4, MG5 à MG7, HN, HH	Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>), Orme de montagne (<i>Ulmus glabra</i>), Sorbier des oiseleurs (<i>Sorbus aucuparia</i>), Adénostyle à feuilles d'alliaire (<i>Cacalia alliariae</i>) [dominant ou bien représenté], Pétasite blanc (<i>Petasites albus</i>) [absent ou rare], <i>Fraxinus excelsior</i> [rare ou absent], Aconit paniculé (<i>Aconitum variegatum</i> subsp. <i>paniculatum</i>), Aconit tue-loup (<i>Aconitum lycoctonum</i> subsp. <i>vulparia</i>), Cerfeuil hérissé (<i>Chaerophyllum hirsutum</i>), Saxifrage à feuilles rondes (<i>Saxifraga rotundifolia</i>), Pigamon à feuilles d'ancolie (<i>Thalictrum aquilegifolium</i>), Séneçon à feuilles ovales (<i>Senecio ovatus</i>), Saxifrage à feuilles rondes (<i>Saxifraga rotundifolia</i>), Oseille à feuilles de gouet (<i>Rumex arifolius</i>), Framboisier (<i>Rubus idaeus</i>).		29776, 29891
BA	Boisements artificiels et plantations de résineux													
BA1	Plantations résineuses, ou enrésinement de substitution de la hêtraie ou de la hêtraie-sapinière, ou au sein de boisements feuillus divers, à sous-bois très pauvre dominé par une flore acidiphile.	<i>Luzulo luzuloidis-Fagion sylvaticae</i> W.Lohmeyer & Tüxen in Tüxen 1954	42.26	ND	Habitat non désigné	Habitat fréquent dans les Alpes du nord et du Dauphiné.	Habitat résultant d'une altération des précédents dans le cadre d'une gestion sylvicole nettement plus intense.		Habitat de substitution observé sur la partie inférieure du versant ouest du site.	Enrésinement et plantations de conifères à vocation sylvicole généralement dans l'étage de la hêtraie-sapinière et peuplements artificiels d'épicéa presque monospécifiques issus de reboisemnt d'anciennes prairies. Milieux souvent très ombragés, à accumulation de litière au sol important et souvent encombrés des bois morts issus des travaux d'élagage	HA, HN, PH, PN	Epicéa (<i>Picea abies</i>), Hêtre (<i>Fagus sylvatica</i>), Sapin (<i>Abies alba</i>), Gaillet à feuilles rondes (<i>Galium rotundifolium</i>), Monotrope suce-pin (<i>Monotropa hypopytis</i>)	Monotrope suce-pin (<i>Monotropa hypopytis</i>)	
BA2	Boisements artificiels anciens de Mélèze (<i>Larix decidua</i>).	—	83.3111	ND	Habitat non désigné	Habitat d'origine artificielle.	Habitat non vulnérable.		Habitat de substitution observé ponctuellement sur la partie inférieure du versant ouest du site, près du hameau de la Chénevarie.	Anciens reboisements de prairies à l'aide de Mélèze (<i>Larix decidua</i>).	HA, HN, PH, PN	Mélèze (<i>Larix decidua</i>).		
AH	Autres habitats													
AH1	Remblais non végétalisés ou peu végétalisés par une flore rudérale, zones terrassées et talus de pistes	—	87	ND	Habitat non désigné	Habitat diffus à diverses altitudes.	Habitat non vulnérable, à flore généralement diversifiée mais banale.		Parking du stade de neige de Lans et abords du Tremplin de Saint-Nizier.	—	AH1, MG1, PH, PR, PF	Ortie dioïque (<i>Urtica dioica</i>), Benoite des murs (<i>Geum urbanum</i>), Oseille à feuilles otuses (<i>Rumex obtusifolius</i>)		
AH2	Habitations isolées ou en petits hameaux, fermes et dépendances, routes, chemins.	—	86.2 / 85.3	ND	Habitat non désigné	Habitat diffus à basse et moyenne altitude.	Habitat non vulnérable.		Partie inférieure et marges ouest du site.	—	AH2, PR, PF			

2 BILAN ET EVALUATION DES HABITATS DU SITE

2.1 – Récapitulatif

137 unités écologiques et de végétation ou **habitats élémentaires** sont décrits sur le site et ses bordures proches. Ces 137 habitats élémentaires se groupent en 33 grandes catégories physionomiques.

Le tableau ci-dessous établit le récapitulatif des habitats élémentaires par grandes catégories physionomiques de milieu.

Catégorie physionomique de milieu	Nombre d'habitats élémentaires
Falaises et rochers calcaires des étages montagnard et subalpin	6
Falaises et rochers humides - Ruissellement sur rochers calcaires	2
Balmes	2
Lapiatz, grottes et scialets	4
Eboulis et chaos rocheux	12
Pelouses et prairies de fixation d'éboulis	3
Prairies de couloirs et des pentes argileuses	4
Pelouses-landines froides	1
Rocailles et pelouses pionnières des vîres et dalles rocheuses calcaires	6
Pelouses des sols calcaires	6
Pelouses et pâtures acidiphiles	3
Prairies nitrophiles et reposoirs	3
Prairies hautes et ourlets herbacés préforestiers des lisières et clairières	5
Pelouses mésoxérophiles calcaires de transition	3
Prairies de fauche ou de pâture	7
Prairies artificielles	2
Mégaphorbiaies et prairies de hautes herbes	7
Sources et cours d'eaux	2
Landes basses montagnardes et subalpines	6
Fruticées et fourrés arbustifs thermophiles	4
Fruticées et fourrés arbustifs mésophiles et accrus forestiers	7
Pinèdes sylvestres	3
Hêtraies sèches, hêtraies-pinèdes et hêtraies-pessières sèches	4
Hêtraies et hêtraies-sapinières neutrophiles à acidiclinales (et pessières de substitution)	4
Hêtraies et hêtraies-sapinières acidiphiles (et pessières de substitution)	5
Hêtraies-sapinières et sapinières-pessières hygrophiles à Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>) et hautes herbes	3
Sapinières-pessières de transition entre les étages montagnard et subalpin	1
Pessières subalpines et pessières des stations abyssales	5
Pinèdes de Pin à crochet	7
Boisements subalpins de Sorbier (<i>Sobus aucuparia</i>) et Bouleau pubescent (<i>Betula alba</i>).	1
Erablaies de ravins et boisements spécialisés de feuillus mixtes sur blocs et éboulis	5
Boisements artificiels et plantations de résineux	2
Autres habitats	2
Total	136

Il faut tout particulièrement remarquer la grande diversité des habitats présents sur le site, notamment ceux liés aux complexes rocheux, avec 6 types de communautés végétales inféodées aux falaises et escarpements rocheux, et 12 types d'éboulis.

Les milieux herbacés du site comprenant : rocailles, pelouses, prairies, ourlets et mégaphorbiaies sont aussi très divers. Ils comprennent notamment des pelouses et prairies de fixation d'éboulis (3 types), des prairies de couloir (4), des pelouses pionnières des rocailles et vires rocheuses (6), des pelouses calcicoles (6), des pâturages acidiphiles (3), des ourlets de lisières (5), des prairies des fauche ou de pâture (7) et des mégaphorbiaies (7).

La grande diversité des types de boisements est également à souligner avec des pinèdes sylvestres (3), des hêtraies et hêtraies-sapinières diverses (16), des pessières subalpines (5) et surtout des pinèdes de Pin à crochet (7) et des érablaies de ravins (5).

2.2 - Les habitats rares ou menacés à forte valeur patrimoniale

a) Evaluation des unités écologiques et de végétation

Pour chacun des habitats élémentaires considérés, le « Tableau de descriptif des habitats élémentaires » détaille les statuts à l'échelle européenne ainsi qu'à l'échelle régionale et locale, et fournit un commentaire de l'état de conservation et de la vulnérabilité.

La classification européenne du statut des habitats élémentaires à l'échelle se révèle bien souvent insuffisante ou pas suffisamment satisfaisante pour répondre aux enjeux locaux de la conservation. C'est pourquoi, il est nécessaire de prévoir également une évaluation des enjeux de conservation des habitats répondant d'avantage aux attentes locales.

b) Les habitats reconnus remarquables au plan européen

A partir de la typologie " Corine Biotopes ", la Directive Habitats (Directive 92/43/CEE du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels, ainsi que de la faune et de la flore sauvages) désigne d'intérêt communautaire ou prioritaire la préservation de certains types d'habitats en Europe.

Les habitats reconnus **d'intérêt communautaire** répondent au moins à l'un des critères suivants :

- ils sont en danger de disparition dans leur aire de répartition naturelle ;
- ils ont une aire de répartition réduite, par suite de leur régression ou de causes intrinsèques ;
- ils constituent des exemples remarquables ou représentatifs des différentes régions biogéographiques en Europe.

Parmi les habitats reconnus d'intérêt communautaire, les **habitats prioritaires** sont considérés par la Directive Habitats comme étant en danger important de disparition et une responsabilité particulière des états membres de l'union européenne est engagée pour leur conservation.

c) Les habitats reconnus remarquables au plan local :

Il n'existe pas encore de liste hiérarchisée des habitats et de leur intérêt patrimonial au plan national, régional et local. Une première approche de ce type d'évaluation peut cependant être tentée. L'évaluation de l'intérêt ou des particularités régionales d'un habitat permet de mieux

orienter les mesures de gestion conservatoire à une échelle locale.

Pour chacun des habitats élémentaires, la rubrique « Enjeux de conservation sur le site » du tableau descriptif des habitats » propose cette évaluation. Celle-ci est établie à partir du degré de rareté et de vulnérabilité de l'habitat considéré, c'est à dire à partir de son statut régional et local, de sa répartition sur le site, de son état général de conservation, de sa vulnérabilité ou des menaces observées ou potentielles par rapport aux activités anthropiques...).

Les enjeux locaux de conservation liés à un habitat élémentaire ont été évalués selon quatre niveaux : «Très fort», «Fort», «Fort à assez fort», et «Assez fort». Cette classification sommaire a permis d'établir la carte de synthèse « Enjeux locaux pour la gestion-conservatoire des habitats » figurant dans les annexes cartographiques.

d) Bilan des habitats remarquables :

Pour le site ENS du Moucherotte et de ses abords, le tableau récapitulatif, ci-après, désigne les habitats reconnus remarquables au plan européen.

Catégorie d'habitat	Nbre d'habitats élémentaire	N° repère	Code Corine biotopes	Code EUR15	Statut européen
Falaises et rochers calcaires des étages montagnard et subalpin	6	R	62.151 ; 62.152	8210	Communautaire
Falaises et rochers humides - Ruissellement sur rochers calcaires	2	RH	54.12 & 62.152	7220*	Prioritaire
Balmes	2	BL	34.11	6110	Prioritaire
Lapias, grottes et scialets	4	LP	36.43 ; 61.2 ; 62.3 / 42.21 / 42.4	6170 ; 8120 ; 8310 ; 9410 / 9430*	Communautaire et prioritaire
Eboulis et chaos rocheux	12	EB	61.2 ; 61.231 ; 61.31 ; 61.311 ; 61.3122 ; 61.3123	8120 ; 8130	Communautaire
Pelouses et prairies de fixation d'éboulis	3	PE	36.431 ; 36.4311 ; 36.432	6170	Communautaire
Prairies de couloirs et des pentes argileuses	4	PC	36.412 ; 37.82 ; 36.4311	6170 ; 6430	Communautaire
Pelouses-landines froides	1	LF	36.12 / 31.49	4060	Communautaire
Rocailles et pelouses pionnières des vires et dalles rocheuses calcaires	6	PL	36.43 ; 36.4311 ; 34.11 ; 62.151	6110 ; 6170 ; 8210	Communautaire et prioritaire
Pelouses des sols calcaires	6	CA	36.43 ; 36.4311 ; 36.432	6170	Communautaire
Pelouses et pâtures acidiphiles	3	PA	36.31 ; 36.311 ; 36.4311	/ 6170	Non désigné et communautaire
Prairies nitrophiles et reposoirs	3	PN	36.5 ; 36.52 ; 37.88	ND	Habitat non désigné
Prairies hautes et ourlets herbacés préforestiers des lisières et clairières	5	PH	34.42 ; 37.72 ; 38.3	6430 ; 6520	Non désigné et communautaire
Pelouses mésoxérophiles calcaires de transition	3	PT	34.322E ; 34.3265	6210	Communautaire
Prairies de fauche ou de pâture	7	PR	34.322E ; 34.323E ; 34.3265 ; 38.11 ; 38.22 ; 38.23 ; 38.3	6210 ; 6510 ; 6520	Habitat non désigné, communautaire et prioritaire
Prairies artificielles	2	PF	81 & 82	ND	Habitat non désigné
Mégaphorbiaies et prairies de hautes herbes	7	MG	37.81 ; 37.87 ; 31.871	6430	Non désigné et communautaire
Sources et cours d'eaux	2	SR	24.16 ; 54.1	ND	Habitat non désigné
Landes basses montagnardes et subalpines	6	LB	31.22A ; 31.42 ; 31.431 ; 31.44 ; 31.47	4030 ; 4060	Communautaire
Fruticées et fourrés arbustifs thermophiles	4	FT	31.81 ; 31.88 ; 32.6	5130	Non désigné et communautaire
Fruticées et fourrés arbustifs mésophiles et	7	FM	31.6213 ; 31.81 ; 31.872 ;	ND	Habitat non désigné

accrus forestiers			41.39 ; 41.B3 ; 41.D ; 84.2		
Pinèdes sylvestres	3	PS	42.58	ND	Habitat non désigné
Hêtraies sèches, hêtraies-pinèdes et hêtraies-pessières sèches	4	HP	41.16	9150	Communautaire
Hêtraies et hêtraies-sapinières neutrophiles à acidiclinales (et pessières de substitution)	4	HN	41.13 ; 43.13 ; 41.16 ; 43.16)	9130	Communautaire
Hêtraies et hêtraies-sapinières acidiphiles (et pessières de substitution)	5	HA	41.11 ; 41.112 ; 41.14 ; 43.11 ; 43.112 ; 43.131	9110	Communautaire

Catégorie d'habitat	Nbre d'habitats élémentaire	N° repère	Code Corine biotopes	Code EUR15	Statut européen
Hêtraies-sapinières et sapinières-pessières hygrophiles à hautes herbes	3	HH	41.15 ; 42.212 ; 43.15	9140	Communautaire
Sapinières-pessières de transition entre les étages montagnard et subalpin	1	SP	41.11 / 42.211	9110 / 9410	Communautaire
Pessières subalpines et pessières des stations abyssales	5	BE	42.21 ; 42.211 ; 42.212 ; 42.214 ; 42.215	6430 ; 9410	Communautaire
Pinèdes de Pin à crochet	7	BP	42.4 ; 42.411 ; 42.42 ; 42.4221 ; 42.4223	6170 ; 9430*	Prioritaire
Boisements subalpins de Sorbier et Bouleau pubescent (<i>Betula alba</i>).	1	BS	41.B32	9410	Communautaire
Érableaies de ravins et boisements spécialisés de feuillus mixtes sur blocs et éboulis	5	ER	41.41 ; 41.43	9180*	Prioritaire
Boisements artificiels et plantations de résineux	2	BA	42.26 ; 83.3111	ND	Habitat non désigné
Autres habitats	2	AH	87 ; 86.2 / 85.3	ND	Habitat non désigné

Parmi les 137 unités écologiques ou habitats élémentaires décrits sur le site et ses environs proches, **104 sont désignés “ d'intérêt communautaire ”**. Parmi ceux-ci, **19 sont retenus “ prioritaires ”**. Enfin 32 habitats ne sont pas désignés.

Ces 104 unités écologiques ou habitats élémentaires d'intérêt communautaire se rapportent à **21 types d'habitats naturels de l'annexe 1 de la Directive Habitats** (codes EUR15 : 4030, 4060, 5130, 6110, 6170, 6210, 6430, 6510, 6520, 7220, 8120, 8130, 8210, 8310, 9110, 9130, 9140, 9150, 9180, 9410, 9430). Elles concernent en particulier :

- des milieux rocheux : falaises, rochers, lapiaz et éboulis (unités R1 à R6, RH1 à RH2, BL1 & BL2, LP1 à LP4, EB1 à EB12),
- différents types de pelouses et prairies (unités PE1 à PE3, PL1 à PL5, PC1 à PC4, LF1, PL1 à PL6, CA1 à CA6, PH1, PH5, PT1 à PT3, PR1 à PR4, PR7),
- des mégaphorbiaies ou formations de hautes herbes (unités MG3 à MG7),
- des landes et fruticées (unités LB1 à LB6, FT4),
- divers types de hêtraies et hêtraies-sapinières (unités HP1 à HP4, HN1 à HN4, HA1 à HA4, HH1 à HH3, SP1),
- des pessières et pinèdes à crochets (unités BE1 à BE5, BP& à BP7),
- des boisements spécialisés de feuillus à bouleaux et sorbiers et des érableaies de ravins (unités BS1, ER1 à ER5).

Les 19 unités écologiques retenues prioritaires (unités PL4, PL5, PR1, PA1, PA2, BM2, PS6, ET2, ET3, ET4), se rapportent à **4 types d'habitats de l'annexe 1** de la Directive Habitats. Il s'agit des formations végétales suivantes :

- des pelouses pionnières des dalles rocheuses calcaires (code 6110),
- des sources et ruissellements pétrifiants (7220),
- des boisements de feuillus mixtes de ravins du Tilio-Acerion (code 9180)
- et des boisements de Pin à crochets sur sol calcaire (code 9430).

A l'échelle européenne, la plupart des habitats désignés d'intérêt communautaire présents

sur le site du Moucherotte peuvent être considérés comme ayant une extension géographique limitée, voire même très limitée, ou comme étant représentatifs du domaine biogéographique alpin. Il n'en demeure pas moins qu'ils sont pour certains d'entre-eux assez largement à communément répandus dans l'ensemble des Préalpes du Dauphiné et de Savoie. C'est le cas en général des milieux rocheux, falaises et éboulis calcaires, des fruticées thermophiles, de certains types de formations herbacées de pelouses et prairies, ou encore des hêtraies et hêtraies-sapinières neutrophiles ou acidiphiles, ainsi que des pessières. Le critère de rareté de ces milieux est donc tout relatif selon l'échelle géographique de référence.

En revanche, les milieux désignés prioritaires, qui occupent du reste des surfaces très restreintes et ponctuelles sur le site, tels que les pelouses pionnières des balmes thermophiles et des dalles rocheuses calcaires (BL1, BL2, PL5 et PL6), les associations des fissures suintantes des parois calcaires avec dépôts pétrifiants (RH1 & RH2), les boisements de ravins du Tilio-Acerion (unités ER1 à ER5) ainsi que dans une moindre mesure les pinèdes de Pin à crochet (unités BP1 à BP7), sont beaucoup plus localisés et même relativement rares dans les Alpes. Les efforts de gestion-conservatoire devront donc prioritairement porter sur ces types d'habitats. Il en est de même, pour certains habitats non désignés ou non retenus prioritaires au plan européen, qui sont naturellement rares ou peu fréquents sur le site, le massif du Vercors ou même dans les Alpes.

e) Les habitats remarquables au plan national, régional ou local

Il n'existe pas encore de liste hiérarchisée d'habitats et de leur intérêt patrimonial au plan national et régional. Une première approche de ce type d'évaluation peut cependant être tentée. L'évaluation de l'intérêt ou des particularités régionales d'un habitat ou d'une unité écologique est intéressante à mener, à une échelle locale, de façon à orienter les mesures de gestion conservatoire.

Cette évaluation régionale ou locale figure également dans le tableau descriptif des unités écologiques et de végétation ou habitats.

En dehors des milieux déjà cités comme étant prioritaires en terme de conservation à l'échelle européenne (pelouses pionnières des dalles rocheuses calcaires, sources et ruissellements pétrifiants, boisements de feuillus mixtes de ravins du Tilio-Acerion et boisements de Pin à crochets sur sol calcaire et dont l'intérêt régional et local n'est pas à démentir), plusieurs unités écologiques sont à remarquer dans une optique de gestion-conservatoire des habitats. Ce sont en particulier :

- 23 habitats dont les enjeux de conservation peuvent être qualifiés d'assez importants :

- Falaises et rochers calcaires très ombragés et humides d'altitude - Association à *Cystopteris* des Alpes (*Cystopteris alpina*) [unité R4]
- Pâturages acidiphiles à Fétuque noircissante (*Festuca nigrescens*) avec Nard raide (*Nardus stricta*) [unité PA2]
- Mégaphorbiaies subalpines méso-hygrophiles à Aconit tue-loup (*Aconitum lycoctonum* subsp. *vulparia*) [unité MG5]
- Mégaphorbiaies subalpines hygrophiles à Adénostyle à feuilles d'alliaire (*Cacalia alliariae*) [unité MG6]
- Landes subalpines asylvatiques, méso-hygrophiles et sciaphiles, à Rhododendron ferrugineux (*Rhododendron ferrugineum*) et Myrtille (*Vaccinium myrtillus*) [unité LB5]
- Landes subalpines acidiphiles froides d'altitude à Myrtille (*Vaccinium myrtillus*) et Airelle rouge (*Vaccinium vitis-idaea*) [unité LB6]

- Fourrés des combes fraîches et humides à Saule à grandes feuilles (*Salix appendiculata*) avec Sorbier des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*) [unité FM3]
 - Pinèdes sylvestres méso-xérophiles à xérophiles à *Calamagrostis* des montagnes (*Calamagrostis varia*) [unité PS1]
 - Pinèdes sylvestres méso-xérophiles à xéroclines, sur pentes et éboulis marno-calcaires, à *Brachypode rupestre* (*Brachypodium rupestre*) [unité PS2]
 - Pinèdes sylvestres méso-xérophiles à xéroclines, sur pentes et éboulis marno-calcaires, à Fétuque marginée (*Festuca marginata* subsp. *gallica*) et Brôme dressé (*Bromus erectus*) [unité PS3]
 - Hêtraies, hêtraies-pinèdes et hêtraies-pessières méso-xérophiles calcicoles, à sous-bois de Sesslerie bleutée (*Sesleria caerulea*) avec *Calamagrostide* des montagnes (*Calamagrostis varia*) [unité HP3]
 - Hêtraies, hêtraies-pinèdes et hêtraies-pessières méso-xérophiles calcicoles, à sous-bois de Sesslerie bleutée (*Sesleria caerulea*) et Laïche blanche (*Carex alba*) [unité HP4]
 - Hêtraies-sapinières sur chaos rocheux calcaires ombragés et moussus, avec *Moehringie mousse* (*Moehringia muscosa*) [unité HN1]
 - Hêtraies-sapinières et sapinières-pessières hygrophiles et fraîches, riches en Erable sycomore (*Acer pseudoplatanus*), à sous-bois d'Adénostyle à feuilles d'alliaire (*Cacalia alliariae*) et Laitue des Alpes (*Cicerbita alpina*) [unité HH2]
 - Pessières hygrophiles sur sol profond, à sous-bois largement dominé par l'Adénostyle à feuilles d'alliaire (*Cacalia alliariae*), la Laitue des Alpes (*Cicerbita alpina*) et la Fougère femelle (*Athyrium filix-femina*) [unité HH3]
 - Pinèdes claires méso-xérophiles à mésophiles, en bosquets, pré-bois et/ou arbres épars de Pin à crochets (*Pinus uncinata*), souvent purs ou avec parfois un peu d'Épicéa (*Picea abies*), sur pelouse rocailleuse calcicole à Sesslerie bleutée (*Sesleria caerulea*), à Globulaire à feuilles en cœur (*Globularia cordifolia*) et Laïche toujours verte (*Carex sempervirens*) [unité BP3]
 - Pinèdes assez denses de Pin à crochets (*Pinus uncinata*), associées en codominance au Sapin (*Abies alba*), sur pelouse calcicole à Sesslerie bleutée (*Sesleria caerulea*) avec souvent Globulaire à tiges nues (*Globularia nudicaulis*) [unité BP4]
 - Pinèdes claires en bosquets, pré-bois et arbres épars de Pin à crochets (*Pinus uncinata*), sur lande xérophile à Genévrier nain (*Juniperus sibirica*) et Raisin d'ours (*Arctostaphylos uva-ursi*) [unité BP5]
 - Boisements mixtes de petits feuillus mésoxérophiles : Erable à feuilles d'obier (*Acer opalus*), Alisier de Mougeot (*Sorbus mougeotii*), Nerprun des Alpes (*Rhamnus alpina*), Noisetier (*Corylus avellana*), Frêne (*Fraxinus excelsior*) [unité ER1]
 - Erablaies de ravins à Erable sycomore (*Acer pseudoplatanus*), Doradille langue-de-cerf (*Asplenium scolopendrium*), Polystic lobé (*Polystichum aculeatum*) et Cardamine à sept feuilles (*Cardamine heptaphylla*) [unité ER2]
 - Erablaies de ravins à Erable sycomore (*Acer pseudoplatanus*) sur hautes herbes caractérisées par la Barbe de bouc (*Aruncus dioïcus*) [unité ER3]
 - Erablaies de ravins et combes d'Erable sycomore (*Acer pseudoplatanus*) sur mégaphorbiaie montagnarde à Fougère femelle (*Athyrium filix-femina*) et Pétasite blanc (*Petasites albus*) [unité ER4]
- **14 habitats dont les enjeux de conservation peuvent être qualifiés Importants :**
- Entrées de grottes et scialets [unité LP4]
 - Éboulis calcaires de blocs petits à fins mobiles, à Adénostyle des Alpes (*Cacalia alpina*) et Cerfeuil des Alpes (*Anthriscus sylvestris* subsp. *alpina*) [unité EB4]

- Eboulis calcaires et marno-calcaires d'altitude de petits blocs mobiles, en conditions relativement thermophiles, à Renoncule de Segulier (*Ranunculus seguieri*) [unité EB11]
 - Prairies fraîches sur éboulis fixés argilo-calcaires, à Calamagrostis des montagnes (*Calamagrostis varia*), avec Laïche méridionale (*Carex austroalpina*) et Sesslerie bleutée (*Sesleria caerulea*) [unité PC3]
 - Prairies fraîches de couloir à Laïche méridionale (*Carex austroalpina*) et Sesslerie bleutée (*Sesleria caerulea*) [unité PC4]
 - Pelouses-landines des rocailles calcaires exposées, en conditions froides, à Dryade à huit pétales (*Dryas octopetala*) et Saule à feuilles rétuses (*Salix retusa*) [unité LF1]
 - Pelouses très sèches sur rocailles xérophiles à xérothermophiles à Globulaire à feuilles en cœur (*Globularia cordifolia*), Héliantheme alpestre (*Helianthemum oelandicum* subsp. *alpestre*) et Anthyllide des montagnes (*Anthyllis montana*) et petites labiées suffrutescentes [unité PL4]
 - Pelouses pionnières des rebords de rocailles et dalles calcaires et calcarogréseuses à Orpin blanc (*Sedum album*) et/ou Orpin acre (*Sedum acre*), thérophytes et bryophytes [unité PL6]
 - Mégaphorbiaies subalpines très hygrophiles à Adénostyle à feuilles d'alliaire (*Cacalia alliariae*) et Laitue des Alpes (*Cicerbita alpina*) [unité MG7]
 - Sources et suintements [unité SR1]
 - Landes montagnardes thermoacidiphiles à Callune (*Calluna vulgaris*) et Genêt ailé (*Chamaespartium sagittalis*) [unité LB3]
 - Pessièrres claires et pré-bois d'épicéa (*Picea abies*), sur couvert de Calamagrostis des montagnes (*Calamagrostis varia*) [unité BE1]
 - Pinèdes claires en bosquets, pré-bois et arbres épars de Pin à crochets (*Pinus uncinata*), souvent pur ou parfois avec Epicéa (*Picea abies*), sur lande méso-hygrophile à Rhododendron ferrugineux (*Rhododendron ferrugineum*) et Myrtille (*Vaccinium myrtillus*) [unité BP6]
 - Erablaies de ravins et combes d'Erable sycomore (*Acer pseudoplatanus*) à hautes herbes, sur mégaphorbiaie subalpine à Adénostyle à feuilles d'alliaire (*Cacalia alliariae*), Sénéçon à feuilles ovales (*Senecio ovatus*) et Aconits (*Aconitum lycoctonum* subsp. *vulparia* & *Aconitum variegatum* subsp. *paniculatum*) [unité ER5]
- **et 10 habitats dont les enjeux de conservation peuvent être qualifiés de très importants :**
- Rochers et éboulis humides moussus, pieds de parois froides et suintantes - Association à Cystoptéris des montagnes (*Cystopteris montana*) [unité R5]
 - Associations des fissures suintantes des parois calcaires à Laïche à épis courts (*Carex brachystachys*) et Grassette des Alpes (*Pinguicula alpina*) [unité RH1]
 - Parois suintantes à Saxifrage jaune (*Saxifraga aizoides*) [unité RH2]
 - Balmes sèches de montagne à Myosotis à fleurs minuscules (*Myosotis minutiflora*) [unité BL2]
 - Eboulis calcaires de blocs mobiles, à Ail à fleurs de narcisse (*Allium narcissiflorum*) [unité EB9]
 - Eboulis calcaires de blocs stabilisés à Gaillet des rochers (*Galium saxosum*) [unité EB10]
 - Pessièrres acidiphiles des stations froides plus ou moins abyssales, à Myrtille (*Vaccinium myrtillus*), avec Airelle rouge (*Vaccinium vitis-idaea*) et Lycopode à feuilles de genévrier (*Lycopodium annotinum*) [unité BE3]
 - Pinèdes claires méso-xérophiles à xérophiles, en bosquets, pré-bois et/ou arbres épars de Pin à crochets (*Pinus uncinata*), à sous-bois de Calamagrostis des montagnes (*Calamagrostis varia*) [unité BP2]

- Pinèdes claires de Pin à crochets (*Pinus uncinata*) des stations froides sur lande très moussue, avec éricacées notamment Airelle rouge (*Vaccinium vitis-idaea*), et Rhododendron ferrugineux (*Rhododendron ferrugineum*), sur chaos rocheux [unité BP7]
- Boisements clairs de Bouleau pubescent (*Betula alba*) et de Sorbier des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*), avec parfois le Pin à crochets (*Pinus uncinata*) et/ou l'Epicéa (*Picea abies*), sur lande à Rhododendron ferrugineux (*Rhododendron ferrugineum*) et Myrtille (*Vaccinium myrtillus*), colonisant les chaos rocheux froids [unité BS1]

Pour les habitats dont les enjeux de conservation peuvent être qualifiés de très importants en dehors des milieux rocheux (rochers, parois, balmes et éboulis), il faut tout particulièrement remarquer que les habitats concernés sont essentiellement des milieux forestiers de stations froides sur chaos rocheux. Ces milieux forestiers particuliers et remarquables se concentrent sur la partie nord-est du site : Trou de Poussebou, les Trois Pucelles, vallons de la cheminée et des Forges.

Les efforts de gestion-conservatoire devront également porter plus particulièrement sur ces milieux et sur ce secteur.

Quelques habitats



Zone froide sur chaos de blocs du vallon des Forges, ensemble particulièrement remarquable avec du centre vers la périphérie : landine froide à dryade et saule à feuilles rétuses, ceinture de bouleaux et sorbiers, puis pessière à Airelle rouge



Hêtraie à Sesslerie bleutée et Laïche blanche



Eboulis calcaire et formation spécialisée de feuillus à érables et alisiers



Bosquet de Pin à crochets et pelouse calcicole à Sesslerie bleutée



Lande à Genévrier nain et fruticée à alisiers, épicéas et érables



Eboulis calcaire à Ail à fleurs de Narcisse



Lapias vif



Pinède sylvestre

3 LES CARTES THEMATIQUES

Plusieurs cartes thématiques ont été réalisées, à partir de la sélection d'informations descriptives spécifiques issues du SIG (voir « Atlas cartographique »). Quelques cartographies appellent un commentaire.

- La carte « Habitats simplifiés » se limite à exprimer de façon simple les habitats principaux, c'est à dire dominants (ou prépondérants), de chacun des polygones. Les habitats associés (jusqu'à quatre habitats au total pour un polygone donné) n'apparaissent pas sur cette cartographie, dans un souci de clarté. Ils auraient pu y être figurés en surimposant un système de hachures, dont l'épaisseur aurait été proportionnelle à leur recouvrement respectif, mais qui l'aurait rendu trop confuse
- La carte des « Milieux ponctuels » fait figurer les entités ou sous-entités de surface trop restreinte pour être représentées sur les cartes d'habitats. Ces milieux ponctuels sont représentées sous forme de symboles permettant leur localisation.
- Les cartes de « Répartition des habitats d'intérêt communautaire et d'intérêt prioritaire » font figurer les habitats reconnus remarquables au plan européen, dans le cadre de la mise en œuvre de la Directive Habitats.
- Diverses cartes spécifiques ont été réalisées par familles d'habitats : falaises et rochers calcaires, éboulis, lapiaz, pelouses et rocailles, prairies hautes, landes et fruticées, boisements
- Les cartes de répartition d'espèces : « Espèces végétales inscrites à la Directive Habitats », « Espèces végétales protégées », « Espèces végétales rares » ont été établies à partir des relevés botaniques géo-localisés effectués au cours de l'été précédent.

LA FLORE

1 – LA DIVERSITE FLORISTIQUE

L'inventaire de la flore du massif du Moucherotte et de ses pentes immédiates a porté sur les Phanérogames (plantes à fleurs et graines) et les Ptéridophytes (fougères et plantes alliées). Cet inventaire a été mené principalement au cours de la saison de végétation de l'année 2005. Des relevés botaniques réalisés au cours des années antérieures, notamment entre 1997 et 2004 ont été également intégrés aux résultats présentés ci-après.

Au total 311 stations d'inventaires botaniques ont été effectués sur le site, soit près de 8000 observations localisées d'espèces végétales (voir Annexes – Intitulé des stations d'inventaire floristique).

553 espèces, correspondant à **564 taxons** ont été observées (voir Annexes – Liste récapitulative des espèces végétales du site ENS du Moucherotte).

Les 553 espèces observées sont réparties en 277 genres botaniques appartenant à 71 familles. 35 sous-espèces non nominales et variétés particulières sont signalées.

Cette importante diversité floristique résulte pour une grande partie de la variété des milieux représentés sur le site. Ceux-ci associent en effet : falaises et escarpements rocheux, lapiaz, chaos, éboulis, landes, fruticées, boisements de divers types (pinèdes, pessières, sapinières, hêtraies, Erablaies de ravins, bocage montagnard de feuillus divers ...), ourlets herbacés, prairies pré-forestière des lisières et clairières, mégaphorbiaies, pelouses et prairies subalpines, pâturages, bords de sources et ruisseaux... Cette diversité d'habitats, propice au maintien d'une grande variété d'espèces végétales, est à mettre en relation avec la topographie complexe (expositions diverses, variations altitudinales sur deux étages de végétation du montagnard au subalpin), la diversité des types de substrat (roches massives calcaires, roches fissurées, lapiaz, éboulis, dépôts colluviaux, sols superficiels ou plus constitués, riches en minéraux ou lessivés...) et les activités sylvo-pastorales qui ont façonné certains milieux au cours du temps.

Dans la liste récapitulative, quelques espèces végétales n'ont été observées qu'une ou deux fois. Il ne s'agit pas pour autant et à tout coup d'espèces rares. Ceci est en partie lié aux conditions aléatoires des prospections botaniques et à la détectabilité de certaines espèces, dont la période de floraison est brève ou dont le cycle végétatif particulièrement fugace. Certaines de ces espèces sont aussi représentées de façon marginale sur le site, comme c'est le cas par exemple pour des plantes qui ont leur optimum écologique à basse altitude. C'est également le cas de certaines plantes adventices, dont l'apparition est très temporaire et le maintien fugace, par exemple au niveau de talus ou de remblais d'origine anthropique, en bordure de chemins, ou le long des parcours empruntés par le bétail.

2 - LES GROUPES BOTANQUES REPRESENTATIFS

Parmi les familles et groupes botaniques représentatifs ou particuliers, il faut retenir la présence de :

- 24 espèces d'Apiacées ou Ombellifères appartenant à des genres très divers (*Aegopodium*, *Angelica*, *Anthriscus*, *Astrantia*, *Athamanta*, *Bunium*, *Bupleurum*, *Chaerophyllum*, *Daucus*, *Eryngium*, *Heracleum*, *Holandrea*, *Laserpitium*, *Libanotis*, *Pimpinella*, *Sanicula* et *Trinia*) ;
- 20 espèces de Brassicacées ou Crucifères, dont 9 Arabettes (genre *Arabis*), plantes principalement inféodées à des milieux rocheux, parois, éboulis et rocailles, 2 Tabourets (genre *Noccaea*) et 2 Cardamines (genre *Cardamine*) plantes inféodées plutôt aux milieux forestiers ou humides ;
- 19 espèces de Caryophyllacées, dont 5 Silènes (genre *Silene*), 3 Sablines

(genre *Arenaria*), 2 Stellaires (genre *Stellaria*) et 2 Œillets (genre *Dianthus*) ;

- 43 espèces de Poacées ou graminées, famille importante dans la structuration du couvert herbacé des prairies, pelouses, ourlets des lisières et végétation basse des sous-bois clairs, avec en particulier 3 espèces de Bromes (genre *Bromus*), 6 Fétuques (genre *Festuca*), 8 espèces de Pâturins (genre *Poa*), 3 Agrostis (genre *Agrostis*), 3 Bromes (genre *Bromus*), 4 Avoines (genres *Avenula*, *Arrhenatherum*, et *Helictotrichon*) et 2 espèces de Méliques (genre *Melica*) ;
- 14 espèces de Laîches (genre *Carex* – famille des Cypéracées), dont la plupart des représentants sont en général plutôt caractéristiques des milieux froids et humides (pelouses et prairies de montagne et marais) ;
- 6 espèces de Luzules (genre *Luzula* – famille des Joncacées), genre qui affectionne plus généralement les prairies, pâturages, landes et sous-bois forestiers acides ;
- 22 espèces de Fougères se répartissant en 5 familles. Ce sont 5 espèces de Doradilles (genre *Asplenium*), 7 Dryoptères (genres *Dryopteris* et *Gymnocarpium*), 2 Polystics (genre *Polystichum*), 3 Cystoptéris (genre *Cystopteris*), la Fougère femelle (*Athyrium filix-femina*), le Botryche lunaire (*Botrychium lunaria*) et le Polypode commun (*Polypodium vulgare*) ;
- 2 espèces de Lycopodes : le Lycopode sélagine (*Huperzia selago*) et le Lycopode à feuilles de genévrier (*Lycopodium annotinum*), groupe apparenté aux fougères plutôt caractéristique des landes et sous-bois humifères acides des forêts de montagne ;
- 7 espèces d'Orpins et 2 Joubarbes (genres *Sedum* et *Sempervivum* – Famille des Crassulacées) et 6 espèces de Saxifrages (genre *Saxifraga* – Famille des Saxifragacées), genres botaniques affectionnant préférentiellement les milieux rocheux : parois, rochers, éboulis, dalles et pelouses rocailleuses ;
- 24 espèces d'Orchidées, famille spectaculaire qui compte des représentants recherchant les lisières forestières ou les boisements clairs comme le Sabot de Vénus (*Cypripedium calceolus*), les Epipactis (*Epipactis atrorubens*, *Epipactis helleborine*, *Epipactis microphylla*, *Epipactis muelleri*), les Céphalanthères (*Cephalanthera longifolia*, *C. damasonium* et *C. rubra*) et l'Orchis de Fuchs (*Dactylorhiza fuchsii*), ou à l'inverse typiques des boisements plus denses comme l'Epipogon sans feuilles (*Epipogium aphyllum*), la Listère à feuilles en cœur (*Listera cordata*), la Goodyère rampante (*Goodyera repens*) et la Néottie nid d'oiseau (*Neottia nidus-avis*), ou encore inféodés aux prairies et pelouses de montagne avec l'Orchis mâle (*Orchis mascula*), l'Orchis sureau (*Dactylorhiza latifolia*), l'Orchis moucheron (*Gymnadenia conopsea*), l'Orchis grenouille (*Coeloglossum viride*), l'Orchis globuleux (*Traunsteinera globosa*), l'Orchis très odorant (*Gymnadenia odoratissima*), la Nigritelle noire (*Nigritella rhellicani*), la Lisère à feuilles ovales (*Listera ovata*), la Platanthère à deux feuilles (*Platanthera bifolia*) et l'Orchis blanchâtre (*Pseudorchis albida*) ;
- et de nombreux représentants de familles aux fleurs généralement colorées ou spectaculaires, tels que 61 espèces d'Astéracées ou Composées (genres *Achillea*, *Aposeris*, *Arctium*, *Artemisia*, *Aster*, *Bupthalmum*, *Cacalia*, *Carlina*, *Carduus*, *Centaurea*, *Cicerbita*, *Cirsium*, *Crepis*, *Doronicum*, *Hieracium*, *Homogyne*, *Lactuca*, *Leontodon*, *Leucanthemum*, *Matricaria*, *Mycelis*, *Omalotheca*, *Petasites*, *Picris*, *Prenanthes*, *Senecio*, *Solidago*, *Tanacetum*, *Tolpis*, *Tragopogon*...), 9 Campanulacées dont 6 Campanules (genre *Campanula*) et 4 Raiponces (genre *Phyteuma*), 6 Gentianacées (4 *Gentiana* et 2 *Gentianella*), 22 Labiées ou Lamiacées (genres *Acinos*, *Ajuga*, *Calamintha*,

Clinopodium, *Galeopsis*, *Lamium*, *Melittis*, *Origanum*, *Prunella*, *Salvia*, *Scutellaria*, *Sideritis*, *Stachys*, *Teucrium*, *Thymus* ...), 29 Fabacées ou Légumineuses (genres *Anthyllis*, *Chamaespartium*, *Coronilla*, *Hippocrepis*, *Laburnum*, *Lathyrus*, *Lotus*, *Medicago*, *Melilotus*, *Ononis*, *Oxytropis*, *Securigera*, *Trifolium*, *Vicia*, ...), 16 Liliacées et apparentées (genres *Allium*, *Anthericum*, *Asphodelus*, *Convallaria*, *Lilium*, *Maianthemum*, *Paris*, *Polygonatum*, *Scilla*, *Tofieldia*, *Veratrum*...), 5 Millepertuis (genre *Hypericum* – Famille des Hypéricacées), 5 Géraniums (genre *Geranium* – Famille des Géraniacées), 5 Primulacées, 3 Pyrolacées, 20 Renonculacées, 34 Rosacées (genres *Alchemilla*, *Aruncus*, *Amelanchier*, *Cotoneaster*, *Dryas*, *Filipendula*, *Fragaria*, *Geum*, *Malus*, *Potentilla*, *Rubus*, *Rosa*, *Sanguisorba*, *Sorbus*...), 24 Scrophulariacées et apparentées, ainsi que 6 Violettes (genre *Viola* – Famille des Violacées).

3 – LES ARBRES ET ARBUSTES DU SITE

La variété en espèces d'arbres et d'arbustes est aussi un moyen pour apprécier la diversité botanique du site, puisque s'y trouvent :

- 17 espèces d'arbres, dont la présence est spontanée ou subspontanée. Ce sont 2 espèces d'Erables (genre *Acer*), 2 espèces de Bouleaux (genre *Betula*), le Hêtre (*Fagus sylvatica*), le Chêne pubescent (*Quercus humilis*), le Frêne élevé (*Fraxinus excelsior*), le Pommier sauvage (*Malus sylvestris*), le Peuplier tremble (*Populus tremula*), le Saule marsault (*Salix caprea*), le Tilleul à larges feuilles (*Tilia platyphyllos*), l'Orme de montagne (*Ulmus glabra*) et 5 Conifères : l'If (*Taxus baccata*), le Sapin (*Abies alba*), l'Epicéa (*Picea abies*), le Pin à crochets (*Pinus uncinata*) et le Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*).
- 48 espèces d'arbustes et sous-arbustes, parmi lesquels le Houx (*Ilex aquifolium*), le Noisetier (*Corylus avellana*), 6 Caprifoliacées comprenant 3 Chèvrefeuilles (genre *Lonicera*), 2 Sureaux (genre *Sambucus*) et la Viorne lantane (*Viburnum lantana*), le Cytise aubour (*Laburnum anagyroides*), la Coronille arbrisseau (*Hippocrepis emerus*), le Genévrier nain (*Juniperus sibirica*), le Genévrier commun (*Juniperus communis*), le Groseiller des Alpes (*Ribes alpinum*), le Fusain à feuilles larges (*Evonymus latifolius*), 4 Sorbiers/Alisiers (genre *Sorbus*), 2 Saules arbustifs (genre *Salix*), l'Epine-vinette (*Berberis vulgaris*), la Callune (*Calluna vulgaris*), l'Aubépine monogyne (*Crataegus monogyna*), l'Amélanchier à feuilles rondes (*Amelanchier ovalis*), 3 Eglantiers (genre *Rosa*), 3 Nerpruns (genre *Rhamnus*), 2 Cotoneasters (genre *Cotoneaster*), 3 Daphnés (*Daphne laureola*, *Daphne mezereum*, *Daphne alpina*), le Rhododendron ferrugineux (*Rhododendron ferrugineum*), le Raisin d'ours (*Arctostaphylos uva-ursi*), et 3 Airelles (*Vaccinium myrtillus*, *Vaccinium vitis-idaea*, *Vaccinium uliginosum*).

4 - LES CORTEGES FLORISTIQUES

La variété de la flore du site du Moucherotte s'exprime également à travers la répartition biogéographique ou les affinités climato-écologiques des espèces végétales observées.

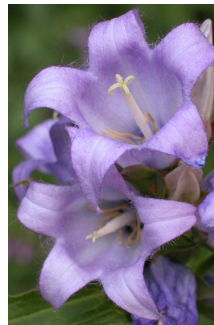
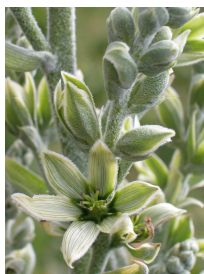
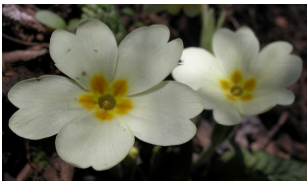
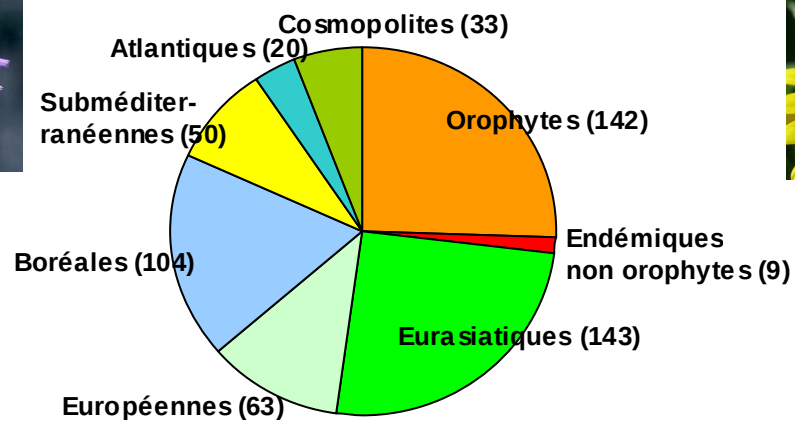
En considérant la répartition biogéographique des 564 taxons observés sur le site du d'étude et ses bordures proches, il apparaît une véritable palette de cortèges floristiques aux origines les plus diverses (voir en annexe - Liste et statut des espèces végétales du site ENS du Moucherotte).

- Le contingent des **orophytes eurasiatiques et européennes** (plantes des montagnes d'Europe et d'Asie - codes H et I) constitue avec 142 espèces et sous-espèces (soit 25 %

de la diversité floristique du site), le groupe le plus important et le plus représentatif de la flore du site du Moucherotte. La flore véritablement orophile est bien représentée sur le site. Certaines familles ou genres botaniques typiques de la flore des montagnes européennes ou eurasiatiques, y figurent par de nombreux représentants. C'est le cas en particulier pour la plupart des Gentianacées, Campanulacées, Saxifrages (genre *Saxifraga*), Aconits (genre *Aconitum*), Alchémilles (genre *Alchemilla*), Adénostyles (genre *Cacalia*) ou encore de la Primevère auricule (*Primula auricula*) et de la Pulsatille des Alpes (*Pulsatilla alpina*).

- Parmi ces orophytes, 10 sont des **endémiques alpines** (code H4). En y ajoutant les 9 autres espèces **endémiques non orophytes** (code A) répertoriées, ce sont donc au total 19 espèces endémiques (soit 3,4 % de la flore du site) qui ont été observées sur le site et ses bordures proches. Parmi celles-ci : le Panicaut blanche-épine (*Eryngium spinalba*), le Gaillet des rochers (*Galium saxosum*), la Gentiane à feuilles étroite (*Gentiana angustifolia*), l'Aspérule des rochers (*Asperula rupicola*), l'Oxytropis de montagnes (*Oxytropis amethystea*) ou la Pédiculaire arquée (*Pedicularis gyroflexa*)
- Les cortèges floristiques **eurasiatique** (espèces réparties largement à la fois en Europe et en Asie - code E) et **européen** (code F) représentent respectivement 143 (soit 25 % de la flore du site) et 63 (soit 11 %) espèces et sous-espèces. Il s'agit en général d'espèces largement répandues et communes à assez communes, qui constituent le fond floristique général commun de l'Europe moyenne. De fait, il s'agit du groupe le plus important et le plus représentatif du site. le Lis martagon (*Lilium martagon*), le Lamier jaune (*Lamium galeobdolon*), le Hêtre (*Fagus sylvatica*) ou la Mercuriale vivace (*Mercurialis perennis*) sont des espèces bien connues qui appartiennent à ce groupe.
- Le contingent de la **flore boréale** (espèces réparties dans les zones froides et tempérées froides de l'hémisphère nord - code J) concerne 104 espèces et sous-espèces (soit 19 % de la flore du site). L'Epicéa (*Picea abies*), les Airelles (*Vaccinium myrtillus*, *Vaccinium uliginosum*, *Vaccinium vitis-idaea*), La Listère à feuilles en cœur (*Listera cordata*) et le Lycopode à feuilles de genévrier (*Lycopodium annotinum*) en sont parmi les éléments les plus représentatifs.
- Les contigents **sub-méditerranéen et méditerranéo-montagnard** (codes C et D) comprennent 50 espèces au total (soit 9 % de la flore du site). Cela n'a rien de surprenant dans la mesure où le site, avec une altitude moyenne importante, ne possède que très peu de milieux franchement thermophiles. Les Anthyllis (*Anthyllis montana* et *Anthyllis vulneraria*), l'Œillet des rochers (*Dianthus sylvestris*), l'Amélanchier à feuilles rondes (*Amelanchier ovalis*), la Laitue vivace (*Lactuca perennis*) ou encore l'Erine des Alpes (*Erinus alpinus*) en sont des représentants caractéristiques.
- Le contingent **atlantique et subatlantique** (code G) compose un groupe résiduel, mais cependant notable de 20 espèces (soit 3,5 % de la flore du site). Etabli sur la bordure ouest des Alpes, le site accueille encore un nombre significatif d'espèces d'affinités atlantiques ou subatlantiques, parmi lesquelles : la Dentaire pennée (*Cardamine pentaphylla*), le Polygale à feuilles de serpolet (*Polygala serpyllifolia*), le Lierre (*Hedera helix*) ou le Daphné laurier-des-bois (*Daphne laureola*).
- 33 espèces et sous-espèces (soit 6 % de la flore du site) constituent un groupe de plantes **cosmopolites ou sub-cosmopolites** largement répandues à travers le monde (code K). la Fougère femelle (*Athyrium filix femina*), le Trèfle des prés (*Trifolium pratense*), l'Epinaud blanc (*Chenopodium album*), le Géranium herbe-à-Robert (*Geranium robertianum*) font partie de ces espèces réparties largement sur le globe terrestre.

Cortèges biogéographiques de la flore du Moucherotte



Orophytes



Laitue des Alpes
(*Cicerbita alpina*)



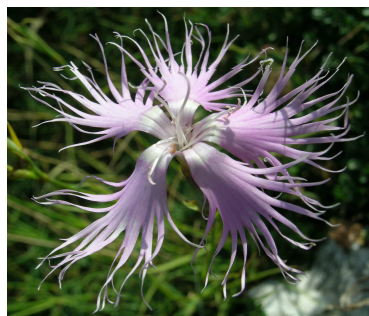
Daphne des Alpes
(*Daphne alpina*)



Aster des Alpes
(*Aster alpinum*)



Pin à crochets
(*Pinus uncinata*)



Œillet de Montpellier
(*Dianthus hyssopifolius*)



Androsace velue
(*Androsace villosa*)



Epiaire des Alpes
(*Stachys alpina*)

Endémiques



Pédiculaire arquée
(*Pedicularis gyroflexa*)



Gaillet des rochers
(*Galium saxosum*)



Ail à fleurs de narcisse
(*Allium narcissiflorum*)



Panicaut blanche-épine
(*Eryngium spinalba*)



Gentiane à feuilles étroites
(*Gentiana angustifolia*)

Boréales



Doradille langue de cerf
(*Asplenium scolopendrium*)



Epicéa (*Picea abies*)



Clématite des Alpes
(*Clematis alpina*)



Monotrope sucepin
(*Monotropa hypopitys*)

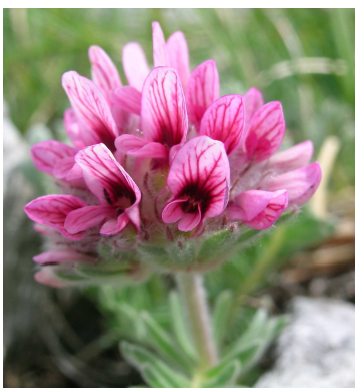


Myrtille
(*Vaccinium myrtillus*)



Lycopode à feuilles de genévrier
(*Lycopodium annotinum*)

Subméditerranéennes et méditerranéo-montagnardes



Anthyllis des montagnes
(*Anthyllis montana*)



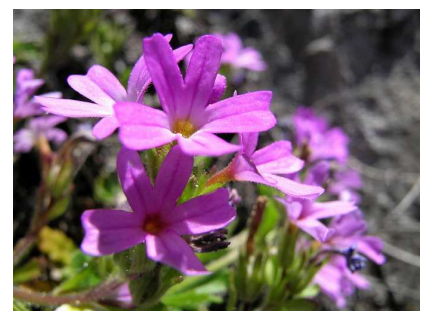
Laitue vivace
(*Lactuca perennis*)



Œillet des rochers
(*Dianthus sylvestris*)



Centranthe à feuilles étroites
(*Centranthus angustifolius*)



Erine des Alpes
(*Erinus alpinus*)

5 - LES ESPECES VEGETALES REMARQUABLES A VALEUR PATRIMONIALE

Le tableau (pages suivantes) établit la liste des espèces végétales à statut réglementaire et/ou valeur patrimoniale, observées sur le site du Moucherotte :

a) Les espèces à statut réglementaire

Parmi les 553 espèces de plantes à fleurs et fougères observées sur le site :

- **Une espèce végétale est inscrite aux Annexes 2 et 4 de Directive Habitats** (Directive 92/43 CEE de 21 mai 1992, concernant la conservation des habitats naturels ainsi que la faune et de la flore sauvages en Europe). Ces annexes désignent, d'une part les espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation dans le cadre de la mise en place du réseau Natura 2000 et d'autre part les espèces végétales d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte). Il s'agit du Sabot de Vénus (*Cypripedium calceolus*), spectaculaire orchidée emblématique des hêtraies sèches et hêtraies pinèdes sur sol calcaire.
- **Deux espèces végétales sont désignées à l'Annexe 5 de Directive Habitats** qui mentionne les espèces d'intérêt communautaire dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion. Il s'agit de la Grande Gentiane ou Gentiane jaune (*Gentiana lutea*) et du Lycopode à feuilles de genévrier (*Lycopodium annotinum*). La première espèce est relativement fréquente sur les pâturages du site, alors que la seconde nettement plus rare est très localisée sur le site, dans le secteur du vallon des Forges.
- **Cinq espèces végétales sont protégées à l'échelon national** (Arrêté interministériel du 20 janvier 1982, modifié par l'Arrêté interministériel du 31 août 1995). Il est interdit de détruire, colporter, mettre en vente, vendre ou acheter ces espèces, afin d'en prévenir la disparition et permettre la conservation des biotopes correspondants. Il s'agit :
 - du Sabot de Vénus (*Cypripedium calceolus*), précédemment cité, du Cystoptéris des montagnes (*Cystopteris montana*), rare fougère des éboulis, des bases de parois et des entrées de gouffres ombragés, froids et humides,
 - de l'Epipogon sans feuilles (*Epipogium aphyllum*), rare orchidée des hêtraies-sapinières denses,
 - et de la Primevère oreille d'ours (*Primula auricula*), spectaculaire espèce des parois rocheuses et rochers calcaires.
- **Six autres espèces végétales sont protégées au niveau de la région Rhône-Alpes** (Arrêté interministériel du 4 décembre 1990). Les espèces de cette liste, destinée à compléter la liste nationale, bénéficient à un échelon régional, des mêmes mesures de protection que celles protégées au plan national. Il s'agit :
 - du Mélinet glabre (*Cerinth glabra*), rare boraginacée des éboulis calcaires stabilisés et des prairies fraîches de couloir,
 - de l'Epipactis à petites feuilles (*Epipactis microphylla*), discrète orchidée forestière des hêtraies sèches,
 - de l'Orchis très odorant (*Gymnadenia odoratissima*),

- du Peucedan à feuilles de carvi (*Holandrea carvifolia*), petite ombellifère des pâturages acidoclines de moyenne montagne,
- de la Raiponce de Charmeil (*Phyteuma charmelii*), rare campanulacée des surplombs calcaires,
- et de la Pyrole verdâtre (*Pyrola chlorantha*), plante rare des landes et forêts de conifères de montagne.

- Douze espèces, sont inscrites sur l'Arrêté préfectoral réglementant leur cueillette ou leur prélèvement dans le département de l'Isère (Arrêté préfectoral n° 93-295 du 21 janvier 1993). Il s'agit du Muguet (*Convallaria majalis*), du Daphné bois-gentil (*Daphne mezereum*), de l'Œillet des rochers (*Dianthus sylvestris*) de l'Œillet de Montpellier (*Dianthus hyssopifolius*), du Houx (*Ilex aquifolium*), du Lis martagon (*Lilium martagon*), du Lycopode à feuilles de Genévrier (*Lycopodium annotinum*), du Narcisse des poètes (*Narcissus poeticus*), du Polystic lobé (*Polystichum aculeatum*), de la Myrtille (*Vaccinium myrtillus*), de l'Airelle bleue (*Vaccinium uliginosum*) et de l'Airelle rouge (*Vaccinium vitis-idaea*).

b) Les espèces végétales rares

Parmi les 553 espèces végétales signalées sur le site :

- ♦ 2 espèces sont inscrites au Livre Rouge National 1, qui recense les plantes très menacées en France, dont la conservation est prioritaire. Ce sont :
 - le Gaillet des rochers (*Galium saxosum*), rare endémique delphino-provençale des éboulis calcaires
 - et le Myosotis à fleurs minuscules (*Myosotis minutiflora*), discrète espèce des balms calcaires de montagne.
- ♦ 14 espèces sont inscrites au Livre Rouge National 2, qui recense les plantes menacées en France, dont les populations aux effectifs critiques sont à surveiller sur l'ensemble du territoire national. Il s'agit de :
 - l'Aspérule des rochers (*Asperula rupicola*),
 - la Laîche méridionale (*Carex austroalpina*),
 - le Sabot de Vénus (*Cypripedium calceolus*),
 - le Cystopteris des montagnes (*Cystopteris montana*),
 - l'Epipogon sans feuilles (*Epipogium aphyllum*),
 - le Panicaut blanche épine (*Eryngium spinalba*),
 - le Gaillet oblique (*Galium obliquum*),
 - le Gaillet des éboulis (*Galium pseudohelveticum*),
 - le Gaillet nain (*Galium timeroi*),
 - l'Avoine sétacée (*Helictotrichon setaceum*),
 - la Minuartie à fleurs de lin (*Minuartia capillacea*),
 - l'Oxytropis des montagnes (*Oxytropis amethystea*),
 - la Primevère auricule (*Primula auricula*)
 - et la Renoncule à feuilles d'aconit (*Ranunculus aconitifolius*)
- ♦ 12 espèces sont considérées rares à l'échelle de la région Rhône-Alpes et sont inscrites au Livre Rouge Régional des plantes menacées :
 - le Mélinet glabre (*Cerinth glabra*),
 - le Sabot de Vénus (*Cypripedium calceolus*),
 - le Cystopteris des montagnes (*Cystopteris montana*),
 - l'Epipactis à petites feuilles (*Epipactis microphylla*),

- l'Epipogon sans feuilles (*Epipogium aphyllum*),
 - le Panicaud blanche épine (*Eryngium spinalba*),
 - la Gymnadénie très odorante (*Gymnadenia odoratissima*),
 - le Peucédan à feuilles de carvi (*Holandrea carvifolia*),
 - le Lycopode sélagine (*Huperzia selago*),
 - la Raiponce de Charmeil (*Phyteuma charmelii*),
 - la Primevère auricule (*Primula auricula*)
 - et la Pyrole verdâtre (*Pyrola chlorantha*)
- ♦ 68 autres espèces peuvent être considérées comme assez rares à peu fréquentes, ou remarquables à divers titres, pour le site du Moucherotte, ou même pour certaines d'entre-elles à l'échelle du Vercors ou même du département de l'Isère (voir tableau récapitulatif ci-après).

Espèces végétales protégées



Sabot de Vénus
(*Cypripedium calceolus*)



Panicaut blanche-épine
(*Eryngium spinalba*)



Primevère oreille d'ours
(*Primula auricula*)



Cystoptéris des montagnes
(*Cystopteris montana*)



Orchis très odorant
(*Gymnadenia odoratissima*)



Peucedan à feuilles de carvi
(*Holandrea carvifolia*)



Mélinet glabre
(*Cerinthe glabra*)



Epipogon sans feuilles
(*Epipogium aphyllum*)



Espace Naturel Sensible du Moucherotte

Liste récapitulative des espèces végétales à valeur patrimoniale

Nom scientifique	Nom français	Nb d'obs	Statuts réglementaires			Rareté	
			Directive Habitats	Protection	Cueillette	Livre Rouge National	Livre Rouge Rhône-Alpes
Asperula rupicola Jordan	Aspérule des rochers	17				LRN2	
Carex austroalpina Becherer	Laîche méridionale	3				LRN2	
Cerinth glabra Miller subsp. glabra	Mélinet glabre	3		PRA			LRRA
Convallaria majalis L.	Muguet de mai	59			C38		
Cypripedium calceolus L.	Sabot de Vénus	3	DH2 & DH4	PN		LRN2	LRRA
Cystopteris montana (Lam.) Desv.	Cystopteris des montagnes	4		PN		LRN2	LRRA
Daphne mezereum L.	Daphné bois gentil	17			C38		
Dianthus hyssopifolius L.	Œillet de Montpellier	17			C38		
Dianthus sylvestris Wulfen	Œillet des rochers	18			C38		
Epipactis microphylla (Ehrh.) Swartz	Epipactis à petites feuilles	2		PRA			LRRA
Epipogium aphyllum Swartz	Epipogon sans feuilles	1		PN		LRN2	LRRA
Eryngium spinalba Vill.	Panicaut blanche épine	2		PN		LRN2	LRRA
Galium obliquum Vill.	Gailllet oblique	3				LRN2	
Galium pseudohelveticum Ehrend.	Gailllet des éboulis	20				LRN2	
Galium saxosum (Chaix) Breistr.	Gailllet des rochers	2				LRN1	
Galium timeroi Jordan	Gailllet nain	14				LRN2	
Gentiana lutea L.	Gentiane jaune	77	DH5				
Gymnadenia odoratissima (L.) L.C.M. Richard	Gymnadénie très odorante	4		PRA			LRRA
Helictotrichon setaceum (Vill.) Henrard	Avoine sétacée	42				LRN2	
Holandra carvifolia (Villars) Reduron, Charpin	Peucédan à feuilles de carvi	14		PRA			LRRA
Huperzia selago (L.) Schrank & C.F.P. Mart. su	Lycopode sélagine	1					LRRA
Ilex aquifolium L.	Houx	16			C38		
Lilium martagon L.	Lis martagon	39			C38		
Lycopodium annotinum L.	Lycopode à feuilles de genévrier	1	DH5		C38		
Minuartia capillacea (All.) Graebner	Minuartie à fleurs de lin	4				LRN2	
Myosotis minutiflora Boiss. & Reut.	Myosotis à fleurs minuscules	2				LRN1	
Narcissus poeticus L.	Narcisse des poètes	1			C38		
Oxytropis amethystea Arvet-Touvet	Oxytropis des montagnes	3				LRN2	
Phyteuma charmelii Vill.	Raïonce de Charmeil	1		PRA			LRRA
Polystichum aculeatum (L.) Roth	Polystic lobé	15			C38		
Primula auricula L.	Primevère auricule	32		PN		LRN2	LRRA
Pyrola chlorantha Swartz	Pyrole verdâtre	4		PRA			LRRA
Ranunculus aconitifolius L.	Renoncule à feuilles d'aconit	4				LRN2	
Vaccinium myrtillus L.	Airelle myrtille	46			C38		
Vaccinium uliginosum L.	Airelle bleue	1			C38		
Vaccinium vitis-idaea L.	Airelle rouge	42			C38		
Totaux			1 DH2, 1 DH4 & 2 DH5	5 PN & 6 PRRA	12 C38	2 LRN1 & 14 LRN2	12 LRRA

Statuts réglementaires

Directive Habitats

DH2 : espèces végétales inscrites à l'annexe 2 de la Directive Habitats

DH4 : espèces végétales inscrites à l'annexe 4 de la Directive Habitats

DH5 : espèces végétales inscrites à l'annexe 5 de la Directive Habitats

Protection réglementaire

PN : espèces végétales protégées au plan national (arrêté interministériel du 20/01/1982, modifié par l'arrêté interministériel du 31/08/1995)

PRA : espèces végétales protégées au plan régional Rhône-Alpes (arrêté interministériel du 4 décembre 1990)

C38 : espèces végétales dont la cueillette et le prélèvement sont réglementés dans le département de l'Isère par arrêté préfectoral

Rareté - Livres Rouges des plantes menacées

LRN1 : Espèces végétales inscrites au Livre Rouge National 1 - Espèces très menacées au plan national, dont la conservation est prioritaire

LRN2 : Espèces végétales inscrites au Livre Rouge National 1 - Espèces menacées au plan national, dont les populations sont à surveiller

LRRA : Espèces végétales menacées au plan régional inscrites au Livre Rouge Régional Rhône-Alpes

Autres espèces végétales rares ou remarquables au plan local

Nom scientifique	Nom français	Nb d'obs
<i>Aceras anthropophorum</i> (L.) Aiton fil.	Orchis homme pendu	1
<i>Achillea roseo-alba</i> Ehrend.	Achillée rose pâle	2
<i>Aconitum anthora</i> L.	Aconit anthore	7
<i>Aconitum variegatum</i> L. subsp. <i>paniculatum</i> (Arcangeli) Greuter & Burdet	Aconit panaché	1
<i>Agrostis schleicheri</i> Jordan & Verlot	Agrostis de Schleicher	7
<i>Allium narcissiflorum</i> Vill.	Ail à fleurs de narcisse	1
<i>Androsace villosa</i> L.	Androsace velue	13
<i>Anthriscus nitida</i> (Wahlenb.) Garcke	Cerfeuil lustré	4
<i>Anthriscus sylvestris</i> (L.) Hoffm. subsp. <i>alpina</i> (Vill.) Gremli [1874]	Cerfeuil des Alpes	9
<i>Arabis auriculata</i> Lam.	Arabette à oreillettes	1
<i>Arabis bellidifolia</i> Crantz subsp. <i>stellulata</i> (Bertol.) Greuter & Burdet	Arabette naine	3
<i>Arabis scabra</i> All.	Arabette rude	3
<i>Arabis serpillifolia</i> Vill.	Arabette à feuilles de serpolet	4
<i>Arenaria grandiflora</i> L.	Sabline à grandes fleurs	1
<i>Betula alba</i> L.	Bouleau pubescent	13
<i>Bunias orientalis</i> L.	Bunias d'Orient	1
<i>Bupleurum ranunculoides</i> L.	Buplèvre fausse renoncule	2
<i>Carex alba</i> Scop.	Laïche blanche	2
<i>Carex brachystachys</i> Schrank	Laïche à épillets courts	7
<i>Carex liparocarpos</i> Gaudin	Laïche lustrée	1
<i>Carex rupestris</i> All.	Laïche des rochers	1
<i>Cicerbita alpina</i> (L.) Wallr.	Laitue des Alpes	2
<i>Clematis alpina</i> (L.) Miller	Clématite des Alpes	15
<i>Coronilla vaginalis</i> Lam.	Coronille engainante	7
<i>Crepis paludosa</i> (L.) Moench	Crépide des marais	1
<i>Cystopteris alpina</i> (Lam.) Desv.	Cystopteris royal	5
<i>Daphne alpina</i> L.	Daphné des Alpes	7
<i>Doronicum grandiflorum</i> Lam.	Doronic à grandes fleurs	1
<i>Dryopteris expansa</i> (C. Presl) Fraser-Jenkins & Jermy	Dryoptère étalé	1
<i>Epilobium roseum</i> Schreber	Epilobe rosé	1
<i>Epipactis muelleri</i> Godfery	Epipactis de Müller	2
<i>Euphrasia alpina</i> Lam.	Euphrase des Alpes	1
<i>Festuca alpina</i> Suter	Fétuque des Alpes	1
<i>Gentiana cruciata</i> L.	Gentiane croisettes	1
<i>Gentianella ciliata</i> (L.) Borckh.	Gentiane ciliée	1
<i>Goodyera repens</i> (L.) R. Br.	Goodyère rampante	2
<i>Hieracium lانسicum</i> Arvet-Touvet gr.	Epervière grise	1
<i>Hieracium lawsonii</i> Vill. gr.	Epervière des rochers	16
<i>Leontodon hyoseroides</i> Welw. ex Reichenb.	Liondent fausse-porcelle	1
<i>Listera cordata</i> (L.) R. Br.	Listère à feuilles en cœur	5
<i>Myosotis ramosissima</i> Rochel	Myosotis des coteaux	1
<i>Ononis rotundifolia</i> L.	Bugrane à feuilles rondes	1
<i>Orobanche laserpitii-sileris</i> Reuter ex Jordan	Orobanche du sermontain	1
<i>Orobanche reticulata</i> Wallr.	Orobanche réticulée	
<i>Phleum hirsutum</i> Honckeney	Fléole hérissée	1
<i>Pinguicula alpina</i> L.	Grassette des Alpes	5
<i>Poa angustifolia</i> L.	Pâturin à feuilles étroites	1
<i>Poa cenisia</i> All.	Pâturin du Mont Cenis	2
<i>Polygala alpestris</i> Reichenb.	Polygale alpestre	1
<i>Polygala serpyllifolia</i> J.A.C. Hose	Polygale à feuilles de serpolet	1
<i>Potentilla aurea</i> L.	Potentille dorée	1
<i>Pseudorchis albida</i> (L.) 'A. & D. Löve	Orchis blanchâtre - Orchis miel	4
<i>Pyrola minor</i> L.	Petite Pyrole	1
<i>Ranunculus lanuginosus</i> L.	Renoncule laineuse	1
<i>Ranunculus seguieri</i> Vill.	Renoncule de Séguier	3
<i>Ranunculus thora</i> L.	Renoncule vénéneuse	4
<i>Saxifraga aizoides</i> L.	Saxifrage jaune des montagnes	14
<i>Scutellaria alpina</i> L.	Scutellaire des Alpes	7
<i>Sedum atratum</i> L.	Orpin annuel	2
<i>Sempervivum arachnoideum</i> L.	Joubarbe toile d'araignée	4
<i>Senecio viscosus</i> L.	Séneçon visqueux	2
<i>Stipa eriocalis</i> Borb s	Stipe pennée	2
<i>Tofieldia calyculata</i> (L.) Wahlenb.	Tofieldie des marais	6
<i>Verbascum thapsus</i> L. subsp. <i>montanum</i> (Schrader) Bonnier & Layens	Molène des montagnes	3
<i>Veronica austriaca</i> L. subsp. <i>teucrium</i> (L.) D.A. Webb	Véronique germandrée	1
<i>Veronica montana</i> L.	Véronique des montagnes	1
<i>Veronica spicata</i> L.	Véronique en épi	3
<i>Viola pyrenaica</i> Ramond ex DC.	Violette des Pyrénées	4

68 autres espèces rares ou remarquables au plan local

ORIENTATIONS DE GESTION

Le présent travail a permis de relativiser les enjeux de conservation pour la flore et les habitats en relativisant leur degré de rareté. En appréciant en parallèle leur vulnérabilité par rapport aux diverses activités humaines se déroulant sur le site (activités pastorales, interventions sylvicoles, activités de loisir et fréquentation humaine, autres...) et par rapport aux évolutions biotiques naturelles (progression des ligneux sur les lisières et espaces ouverts, cycles de la sylvigénèse ...), il est possible de définir des orientations de gestion qui pourront servir de cadre-guide lors de l'élaboration de plans de gestion du site.

Les orientations de gestion-conservatoire se déclinent en plusieurs catégories relatives à :

- La préservation des habitats forestiers et des stations d'espèces rares dans le cadre de la gestion sylvicole ;
- Le contrôle de la dynamique végétale, dans les milieux prairiaux et les pâturages ;
- La gestion des écotones de lisière forestière, au contact des prairies de fauche ou de pâture ;
- La préservation des habitats rares ou sensibles, dans les espaces pastoraux ;
- La préservation des milieux rocheux ;
- Les actions diverses.

1 – LA PRESERVATION DES HABITATS FORESTIERS ET DES ESPECES DANS LE CADRE DE LA GESTION SYLVICOLE

Au travers des activités sylvicoles, les actions à mener concernent :

- **La préservation des essences forestières et des arbustes généralement rares**, ou globalement plus fréquents mais rares sur le site, en particulier l'Orme de montagne (*Ulmus glabra*), le Cerisier sauvage (*Prunus avium*), le Pommier sauvage (*Malus domestica*), l'If (*Taxus baccata*), le Saule à grandes feuilles (*Salix appendiculata*), le Houx (*Ilex aquifolium*), le Fusain à feuilles larges (*Evonymus latifolius*), le Cytise aubour (*Laburnum anagyroides*) ... Tout particulièrement lors des coupes d'exploitation et des opérations de dégagement sylvicole, la conservation de ces essences, naturellement peu fréquentes ou disséminées, est un gage de contribution au maintien de la biodiversité du site, non seulement par les espèces qu'elles représentent en elles-mêmes, mais également pour les espèces associées ou commensales qu'elles sont susceptibles d'héberger.
- **La préservation des stations de plantes forestières ou des lisières, et des milieux associés, qui sont rares ou peu fréquentes sur le site.** Deux espèces d'orchidées sont plus particulièrement visées et devraient faire l'objet de mesures de gestion spécifiques pour conserver et favoriser leur habitat : la rarissime Epipogon sans feuilles (*Epipogon aphyllum*), qui nécessite des boisements fermés et denses et dont les rares stations du Bois des Mures mériteraient d'être activement préservées lors des travaux sylvicoles, et le Sabot de Vénus (*Cypripedium calceolus*) qui lui à l'inverse nécessite des boisements clairiérés et semi-ouverts. D'autres espèces comme l'Aconit panaché (*Aconitum variegatum* subsp. *paniculatum*), la Fougère scolopendre (*Asplenium scolopendrium*), la Céphalanthère pâle (*Cephalanthera damasonium*), la Céphalanthère rouge (*Cephalanthera rubra*), la Laitue des Alpes (*Cicerbita alpina*), la Clématite des Alpes (*Clematis alpina*), la Listère à feuilles en coeur (*Listera cordata*), le Lycopode à feuilles de genévrier (*Lycopodium annotinum*), le Lycopode sélagine (*Huperzia selago*), le Monotrope sucepin (*Monotropa hypopitys*), les Pyroles (*Pyrola chlorantha* et *Pyrola minor*) ... devraient également bénéficier de mesures de préservation lors des coupes.

- **La préservation des habitats forestiers rares**, en particulier :

- les érablaies et boisements de ravins et gorges à Erable sycomore et feuillus divers [unités ER1 à ER5] ;
- l'ensemble des pinèdes claires en bosquets, pré-bois et arbres épars de Pin à crochets (*Pinus uncinata*) [unités BP1 à BP7] ;
- les pessières claires et pré-bois d'épicéa (*Picea abies*), sur couvert de Calamagrostis des montagnes (*Calamagrostis varia*) [unité BE1]
- les hêtraies-sapinières et sapinières-pessières hygrophiles à hautes herbes [unités HH1 à HH3].
- et surtout, l'ensemble des milieux forestiers spécialisés des stations froides sur chaos rocheux, qui sont localisés sur la partie nord-est du site : Trou de Poussebou, les Trois Pucelles, vallons de la cheminée et des Forges . Pour mémoire, il s'agit des boisements clairs de Bouleau pubescent (*Betula alba*) et de Sorbier des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*) [unité BS1], des pessières acidiphiles des stations froides plus ou moins abyssales [unité BE3] et des pinèdes claires de Pin à crochets (*Pinus uncinata*) des stations froides sur lande très moussue [unité BP7]

Il s'agira en particulier d'éviter les coupes, la transformation de ces milieux par l'enrésinement ou les opérations de coupes sélectives et leur dégradation par le débardage des bois d'exploitation des parcelles forestières situées aux abords. Cette dernière remarque s'applique tout particulièrement aux boisements de combes et ravins, et aux milieux qui y sont associés (prairies hygrophiles et de lisières et mégaphorbiaies), pour lesquels il s'agira d'éviter le lançage des bois de débardage dans les talwegs et fonds de vallons où sont établis la plupart de ces habitats remarquables.

- **La mise en réserve biologique intégrale d'habitats forestiers**. En Europe occidentale, la grande majorité des espaces forestiers sont exploités et ont été transformés par les activités humaines depuis des siècles. Les forêts primaires, ou ayant conservé un très fort degré de naturalité, c'est à dire évoluant en l'absence d'intervention sylvicoles, y sont extrêmement rares. Ce type de forêt présente un intérêt biologique considérable, notamment par la présence d'arbres pluri-séculaires et d'une importante nécromasse (branches et troncs morts au sol, ou arbres morts secs sur pied) qui offre alors des « niches écologiques » spécifiques à certaines espèces animales et végétales, aujourd'hui rares en Europe de l'ouest. Par ailleurs, ce type de forêts possède un intérêt scientifique évident en particulier, pour accroître la connaissance des cycles naturels de la sylvigénèse (c'est à dire d'installation de développement et de renouvellement naturel de la forêt).

L'ensemble du versant nord-est du Moucherotte, au-dessus du sentier de la Vie, jusqu'à la combe située à l'ouest des Trois Pucelles mériterait, de par la grande variété des types forestiers représentés et la présence d'habitats forestiers sur chaos rocheux froids, de bénéficier de telles mesures conservatoires.

- En dehors de la préservation des habitats forestiers rares, cités au paragraphe précédent, la mise en place de parcelles en réserve forestière intégrale (absence totale d'interventions sylvicoles) sur différents les types de milieux forestiers recensés sur le site, de façon à obtenir une gamme diversifiée d'habitats types représentatifs, mériterait d'être encouragée ;
- **Maintenir ou reconquérir d'anciennes clairières forestières** (réouverture de clairières en phase d'embroussaillage) et limiter la pression d'enrésinement, pour maintenir des espaces ouverts en mosaïque, au sein des vastes entités forestières homogènes et donc

permettre le maintien de la biodiversité (espèces des lisières et des clairières, espèces nécessitant des espaces complémentaires forestiers et non forestiers à différents moments de leur cycle biologique pour pouvoir se maintenir...) et de façon à préserver les faciès originaux de végétation indigène sur l'ensemble du site.

- **Favoriser la maturation de secteurs forestiers en permettant le vieillissement des arbres**, en retardant la mise en exploitation d'arbres ou de bouquets d'arbres, au sein des autres parcelles maintenues en intervention sylvicole active. Cela permettrait en particulier de favoriser le développement de certaines espèces végétales et animales liées aux forêts anciennes : mousses, champignons, insectes xylophages et corticoles, oiseaux et mammifères cavernicoles des troncs.
- **Gérer de façon extensive la végétation des lisières forestières**, au contact des prairies pour contrôler la progression des ligneux tout en maintenant la biodiversité (voir ci-après § La gestion des écotones de lisière forestière au contact des prairies de fauche ou de pâture).

2 – LA GESTION PASTORALE

Dans le cadre des activités pastorales, les actions à mener comprennent :

- **Le contrôle de la dynamique végétale dans les milieux prairiaux et les pâturages.**
Le pâturage peut contribuer par l'abrouissement du bétail au contrôle de la dynamique végétale naturelle et au maintien des espaces prairiaux ouverts. Il en est de même avec les ongulés sauvages (cerf, chevreuil, chamois), dont l'action sur le développement des espèces ligneuses, notamment pendant la période hivernale, peut se révéler importante et efficace. Toutefois, une mauvaise conduite pastorale peut aussi avoir l'effet inverse. Contrairement à ce que l'on peut penser, ce n'est bien souvent pas la sous-charge pastorale qui est la plupart du temps en cause.

A l'inverse, la surcharge pastorale est bien souvent à incriminer. Les secteurs trop intensivement pâturés qui présentent de l'érosion superficielle et conduisent au déchirement du tapis herbacé, se révèlent propices à la colonisation forestière. Alors que le feutrage des racines de graminées et des herbacées prairiales d'une prairie dense est un frein à la reconquête forestière. En cas de surpâturage, les ouvertures provoquées dans le couvert herbacé et les secteurs de sol à nu se révèlent en effet favorables à la germination des essences forestières pionnières dont le développement n'est alors plus concurrencé par le couvert herbacé dense et serré d'une prairie non dégradée.

Outre une meilleure adéquation de la pression pastorale, il révèle désormais nécessaire d'intervenir directement pour limiter l'installation des espèces ligneuses pionnières. La colonisation par des arbustes, lorsqu'elle devient très importante et que ceux-ci forment des peuplements denses (ombrage très important, tapis de feuilles mortes...), limite fortement la présence des espèces végétales de la strate herbacée et donc est susceptible localement de concourir à réduire fortement la diversité biologique. Le secteur du plateau des Ramées est actuellement en phase de reconquête forestière très marquée et serait susceptible de faire l'objet de réouvertures ciblées pour reconquérir des espaces prairiaux.

A l'opposé, dans une optique de gestion désireuse de maintenir et même accroître la biodiversité d'un site, les interventions de débroussaillage seront cependant à mener de façon parcimonieuse et réfléchie. Il ne s'agira pas d'intervenir systématiquement et d'éliminer tout massif arbustif se développant en lisière ou dans une prairie. En effet, les

fruticées et lisières arbustives contribuent elles aussi largement à la biodiversité, en apportant une diversité structurale et paysagère (volumes arbustifs, ourlets de lisières) et en offrant d'autres niches écologiques qui permettent le maintien d'espèces animales et végétales particulières (arbustes à baies nourrissant les oiseaux frugivores ou utilisés comme sites d'abris ou de nidification par exemple). Sur le site, il faudra en particulier veiller à toujours conserver un nombre suffisant de sorbiers et d'alisiers (*Sorbus aucuparia*, *Sorbus aria* et *Sorbus mougeotii*), lors des actions de débroussaillage.

- **La gestion des écotones de lisières forestières au contact des prairies et des pâturages.** Les écotones correspondent à l'espace de transition entre deux milieux. Les écotones de lisière forestière, au contact des prairies, possèdent une biodiversité particulièrement élevée, puisqu'ils associent à la fois des espèces strictement forestières capables de transgresser du milieu forestier sensu-stricto, car tolérantes à la mi-lumière, comme l'Aspérule odorante (*Galium odoratum*) ou encore le Lamier tacheté (*Lamium maculatum*), des espèces prairiales tolérantes à la mi-ombre et des espèces spécifiques aux ourlets de lisière comme le Compagnon rouge (*Silene dioica*), le Cerfeuil doré (*Chaerophyllum aureum*), ou encore la Scrophulaire noueuse (*Scrophularia nodosa*). La bonne gestion des écotones est particulièrement importante pour nombre d'espèces végétales ou d'espèces animales, en particulier pour de nombreuses espèces d'insectes pollinisateurs, nectarivores ou se nourrissant de fleurs ou de graines, et leurs prédateurs associés.

Ce sont cependant des milieux instables qui évoluent rapidement en l'absence de gestion et finissent par se reboiser et se fermer. On observe alors la progression de l'écotone vers le centre de la parcelle ouverte, dans le cas d'une prairie ou d'une clairière bordée de forêt par exemple. Dans le cas d'une prairie de fauche ou de pâture, le maintien de l'écotone peut se faire par des interventions extensives. Ainsi, la prairie est fauchée ou pâturée annuellement, alors que son écotone non fauchée ou non broyée est préservée sur une bande d'environ 2 à 4m (avec si besoin une clôture électrique par exemple, dans le cadre de pâturage). Cette bande ne sera fauchée ou giro-broyée que tous les 3 à 5 ans seulement, selon la rapidité de croissance des arbustes et ligneux colonisateurs de bordure. Il est même possible d'affiner en effectuant une rotation au niveau des bordures de la parcelle fauchée ou pâturée. Ainsi, la première année l'écotone de la bordure sud, par exemple, est fauchée ou giro-broyée alors que les autres côtés sont préservés. La deuxième année c'est au tour de la bordure ouest d'être fauchée, alors que la bordure sud est préservée de même que les autres côtés. La troisième année c'est au tour de la bordure nord ... etc.

- **La préservation des habitats rares ou sensibles dans les espaces pastoraux.** Les milieux rares ou occupant des surfaces ponctuelles au sein des espaces pastoraux du plateau des Ramées comme les nardaies (unité PA3) ou les secteurs de landes à Callune (*Calluna vulgaris*) et Genêt sagitté (*Chamaespartium sagittale*) (unités LB3) méritent d'être activement surveillés dans le cadre d'une gestion pastorale intégrée. Il s'agira en particulier de suivre dans le temps l'évolution et le devenir de ces habitats particuliers, de les préserver des impacts lourds (pistes et aménagements pastoraux divers), d'éviter le parcage prolongé du bétail... et au besoin de prévoir des mises en défens ponctuelles, permanentes ou temporaires (saisonnières ou sur plusieurs années, avec rotation si besoin pour éviter la colonisation des ligneux), de façon à réduire la pression pastorale si cela était nécessaire.
- **La préservation des populations d'espèces végétales rares ou sensibles dans les espaces pastoraux.** Localement des stations de plantes rares ou remarquables à l'échelle du site et occupant des surfaces ponctuelles, comme le Peucedan à feuilles de

carvi (*Holandrea carvifolia*), l'Orchis globuleux (*Traunsteinera globosa*), la Polygale à feuilles de serpolet (*Polygala serpyllifolia*) ..., méritent d'être suivis vis à vis des impacts liés au pastoralisme.

Tout comme la conservation des milieux forestiers et espèces végétales forestières rares dans le cadre des activités sylvicoles (voir § précédent), ces éléments naturels patrimoniaux des espaces pastoraux méritent d'être activement surveillés et doivent faire l'objet de mesures de gestion-conservatoire actives, intégrées aux activités pastorales. Il s'agira en particulier de :

- suivre dans le temps l'évolution et le devenir de ces stations végétales rares ou particulières ;
- les préserver des impacts lourds en leur épargnant les implantations d'aménagements pastoraux (et :ou touristiques) divers (bergeries, parcs de contention, rejets d'eaux usées, pierres à sel ...) et en évitant le parcage prolongé du bétail... ;
- et au besoin, prévoir des mises en défens de pâturage qui pourront être ponctuelles, permanentes ou temporaires (saisonnières ou sur plusieurs années, avec rotation si besoin pour éviter la colonisation des ligneux), de façon à réduire temporairement ou continuellement la pression pastorale sur certains secteurs sensibles.

3 – LES ACTIONS DIVERSES

Il s'agit de :

- **Programmer la réhabilitation du « Trou de Poussebou ».** Le site qui possède un habitat à forte valeur patrimoniale : pessière abyssale des stations froides unité BE3] a été l'objet du déversement de vieux objets usagés, notamment de pneus. La réhabilitation du site consistera en la collecte et l'évacuation de ces déchets.
- **Favoriser la revégétalisation naturelle des abords de l'ancienne piste d'accès au Moucherotte, en particulier dans le secteur de La Cheminée,** en améliorant l'identification de l'itinéraire, en opérant des retalutages ponctuels et en canalisant la circulation pédestre au niveau des surlargeurs, de façon à permettre la réinstallation naturelle de la végétation et limiter l'érosion.
- **Développer l'accueil et l'information du public.**
L'information du public (panneaux d'information, brochures, mise en place ou rénovation de sentier d'interprétation ...) permettra par ailleurs, une meilleure prise en compte des richesses du patrimoine naturel du site et de sa fragilité. L'information du public portera sur la flore (et les autres composantes naturelles ou culturelles) du site et la sensibilisation à son respect, en particulier en incitant à ne pas cueillir ou prélever de plantes (ou d'animaux, minéraux et autres objets). Cette dernière action permettra en particulier une meilleure conservation des populations de plantes les plus attractives comme les lis, narcisses, etc.
- **le suivi des actions de gestion ou de restauration d'habitats.**

ANNEXES

LISTE DES ANNEXES

- **Liste des espèces végétales observées**
- **Liste récapitulative des espèces végétales à valeur patrimoniale**
- **Intitulé des stations d'inventaire floristique**
- **Tableau des relevés floristiques**

Massif et Espace Naturel Sensible du Moucherotte
Liste récapitulative des espèces végétales observées

	Espèce - Nom scientifique	Nom français	Famille	Choro- logie	Nb d'obs
1	<i>Abies alba</i> Miller	Sapin blanc - Sapin pectiné	Pinacées	H1	66
2	<i>Acer opalus</i> Miller	Erable à feuilles d'obier	Acéracées	G1	31
3	<i>Acer pseudoplatanus</i> L.	Erable sycomore	Acéracées	E4	73
4	<i>Aceras anthropophorum</i> (L.) Aiton fil.	Orchis homme pendu	Orchidacées	G3	1
5	<i>Achillea millefolium</i> L.	Achillée mille feuilles - Herbe au charpentier	Astéracées	J2	18
6	<i>Achillea roseo-alba</i> Ehrend.	Achillée rose pâle	Astéracées	F2	2
7	<i>Achnatherum calamagrostis</i> (L.) P. Beauv.	Calamagrostide argentée	Poacées	H1	4
8	<i>Acinos alpinus</i> (L.) Moench subsp. <i>alpinus</i>	Calament des Alpes	Lamiacées	H1	20
9	<i>Aconitum anthora</i> L.	Aconit anthore	Renonculacées	H1	7
10	<i>Aconitum lycoctonum</i> L. subsp. <i>vulparia</i> (Reichenb. ex Sprengel) Nyma	Aconit tue loup	Renonculacées	E2	17
11	<i>Aconitum variegatum</i> L. subsp. <i>paniculatum</i> (Arcangeli) Greuter & Burdet	Aconit panaché	Renonculacées	H1	1
12	<i>Actaea spicata</i> L.	Actée en épi - Herbe de St Christophe	Renonculacées	E2	23
13	<i>Aegopodium podagraria</i> L.	Pied de chèvre - Herbe aux goutteux	Apiacées	J2	2
14	<i>Agrostis capillaris</i> L.	Agrostide capillaire	Poacées	J1	13
15	<i>Agrostis schleicheri</i> Jordan & Verlot	Agrostis de Schleicher	Poacées	H3	7
16	<i>Agrostis stolonifera</i> L.	Agrostide stolonifère	Poacées	J1	1
17	<i>Ajuga reptans</i> L.	Bugle rampante	Lamiacées	E4	9
18	<i>Alchemilla conjuncta</i> Bab.	Alchémille de Hoppe	Rosacées	H1	49
19	<i>Alchemilla coriacea</i> Buser	Alchémille coriace	Rosacées	H1	1
20	<i>Alchemilla glabra</i> Neygenf., non Poiret	Alchémille glabre	Rosacées	F1	1
21	<i>Alchemilla monticola</i> Opiz	Alchémille monticole	Rosacées	F1	2
22	<i>Alchemilla plicatula</i> Gandoger	Alchémille à folioles pliées	Rosacées	H5	29
23	<i>Alchemilla xanthochlora</i> Rothm.	Alchémille des prés	Rosacées	F2	1
24	<i>Allium lusitanicum</i> Lam.	Ail des montagnes	Liliacées	E3	3
25	<i>Allium narcissiflorum</i> Vill.	Ail à fleurs de narcisse	Liliacées	A	1
26	<i>Allium sphaerocephalon</i> L.	Ail à tête ronde	Liliacées	E1	1
27	<i>Amelanchier ovalis</i> Medik.	Amelanchier à feuilles ovales	Rosacées	D	66
28	<i>Androsace villosa</i> L.	Androsace velue	Primulacées	I1	13
29	<i>Angelica sylvestris</i> L.	Angélique des bois	Apiacées	J2	2
30	<i>Anthericum liliago</i> L.	Anthérie à fleurs de lis	Liliacées	G5	1
31	<i>Anthericum ramosum</i> L.	Anthérie rameuse	Liliacées	G5	8
32	<i>Anthoxanthum odoratum</i> L.	Flouve odorante	Poacées	E2	4
33	<i>Anthoxanthum odoratum</i> L. subsp. <i>nipponicum</i> (Honda) Tzelev	Flouve des Alpes	Poacées	J4	3
34	<i>Anthriscus nitida</i> (Wahlenb.) Garcke	Cerfeuil lustré	Apiacées	F6	4
35	<i>Anthriscus sylvestris</i> (L.) Hoffm. subsp. <i>alpina</i> (Vill.) Gremli [1874]	Cerfeuil des Alpes	Apiacées	H1	10
36	<i>Anthriscus sylvestris</i> (L.) Hoffm. subsp. <i>sylvestris</i>	Cerfeuil des bois	Apiacées	E1	1
37	<i>Anthyllis montana</i> L.	Anthyllide des montagnes	Fabacées papilionoïdées	D	25
38	<i>Anthyllis vulneraria</i> L.	Anthyllide vulnéraire	Fabacées papilionoïdées	C	11
39	<i>Anthyllis vulneraria</i> L. subsp. <i>valesiaca</i> (G. Beck) Guyot	Anthyllide vulnéraire du Valais	Fabacées papilionoïdées	H3	33
40	<i>Aposëris foetida</i> (L.) Less.	Aposëris fétide	Astéracées	H2	13
41	<i>Aquilegia vulgaris</i> L.	Ancolie des bois	Renonculacées	E1	15
42	<i>Arabis alpina</i> L.	Arabette des Alpes	Brassicacées	J3	17
43	<i>Arabis auriculata</i> Lam.	Arabette à oreillettes	Brassicacées	D	1
44	<i>Arabis bellidifolia</i> Crantz subsp. <i>stellulata</i> (Bertol.) Greuter & Burdet	Arabette naine	Brassicacées	H1	3
45	<i>Arabis ciliata</i> Clairv.	Arabette ciliée	Brassicacées	H1	6
46	<i>Arabis collina</i> Ten.	Arabette des murailles - Arabette des collines	Brassicacées	D	6
47	<i>Arabis hirsuta</i> (L.) Scop.	Arabette hérissée - Arabette poilue	Brassicacées	F1	8
48	<i>Arabis scabra</i> All.	Arabette rude	Brassicacées	H3	3
49	<i>Arabis serpyllifolia</i> Vill. subsp. <i>serpyllifolia</i>	Arabette à feuilles de serpolet	Brassicacées	H3	4
50	<i>Arabis turrita</i> L.	Arabette tourette	Brassicacées	F1	13
51	<i>Arctium minus</i> (J. Hill) Bernh.	Bardane à petits capitules	Astéracées	C	1
52	<i>Arctostaphylos uva-ursi</i> (L.) Sprengel subsp. <i>crassifolius</i> (Br.-Bl.) L. Villar	Raisin d'ours - Busserole	Ericacées Arbutoïdées	J3	65
53	<i>Arenaria gothica</i> Fries 3, 4 subsp. <i>moehringioides</i> (J. Murr) Wyse Jackson & Par	Sabline fausse moehringie	Caryophyllacées	J3	4
54	<i>Arenaria grandiflora</i> L.	Sabline à grandes fleurs	Caryophyllacées	D5	1
55	<i>Arenaria serpyllifolia</i> L.	Sabline à feuilles de serpolet	Caryophyllacées	K4	9
56	<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P. Beauv. ex J. & C. Presl	Avoine élevée - Fromental - Fenasse	Poacées	E1	14
57	<i>Artemisia vulgaris</i> L.	Armoise commune	Astéracées	J1	1
58	<i>Aruncus dioicus</i> (Walter) Fernald	Aronce barbe de bouc	Rosacées	J1	15
59	<i>Asperula cynanchica</i> L.	Aspérule à l'esquinancie	Rubiacées	C	5
60	<i>Asperula rupicola</i> Jordan	Aspérule des rochers	Rubiacées	A	17
61	<i>Asphodelus albus</i> Miller	Asphodèle blanc	Liliacées	D	1
62	<i>Asplenium fontanum</i> (L.) Bernh.	Doradille des sources - Doradille de Haller	Ptéridophytes Aspléniacées	D6	3
63	<i>Asplenium ramosum</i> L. [1753]	Doradille verte	Ptéridophytes Aspléniacées	J1	33
64	<i>Asplenium ruta-muraria</i> L.	Doradille rue des murailles	Ptéridophytes Aspléniacées	J1	34

	Espèce - Nom scientifique	Nom français	Famille	Choro- logie	Nb d'obs
65	<i>Asplenium scolopendrium</i> L.	Scolopendre commune - Langue de cerf	Ptéridophytes Aspléniacées	J1	1
66	<i>Asplenium trichomanes</i> L.	Doradille faux-capillaire	Ptéridophytes Aspléniacées	K5	2
67	<i>Asplenium trichomanes</i> L. subsp. <i>pachyrachis</i> (Christ) Lovis & Reichst.	Doradille des surplombs	Ptéridophytes Aspléniacées	K5	3
68	<i>Asplenium trichomanes</i> L. subsp. <i>quadrivalens</i> D.E. Meyer	Doradille faux capillaire	Ptéridophytes Aspléniacées	K5	20
69	<i>Aster alpinus</i> L.	Aster des Alpes	Astéracées	I7	13
70	<i>Aster bellidiastrum</i> (L.) Scop.	Bellidiastre de Micheli - Fausse pâquerette	Astéracées	H2	49
71	<i>Astrantia major</i> L.	Grande Astrance	Apiacées	I2	6
72	<i>Athamanta cretensis</i> L.	Athamante de crête	Apiacées	H1	27
73	<i>Athyrium filix-femina</i> (L.) Roth	Fougère femelle	Ptéridophytes Woodsiacées	K4	12
74	<i>Avenula pratensis</i> (L.) Dumort.	Avoine des prés	Poacées	F1	7
75	<i>Bartsia alpina</i> L.	Bartsie des Alpes	Scrophulariacées	J6	9
76	<i>Berberis vulgaris</i> L.	Epine vinette	Berbéridacées	E2	4
77	<i>Betula alba</i> L.	Bouleau pubescent	Bétulacées	J2	13
78	<i>Betula pendula</i> Roth	Bouleau blanc - Bouleau verruqueux	Bétulacées	J2	9
79	<i>Botrychium lunaria</i> (L.) Swartz	Botryche lunaire - Herbe à la lune	Ptéridophytes Ophioglossacées	I6	3
80	<i>Brachypodium rupestre</i> (Host) Roemer & Schultes	Brachypode des rochers	Poacées	E2	12
81	<i>Briza media</i> L.	Brize amourette - Brize tremblante	Poacées	J2	11
82	<i>Bromus benekenii</i> (Lange) Trimen	Brôme des bois	Poacées	E1	8
83	<i>Bromus erectus</i> Hudson	Brome dressé	Poacées	E1	9
84	<i>Bromus ramosus</i> Hudson	Brome rude - Brome rameux	Poacées	E2	1
85	<i>Bunias orientalis</i> L.	Bunias d'Orient	Brassicacées	E3	1
86	<i>Bunium bulbocastanum</i> L.	Bunium noix de terre	Apiacées	G1	1
87	<i>Buphthalmum salicifolium</i> L.	Oeil de boeuf - Buphtalme à feuilles de saule	Astéracées	H2	42
88	<i>Bupleurum falcatum</i> L.	Buplèvre en faux	Apiacées	E2	28
89	<i>Bupleurum falcatum</i> L. subsp. <i>cernuum</i> (Ten) Arcangeli	Buplèvre penché	Apiacées	E2	4
90	<i>Bupleurum petraeum</i> L.	Buplèvre des rochers	Apiacées	H4	47
91	<i>Bupleurum ranunculoides</i> L.	Buplèvre fausse renoncule	Apiacées	J1	2
92	<i>Cacalia alliariae</i> Gouan	Adénostyle à feuilles d'alliaire	Astéracées	H1	16
93	<i>Cacalia alpina</i> L.	Adénostyle glabre	Astéracées	H1	32
94	<i>Calamagrostis varia</i> (Schrader) Host	Calamagrostide des montagnes	Poacées	I1	72
95	<i>Calamintha grandiflora</i> (L.) Moench	Calament à grandes fleurs	Lamiacées	D	26
96	<i>Calluna vulgaris</i> (L.) Hull	Callune fausse bruyère - Brande	Ericacées Ericoïdées	J1	4
97	<i>Campanula cochleariifolia</i> Lam.	Campanule menue	Campanulacées	H1	38
98	<i>Campanula glomerata</i> L.	Campanule agglomérée	Campanulacées	E2	4
99	<i>Campanula rapunculoides</i> L.	Campanule fausse raiponce	Campanulacées	E4	3
100	<i>Campanula rhomboidalis</i> L.	Campanule à feuilles rhomboïdales	Campanulacées	H4	17
101	<i>Campanula rotundifolia</i> L.	Campanule à feuilles rondes	Campanulacées	F8	46
102	<i>Campanula trachelium</i> L.	Campanule gantelée	Campanulacées	E1	1
103	<i>Capsella bursa-pastoris</i> (L.) Medik.	Capselle bourse à pasteur	Brassicacées	K5	3
104	<i>Cardamine heptaphylla</i> (Vill.) O.E. Schulz	Dentaire pennée	Brassicacées	G2	25
105	<i>Cardamine pentaphylla</i> (L.) Crantz	Dentaire digitée	Brassicacées	H3	4
106	<i>Carduus medius</i> Gouan subsp. <i>medius</i>	Chardon décapité	Astéracées	H3	76
107	<i>Carex alba</i> Scop.	Laïche blanche	Cypéracées	J2	2
108	<i>Carex austroalpina</i> Becherer	Laïche méridionale	Cypéracées	A	3
109	<i>Carex brachystachys</i> Schrank	Laïche à épillets courts	Cypéracées	H1	7
110	<i>Carex caryophylla</i> Latourr.	Laïche printanière	Cypéracées	E2	1
111	<i>Carex digitata</i> L.	Laïche digitée	Cypéracées	E2	3
112	<i>Carex ferruginea</i> Scop.	Laïche ferrugineuse	Cypéracées	H1	1
113	<i>Carex flacca</i> Schreber	Laïche glauque	Cypéracées	F1	10
114	<i>Carex halleriana</i> Asso	Laïche alpestre	Cypéracées	C	16
115	<i>Carex liparocarpos</i> Gaudin	Laïche lustrée	Cypéracées	E3	1
116	<i>Carex ornithopoda</i> Willd.	Laïche pied d'oiseau	Cypéracées	E4	23
117	<i>Carex pairae</i> F.W. Schultz	Laïche de Paira	Cypéracées	E2	1
118	<i>Carex rupestris</i> All.	Laïche des rochers	Cypéracées	J3	1
119	<i>Carex sempervirens</i> Vill.	Laïche toujours verte	Cypéracées	H1	65
120	<i>Carex sylvatica</i> Hudson	Laïche des forêts	Cypéracées	E2	7
121	<i>Carlina acaulis</i> L. subsp. <i>caulescens</i> (Lam.) Schübl. & Martens	Carlina acaule variété caulescente	Astéracées	F2	19
122	<i>Carlina vulgaris</i> L.	Carlina dorée - Carlina vulgaire	Astéracées	J2	2
123	<i>Centaurea alpestris</i> Hegetschw.	Centaurée alpestre	Astéracées	E2	5
124	<i>Centaurea jacea</i> L.	Centaurée jacée - Tête de moineau	Astéracées	E2	1
125	<i>Centaurea montana</i> L.	Centaurée bleuet des montagnes	Astéracées	H6	8
126	<i>Centaurea scabiosa</i> L.	Centaurée scabieuse	Astéracées	E2	11
127	<i>Centranthus angustifolius</i> (Miller) DC.	Centranthe à feuilles étroites	Valérianacées	D5	9
128	<i>Cephalanthera damasonium</i> (Miller) Druce	Céphalanthère blanchâtre - Céph. pâle	Orchidacées	C	2
129	<i>Cephalanthera longifolia</i> (L.) Fritsch	Céphalanthère à longues feuilles	Orchidacées	E2	8
130	<i>Cephalanthera rubra</i> (L.) L.C.M. Richard	Céphalanthère rouge	Orchidacées	E2	3
131	<i>Cerastium arvense</i> L. subsp. <i>strictum</i> (Koch) Grelli	Céaïste dressé	Caryophyllacées	K4	35
132	<i>Cerintho glabra</i> Miller	Mélinet glabre	Boraginacées	H2	3
133	<i>Chaenorhinum minus</i> (L.) Lange subsp. <i>minus</i>	Petite Linaire	Scrophulariacées	C	1
134	<i>Chaerophyllum hirsutum</i> L.	Cerfeuil hérissé	Apiacées	I2	3
135	<i>Chaerophyllum villarsii</i> Koch	Cerfeuil de Villars	Apiacées	H6	16
136	<i>Chamaespartium sagittale</i> (L.) P. Gibbs	Génêt ailé	Fabacées papilionoïdées	F7	10

	Espèce - Nom scientifique	Nom français	Famille	Choro- logie	Nb d'obs
137	<i>Chenopodium album</i> L.	Epinard blanc	Chenopodiacees	K4	1
138	<i>Chenopodium bonus-henricus</i> L.	Epinard sauvage - Epinard du bon roi Henri	Chenopodiacees	J1	2
139	<i>Cicerbita alpina</i> (L.) Wallr.	Laitue des Alpes	Asteracees	H5	2
140	<i>Cirsium acaule</i> Scop.	Circe acaule - Cirse sans tige	Asteracees	E2	12
141	<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop.	Circe des champs	Asteracees	K4	1
142	<i>Cirsium eriophorum</i> (L.) Scop.	Circe laineux	Asteracees	F7	5
143	<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten.	Circe à feuilles lancéolées - Cirse	Asteracees	K4	2
144	<i>Clematis alpina</i> (L.) Miller	Clématite des Alpes	Renonculacees	J3	15
145	<i>Clinopodium vulgare</i> L.	Sarriette commune	Lamiacees	J1	13
146	<i>Coeloglossum viride</i> (L.) Hartman	Orchis grenouille	Orchidacees	J1	4
147	<i>Convallaria majalis</i> L.	Muguet de mai	Liliacees	J1	59
148	<i>Coronilla minima</i> L.	Petite coronille	Fabacees papilionoidées	C5	4
149	<i>Coronilla vaginalis</i> Lam.	Coronille engageante	Fabacees papilionoidées	F4	7
150	<i>Corylus avellana</i> L.	Noisetier - Coudrier	Betulacees	E4	48
151	<i>Cotoneaster jurana</i> Gandoger	Cotoneaster du Jura	Rosacees	I1	28
152	<i>Cotoneaster tomentosus</i> Lindley	Cotonnier tomenteux	Rosacees	F6	13
153	<i>Crataegus monogyna</i> Jacq.	Aubépine à un style	Rosacees	E1	1
154	<i>Crepis biennis</i> L.	Crépide bisannuelle - Chicorée jaune	Asteracees	F2	1
155	<i>Crepis paludosa</i> (L.) Moench	Crépide des marais	Asteracees	E4	1
156	<i>Crepis pyrenaica</i> (L.) W. Greuter	Crépide des Pyrénées	Asteracees	H3	8
157	<i>Crepis vesicaria</i> L. subsp. <i>taraxacifolia</i> (Thuill.) Schinz & R. Keller	Crépide à feuilles de pissenlit	Asteracees	G5	1
158	<i>Crocus vernus</i> (L.) Hill subsp. <i>albiflorus</i> (Kit.) Cesati	Crocus à fleurs blanches	Iridacees	H1	5
159	<i>Cruciata laevipes</i> Opiz	Gaillet croquette	Rubiacees	E2	2
160	<i>Cynosurus cristatus</i> L.	Crételle des près	Poacees	E4	1
161	<i>Cypripedium calceolus</i> L.	Sabot de Vénus	Orchidacees	J2	3
162	<i>Cystopteris alpina</i> (Lam.) Desv.	Cystopteris royal	Pteridophytes Woodsiacees	H5	5
163	<i>Cystopteris fragilis</i> (L.) Bernh.	Cystopteris fragile	Pteridophytes Woodsiacees	K5	31
164	<i>Cystopteris montana</i> (Lam.) Desv.	Cystopteris des montagnes	Pteridophytes Woodsiacees	J3	4
165	<i>Cytisophyllum sessilifolium</i> (L.) O.F. L. ng	Cytise à feuilles sessiles	Fabacees papilionoidées	F5	4
166	<i>Dactylis glomerata</i> L.	Dactyle pelotonné	Poacees	E1	18
167	<i>Dactylorhiza fuchsii</i> (Druce) Soç subsp. <i>fuchsii</i>	Orchis de Fuchs	Orchidacees	E1	5
168	<i>Dactylorhiza latifolia</i> (L.) Soç	Orchis à odeur de sureau	Orchidacees	E4	3
169	<i>Daphne alpina</i> L.	Daphné des Alpes	Thy méleacees	I1	7
170	<i>Daphne laureola</i> L.	Daphné laurier des bois - Daphné lauréole	Thy méleacees	G5	1
171	<i>Daphne mezereum</i> L.	Daphné bois gentil	Thy méleacees	J2	17
172	<i>Daucus carota</i> L.	Carotte commune	Apiacees	K4	1
173	<i>Deschampsia flexuosa</i> (L.) Trin.	Canche flexueuse	Poacees	K4	11
174	<i>Dianthus hyssopifolius</i> L.	Oeillet de Montpellier	Caryophyllacees	H1	22
175	<i>Dianthus sylvestris</i> Wulfen subsp. <i>sylvestris</i>	Oeillet des rochers	Caryophyllacees	D	18
176	<i>Digitalis grandiflora</i> Miller	Digitale à grandes fleurs	Scrophulariacees	E6	9
177	<i>Digitalis lutea</i> L.	Digitale jaune	Scrophulariacees	G1	8
178	<i>Doronicum grandiflorum</i> Lam.	Doronic à grandes fleurs	Asteracees	H3	1
179	<i>Draba aizoides</i> L.	Drave faux aizoon	Brassicacees	H7	15
180	<i>Dryas octopetala</i> L.	Dryade à huit pétales - Thé suisse	Rosacees	J3	32
181	<i>Dryopteris affinis</i> (Lowe) Fraser-Jenkins subsp. <i>borreri</i> (Newman) Fraser-Jenkins	Dryoptère écailleux	Pteridophytes Dryopteridacees	K7	1
182	<i>Dryopteris dilatata</i> (Hoffm.) A. Gray	Dryoptère dilaté	Pteridophytes Dryopteridacees	J1	1
183	<i>Dryopteris expansa</i> (C. Presl) Fraser-Jenkins & Jermy	Dryoptère étalé	Pteridophytes Dryopteridacees	J1	1
184	<i>Dryopteris filix-mas</i> (L.) Schott	Dryoptère fougère mâle	Pteridophytes Dryopteridacees	K4	29
185	<i>Dryopteris villarii</i> (Bellardi) Schinz & Thell.	Dryoptère rigide	Pteridophytes Dryopteridacees	H1	7
186	<i>Echium vulgare</i> L.	Vipérine commune	Boraginacees	F1	11
187	<i>Epilobium angustifolium</i> L.	Epilobe en épi - Laurier de St Antoine	Onagracees	J1	14
188	<i>Epilobium dodonaei</i> Vill.	Epilobe à feuilles de romarin	Onagracees	I2	3
189	<i>Epilobium montanum</i> L.	Epilobe des montagnes	Onagracees	E2	12
190	<i>Epilobium roseum</i> Schreber	Epilobe rosé	Onagracees	E2	1
191	<i>Epipactis atrorubens</i> (Hoffm.) Besser	Epipactis rouge sombre - Epip. sanguine	Orchidacees	E4	11
192	<i>Epipactis helleborine</i> (L.) Crantz	Epipactis à feuilles larges	Orchidacees	E1	12
193	<i>Epipactis microphylla</i> (Ehrh.) Swartz	Epipactis à petites feuilles	Orchidacees	E4	2
194	<i>Epipactis muelleri</i> Godfery	Epipactis de Müller	Orchidacees	F8	2
195	<i>Epipogon aphyllum</i> Swartz	Epipogon sans feuilles	Orchidacees	J2	1
196	<i>Erinus alpinus</i> L.	Erine des Alpes	Scrophulariacees	D5	26
197	<i>Erophila verna</i> (L.) Chevall.	Drave printanière	Brassicacees	J1	1
198	<i>Eryngium spinaiba</i> Vill.	Panicaut blanche épine	Apiacees	A	2
199	<i>Euphorbia amygdaloides</i> L.	Euphorbe des bois	Euphorbiacees	E4	5
200	<i>Euphorbia cyparissias</i> L.	Euphorbe petit cyprès	Euphorbiacees	F2	20
201	<i>Euphorbia dulcis</i> L. sensu auct. Fl. Fr.	Euphorbe douce	Euphorbiacees	F2	10
202	<i>Euphrasia alpina</i> Lam.	Euphrase des Alpes	Scrophulariacees	H3	1
203	<i>Euphrasia officinalis</i> L.	Euphrase casse lunette	Scrophulariacees	J1	2
204	<i>Euphrasia salisburgensis</i> Funck	Euphrase de Salzbourg	Scrophulariacees	H2	4
205	<i>Evonymus latifolius</i> (L.) Miller	Fusain à feuilles larges	Celastracees	D	3
206	<i>Fagus sylvatica</i> L.	Hêtre - Fayard	Fagacees	F2	86
207	<i>Festuca alpina</i> Suter	Fétuque des Alpes	Poacees	H1	1
208	<i>Festuca altissima</i> All.	Fétuque des bois	Poacees	G2	4
209	<i>Festuca heterophylla</i> Lam.	Fétuque à feuilles de deux sortes	Poacees	E4	3

	Espèce - Nom scientifique	Nom français	Famille	Choro- logie	Nb d'obs
210	<i>Festuca laevigata</i> Gaudin	Fétuque à feuilles lisses	Poacées	H3	57
211	<i>Festuca marginata</i> (Hackel) K. Richter subsp. <i>gallica</i> (Hackel ex L. Charrel) Breistr.	Fétuque marginée	Poacées	G1	9
212	<i>Festuca nigrescens</i> Lam.	Fétuque noirissante	Poacées	J1	14
213	<i>Filipendula ulmaria</i> (L.) Maxim.	Filipendule reine des prés	Rosacées	E3	1
214	<i>Fourraea alpina</i> (L.) Greuter & Burdet	Arabette faux chou - Fourréa des Alpes	Brassicacées	H3	8
215	<i>Fragaria vesca</i> L.	Fraisier des bois	Rosacées	K5	25
216	<i>Fraxinus excelsior</i> L.	Frêne élevé	Oléacées	E4	14
217	<i>Fumana procumbens</i> (Dunal) Gren. & Godron	Fumana couché	Cistacées	C	1
218	<i>Galeopsis angustifolia</i> Hoffm.	Galeopsis à feuilles étroites	Lamiacées	C2	10
219	<i>Galium anisophyllum</i> Vill.	Gaillet à feuilles inégales	Rubiacees	H7	6
220	<i>Galium aparine</i> L.	Gaillet gratteron	Rubiacees	E2	1
221	<i>Galium aristatum</i> L.	Gaillet aristé	Rubiacees	A	17
222	<i>Galium mollugo</i> L. subsp. <i>erectum</i> Syme	Gaillet dressé	Rubiacees	E2	55
223	<i>Galium mollugo</i> L. subsp. <i>mollugo</i>	Gaillet mou	Rubiacees	E2	7
224	<i>Galium obliquum</i> Vill.	Gaillet oblique	Rubiacees	H4	3
225	<i>Galium odoratum</i> (L.) Scop.	Aspérule odorante - Belle étoile	Rubiacees	E2	33
226	<i>Galium pseudoheleticum</i> Ehrend.	Gaillet des éboulis	Rubiacees	H4	20
227	<i>Galium rotundifolium</i> L.	Gaillet à feuilles rondes	Rubiacees	I1	15
228	<i>Galium saxosum</i> (Chaix) Breistr.	Gaillet de Villars	Rubiacees	A	2
229	<i>Galium timeroi</i> Jordan	Gaillet frère	Rubiacees	A	14
230	<i>Galium verum</i> L.	Gaillet jaune	Rubiacees	E2	1
231	<i>Genista pilosa</i> L.	Genêt poilu	Fabacées papilionoïdées	G2	1
232	<i>Gentiana angustifolia</i> Vill.	Gentiane à feuilles étroites	Gentianacées	H4	62
233	<i>Gentiana cruciata</i> L.	Gentiane croisette	Gentianacées	E2	1
234	<i>Gentiana lutea</i> L.	Gentiane jaune	Gentianacées	H1	77
235	<i>Gentiana verna</i> L.	Gentiane printanière	Gentianacées	I1	2
236	<i>Gentianella campestris</i> (L.) Börner	Gentiane champêtre	Gentianacées	F2	3
237	<i>Gentianella ciliata</i> (L.) Borckh.	Gentiane ciliée	Gentianacées	I2	1
238	<i>Geranium dissectum</i> L.	Géranium découpé	Géraniacées	K4	1
239	<i>Geranium nodosum</i> L.	Géranium noueux	Géraniacées	D2	4
240	<i>Geranium pyrenaicum</i> Burm. fil.	Géranium des Pyrénées	Géraniacées	C	4
241	<i>Geranium robertianum</i> L. subsp. <i>robertianum</i>	Géranium herbe à Robert	Géraniacées	K4	30
242	<i>Geranium sylvaticum</i> L.	Géranium des bois	Géraniacées	E2	19
243	<i>Geum urbanum</i> L.	Benoite des murs	Rosacées	J1	2
244	<i>Globularia bisnagarica</i> L.	Globulaire ponctuée	Globulariacées	F6	5
245	<i>Globularia cordifolia</i> L.	Globulaire à feuilles en cœur	Globulariacées	H4	61
246	<i>Globularia nudicaulis</i> L.	Globulaire à tige nue	Globulariacées	H3	60
247	<i>Goodyera repens</i> (L.) R. Br.	Goodyère rampante	Orchidacées	J1	2
248	<i>Gymnadenia conopsea</i> (L.) R. Br. in Aiton fil.	Gymnadénie moucheron ou à long éperon	Orchidacées	E2	14
249	<i>Gymnadenia odoratissima</i> (L.) L.C.M. Richard	Gymnadénie très odorante	Orchidacées	F2	4
250	<i>Gymnocarpium dryopteris</i> (L.) Newman	Dryoptère de Linné	Ptéridophytes Woodsiacées	J1	5
251	<i>Gymnocarpium robertianum</i> (Hoffm.) Newman	Dryoptère herbe à Robert	Ptéridophytes Woodsiacées	J1	27
252	<i>Gypsophila repens</i> L.	Gypsophile rampante	Caryophyllacées	H1	16
253	<i>Hedera helix</i> L.	Lierre	Araliacées	G5	2
254	<i>Helianthemum nummularium</i> (L.) Miller subsp. <i>obscurum</i> (Celak.) J. Holub	Hélianthème sombre	Cistacées	E4	54
255	<i>Helianthemum oelandicum</i> (L.) DC. subsp. <i>alpestre</i> (Jacq.) Cesati	Hélianthème alpestre	Cistacées	E4	23
256	<i>Helianthemum oelandicum</i> (L.) DC. subsp. <i>incanum</i> (Willk.) López-Gonz lez	Hélianthème blanchâtre	Cistacées	E4	10
257	<i>Helictotrichon sedenense</i> (DC.) Holub subsp. <i>sedenense</i>	Avoine des montagnes	Poacées	D5	26
258	<i>Helictotrichon setaceum</i> (Vill.) Henrard	Avoine à feuilles fines	Poacées	H4	42
259	<i>Helleborus foetidus</i> L.	Héllébore fétide - Ellébore fétide	Renonculacées	G2	25
260	<i>Heracleum sphondylium</i> L.	Berce des prés - Patte d'ours	Apiacées	E1	19
261	<i>Hieracium amplexicaule</i> L. gr.	Epervière embrassante	Astéracées	D5	4
262	<i>Hieracium bifidum</i> Kit. gr.	Epervière bifide	Astéracées	H1	17
263	<i>Hieracium bupleuroides</i> C.C. Gmelin gr.	Epervière faux buplèvre	Astéracées	H2	1
264	<i>Hieracium humile</i> Jacq. gr.	Epervière peu élevée	Astéracées	H1	20
265	<i>Hieracium juranum</i> Fries gr.	Epervière du Jura	Astéracées	F1	5
266	<i>Hieracium lactucella</i> Walr.	Epervière auricule - Epervière petite laitue	Astéracées	F1	2
267	<i>Hieracium lansicum</i> Arvet-Touvet gr.	Epervière grise	Astéracées	H3	1
268	<i>Hieracium lawsonii</i> Vill. gr.	Epervière des rochers	Astéracées	D6	16
269	<i>Hieracium murorum</i> L.	Epervière des bois	Astéracées	J2	19
270	<i>Hieracium pilosella</i> L.	Epervière piloselle - Oreille de souris	Astéracées	E4	4
271	<i>Hieracium prenanthoides</i> Vill. gr.	Epervière faux prenanthe	Astéracées	E2	1
272	<i>Hieracium villosum</i> Jacq. gr.	Epervière velue	Astéracées	H2	9
273	<i>Hippocrepis comosa</i> L.	Fer à cheval en toupet	Fabacées papilionoïdées	F7	34
274	<i>Hippocrepis emerus</i> (L.) P. Lassen	Coronille arbrisseau	Fabacées papilionoïdées	F2	1
275	<i>Holandrea carvifolia</i> (Villars) Reduron, Charpin & Pime.	Peucedan à feuilles de carvi	Apiacées	E4	14
276	<i>Homogyne alpina</i> (L.) Cass.	Homogyne des Alpes	Astéracées	H6	22
277	<i>Hordelymus europaeus</i> (L.) C.O. Harz	Elyme d'Europe	Poacées	E4	13
278	<i>Hornungia petraea</i> (L.) Reichenb.	Hornungie des pierres	Brassicacées	C	3
279	<i>Huperzia selago</i> (L.) Schrank & C.F.P. Mart. subsp. <i>selago</i>	Lycopode sélagine	Ptéridophytes Lycopodiacees	K4	1
280	<i>Hypericum hirsutum</i> L.	Millepertuis hérissé	Hypericacées	E1	5
281	<i>Hypericum maculatum</i> Crantz subsp. <i>maculatum</i>	Millepertuis tacheté	Hypericacées	E2	14

	Espèce - Nom scientifique	Nom français	Famille	Choro- logie	Nb d'obs
282	<i>Hypericum montanum</i> L.	Millepertuis des montagnes	Hypericacées	E4	1
283	<i>Hypericum perforatum</i> L.	Millepertuis perforé	Hypericacées	E1/K4	7
284	<i>Hypericum richeri</i> Vill.	Millepertuis de Richer	Hypericacées	H1	29
285	<i>Ilex aquifolium</i> L.	Houx	Aquifoliacées	G5	16
286	<i>Juniperus communis</i> L.	Genévrier commun	Cupressacées	J1	20
287	<i>Juniperus sibirica</i> Loddiges in Burstd.	Genévrier nain	Cupressacées	J4	54
288	<i>Kernera saxatilis</i> (L.) Sweet	Kernera des rochers	Brassicacées	H7	39
289	<i>Knautia arvensis</i> (L.) Coulter	Knautie des champs	Dipsacacées	E2	3
290	<i>Knautia dipsacifolia</i> Kreutzer	Knautie des bois	Dipsacacées	F2	5
291	<i>Koeleria pyramidata</i> (Lam.) P. Beauv.	Koellerie pyramidale	Poacées	E2	20
292	<i>Laburnum anagyroides</i> Medik.	Cytise aubour - Faux anagyris	Fabacées papilionoïdées	F6	17
293	<i>Lactuca perennis</i> L.	Laitue vivace	Astéracées	C5	2
294	<i>Lamium galeobdolon</i> (L.) L. subsp. <i>montanum</i> (Pers.) Hayek	Lamier jaune - Ortie jaune	Lamiacées	E4	15
295	<i>Lamium maculatum</i> L.	Lamier tacheté	Lamiacées	E2	5
296	<i>Laserpitium gallicum</i> L.	Laser de France	Apiacées	D6	6
297	<i>Laserpitium latifolium</i> L.	Laser à feuilles larges	Apiacées	F1	66
298	<i>Laserpitium siler</i> L.	Laser des montagnes	Apiacées	H1	77
299	<i>Lathyrus pratensis</i> L.	Gesse des prés	Fabacées papilionoïdées	E1	10
300	<i>Leontodon hispidus</i> L.	Liondent hispide	Astéracées	E4	12
301	<i>Leontodon hyoseroides</i> Welw. ex Reichenb.	Liondent fausse-porcelle	Astéracées	E4	1
302	<i>Leucanthemum adustum</i> (Koch) Gremli	Marguerite des montagnes	Astéracées	E2	40
303	<i>Libanotis pyrenaica</i> Reduron	Séséli libanotis	Apiacées	F9	12
304	<i>Ligustrum vulgare</i> L.	Troène vulgaire	Oléacées	E2	1
305	<i>Lilium martagon</i> L.	Lis martagon	Liliacées	E2	39
306	<i>Linaria supina</i> (L.) Chaz.	Linaire couchée	Scrophulariacées	G2	20
307	<i>Linum catharticum</i> L.	Lin purgatif	Linacées	C	4
308	<i>Listera cordata</i> (L.) R. Br.	Listère à feuilles en coeur	Orchidacées	J1	5
309	<i>Listera ovata</i> (L.) R. Br.	Listère à feuilles ovales	Orchidacées	E2	5
310	<i>Lonicera alpigena</i> L.	Chèvrefeuille des Alpes	Caprifoliacées	H1	73
311	<i>Lonicera nigra</i> L.	Chèvrefeuille noir	Caprifoliacées	H1	36
312	<i>Lonicera xylosteum</i> L.	Chèvrefeuille des haies	Caprifoliacées	E2	23
313	<i>Lotus alpinus</i> (DC.) Schleicher ex Ramond	Lotier des Alpes	Fabacées papilionoïdées	H1	7
314	<i>Lotus corniculatus</i> L.	Lotier corniculé - Pied de poule	Fabacées papilionoïdées	K5	32
315	<i>Luzula campestris</i> (Ehrh.) Lej.	Luzule des champs	Joncacées	E4	4
316	<i>Luzula multiflora</i> (Ehrh.) Lej.	Luzule à fleurs nombreuses	Joncacées	J1	3
317	<i>Luzula nivea</i> (L.) DC.	Luzule blanche de neige	Joncacées	H3	27
318	<i>Luzula pilosa</i> (L.) Willd.	Luzule poilue	Joncacées	J1	1
319	<i>Luzula sieberi</i> Tausch	Luzule de Siéber	Joncacées	H2	24
320	<i>Luzula sylvatica</i> (Hudson) Gaudin	Luzule des bois	Joncacées	H2	42
321	<i>Lycopodium annotinum</i> L.	Lycopode à feuilles de genévrier	Ptéridophytes Lycopodiacees	J1	1
322	<i>Maianthemum bifolium</i> (L.) F.W. Schmidt	Maianthemum à deux feuilles	Liliacées	J1	6
323	<i>Malus sylvestris</i> Miller	Pommier sauvage	Rosacées	E4	1
324	<i>Matricaria perforata</i> Mérat	Matricaire inodore	Astéracées	F3	1
325	<i>Medicago lupulina</i> L.	Luzerne lupuline - Minette	Fabacées papilionoïdées	E1	3
326	<i>Melampyrum velebiticum</i> Borb s	Mélampyre des bois	Scrophulariacées	E2	48
327	<i>Melica nutans</i> L.	Mélique penchée	Poacées	E4	8
328	<i>Melica uniflora</i> Retz.	Mélique à une fleur	Poacées	E1	1
329	<i>Melilotus albus</i> Medik.	Méillot blanc	Fabacées papilionoïdées	K4	1
330	<i>Melittis melissophyllum</i> L.	Mélitte à feuilles de mélisse	Lamiacées	F2	14
331	<i>Mercurialis perennis</i> L.	Mercuriale vivace	Euphorbiacées	E4	41
332	<i>Milium effusum</i> L.	Millet étalé - Millet sauvage	Poacées	J1	1
333	<i>Minuartia capillacea</i> (All.) Graebner	Minuartie à fleurs de lin	Caryophyllacées	H1	4
334	<i>Minuartia verna</i> (L.) Hiern	Minuartie du printemps	Caryophyllacées	E2	4
335	<i>Moehringia muscosa</i> L.	Moehringie mousse	Caryophyllacées	H7	29
336	<i>Moehringia trinervia</i> (L.) Clairv.	Moehringie à trois nervures	Caryophyllacées	E2	3
337	<i>Monotropa hypopitys</i> L.	Monotrope sucepin	Monotropacées	J1	6
338	<i>Mycelis muralis</i> (L.) Dumort.	Laitue des murs	Astéracées	E4	26
339	<i>Myosotis alpestris</i> F.W. Schmidt	Myosotis alpestre	Boraginacées	H1	7
340	<i>Myosotis arvensis</i> Hill	Myosotis des champs	Boraginacées	E2	2
341	<i>Myosotis decumbens</i> Host	Myosotis des bois	Boraginacées	J5	6
342	<i>Myosotis minutiflora</i> Boiss. & Reut.	Myosotis à fleurs minuscules	Boraginacées	E7	2
343	<i>Myosotis ramosissima</i> Rochel	Myosotis des coteaux	Boraginacées	E2	1
344	<i>Narcissus poeticus</i> L.	Narcisse des poètes	Amaryllidacées	H1	1
345	<i>Nardus stricta</i> L.	Nard raide - Poil de chien	Poacées	J2	10
346	<i>Neottia nidus-avis</i> (L.) L.C.M. Richard	Néottie nid d'oiseau	Orchidacées	E2	12
347	<i>Nigritella rhellicani</i> Teppner & Klein [1990]	Nigritelle noire - Orchis vanillé	Orchidacées	H8	3
348	<i>Nocca alpestris</i> (Jacq.) Kerguelen subsp. <i>sylvium</i> (Gaudin) Kerguelen	Tabouret alpestre	Brassicacées	H4	2
349	<i>Nocca brachypetala</i> (Jordan) F.K. Meyer	Tabouret à pétales courts	Brassicacées	D6	1
350	<i>Omalotheca sylvatica</i> (L.) Schultz Bip. & F.W. Schultz	Gnaphale des forêts	Astéracées	J1	2
351	<i>Onobrychis viciifolia</i> Scop.	Sainfoin des prés - Esparcette	Fabacées papilionoïdées	D	1
352	<i>Ononis rotundifolia</i> L.	Bugrane à feuilles rondes	Fabacées papilionoïdées	D6	1
353	<i>Ononis spinosa</i> L.	Bugrane épineuse	Fabacées papilionoïdées	C	2
354	<i>Ononis spinosa</i> L. subsp. <i>maritima</i> (Dumort. ex Piré) P. Fourn. var. <i>maritima</i>	Bugrane rampante	Fabacées papilionoïdées	C	3

	Espèce - Nom scientifique	Nom français	Famille	Choro- logie	Nb d'obs
355	<i>Orchis mascula</i> (L.) L.	Orchis mâle	Orchidacées	E4	6
356	<i>Origanum vulgare</i> L.	Origan - Marjolaine sauvage	Lamiacées	E2	1
357	<i>Orobancha caryophyllacea</i> Sm.	Orobanche giroflée	Orobanchacées	G5	3
358	<i>Orobancha laserpitii-sileris</i> Reuter ex Jordan	Orobanche du sermontain	Orobanchacées	I3	1
359	<i>Orobancha reticulata</i> Wallr.	Orobanche réticulée	Orobanchacées	F2	1
360	<i>Orobancha teucarii</i> Holandre	Orobanche des germandrées	Orobanchacées	H1	2
361	<i>Orthilia secunda</i> (L.) House	Pyrole unilatérale	Pyrolacées	J1	27
362	<i>Oxalis acetosella</i> L.	Oxalis petite oseille - Pain de coucou	Oxalidacées	J1	25
363	<i>Oxytropis amethystea</i> Arvet-Touvet	Oxytropis des montagnes	Fabacées Papilionoïdées	A	3
364	<i>Paris quadrifolia</i> L.	Parisette à quatre feuilles	Liliacées	E2	14
365	<i>Pedicularis gyroflexa</i> Vill. in Chaix	Pédiculaire arquée	Scrophulariacées	A	14
366	<i>Petasites albus</i> (L.) Gaertner	Pétasite blanc	Astéracées	I1	6
367	<i>Petasites paradoxus</i> (Retz.) Baumg.	Pétasite blanc de neige - Pétasite paradoxal	Astéracées	H1	3
368	<i>Phleum alpinum</i> L. subsp. <i>rhaeticum</i> Humphries	Fléole des Alpes	Poacées	J1	8
369	<i>Phleum hirsutum</i> Honckeny	Fléole hérissée	Poacées	H2	1
370	<i>Phyteuma charmelii</i> Vill.	Raiponce de Charmeil	Campanulacées	H3	1
371	<i>Phyteuma orbiculare</i> L.	Raiponce orbiculaire	Campanulacées	H1	43
372	<i>Phyteuma spicatum</i> L.	Raiponce en épi	Campanulacées	F2	36
373	<i>Picea abies</i> (L.) Karsten	Epicéa - Pesse	Pinacées	J2	108
374	<i>Picris hieracioides</i> L.	Picride fausse épervière	Astéracées	J2	3
375	<i>Pimpinella major</i> (L.) Hudson	Grand boucage	Apiacées	E4	3
376	<i>Pimpinella saxifraga</i> L.	Petit Boucage	Apiacées	E4	6
377	<i>Pinguicula alpina</i> L.	Grassette des Alpes	Lentibulariacées	J3	5
378	<i>Pinus sylvestris</i> L.	Pin sylvestre	Pinacées	I1	11
379	<i>Pinus uncinata</i> Ramond ex DC. [1805], et non Miller	Pin de montagne - Pin à crochets	Pinacées	H3	95
380	<i>Plantago atrata</i> Hoppe subsp. <i>atrata</i>	Plantain noirâtre	Plantaginacées	H1	6
381	<i>Plantago lanceolata</i> L.	Plantain lancéolé	Plantaginacées	K5	9
382	<i>Plantago major</i> L.	Grand Plantain	Plantaginacées	K4	4
383	<i>Plantago media</i> L.	Plantain moyen	Plantaginacées	E2	11
384	<i>Platanthera bifolia</i> (L.) L.C.M. Richard	Platanthère à deux feuilles	Orchidacées	E1	5
385	<i>Poa alpina</i> L.	Pâturin des Alpes	Poacées	J1	14
386	<i>Poa angustifolia</i> L.	Pâturin à feuilles étroites	Poacées	J1	1
387	<i>Poa badensis</i> Haenke ex Willd. subsp. <i>xerophila</i> (Br.-Bl.) Kerguélen var. <i>multiflora</i> (Gaudin) Kerguélen	Pâturin de Molinier	Poacées	H5 / H2	4
388	<i>Poa bulbosa</i> L. subsp. <i>bulbosa</i> var. <i>vivipara</i> Koeler	Pâturin bulbeux	Poacées	E1	1
389	<i>Poa cenisia</i> All.	Pâturin du Mont Cenis	Poacées	H4	2
390	<i>Poa nemoralis</i> L.	Pâturin des bois	Poacées	J1	30
391	<i>Poa nemoralis</i> L. var. <i>glauantha</i> Gaudin	Pâturin bleuté	Poacées	J1	8
392	<i>Poa pratensis</i> L.	Pâturin des prés	Poacées	J1	1
393	<i>Poa supina</i> Schrader	Pâturin couché	Poacées	J3	2
394	<i>Polygala alpestris</i> Reichenb.	Polygale alpestre	Polygalacées	H1	1
395	<i>Polygala calcarea</i> F.W. Schultz	Polygale des sols calcaires	Polygalacées	G2	36
396	<i>Polygala serpyllifolia</i> J.A.C. Hose	Polygale à feuilles de serpolet	Polygalacées	G1	1
397	<i>Polygala vulgaris</i> L.	Polygale commun	Polygalacées	E2	7
398	<i>Polygonatum multiflorum</i> (L.) All.	Sceau de salomon multiflore	Liliacées	E2	1
399	<i>Polygonatum odoratum</i> (Miller) Druce	Sceau de salomon officinal	Liliacées	J1	19
400	<i>Polygonatum verticillatum</i> (L.) All.	Sceau de salomon verticillé	Liliacées	E2	46
401	<i>Polygonum aviculare</i> L.	Renouée des oiseaux	Polygonacées	K5	2
402	<i>Polygonum bistorta</i> L.	Renouée bistorte	Polygonacées	J1	4
403	<i>Polygonum viviparum</i> L.	Renouée vivipare	Polygonacées	J3	4
404	<i>Polypodium vulgare</i> L.	Polyode vulgaire - Réglisse des bois	Ptéridophytes Polypodiacées	J1	9
405	<i>Polystichum aculeatum</i> (L.) Roth	Polystic lobé	Ptéridophytes Dryoptéridacées	E2	15
406	<i>Polystichum lonchitis</i> (L.) Roth	Polystic fer de lance	Ptéridophytes Dryoptéridacées	J1	22
407	<i>Populus tremula</i> L.	Peuplier tremble	Salicacées	J2	14
408	<i>Potentilla aurea</i> L.	Potentille dorée	Rosacées	H1	1
409	<i>Potentilla caulescens</i> L.	Potentille caulescente	Rosacées	D2	20
410	<i>Potentilla crantzii</i> (Crantz) G. Beck ex Fritsch	Potentille alpestre	Rosacées	J3	8
411	<i>Potentilla erecta</i> (L.) Räscher	Potentille tormentille	Rosacées	E2	3
412	<i>Potentilla neumanniana</i> Reichenb.	Potentille printanière	Rosacées	F1	6
413	<i>Prenanthes purpurea</i> L.	Prenanthe pourpre	Astéracées	E4	70
414	<i>Primula auricula</i> L.	Primevère auricule	Primulacées	H1	32
415	<i>Primula veris</i> L.	Primevère officinale - Coucou	Primulacées	F4	12
416	<i>Primula vulgaris</i> Hudson	Primevère acaule	Primulacées	E4	1
417	<i>Prunella vulgaris</i> L.	Brunelle commune	Lamiacées	J1	4
418	<i>Pseudorchis albida</i> (L.) A. & D. Löve	Orchis blanchâtre - Orchis miel	Orchidacées	J5	4
419	<i>Pulsatilla alpina</i> (L.) Delarbre subsp. <i>alpina</i>	Pulsatille des Alpes	Renonculacées	H1	24
420	<i>Pyrola chlorantha</i> Swartz	Pyrole verdâtre	Pyrolacées	J1	4
421	<i>Pyrola minor</i> L.	Petite Pyrole	Pyrolacées	J1	1
422	<i>Quercus humilis</i> Miller	Chêne pubescent	Fagacées	F4	2
423	<i>Ranunculus aconitifolius</i> L.	Renoncule à feuilles d'aconit	Renonculacées	F1	4
424	<i>Ranunculus acris</i> L.	Renoncule acre	Renonculacées	K4	2
425	<i>Ranunculus bulbosus</i> L.	Renoncule bulbeuse	Renonculacées	E2	3
426	<i>Ranunculus lanuginosus</i> L.	Renoncule laineuse	Renonculacées	E4	1
427	<i>Ranunculus montanus</i> Willd.	Renoncule des montagnes	Renonculacées	H7	6

	Espèce - Nom scientifique	Nom français	Famille	Choro- logie	Nb d'obs
428	Ranunculus platanifolius L.	Renoncule à feuilles de platane	Renonculacées	F1	8
429	Ranunculus seguieri Vill.	Renoncule de Séguier	Renonculacées	H3	3
430	Ranunculus thora L.	Renoncule vénéneuse	Renonculacées	H1	4
431	Ranunculus tuberosus Lapeyr.	Renoncule des bois	Renonculacées	E3	26
432	Reseda lutea L.	Réséda jaune	Résédacées	F1	1
433	Rhamnus alpina L.	Nerprun des Alpes	Rhamnacées	D5	62
434	Rhamnus cathartica L.	Nerprun purgatif	Rhamnacées	F6	1
435	Rhamnus pumila Turra	Nerprun nain	Rhamnacées	H1	3
436	Rhinanthus alectorolophus (Scop.) Pollich	Rhinanthe crête de coq - Grand Cocriste	Scrophulariacées	F2	12
437	Rhinanthus minor L.	Petit Rhinanth - Cocriste vrai	Scrophulariacées	J1	6
438	Rhododendron ferrugineum L.	Rhododendron ferrugineux	Ericacées Rhododendroidées	H3	13
439	Ribes alpinum L.	Groseiller des Alpes	Saxifragacées	J2	21
440	Roegneria canina (L.) Nevski	Chiendent des chiens	Poacées	J2	1
441	Rosa montana Chaix	Eglantier des montagnes	Rosacées	D	1
442	Rosa pendulina L.	Eglantier des Alpes	Rosacées	H1	45
443	Rosa pimpinellifolia L.	Eglantier à nombreuses épines	Rosacées	E2	13
444	Rosa villosa L.	Eglantier velu	Rosacées	F9	1
445	Rubus glandulosus Bellardi	Ronce glanduleuse	Rosacées	F2	3
446	Rubus idaeus L.	Framboisier	Rosacées	J1	28
447	Rubus saxatilis L.	Ronce des rochers	Rosacées	J1	50
448	Rubus glandulosus Bellardi	Ronce à feuilles d'orme	Rosacées	C	1
449	Rumex arifolius All.	Oseille à feuilles de gouet	Polygonacées	E2	6
450	Rumex nebroides Campd.	Oseille à feuilles étroites	Polygonacées	D2	1
451	Rumex obtusifolius L.	Oseille à feuilles obtuses	Polygonacées	K4	2
452	Rumex scutatus L.	Oseille en écussons	Polygonacées	I4	8
453	Salix appendiculata Vill.	Saule à grandes feuilles	Salicacées	H6	9
454	Salix caprea L.	Saule marsault	Salicacées	E2	16
455	Salix elaeagnos Scop.	Saule drapé	Salicacées	H1	1
456	Salix retusa L.	Saule à feuilles échancrées	Salicacées	H5	8
457	Salvia glutinosa L.	Sauge glutineuse	Lamiacées	I1	1
458	Salvia pratensis L.	Sauge des prés	Lamiacées	C	1
459	Sambucus nigra L.	Sureau noir	Caprifoliacées	E4	1
460	Sambucus racemosa L.	Sureau rouge - Sureau à grappes	Caprifoliacées	H1	14
461	Sanguisorba minor Scop.	Petite pimprenelle	Rosacées	K4	4
462	Sanicula europaea L.	Sanicle d'Europe	Apiacées	E1	3
463	Saponaria ocymoides L.	Saponaire faux basilic	Caryophyllacées	H3	1
464	Saxifraga aizoides L.	Saxifrage jaune des montagnes	Saxifragacées	J1	14
465	Saxifraga exarata Vill. subsp. moschata (Wulfen) Cavillier in Burnat	Saxifrage musquée	Saxifragacées	I1	7
466	Saxifraga exarata Vill. subsp. pseudoexarata (Br.-Bl.) Webb	Saxifrage sillonnée des Préalpes	Saxifragacées	I2	6
467	Saxifraga granulata L.	Saxifrage casse pierre - Saxifrage granulifère	Saxifragacées	G2	2
468	Saxifraga oppositifolia L.	Saxifrage à feuilles opposées	Saxifragacées	J3	12
469	Saxifraga paniculata Miller	Saxifrage paniculée	Saxifragacées	J6	39
470	Saxifraga rotundifolia L.	Saxifrage à feuilles rondes	Saxifragacées	I2	27
471	Scabiosa columbaria L.	Scabieuse colombarie	Dipsacacées	E2	5
472	Scabiosa lucida Vill.	Scabieuse luisante	Dipsacacées	H1	27
473	Scilla bifolia L.	Scille à deux feuilles	Liliacées	E4	1
474	Scrophularia canina L. subsp. juratensis (Schleich. ex Wydl.) Bonnier & L.	Scrophulaire du Jura	Scrophulariacées	H1	12
475	Scrophularia nodosa L.	Scrophulaire luisante	Scrophulariacées	J1	1
476	Scutellaria alpina L.	Scutellaire des Alpes - Toque des Alpes	Lamiacées	I1	7
477	Securigera varia (L.) P. Lassen	Coronille bigarrée	Fabacées papilionoïdées	J1	4
478	Sedum acre L.	Orpin acre - Poivre de muraille	Crassulacées	E4	6
479	Sedum album L.	Orpin blanc - Trique madame	Crassulacées	C	39
480	Sedum atratum L.	Orpin annuel	Crassulacées	H1	2
481	Sedum dasyphyllum L.	Orpin à feuilles épaisses	Crassulacées	C	23
482	Sedum montanum Perrier & Song.	Orpin des montagnes	Crassulacées	D6	8
483	Sedum ochroleucum Chaix	Orpin jaune clair	Crassulacées	D2	1
484	Sedum rupestre L.	Orpin des rochers - Orpin réfléchi	Crassulacées	F8	2
485	Sempervivum arachnoideum L.	Joubarbe toile d'araignée	Crassulacées	H3	4
486	Sempervivum tectorum L.	Joubarbe des toits	Crassulacées	H1	5
487	Senecio doronicum (L.) L.	Séneçon doronic	Astéracées	H1	23
488	Senecio ovatus (G. Gaertner, B. Meyer & Scherb.) Will subsp. ovatus	Séneçon de Fuchs - Séneçon à feuilles ovales	Astéracées	F2	27
489	Senecio viscosus L.	Séneçon visqueux	Astéracées	F1	2
490	Sesleria caerulea (L.) Ard., non sensu 4	Seslérie bleutée	Poacées	H6	129
491	Sideritis alpina Vill.	Crapaudine des Alpes	Lamiacées	D6	30
492	Silene dioica (L.) Clairv.	Silène dioïque - Compagnon rouge	Caryophyllacées	E1	2
493	Silene nutans L.	Silène penché	Caryophyllacées	E1	21
494	Silene pusilla Waldst. & Kit.	Silène à quatre dents	Caryophyllacées	H1	15
495	Silene saxifraga L.	Silène saxifrage	Caryophyllacées	H1	20
496	Silene vulgaris (Moench) Garcke subsp. glareosa (Jordan) Marsden-Jones & Turrill	Silène des éboulis	Caryophyllacées	H2	13
497	Silene vulgaris (Moench) Garcke subsp. vulgaris	Silène enflé	Caryophyllacées	K4	21
498	Soldanella alpina L.	Soldanelle des Alpes	Primulacées	H1	10

	Espèce - Nom scientifique	Nom français	Famille	Choro- logie	Nb d'obs
499	<i>Solidago virgaurea</i> L.	Solidage verge d'or	Astéracées	J1	45
500	<i>Sorbus aria</i> (L.) Crantz	Alisier blanc	Rosacées	E1	49
501	<i>Sorbus aucuparia</i> L.	Sorbier des oiseleurs	Rosacées	F1	40
502	<i>Sorbus chamaemespilus</i> (L.) Crantz	Alisier nain	Rosacées	H1	25
503	<i>Sorbus mougeotii</i> Soyer-Willemet & Godron	Alisier de Mougeot	Rosacées	H1	70
504	<i>Stachys alpina</i> L.	Epiaire des Alpes	Lamiacées	H1	7
505	<i>Stachys recta</i> L.	Epiaire droite	Lamiacées	D2	2
506	<i>Stachys sylvatica</i> L.	Epiaire des bois	Lamiacées	J2	1
507	<i>Stellaria graminea</i> L.	Stellaire graminée	Caryophyllacées	E2	2
508	<i>Stellaria nemorum</i> L. subsp. <i>montana</i> (Pierrat) Berher	Stellaire des montagnes	Caryophyllacées	E4	3
509	<i>Stipa eriocalis</i> Borb s	Stipe pennée	Poacées	F5	2
510	<i>Tamus communis</i> L.	Tamier - Herbe aux femmes battues	Dioscoréacées	C	2
511	<i>Tanacetum corymbosum</i> (L.) Schultz Bip.	Marguerite en corymbe	Astéracées	C	1
512	<i>Taraxacum erythrospermum</i> Andr. ex Besser gr.	Pissenlit à graines rouges	Astéracées	E1	3
513	<i>Taraxacum officinale</i> Weber	Pissenlit des prés - Dent de lion - Pissenlit officinal	Astéracées	J1	2
514	<i>Taxus baccata</i> L.	If à fausses baies	Taxacées	E1	1
515	<i>Teucrium chamaedrys</i> L.	Germandrée petit chêne	Lamiacées	C	28
516	<i>Teucrium montanum</i> L.	Germandrée des montagnes	Lamiacées	H1	21
517	<i>Thalictrum aquilegifolium</i> L.	Pigamon à feuilles d'ancolie	Renonculacées	J2	5
518	<i>Thalictrum minus</i> L.	Pigamon des coteaux - Petit Pigamon	Renonculacées	E2	13
519	<i>Thesium alpinum</i> L.	Thésium des Alpes	Santalacées	J4	10
520	<i>Thymus polytrichus</i> Borbas	Serpolet à nombreuses tiges	Lamiacées	H1	36
521	<i>Thymus pulegioides</i> L.	Serpolet petit-chêne	Lamiacées	E2	11
522	<i>Thymus serpyllum</i> L.	Thym serpolet	Lamiacées	F3	6
523	<i>Tilia platyphyllos</i> Scop.	Tilleul à grandes feuilles	Liliacées	E4	3
524	<i>Tofieldia calyculata</i> (L.) Wahlenb.	Tofieldie des marais	Liliacées	F2	6
525	<i>Tolpis staticifolia</i> (All.) Schultz Bip.	Tolpis à feuilles de statice	Astéracées	H4	1
526	<i>Tragopogon pratensis</i> L.	Salsifis des prés - Barbe de bouc	Astéracées	J2	1
527	<i>Traunsteinera globosa</i> (L.) Reichenb.	Orchis globuleux	Orchidacées	H1	3
528	<i>Trifolium aureum</i> Pollich	Trèfle doré	Fabacées papilionoïdées	F1	1
529	<i>Trifolium medium</i> L.	Trèfle flexueux	Fabacées papilionoïdées	E2	1
530	<i>Trifolium montanum</i> L.	Trèfle des montagnes	Fabacées papilionoïdées	F6	6
531	<i>Trifolium pratense</i> L.	Trèfle des prés	Fabacées papilionoïdées	K4	15
532	<i>Trifolium repens</i> L.	Trèfle rampant - Trèfle blanc	Fabacées papilionoïdées	K4	5
533	<i>Trinia glauca</i> (L.) Dumort.	Trinie glauque	Apiacées	F4	5
534	<i>Trollius europaeus</i> L.	Trolle d'Europe - Boule d'or	Renonculacées	J6	6
535	<i>Tussilago farfara</i> L.	Tussilage - Pas d'âne	Astéracées	E1	5
536	<i>Ulmus glabra</i> Hudson	Orme de montagne - Orme blanc	Ulmacées	E4	6
537	<i>Urtica dioica</i> L.	Ortie dioïque - Grande Ortie	Urticacées	K4	12
538	<i>Vaccinium myrtillus</i> L.	Airelle myrtille	Vacciniacées - Ericacées Vaccinioïdées	J1	46
539	<i>Vaccinium uliginosum</i> L.	Airelle bleue - Airelle des marais	Vacciniacées - Ericacées Vaccinioïdées	J1	1
540	<i>Vaccinium vitis-idaea</i> L.	Airelle rouge	Vacciniacées - Ericacées Vaccinioïdées	J1	42
541	<i>Valeriana montana</i> L.	Valériane des montagnes	Valérianacées	H1	59
542	<i>Valeriana tripteris</i> L.	Valériane triséquée	Valérianacées	H1	22
543	<i>Veratrum lobelianum</i> Bernh. in Schrader	Vératre vert	Liliacées	E8	8
544	<i>Verbascum lychnitis</i> L.	Molène lychnite	Scrophulariacées	E4	2
545	<i>Verbascum thapsus</i> L. subsp. <i>montanum</i> (Schrader) Bonnier & Layens	Molène des montagnes	Scrophulariacées	E4	3
546	<i>Veronica arvensis</i> L.	Véronique des champs	Scrophulariacées	K4	3
547	<i>Veronica austriaca</i> L. subsp. <i>teucrium</i> (L.) D.A. Webb	Véronique germandrée	Scrophulariacées	F1 / F2	1
548	<i>Veronica chamaedrys</i> L.	Véronique petit chêne	Scrophulariacées	J2	5
549	<i>Veronica montana</i> L.	Véronique des montagnes	Scrophulariacées	F8	1
550	<i>Veronica officinalis</i> L.	Véronique officinale	Scrophulariacées	E2	5
551	<i>Veronica spicata</i> L.	Véronique en épi	Scrophulariacées	E2	3
552	<i>Veronica urticifolia</i> Jacq.	Véronique à feuilles d'ortie	Scrophulariacées	F7	36
553	<i>Viburnum lantana</i> L.	Viorne mancienne	Caprifoliacées	F6	19
554	<i>Vicia cracca</i> L.	Vesce cracca - Pois à crapauds	Fabacées papilionoïdées	J1	1
555	<i>Vicia hirsuta</i> (L.) S.F. Gray	Vesce hérissée	Fabacées papilionoïdées	K4	1
556	<i>Vicia sepium</i> L.	Vesce des haies	Fabacées papilionoïdées	J2	15
557	<i>Vicia tenuifolia</i> Roth	Vesce à feuilles grêles	Fabacées papilionoïdées	E2	6
558	<i>Vincetoxicum hirundinaria</i> Medik.	Dompte venin officinal	Asclépiadacées	E2	10
559	<i>Viola biflora</i> L.	Violettes à deux fleurs	Violacées	J1	10
560	<i>Viola calcarata</i> L.	Violettes éperonnées	Violacées	H2	5
561	<i>Viola hirta</i> L.	Violettes hérissées	Violacées	F1	1
562	<i>Viola pyrenaica</i> Ramond ex DC.	Violettes des Pyrénées	Violacées	H1	4
563	<i>Viola reichenbachiana</i> Jordan ex Boreau	Violettes des bois	Violacées	J2	8
564	<i>Viola riviniana</i> Reichenb.	Violettes de Rivinus	Violacées	F1	2
564 taxons	553 espèces appartenant à 277 genres	71 familles			

Espace Naturel Sensible du Moucherotte

Liste récapitulative des espèces végétales à valeur patrimoniale

Nom scientifique	Nom français	Nb d'obs	Statuts réglementaires			Rareté	
			Directive Habitats	Protection	Cueillette	Livre Rouge National	Livre Rouge Rhône-Alpes
Asperula rupicola Jordan	Aspérule des rochers	17				LRN2	
Carex austroalpina Becherer	Laîche méridionale	3				LRN2	
Cerinth glabra Miller subsp. glabra	Mélinet glabre	3		PRA			LRRA
Convallaria majalis L.	Muguet de mai	59			C38		
Cypripedium calceolus L.	Sabot de Vénus	3	DH2 & DH4	PN		LRN2	LRRA
Cystopteris montana (Lam.) Desv.	Cystopteris des montagnes	4		PN		LRN2	LRRA
Daphne mezereum L.	Daphné bois gentil	17			C38		
Dianthus hyssopifolius L.	Œillet de Montpellier	17			C38		
Dianthus sylvestris Wulfen	Œillet des rochers	18			C38		
Epipactis microphylla (Ehrh.) Swartz	Epipactis à petites feuilles	2		PRA			LRRA
Epipogium aphyllum Swartz	Epipogon sans feuilles	1		PN		LRN2	LRRA
Eryngium spinalba Vill.	Panicaut blanche épine	2		PN		LRN2	LRRA
Galium obliquum Vill.	Gaillardet oblique	3				LRN2	
Galium pseudohelveticum Ehrend.	Gaillardet des éboulis	20				LRN2	
Galium saxosum (Chaix) Breistr.	Gaillardet des rochers	2				LRN1	
Galium timeroi Jordan	Gaillardet nain	14				LRN2	
Gentiana lutea L.	Gentiane jaune	77	DH5				
Gymnadenia odoratissima (L.) L.C.M. Richard	Gymnadénie très odorante	4		PRA			LRRA
Helictotrichon setaceum (Vill.) Henrard	Avoine sétacée	42				LRN2	
Holandra carvifolia (Villars) Reduron, Charpin	Peucédan à feuilles de carvi	14		PRA			LRRA
Huperzia selago (L.) Schrank & C.F.P. Mart. su	Lycopode sélagine	1					LRRA
Ilex aquifolium L.	Houx	16			C38		
Lilium martagon L.	Lis martagon	39			C38		
Lycopodium annotinum L.	Lycopode à feuilles de genévrier	1	DH5		C38		
Minuartia capillacea (All.) Graebner	Minuartie à fleurs de lin	4				LRN2	
Myosotis minutiflora Boiss. & Reut.	Myosotis à fleurs minuscules	2				LRN1	
Narcissus poeticus L.	Narcisse des poètes	1			C38		
Oxytropis amethystea Arvet-Touvet	Oxytropis des montagnes	3				LRN2	
Phyteuma charmelii Vill.	Raiponce de Charmeil	1		PRA			LRRA
Polystichum aculeatum (L.) Roth	Polystic lobé	15			C38		
Primula auricula L.	Primevère auricule	32		PN		LRN2	LRRA
Pyrola chlorantha Swartz	Pyrole verdâtre	4		PRA			LRRA
Ranunculus aconitifolius L.	Renoncule à feuilles d'aconit	4				LRN2	
Vaccinium myrtillus L.	Airelle myrtille	46			C38		
Vaccinium uliginosum L.	Airelle bleue	1			C38		
Vaccinium vitis-idaea L.	Airelle rouge	42			C38		
Totaux			1 DH2, 1 DH4 & 2 DH5	5 PN & 6 PRRA	12 C38	2 LRN1 & 14 LRN2	12 LRRA

Statuts réglementaires

Directive Habitats

DH2 : espèces végétales inscrites à l'annexe 2 de la Directive Habitats

DH4 : espèces végétales inscrites à l'annexe 4 de la Directive Habitats

DH5 : espèces végétales inscrites à l'annexe 5 de la Directive Habitats

Protection réglementaire

PN : espèces végétales protégées au plan national (arrêté interministériel du 20/01/1982, modifié par l'arrêté interministériel du 31/08/1995)

PRA : espèces végétales protégées au plan régional Rhône-Alpes (arrêté interministériel du 4 décembre 1990)

C38 : espèces végétales dont la cueillette et le prélèvement sont réglementés dans le département de l'Isère par arrêté préfectoral

Rareté - Livres Rouges des plantes menacées

LRN1 : Espèces végétales inscrites au Livre Rouge National 1 - Espèces très menacées au plan national, dont la conservation est prioritaire

LRN2 : Espèces végétales inscrites au Livre Rouge National 1 - Espèces menacées au plan national, dont les populations sont à surveiller

LRRA : Espèces végétales menacées au plan régional inscrites au Livre Rouge Régional Rhône-Alpes

Autres espèces végétales rares ou remarquables au plan local

Nom scientifique	Nom français	Nb d'obs
<i>Aceras anthropophorum</i> (L.) Aiton fil.	Orchis homme pendu	1
<i>Achillea roseo-alba</i> Ehrend.	Achillée rose pâle	2
<i>Aconitum anthora</i> L.	Aconit anthore	7
<i>Aconitum variegatum</i> L. subsp. <i>paniculatum</i> (Arcangeli) Greuter & Burdet	Aconit panaché	1
<i>Agrostis schleicheri</i> Jordan & Verlot	Agrostis de Schleicher	7
<i>Allium narcissiflorum</i> Vill.	Ail à fleurs de narcisse	1
<i>Androsace villosa</i> L.	Androsace velue	13
<i>Anthriscus nitida</i> (Wahlenb.) Garcke	Cerfeuil lustré	4
<i>Anthriscus sylvestris</i> (L.) Hoffm. subsp. <i>alpina</i> (Vill.) Gremli [1874]	Cerfeuil des Alpes	9
<i>Arabis auriculata</i> Lam.	Arabette à oreillettes	1
<i>Arabis bellidifolia</i> Crantz subsp. <i>stellulata</i> (Bertol.) Greuter & Burdet	Arabette naine	3
<i>Arabis scabra</i> All.	Arabette rude	3
<i>Arabis serpillifolia</i> Vill.	Arabette à feuilles de serpolet	4
<i>Arenaria grandiflora</i> L.	Sabline à grandes fleurs	1
<i>Betula alba</i> L.	Bouleau pubescent	13
<i>Bunias orientalis</i> L.	Bunias d'Orient	1
<i>Bupleurum ranunculoides</i> L.	Buplèvre fausse renoncule	2
<i>Carex alba</i> Scop.	Laïche blanche	2
<i>Carex brachystachys</i> Schrank	Laïche à épillets courts	7
<i>Carex liparocarpos</i> Gaudin	Laïche lustrée	1
<i>Carex rupestris</i> All.	Laïche des rochers	1
<i>Cicerbita alpina</i> (L.) Wallr.	Laitue des Alpes	2
<i>Clematis alpina</i> (L.) Miller	Clématite des Alpes	15
<i>Coronilla vaginalis</i> Lam.	Coronille engainante	7
<i>Crepis paludosa</i> (L.) Moench	Crépide des marais	1
<i>Cystopteris alpina</i> (Lam.) Desv.	Cystopteris royal	5
<i>Daphne alpina</i> L.	Daphné des Alpes	7
<i>Doronicum grandiflorum</i> Lam.	Doronic à grandes fleurs	1
<i>Dryopteris expansa</i> (C. Presl) Fraser-Jenkins & Jermy	Dryoptère étalé	1
<i>Epilobium roseum</i> Schreber	Epilobe rosé	1
<i>Epipactis muelleri</i> Godfery	Epipactis de Müller	2
<i>Euphrasia alpina</i> Lam.	Euphrase des Alpes	1
<i>Festuca alpina</i> Suter	Fétuque des Alpes	1
<i>Gentiana cruciata</i> L.	Gentiane croisettes	1
<i>Gentianella ciliata</i> (L.) Borckh.	Gentiane ciliée	1
<i>Goodyera repens</i> (L.) R. Br.	Goodyère rampante	2
<i>Hieracium lانسicum</i> Arvet-Touvet gr.	Epervière grise	1
<i>Hieracium lawsonii</i> Vill. gr.	Epervière des rochers	16
<i>Leontodon hyoseroides</i> Welw. ex Reichenb.	Liondent fausse-porcelle	1
<i>Listera cordata</i> (L.) R. Br.	Listère à feuilles en cœur	5
<i>Myosotis ramosissima</i> Rochel	Myosotis des coteaux	1
<i>Ononis rotundifolia</i> L.	Bugrane à feuilles rondes	1
<i>Orobanche laserpitii-sileris</i> Reuter ex Jordan	Orobanche du sermontain	1
<i>Orobanche reticulata</i> Wallr.	Orobanche réticulée	
<i>Phleum hirsutum</i> Honckeney	Fléole hérissée	1
<i>Pinguicula alpina</i> L.	Grassette des Alpes	5
<i>Poa angustifolia</i> L.	Pâturin à feuilles étroites	1
<i>Poa cenisia</i> All.	Pâturin du Mont Cenis	2
<i>Polygala alpestris</i> Reichenb.	Polygale alpestre	1
<i>Polygala serpyllifolia</i> J.A.C. Hose	Polygale à feuilles de serpolet	1
<i>Potentilla aurea</i> L.	Potentille dorée	1
<i>Pseudorchis albida</i> (L.) 'A. & D. Löve	Orchis blanchâtre - Orchis miel	4
<i>Pyrola minor</i> L.	Petite Pyrole	1
<i>Ranunculus lanuginosus</i> L.	Renoncule laineuse	1
<i>Ranunculus seguieri</i> Vill.	Renoncule de Séguier	3
<i>Ranunculus thora</i> L.	Renoncule vénéneuse	4
<i>Saxifraga aizoides</i> L.	Saxifrage jaune des montagnes	14
<i>Scutellaria alpina</i> L.	Scutellaire des Alpes	7
<i>Sedum atratum</i> L.	Orpin annuel	2
<i>Sempervivum arachnoideum</i> L.	Joubarbe toile d'araignée	4
<i>Senecio viscosus</i> L.	Séneçon visqueux	2
<i>Stipa eriocalis</i> Borb s	Stipe pennée	2
<i>Tofieldia calyculata</i> (L.) Wahlenb.	Tofieldie des marais	6
<i>Verbascum thapsus</i> L. subsp. <i>montanum</i> (Schrader) Bonnier & Layens	Molène des montagnes	3
<i>Veronica austriaca</i> L. subsp. <i>teucrium</i> (L.) D.A. Webb	Véronique germandrée	1
<i>Veronica montana</i> L.	Véronique des montagnes	1
<i>Veronica spicata</i> L.	Véronique en épi	3
<i>Viola pyrenaica</i> Ramond ex DC.	Violette des Pyrénées	4

68 autres espèces rares ou remarquables au plan local

Codification chorologique (d'après PIGNATTI adapté)

Code	Définition	Nombre de taxons
A	Endémiques - subendémiques	9
C	Eury-Méditerranéennes	22
C2	Eury-méditerranéennes septentrionales	1
C5	Eury-méditerranéennes occidentales	2
D	Méditerranéo-montagnardes	28
D2	Méditerranéo-montagnardes septentrionales	5
D5	Méditerranéo-montagnardes occidentales	6
D6	Méditerranéo-montagnardes nord-occidentales	7
E	Eurasiatiques	143
E1	Paléotempérées	26
E2	Eurasiatiques	67
E3	Sudeuropéennes - Sudsibériennes (steppiques)	5
E4	Européo-Caucasiennes	42
E6	S-Européennes-Pontiques	1
E7	S-Européennes - S-Asiatiques	1
E8	Centro-Européennes - W-Asiatiques	1
F	Européennes	63
F1	Européennes	19
F2	Centro-européennes	18
F3	N-européennes	2
F4	SE-européennes	4
F5	SW-européennes	2
F6	S-européennes	7
F7	Centro & S-européennes	5
F8	Centro & W-européennes	4
F9	Centro-européennes-pontiques	2
G	Atlantiques	20
G1	W-européennes	5
G2	Subatlantiques	7
G3	Médit.-atlantiques (Sténo)	1
G5	Médit.-atlantiques (Eury)	7
H	Orophytes européennes	121
H1	Orophytes S-européennes	63
H2	Orophytes SE-européennes	12
H3	Orophytes SW-européennes	20
H4	Endémique alpin	10
H5	Orophytes européennes	5
H6	Orophytes centro-européennes	5
H7	Orophytes centro et S-européennes	5
H8	Orophytes alpino-W-carpathiques	1
I	Orophytes eurasiatiques	21
I1	Orophytes eurasiatiques	11
I2	Orophytes européo-caucasiennes	6
I3	Orophytes alpino-eurasiatiques	1
I4	Orophytes S-européennes - W-asiatiques	1
I6	Orophytes subcosmopolite	2
J	Boréales	104
J1	Circumboréales	59
J2	Eurosibériennes	24
J3	(Circum) Arctico-Alpines	12
J4	Arctico-Alpines (Eurasiatiques)	3
J5	Arctico-Alpines (Européennes)	2
J6	Arctico-Alpines (Euro-Américaines)	3
K	Espèces à ample distribution	33
K4	Subcosmopolites	23
K5	Cosmopolites	9
K7	Subtropicales	1

Massif et Espace Naturel Sensible du Moucherotte
Intitulé des stations d'inventaire floristique

Fiche	Date	Observateur	Insee	Commune	Localisation	Milieu	Altitude	Exposition	Nb
8014	19/02/1999	Jean-Charles VILLARET	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Bord nord-est de la D106, en bordure nord du hameau des Volants	Escarpeement pratiquement vertical en bord de route formé de molasse grésosableuse avec petits galets	1150	Sud-Ouest	13
8526	09/07/1998	Jean-Christophe GATTUS	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Au bord du sentier écologique.	Pelouse sèche en bordure d'éboulis.	1170	Nord Nord-Ouest	2
8527	09/07/1998	Jean-Christophe GATTUS	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Au-dessus de la route Lans / Saint-Nizier, Bois des Mures.	Hêtraie sapinière sombre.	1110	Ouest	2
9777	30/07/1999	Jean-Christophe GATTUS	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Bois des Mures, juste au-dessus de la route D106, à proximité de la limite de commune Saint-Nizier/Lans-enVercors	Hêtraie-pessière haute	1130	Ouest	16
9784	30/07/1999	Jean-Christophe GATTUS	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Bois des Mures, en contrebas de la D106, à proximité de la limite de commune Saint-Nizier/Lans-en-Vercors, à environ 50m de la route	Hêtraie-pessière	1090	Nord-Ouest	3
9854	04/08/1999	Jean-Christophe GATTUS	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Au nord du Moucherotte, à environ 200m au nord-nord-ouest du point coté 1875m	Falaise calcaire froide	1830	Nord-Est	18
9855	04/08/1999	Jean-Christophe GATTUS	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	A proximité du sommet du Moucherotte	Mosaïque de pelouse à Carex sempervirens et de landes à Juniperus nana, Arctostaphylos uva-ursi, Dryas octopetala et rocailles calcaires	1900	Indéfinie	35
9856	11/08/1999	Jean-Christophe GATTUS	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	A l'ouest du lieu-dit "La Cheminée" (sud-ouest des Trois Pucelles), à environ 200m à l'est du point coté 1435m ; à proximité du GR 91	Eboulis calcaire plus ou moins stabilisé de blocs fins à moyens, à Centranthus angustifolius et Laserpitium siler	1490	Ouest	22
9857	11/08/1999	Jean-Christophe GATTUS	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Vallon des Forges (au sud-sud-ouest des Trois Pucelles), à environ 450m au sud-est du point coté 1435m, à proximité du sentier du Vallon des Forges, à environ 50m de la piste forestière	Mégaphorbiaie arborée sur blocs, en pied de falaise, station de Cystopteris montana	1620	Nord	35
9858	11/08/1999	Jean-Christophe GATTUS	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Vallon des Forges, à environ 500m au sud-est du point coté 1435m	Pinède à Pinus uncinata sur ressauts calcaires à sous-bois clairsemé dominé par des espèces calciphiles	1640	Indéfinie	19
9859	11/08/1999	Jean-Christophe GATTUS	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Vallon des Forges, à environ 150m au nord-ouest du point coté 1875m	Eboulis grossier en pied de falaise à Valeriana montana et Rumex scutatus	1640	Nord Nord-Est	27
9860	11/08/1999	Jean-Christophe GATTUS	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Vallon des Forges, au pied de la falaise nord du Moucherotte, à proximité de la limite de commune St-Nizier/Seyssins	Falaise calcaire très fissurée	1650	Nord-Est	25
9861	11/08/1999	Jean-Christophe GATTUS	38486	SEYSSINS	Vallon des Forges, juste au nord du sommet du Moucherotte, à environ 550m au nord-ouest du point coté 1543m	Eboulis très fin (débris) en pied de falaise à Cacalia alpina et Anthriscus sylvestris subsp. alpina	1600	Nord-Est	12
9862	11/08/1999	Jean-Christophe GATTUS	38486	SEYSSINS	A l'est du sommet du Moucherotte, à environ 200m à l'ouest du point coté 1543m (Rocher de Château Bouvier)	Pelouse à Sesleria caerulea et Helictotrichon sedenense sur éboulis fin plus ou moins fixé	1570	Est Sud-Est	27
9863	11/08/1999	Jean-Christophe GATTUS	38486	SEYSSINS	A l'est du sommet du Moucherotte, à environ 280m à l'ouest-sud-ouest du rocher de Château Bouvier (point coté 1543m)	Pelouse en gradins à Sesleria caerulea et Stipa pennata	1590	Sud-Est	33
9864	11/08/1999	Jean-Christophe GATTUS	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Au nord-ouest du Moucherotte, au-dessus du Vallon des Forges, à environ 450m au nord-nord-ouest du point coté 1875m	Mosaïque de blocs calcaires, mégaphorbiaie, pelouse calciphile et lande à Juniperus nana et Arctostaphylos uva-ursi	1760	Nord-Ouest	45
9865	11/08/1999	Jean-Christophe GATTUS	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	A l'ouest du Vallon des Forges (nord-nord-ouest du Moucherotte), à environ 600m au nord-nord-ouest du point coté 1875m	Mosaïque de prairie plutôt fraîche, lande à Juniperus nana, Vaccinium myrtillus et Arctostaphylos uva-ursi	1690	Nord-Ouest	40

Fiche	Date	Observateur	Insee	Commune	Localisation	Milieu	Altitude	Exposition	Nb
9866	12/08/1999	Jean-Christophe GATTUS	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	A environ 180m à l'est du point coté 1135m sur la D106 (hameau de Pierregraine)	Pessière-sapinière à hêtres à sous-bois varié dominé par le houx	1170	Sud-Ouest	24
9867	12/08/1999	Jean-Christophe GATTUS	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	A environ 375m à l'est du hameau de Pierregraine (point coté 1135m sur la D106)	Bois de pins sylvestres en voie de remplacement par Abies alba et Picea abies, sous-bois clair et moussu	1220	Sud-Ouest	31
9868	12/08/1999	Jean-Christophe GATTUS	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	A environ 350m au sud-ouest du Rocher de l'Ane (point coté 1463m), au niveau d'une piste forestière large récemment créée (ne figurant pas sur la carte)	Talus de piste forestière récemment créée, en hêtraie sapinière	1250	Sud-Ouest	20
9869	12/08/1999	Jean-Christophe GATTUS	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Les Clots, à environ 300m au sud du Rocher de l'Ane (point coté 1463m)	Sapinière à Picea abies sur sol caillouteux en fond de vallon	1290	Ouest	28
9870	12/08/1999	Jean-Christophe GATTUS	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	A environ 250m au sud du point coté 1463m (Rocher de l'Ane)	Hêtraie-pessière à Pinus sylvestris ; sous-bois à Calamagrostis varia, Melampyrum velebiticum, et Brachypodium pinnatum	1300	Sud-Ouest	24
9871	12/08/1999	Jean-Christophe GATTUS	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	A environ 150m au sud-sud-ouest du point coté 1463m (Rocher de l'Ane)	Eboulis de blocs calcaires de petite taille à Centranthus angustifolius colonisé par des tapis d'Arctostaphylos uva-ursi	1330	Sud-Ouest	20
9872	12/08/1999	Jean-Christophe GATTUS	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Rocher de l'Ane, à environ 100m au sud-sud-ouest du point coté 1463m	Rocailles herbeuses à Laserpitium siler, Sesleria caerulea et Festuca marginata	1400	Sud	25
9873	12/08/1999	Jean-Christophe GATTUS	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Rocher de l'Ane, à proximité du sommet, versant nord	Hêtraie sapinière à sous-bois de densité et de composition variées et hétérogènes	1460	Nord Nord-Ouest	36
9874	12/08/1999	Jean-Christophe GATTUS	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Les Clots (nord-ouest du Moucherotte), à environ 300 m au sud du point coté 1435m	Hêtraie-sapinière-pessière sur éboulis dominé par Cardamine pentaphylla, Polygonatum verticillatum et Actaea spicata	1470	Nord-Ouest	17
9875	12/08/1999	Jean-Christophe GATTUS	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Au nord-est du Bois des Mures, à environ 50m au sud-est du point coté 1268m	Hêtraie-sapinière à sous-bois dominé par Mercurialis perennis, Convallaria majalis et Festuca heterophylla, sur blocs	1420	Ouest	24
9876	12/08/1999	Jean-Christophe GATTUS	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Bois des Mures (nord-est), à l'ouest du Moucherotte, à environ 550m à l'est-sud-est du point coté 1113m sur la D 106	Hêtraie-sapinière-pessière claire à Calamagrostis varia	1380	Ouest	34
9877	12/08/1999	Jean-Christophe GATTUS	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Bois des Mures (nord), à environ 200m à l'est-sud-est du point coté 1113m sur la D 106	Hêtraie-sapinière claire (arbres de grande taille) à sous-bois varié à Melampyrum velebiticum et Mercurialis perennis	1200	Ouest	34
9878	12/08/1999	Jean-Christophe GATTUS	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Les Mures, à environ 100m au sud-sud-est du point coté 1113m, au-dessus de la D 106	Prairie à Bromus erectus en cours d'embroussaillage	1130	Ouest	30
10468	30/09/1999	Jean-Christophe GATTUS	38205	LANS-EN-VERCORS	Au nord-est de la Sierre, au bord du GR91, légèrement au nord du téléski de Combe des Virets	Talus calcaire en bordure de piste forestière, en lisière de hêtraie-pessière claire sur lapiaz	1470	Ouest	38
10469	30/09/1999	Jean-Christophe GATTUS	38205	LANS-EN-VERCORS	Au nord-est du Pas de la Tinette, au-dessus du GR91, à environ 400m au nord-est du point coté 1469	Pelouse sèche sur lapiaz plus ou moins démantelé à Laserpitium siler et Globularia nudicaulis	1570	Ouest	30
22800	20/07/1997	Jean-Michel BOISSIER	38205	LANS-EN-VERCORS	VIRETS (LES)		1530	Nord-Ouest	27
22801	20/07/1997	Jean-Michel BOISSIER	38205	LANS-EN-VERCORS	Au-dessus de Chenevarie		1410	Ouest Nord-Ouest	17
22802	20/07/1997	Jean-Michel BOISSIER	38205	LANS-EN-VERCORS	CHENEVARIE		1350	Ouest Nord-Ouest	19
22803	20/07/1997	Jean-Michel BOISSIER	38205	LANS-EN-VERCORS	CHENEVARIE		1200	Nord-Ouest	23
22804	20/07/1997	Jean-Michel BOISSIER	38205	LANS-EN-VERCORS	COMBE DE SAINT-NIZIER		1620	Ouest	16
22805	24/08/1998	Jean-Michel BOISSIER	38205	LANS-EN-VERCORS			1450	Ouest	31
22806	24/08/1998	Jean-Michel BOISSIER	38205	LANS-EN-VERCORS	MURES (BOIS DES)		1430	Nord-Est	27
22807	24/08/1998	Jean-Michel BOISSIER	38205	LANS-EN-VERCORS	MURES (BOIS DES)		1290	Nord-Ouest	34

Fiche	Date	Observateur	Insee	Commune	Localisation	Milieu	Altitude	Exposition	Nb
22808	24/08/1998	Jean-Michel BOISSIER	38205	LANS-EN-VERCORS	SAINT-NIZIER		1190	Nord Nord-Ouest	35
22809	20/08/1998	Jean-Michel BOISSIER	38205	LANS-EN-VERCORS	SAINT-NIZIER		1190	Ouest	19
22815	06/07/1998	Jean-Michel BOISSIER	38486	SEYSSINS	Non précisé	Taillis	1470	Nord-Est	24
22816	06/07/1998	Jean-Michel BOISSIER	38486	SEYSSINS	Saint-Nizier, Tremplin		1360	Est	19
22882	06/07/1998	Jean-Michel BOISSIER	38485	SEYSSINET-PARISSET	POUSSEBOU (BOIS DE)		1270	Est Nord-Est	12
22883	06/07/1998	Jean-Michel BOISSIER	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE			1520	Est	18
22884	06/07/1998	Jean-Michel BOISSIER	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	tremplin		1450	Nord	14
22885	06/07/1998	Jean-Michel BOISSIER	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	tremplin		1400	Nord-Ouest	18
22890	06/07/1998	Jean-Michel BOISSIER	38485	SEYSSINET-PARISSET		futaie irrégulière	1150	Nord-Est	12
22898	06/07/1998	Jean-Michel BOISSIER	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	tremplin		1210	Nord	16
25410	16/07/2004	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Au nord-est du lieu-dit "La Chênevarie", à environ 325m au nord-est du point coté 1069m	Talus sec en bord de route	1090	Ouest	2
25411	16/07/2004	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	A l'est du lieu-dit "Bouchardière", à environ 150m au sud du point coté 1109m	Talus sec en bord de route	1105	Ouest	1
25412	16/07/2004	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Au nord-est du lieu-dit "Bouchardière", secteur du point coté 1109m	Talus sec en bord de route	1110	Nord-Est	1
25418	15/07/2004	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Entre les lieux-dits "la Sierre" et "La Vigne" : secteur du téléski de la Combe des Virets	Ourlet herbacé de lisière de sapinière mixte avec <i>Picea abies</i> et <i>Fagus sylvatica</i>	1385	Nord-Ouest	37
25419	15/07/2004	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Entre les lieux-dits "la Sierre" et "La Vigne" : secteur du téléski de la Combe des Virets	Taillis bas et assez rabougri de <i>Fagus sylvatica</i> , sur blocs calcaires moussus, à sous-bois de <i>Calamagrostis varia</i> et <i>Melampyrum vellebiticum</i> forme	1405	Nord-Ouest	27
25420	15/07/2004	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Entre les lieux-dits "la Sierre" et "La Vigne" : secteur du téléski de la Combe des Virets	Taillis de <i>Fagus sylvatica</i> avec <i>Abies alba</i> sur lapiaz moussu avec <i>Moehringia muscosa</i>	1420	Ouest Nord-Ouest	39
25421	15/07/2004	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	A l'est du lieu-dit "La Vigne", à environ 200m au nord-est du point coté 1442m	Taillis mixte à <i>Fagus sylvatica</i> et <i>Sorbus mougeotii</i> avec <i>Abies alba</i> , sur chaos rocheux moussu, à sous-bois de <i>Melampyrum vellebiticum</i> et <i>Vaccinium myrtillus</i> avec <i>Aposeris foetida</i> bien représenté	1460	Ouest Nord-Ouest	25
25422	15/07/2004	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Au lieu-dit "Pas de la Tinette", à environ 100m au sud-est du point coté 1469m	Taillis de <i>Fagus sylvatica</i> avec quelques <i>Abies alba</i> , à sous-bois de <i>Prenanthes purpurea</i> et <i>Polygonatum verticillatum</i> , sur éboulis calcaire moussu, blocs plus ou moins apparents	1470	Ouest	14
25423	15/07/2004	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Au lieu-dit "Pas de la Tinette"	Boisement de <i>Fagus sylvatica</i> sur lapiaz moussu à <i>Moehringia muscosa</i>	1480	Ouest Sud-Ouest	25
25424	15/07/2004	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	A environ 250m au nord du lieu-dit "Pas de la Tinette"	Mosaïque de prairie à <i>Calamagrostis varia</i> , de fruticée à <i>Sorbus mougeotii</i> , <i>Juniperus communis</i> et <i>Amelanchier ovalis</i> , sur rocaillies calcaires plus ou moins affleurantes localement	1525	Sud	38
25425	15/07/2004	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	A environ 425m au nord du lieu-dit "Pas de la Tinette"	Pelouse à <i>Festuca laevigata</i> avec <i>Teucrium montanum</i> sur rocaillies calcaires affleurantes sur environ 30 %	1565	Sud-Ouest	29
25426	15/07/2004	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Au lieu-dit "Les Ramées"	Pâturage à <i>Nardus stricta</i> fortement colonisé par une lande à <i>Calluna vulgaris</i> et <i>Chamaespartium sagittale</i> , piqueté de <i>Picea abies</i> épars	1625	Plat	40
25427	15/07/2004	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Au lieu-dit "Les Ramées"	Mosaïque de pâturage à <i>Nardus stricta</i> avec <i>Festuca nigrescens</i> , de lande à <i>Juniperus sibirica</i> , <i>Chamaespartium sagittale</i> et <i>Calluna vulgaris</i> et de fruticée à <i>Sorbus mougeotii</i> et <i>Acer pseudoplatanus</i> - Présence de <i>Picea abies</i> épars	1620	Plat	54

Fiche	Date	Observateur	Insee	Commune	Localisation	Milieu	Altitude	Exposition	Nb
25428	15/07/2004	Jean-Charles VILLARET	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Grande Roche Saint-Michel, à environ 375m au sud-ouest du point coté 1808m, non loin de la limite de commune avec Lans-en-Vercors	Pelouse neutrophile de tendance acidiline dense à <i>Carex sempervirens</i> et <i>Sesleria caerulea</i> , sur pente modérée (25°)	1740	Ouest	38
25429	15/07/2004	Jean-Charles VILLARET	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Grande Roche Saint-Michel, à environ 325m au sud-ouest du point coté 1808m, non loin de la limite de commune avec Lans-en-Vercors	Pelouse à <i>Sesleria caerulea</i> , <i>Globularia cordifolia</i> et <i>Helianthemum oelandicum</i> subsp. <i>alpestre</i> avec <i>Festuca laevigata</i> , sur rocaillies calcaires affleurantes (recouvrement rocaillies 30 %)	1765	Ouest	21
25430	15/07/2004	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Grande Roche Saint-Michel, en limite de commune avec Saint-Nizier-du-Moucherotte	Lande à <i>Arctostaphylos uva-ursi</i> subsp. <i>crassifolius</i> et <i>Juniperus sibirica</i> avec <i>Dryas octopetala</i> et <i>Sesleria caerulea</i> , sur ressaut calcaire modérément incliné (20°)	1755	Nord-Ouest	42
25431	15/07/2004	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Grande Roche Saint-Michel, non loin de la limite de commune avec Saint-Nizier-du-Moucherotte	Pelouse acidiphile à <i>Nardus stricta</i> , sur pente douce (10°), partiellement colonisée par des taches de <i>Vaccinium myrtillus</i> et <i>Juniperus sibirica</i> et quelques <i>Picea abies</i> épars	1755	Ouest Nord-Ouest	22
25432	15/07/2004	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Grande Roche Saint-Michel, non loin de la limite de commune avec Saint-Nizier-du-Moucherotte	Lande à <i>Vaccinium myrtillus</i> avec <i>Juniperus sibirica</i> piquetée de <i>Pinus uncinata</i> et <i>Picea abies</i> épars	1730	Ouest Nord-Ouest	23
25433	15/07/2004	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Grande Roche Saint-Michel, non loin de la limite de commune avec Saint-Nizier-du-Moucherotte	Pâturage à <i>Festuca nigrescens</i> avec <i>Nardus stricta</i> et <i>Carex sempervirens</i> , partiellement colonisé par des massifs de <i>Juniperus sibirica</i> , sur pente douce (10°)	1735	Ouest	48
25434	15/07/2004	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Grande Roche Saint-Michel, non loin de la limite de commune avec Saint-Nizier-du-Moucherotte	Pelouse pionnière de dalles calcaires de lapiaz à <i>Festuca laevigata</i> et <i>Sedum album</i> avec <i>Veronica spicata</i> abondante	1760	Ouest	22
25435	15/07/2004	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Grande Roche Saint-Michel, non loin de la limite de commune avec Saint-Nizier-du-Moucherotte	Lapiaz vif à <i>Dryopteris villarii</i>	1775	Ouest	28
25436	15/07/2004	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Grande Roche Saint-Michel, en limite de commune avec Saint-Nizier-du-Moucherotte	Pelouse pionnière à <i>Globularia cordifolia</i> et <i>Sesleria caerulea</i> sur lapiaz partiellement affleurant sur environ 30 %	1780	Nord-Ouest	34
25437	15/07/2004	Jean-Charles VILLARET	38111	CLAIX	Grande Roche Saint-Michel, en limite de commune avec Lans-en-Vercors et Saint-Nizier-du-Moucherotte	Paroi rocheuse calcaire sommitale au niveau de la crête	1785	Sud-Est	23
25438	15/07/2004	Jean-Charles VILLARET	38111	CLAIX	Grande Roche Saint-Michel, à environ 350m au sud-sud-ouest du point coté 1808m	Paroi rocheuse sommitale au niveau de la crête - Association à <i>Bupleurum petraeum</i> et <i>Helictotrichon setaceum</i>	1790	Nord-Est	22
25439	15/07/2004	Jean-Charles VILLARET	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Grande Roche Saint-Michel, à environ 225m au sud-sud-ouest du point coté 1808m	Pelouse pionnière de rebord de crête lapiazée à <i>Globularia cordifolia</i> , <i>Festuca laevigata</i> et <i>Sesleria caerulea</i>	1790	Indéfinie	37
25440	15/07/2004	Jean-Charles VILLARET	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Grande Roche Saint-Michel, à environ 100m au sud-sud-ouest du point coté 1808m	Pelouse assez dense de crête sommitale à <i>Sesleria caerulea</i> et <i>Carex sempervirens</i> sur calcaire massif, partiellement colonisée par des massifs de <i>Juniperus sibirica</i>	1795	Indéfinie	19
25441	15/07/2004	Jean-Charles VILLARET	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Grande Roche Saint-Michel, à environ 100m au nord du point coté 1808m	Pelouse rocheuse de crête en léger revers nord	1795	Nord-Ouest	33
25442	15/07/2004	Jean-Charles VILLARET	38111	CLAIX	Grande Roche Saint-Michel, à environ 275m au nord-nord-est du point coté 1808m	Paroi rocheuse calcaire - Association de pleine paroi à <i>Potentilla caulescens</i> et de corniche rocheuse à <i>Helictotrichon setaceum</i>	1810	Sud-Est	11
25443	15/07/2004	Jean-Charles VILLARET	38111	CLAIX	Grande Roche Saint-Michel, à environ 475m au nord-nord-est du point coté 1808m	Boisement très clair de <i>Pinus uncinata</i> sur pelouse à <i>Sesleria caerulea</i> , sur une forte pente rocheuse au niveau d'un entonnoir de combe, entre deux niveaux de falaise rocheuse	1825	Est	16
25444	15/07/2004	Jean-Charles VILLARET	38111	CLAIX	Grande Roche Saint-Michel, à environ 450m au nord-nord-est du point coté 1808m	Paroi rocheuse calcaire avec association de corniche à <i>Helictotrichon setaceum</i>	1825	Est	34
25445	15/07/2004	Jean-Charles VILLARET	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Le Moucherotte, à environ 300m au sud de la table d'orientation	Pinède claire de <i>Pinus uncinata</i> sur pelouse à <i>Sesleria caerulea</i> avec localement des taches de lande à <i>Juniperus sibirica</i> et <i>Arctostaphylos uva-ursi</i> subsp. <i>crassifolius</i>	1850	Sud-Ouest	36
25446	15/07/2004	Jean-Charles VILLARET	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Le Moucherotte, à environ 175m au sud de la table d'orientation	Pinède claire de <i>Pinus uncinata</i> sur pelouse plus ou moins rocheuse à <i>Sesleria caerulea</i> avec localement des taches de <i>Juniperus sibirica</i>	1875	Ouest	27
25447	15/07/2004	Jean-Charles VILLARET	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Le Moucherotte, à environ 100m au sud de la table d'orientation	Rocaillies sommitales avec pelouse pionnière à <i>Globularia cordifolia</i> , <i>Anthyllis montana</i> et <i>Helianthemum oelandicum</i> subsp. <i>alpestre</i>	1885	Indéfinie	26

Fiche	Date	Observateur	Insee	Commune	Localisation	Milieu	Altitude	Exposition	Nb
25448	15/07/2004	Jean-Charles VILLARET	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Le Moucherotte, secteur de la table d'orientation	Crête rocailleuse sommitale avec pelouse pionnière à <i>Dryas octopetala</i> et <i>Sesleria caerulea</i> en revers nord à nord-ouest	1885	Nord Nord-Ouest	34
25449	15/07/2004	Jean-Charles VILLARET	38486	SEYSSINS	Le Moucherotte, secteur du point coté 1879m	Pelouse de couloir à <i>Sesleria caerulea</i> sur pente très forte (70°)	1865	Nord	27
25450	15/07/2004	Jean-Charles VILLARET	38486	SEYSSINS	Le Moucherotte, à environ 125m au nord-nord-ouest du point coté 1879m	Pinède claire de <i>Pinus uncinata</i> avec quelques <i>Picea abies</i> à sous-bois de <i>Sesleria caerulea</i> , en revers nord sur ressaut rocheux calcaire en exposition ubac - Localement taches de <i>Rhododendron ferrugineum</i> et <i>Vaccinium myrtillus</i>	1860	Nord-Est	43
25451	15/07/2004	Jean-Charles VILLARET	38486	SEYSSINS	Le Moucherotte, à environ 200m au nord-nord-ouest du point coté 1879m	Paroi calcaire ombragée d'ubac avec pelouse de vires à <i>Sesleria caerulea</i> et <i>Dryas octopetala</i>	1850	Nord	17
25452	15/07/2004	Jean-Charles VILLARET	38486	SEYSSINS	Le Moucherotte, à environ 225m au nord-nord-ouest du point coté 1879m	Mosaïque de pelouse à <i>Sesleria caerulea</i> , de mégaphorbiaie fragmentaire à <i>Cacalia alliariae</i> et <i>Geranium sylvaticum</i> et de lande à <i>Rhododendron ferrugineum</i> piquetée de <i>Pinus uncinata</i> , au niveau d'un couloir	1860	Nord	38
25453	15/07/2004	Jean-Charles VILLARET	38486	SEYSSINS	Le Moucherotte, à environ 175m au nord-nord-ouest du point coté 1879m	Landine à <i>Dryas octopetala</i> avec <i>Salix retusa</i> sur chaos rocheux calcaire froid en pente forte (60°) - Empilement rocheux de gros blocs calcaires en versant ubac	1835	Nord-Est	27
25454	15/07/2004	Jean-Charles VILLARET	38486	SEYSSINS	Le Moucherotte, à environ 225m au nord-nord-ouest du point coté 1879m	Prairie de couloir à <i>Sesleria caerulea</i> avec <i>Calamagrostis varia</i>	1835	Nord-Est	32
25455	15/07/2004	Jean-Charles VILLARET	38486	SEYSSINS	Le Moucherotte, à environ 150m au nord-nord-ouest du point coté 1879m	Eboulis calcaire très froid parcouru d'air glacé à l'entrée d'un réseau karstique en versant très ombragé - Association à <i>Cystopteris fragilis</i> et <i>Viola biflora</i>	1840	Nord-Est	11
29762	15/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Au sud-sud-est de Saint-Nizier-du-Moucherotte, au bord de la D106, entre les lieux-dits "Les Volants" et "Pierregraine"	Pelouse pionnière à <i>Sedum acre</i> , <i>Sedum album</i> , bryophytes et <i>Festuca marginata</i> subsp. <i>gallica</i> sur dalles calcaro-gréseuses	1140	Sud-Ouest	33
29763	15/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Au sud-sud-est de Saint-Nizier-du-Moucherotte, à l'est du point coté 1135, entre les lieux-dits "Les Volants" et "Pierregraine"	Mosaïque de pelouse à <i>Bromus erectus</i> et <i>Brachypodium rupestre</i> avec <i>Koeleria pyramidata</i> et de lande acidiphile à <i>Calluna vulgaris</i>	1170	Sud-Ouest	44
29764	15/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Au sud-sud-est de Saint-Nizier-du-Moucherotte, entre la D106 et le lieu-dit "Rocher de l'Ane"	Pessière acidiphile de substitution à la hêtraie-sapinière, à sous-bois de <i>Vaccinium myrtillus</i> et bryophytes, sur légère croupe - <i>Ilex aquifolium</i> abondant	1210	Sud-Ouest	22
29765	15/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Au sud-sud-est de Saint-Nizier-du-Moucherotte, entre la D106 et le lieu-dit "Rocher de l'Ane"	Sapinière-pessière à sous-bois moussu dominé par <i>Luzula sylvatica</i> avec <i>Ilex aquifolium</i> abondant, sur pente modérée (20°) - Abondance de blocs moussus	1220	Sud-Ouest	16
29766	15/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Au sud-sud-est de Saint-Nizier-du-Moucherotte, à l'ouest du lieu-dit "Rocher de l'Ane", sur la Route Forestière du Bois des Mûres	Pinède sylvestre très claire sur pelouse à <i>Festuca marginata</i> subsp. <i>gallica</i> et <i>Bromus erectus</i> avec localement <i>Sesleria caerulea</i> , sur désagrégation de conglomérat avec colluvionnement	1240	Sud-Ouest	37
29767	15/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Au sud de Saint-Nizier-du-Moucherotte, sur la Route Forestière du Bois des Mûres, au sud-ouest du lieu-dit "Rocher de l'Ane"	Fourrés à <i>Epilobium angustifolium</i> en bord de piste forestière	1240	Sud-Ouest	42
29768	15/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Au sud de Saint-Nizier-du-Moucherotte, au bord de la Route Forestière du Bois des Mûres, au sud du lieu-dit "Rocher de l'Ane"	Boisement mixte de <i>Pinus uncinata</i> avec encore quelques <i>Pinus sylvestris</i> , colonisé par <i>Picea abies</i> , à sous-bois de <i>Globularia nudicaulis</i> , <i>Calamagrostis varia</i> et <i>Luzula sylvatica</i> - Transition de conditions acidiphiles et neutrophiles	1270	Sud-Ouest	16
29769	15/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Au sud de Saint-Nizier-du-Moucherotte, au bord de la Route Forestière du Bois des Mûres, au sud du lieu-dit "Rocher de l'Ane"	Sapinière acidiphile moussue avec <i>Picea abies</i>	1280	Sud-Ouest	25
29770	15/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Au sud de Saint-Nizier-du-Moucherotte, au bord de la Route Forestière du Bois des Mûres, au sud du lieu-dit "Les Clots"	Taillis de <i>Fagus sylvatica</i> à sous-bois de <i>Globularia nudicaulis</i> , <i>Vaccinium vitis-idaea</i> et <i>Calamagrostis varia</i>	1290	Ouest	33
29771	15/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Au sud de Saint-Nizier-du-Moucherotte, au sud du lieu-dit "Les Clots"	Pinède sylvestre claire sur croupe à sous-bois de <i>Calamagrostis varia</i> - Installation de feuillus divers et d' <i>Abies alba</i>	1310	Ouest	28
29772	15/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Au sud de Saint-Nizier-du-Moucherotte, au sud-sud-est du lieu-dit "Les Clots", à l'ouest de la source captée située à l'ouest-nord-ouest du sommet Le Moucherotte coté 1901m	Prairie à <i>Laserpitium siler</i> de colonisation d'éperons calcaires en cours de démantèlement, partiellement colonisée par une fruticée à <i>Amelanchier ovalis</i> , <i>Sorbus aria</i> et <i>Acer opalus</i>	1400	Ouest	27

Fiche	Date	Observateur	Insee	Commune	Localisation	Milieu	Altitude	Exposition	Nb
29773	15/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Au sud de Saint-Nizier-du-Moucherotte, sur la Route Forestière du Bois des Mûres, entre le lieu-dit "Les Mûres" et le sommet Le Moucherotte	Fruticée fragmentaire à <i>Cytisophyllum sessilifolium</i> sur quelques m² à une dizaine de m²	1340	Ouest	1
29774	15/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Au sud de Saint-Nizier-du-Moucherotte, sur la Route Forestière du Bois des Mûres, à mi-distance entre le lieu-dit "Les Clots" et le Pas de l'Echelle ou de la Bergère	Eboulis calcaire de blocs moyens mobiles	1360	Ouest	1
29775	15/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Au sud de Saint-Nizier-du-Moucherotte, à l'ouest-sud-ouest de la source captée située à l'ouest-nord-ouest du sommet Le Moucherotte	Lande assez ouverte à <i>Arctostaphylos uva-ursi</i> subsp. <i>crassifolius</i> imbriquée à une prairie à <i>Laserpitium siler</i> et <i>Calamagrostis varia</i> sur éboulis très fin terreux - Colonisation par <i>Abies alba</i> rabougris - Pente moyenne (25°)	1380	Ouest	36
29776	15/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Au nord-est de Lans-en-Vercors, en contrebas du Pas de l'Echelle ou de la Bergère	Petite érablaie de ravin à sous-bois de <i>Cacalia alliariae</i> , <i>Petasites albus</i> et <i>Cardamine heptaphylla</i> , sur éboulis calcaire grossier - Pente environ 25°	1440	Nord-Ouest	30
29777	15/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Au nord-est de Lans-en-Vercors, en contrebas du Pas de l'Echelle ou de la Bergère	Falaise calcaire ombragée avec vives à <i>Sesleria caerulea</i> et fissures à <i>Cystopteris fragilis</i>	1450	Nord-Ouest	14
29778	15/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Au sud de Saint-Nizier-du-Moucherotte, en contrebas du Pas de l'Echelle ou de la Bergère, à l'est du Bois des Mûres	Sapinière-pessière à hautes herbes dominée par <i>Cacalia alliariae</i> et fougères, sur pente d'éboulis calcaire moussu stabilisé, assez forte (35°), en pied de paroi calcaire	1500	Nord	36
29779	15/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Au sud de Saint-Nizier-du-Moucherotte, en contrebas du Pas de l'Echelle ou de la Bergère, à l'est du Bois des Mûres	Falaise calcaire ombragée à <i>Cystopteris fragilis</i>	1560	Nord	14
29780	15/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Au sud de Saint-Nizier-du-Moucherotte, au sud-est du sommet Le Moucherotte - Au Pas de l'Echelle ou de la Bergère, coté 1584m	Défilé rocheux avec couloir ombragé et falaise calcaire	1570	Nord	26
29781	15/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Au sud de Saint-Nizier-du-Moucherotte, à l'est du Pas de l'Echelle ou de la Bergère	Mosaïque de rocaillies calcaires, de pelouse à <i>F. laevigata</i> sur dalles, de pelouse à <i>C. sempervirens</i> sur sol un peu + constitué, de lande à <i>J. sibirica</i> , <i>Arctostaphylos uva-ursi</i> et de fruticées à <i>Sorbus mougeotii</i> piquetée d'épicéas et pins	1600	Ouest	48
29782	15/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Au sud de Saint-Nizier-du-Moucherotte, au sud du Pas de l'Echelle ou de la Bergère, au nord-est de la Combe de Saint-Nizier	Pré-bois de taillis de <i>Fagus sylvatica</i> et de bosquet de <i>Picea abies</i> et <i>Abies alba</i> à sous-bois d' <i>Aposeria foetida</i> et localement de <i>Vaccinium myrtillus</i> , en mosaïque avec une pelouse à <i>Carex sempervirens</i> et des taches de landes à <i>J. sibirica</i>	1650	Ouest	29
29783	15/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Au sud de Saint-Nizier-du-Moucherotte, au sud du Pas de l'Echelle ou de la Bergère, à l'est-nord-est de la Combe de Saint-Nizier	Mosaïque de lande à <i>J. sibirica</i> et <i>A. uva-ursi</i> , pelouse à <i>C. sempervirens</i> , <i>Sesleria caerulea</i> , <i>Calamagrostis varia</i> et localement <i>F. laevigata</i> et fruticée à <i>Sorbus mougeotii</i> avec quelques hêtres, épicéas et sapins épars. Lapias vif localisé.	1650	Ouest	41
29784	15/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Au sud de Saint-Nizier-du-Moucherotte, au sud du Pas de l'Echelle ou de la Bergère, à l'est de la Combe de Saint-Nizier	Pelouse à <i>Carex sempervirens</i> , <i>Sesleria caerulea</i> fortement colonisée par <i>Arctostaphylos uva-ursi</i> subsp <i>crassifolius</i> et <i>Juniperus sibirica</i> avec des taches de fruticées à <i>Sorbus mougeotii</i> , <i>Fagus sylvatica</i> et des conifères épars	1670	Ouest	29
29785	15/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Au sud de Saint-Nizier-du-Moucherotte, au sud du Pas de l'Echelle ou de la Bergère, à l'est de la Combe de Saint-Nizier	Lande à <i>Juniperus sibirica</i> avec <i>Arctostaphylos uva-ursi</i> laissant par place apparaître la pelouse à <i>Carex sempervirens</i> et <i>Sesleria caerulea</i> et des rocaillies calcaires d'éboulis de démantèlement de lapias piquetée de conifères et <i>S. mougeotii</i>	1680	Ouest	34
29786	15/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Au sud de Saint-Nizier-du-Moucherotte, au sud-sud-est du Pas de l'Echelle ou de la Bergère, à l'est de la Combe de Saint-Nizier	Cavité d'effondrement du lapias avec gros blocs colonisés par <i>Cacalia alliariae</i> et fougères, et <i>Lonicera alpigena</i> bordée d'une paroi calcaire ombragée avec vives à <i>Sesleria caerulea</i> et fissures à <i>Cystopteris fragilis</i>	1700	Ouest Nord-Ouest	28
29787	15/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Au sud de Saint-Nizier-du-Moucherotte, au sud-sud-est du Pas de l'Echelle ou de la Bergère, à l'est-sud-est de la Combe de Saint-Nizier, au bord du GR91	Pelouse de pente plus ou moins en gradins à <i>Sesleria caerulea</i> , avec <i>Carex sempervirens</i> et <i>Globularia nudicaulis</i> , avec tapis de <i>Juniperus sibirica</i> et <i>Arctostaphylos uva-ursi</i> piquetée de quelques <i>Picea abies</i> et <i>Sorbus mougeotii</i>	1720	Ouest Nord-Ouest	22

Fiche	Date	Observateur	Insee	Commune	Localisation	Milieu	Altitude	Exposition	Nb
29788	15/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Au sud de Saint-Nizier-du-Moucherotte, au sud-est de la Combe de Saint-Nizier, entre le GR91 et la Grande-Roche Saint-Michel, au sud-ouest du point coté 1808m	Pelouse à <i>Sesleria caerulea</i> et <i>Carex sempervirens</i> relativement dense, partiellement colonisée par <i>Juniperus sibirica</i> , <i>Picea abies</i> et <i>Sorbus mougeotii</i> épars	1730	Ouest	26
29789	15/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Au sud de Saint-Nizier-du-Moucherotte, au sud-est de la Combe de Saint-Nizier, entre le GR91 et la Grande-Roche Saint-Michel, au sud-ouest du point coté 1808m	Paroi calcaire relativement ombragée avec association à <i>Cystopteris fragilis</i> et <i>Pimula cauricula</i> et gazon froid de base de paroi avec <i>Cacalia alliariae</i>	1740	Ouest	17
29790	15/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Au sud de Saint-Nizier-du-Moucherotte, au sud-est de la Combe de Saint-Nizier, entre le GR91 et la Grande-Roche Saint-Michel, au sud-ouest du point coté 1808m	Pelouse à <i>Sesleria careulea</i> , <i>Carex sempervirens</i> et localement <i>Festuca laevigata</i> , sur lapiaz disloqué piqué de <i>Pinus uncinata</i> - Taches de <i>Juniperus sibirica</i> et lapiaz calcaire affleurant	1760	Ouest	39
29791	15/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Au sud de Saint-Nizier-du-Moucherotte, au sud-est de la Combe de Saint-Nizier, entre le GR91 et la Grande-Roche Saint-Michel, au sud-ouest du point coté 1808m	Pelouse relativement dense à <i>Sesleria careulea</i> , <i>Globularia nudicaulis</i> avec <i>Avenula pratensis</i> abondante - Taches d'acidification avec <i>Vaccinium myrtillus</i> et plaques de <i>Juniperus sibirica</i> piquetées de <i>Pinus uncinata</i> et <i>Picea abies</i> épars	1770	Ouest	38
29792	15/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Au sud de Saint-Nizier-du-Moucherotte, à l'est de la Combe de Saint-Nizier, entre le GR91 et la Grande-Roche Saint-Michel, au nord du point coté 1808m	Lapiaz sommital de crête avec pelouse plus ou moins nitrophile à <i>Festuca laevigata</i> et <i>Poa alpina</i>	1780	Ouest	24
29793	15/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Au sud de Saint-Nizier-du-Moucherotte, à l'est de la Combe de Saint-Nizier, au nord du point coté 1808m, au bord du GR91	Lapiaz vif à <i>Dryopteris villarii</i>	1770	Ouest	37
29794	15/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	A l'entrée sud du village de Saint-Nizier-du-Moucherotte au niveau du premier téléski, au sud du lieu-dit "La Tour"	Talus herbacé avec végétation rudérale en bord de route	1160	Est Sud-Est	1
29795	15/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Au sud de Saint-Nizier-du-Moucherotte, au sud-est du sommet Le Moucherotte, au Pas de l'Echelle ou de la Bergère	Ressaut rocheux avec pelouse à <i>Sesleria caerulea</i> et association saxicole à <i>Kerneria saxatilis</i>	1610	Nord	29
29796	15/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Au sud de Saint-Nizier-du-Moucherotte, à l'est de la Combe de Saint-Nizier, entre le GR91 et la Grande-Roche Saint-Michel, au nord du point coté 1808m	Pelouse de crête du Drabo-Seslerion avec <i>Globularia cordifolia</i> , <i>Anthyllis montana</i> et <i>Androsace villosa</i>	1780	Ouest	33
29798	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Au sud de Saint-nizier-du-Moucherotte, au-dessus du tremplin de ski	Hêtraie-sapinière-pessière à <i>Galium odoratum</i> , sous-bois peu développé sur pente forte (30°) - Présence de quelques blocs rocheux-moussus	1340	Nord Nord-Ouest	42
29799	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Au sud de Saint-nizier-du-Moucherotte, au-dessus du tremplin de ski	Eboulis calcaire grossier stabilisé moussu avec fougères et <i>Galium odoratum</i> et érablaie fragmentaire à <i>Acer pseudoplatanus</i> occupant une zone ombragée en hêtraie-sapinière-pessière en pied de paroi	1340	Indéfinie	27
29800	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Au sud de Saint-nizier-du-Moucherotte, au-dessus du tremplin de ski	Falaise calcaire ombragée	1350	Ouest Nord-Ouest	21
29801	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	A l'ouest des "Trois Pucelles", au-dessus du tremplin de ski	Prairie de couloir à <i>Calamagrostis varia</i> enclavée dans la sapinière-pessière et lisière à <i>Aruncus dioicus</i> , sur pente rocheuse	1300	Indéfinie	15
29802	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	A l'ouest des "Trois Pucelles", au-dessus du tremplin de ski	Boisement assez mixte, dominé par <i>Picea abies</i> avec <i>Fagus sylvatica</i> , <i>Abies alba</i> et quelques <i>Pinus uncinata</i> , à sous-bois moussu de <i>Vaccinium vitis-idaea</i> et <i>Vaccinium myrtillus</i> qui est plus rare, sur croupe rocheuse - Pente (30°)	1310	Indéfinie	24
29803	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	A l'ouest des "Trois Pucelles", au-dessus du tremplin de ski	Pessière froide claire avec <i>Pinus uncinata</i> assez abondant, à sous-bois moussu avec <i>Vaccinium vitis-idaea</i> - Station froide	1340	Nord Nord-Est	19
29804	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Dans la combe à l'ouest des "Trois Pucelles"	Pinède claire de <i>Pinus uncinata</i> à sous-bois de <i>Calamagrostis varia</i> , avec <i>Globularia nudicaulis</i> abondant, sur pente forte (35°)	1340	Nord Nord-Est	18

Fiche	Date	Observateur	Insee	Commune	Localisation	Milieu	Altitude	Exposition	Nb
29805	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Dans la combe à l'ouest des "Trois Pucelles"	Pinède claire de <i>Pinus uncinata</i> sur pente d'éboulis fixé, à sous-bois de <i>Calamagrostis varia</i> avec <i>Globularia nudicaulis</i> assez abondant et <i>Aster bellidiastrium</i> abondant	1330	Nord	23
29806	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Dans la combe à l'ouest des "Trois Pucelles"	Pelouse pionnière à <i>Globularia cordifolia</i> et <i>Festuca marginata</i> subsp. <i>gallica</i> et association saxicole à <i>Helictotrichon setaceum</i> occupant un gros bloc calcaire stabilisé en pinède claire de <i>Pinus uncinata</i>	1350	Nord	17
29807	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Un peu à l'ouest des "Trois Pucelles"	Prairie de couloir à <i>Calamagrostis varia</i> , sur éboulis argileux en pente forte (35°-40°)	1350	Nord	27
29808	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Un peu à l'ouest des "Trois Pucelles"	Paroi calcaire ombragée, avec association des fissures plus ou moins humides à <i>Carex brachystachys</i> , association rupicole des fissures sèches à <i>Erinus alpinus</i> et <i>Campanula cochlearifolia</i> et vires à <i>Sesleria caerulea</i>	1380	Nord	33
29809	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Au sud-ouest des "Trois Pucelles"	Pessière claire à sous-bois de <i>Calamagrostis varia</i> et <i>Sesleria caerulea</i> avec taches de <i>Vaccinium myrtillus</i> , sur pente rocheuse	1410	Nord	19
29810	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Un peu à l'ouest des "Trois Pucelles"	Prairie à <i>Laserpitium siler</i> et <i>Carex sempervirens</i> semi-boisée d'arbustes avec <i>Acer opalus</i> , <i>Sorbus mougeotii</i> et jeunes conifères	1480	Nord Nord-Est	34
29811	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Au sud des "Trois Pucelles"	Prairie à <i>Laserpitium siler</i> de fixation d'éboulis, en mosaïque avec une lande à <i>Vaccinium vitis-idaea</i> semi-boisée de <i>Pinus uncinata</i> et de <i>Picea abies</i> et des fruticées avec <i>Sorbus mougeotii</i> et <i>Amelanchier ovalis</i>	1490	Nord Nord-Est	27
29812	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Un peu à l'ouest des "Trois Pucelles"	Rebord de falaise avec pelouse rocailleuse à <i>Globularia cordifolia</i> , association de paroi à <i>Helictotrichon setaceum</i> , bosquets de <i>Pinus uncinata</i> sur rochers et fruticée rupicole à <i>Amelanchier ovalis</i> et <i>Sorbus aria</i>	1490	Nord-Est	28
29813	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Un peu à l'ouest des "Trois Pucelles"	Escarpe ment rocheux calcaire très fragmenté, bien ensoleillé et sec	1480	Nord-Est	20
29814	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Un peu à l'ouest des "Trois Pucelles"	Eboulis calcaire plus ou moins terreux	1450	Sud-Ouest	10
29815	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Au sud de la "Grande Pucelle"	Eboulis de blocs moyens très mobiles à <i>Allium narcissiflorum</i> et <i>Gymnocarpium robertianum</i>	1430	Sud-Ouest	16
29816	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Au lieu-dit "Les Pucelles"	Pinède de <i>Pinus uncinata</i> sur lande à <i>Vaccinium vitis-idaea</i> et <i>Rubus saxatilis</i> , couvrant un chaos rocheux de gros blocs stabilisés	1370	Nord-Est	26
29817	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Au lieu-dit "Les Pucelles"	Pinède de <i>Pinus uncinata</i> sur chaos froid de gros blocs rocheux et moussus avec éricacées, notamment <i>Rhododendron ferrugineum</i> assez abondant	1450	Nord-Est	22
29818	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Au sud du lieu-dit "Les Pucelles"	Pessière claire avec <i>Pinus uncinata</i> sur lande à <i>Vaccinium vitis-idaea</i> avec <i>Vaccinium myrtillus</i> couvrant un chaos rocheux calcaire de gros blocs, avec vides entre les blocs - Station froide	1400	Nord-Est	18
29819	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Au sud du lieu-dit "Les Pucelles"	Pessière claire avec <i>Pinus uncinata</i> et <i>Betula alba</i> sur lande très moussue à <i>Rhododendron ferrugineum</i> , couvrant un chaos rocheux de gros blocs calcaires, occupant une dépression froide	1440	Nord Nord-Est	9
29820	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Entre les lieux-dits "La Cheminée" et "Les Pucelles"	Pinède de <i>Pinus uncinata</i> avec <i>Picea abies</i> sur lande très moussue à éricacées dominée par <i>Vaccinium vitis-idaea</i> , couvrant un chaos rocheux froid	1470	Nord Nord-Est	26
29821	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Un peu à l'est du lieu-dit "La Cheminée"	Chaos de gros blocs rocheux ensoleillés, en lisière de pinède sur blocs	1495	Nord	32
29822	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Un peu à l'est du lieu-dit "La Cheminée"	Pessière froide avec <i>Pinus uncinata</i> , <i>Sorbus aucuparia</i> et <i>Betula alba</i> , sur lande moussue à <i>Vaccinium vitis-idaea</i> surtout et <i>V. myrtillus</i> , couvrant un chaos rocheux de très gros blocs - Accumulation de neige gelée ds des creux entre les blocs	1510	Indéfinie	27
29823	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Au sud-est du lieu-dit "La Cheminée"	Pessière claire à sous-bois de <i>Sesleria caerulea</i> et <i>Valeriana montana</i> , sur éboulis stabilisé moussu de blocs moyens	1500	Indéfinie	12
29824	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Au sud du lieu-dit "La Cheminée"	Pessière assez claire sur lande moussue à <i>Vaccinium vitis-idaea</i> , couvrant un chaos de gros blocs rocheux avec vides entre les blocs	1510	Indéfinie	13

Fiche	Date	Observateur	Insee	Commune	Localisation	Milieu	Altitude	Exposition	Nb
29825	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Au sud du lieu-dit "La Cheminée"	Bosquets clairs de <i>Betula alba</i> avec <i>Picea abies</i> épars, sur lande à <i>Rhododendron ferrugineum</i> , <i>Vaccinium vitis-idaea</i> et <i>Vaccinium myrtillus</i> couvrant un chaos rocheux de gros blocs en fond de combe	1510	Nord	31
29826	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Au sud du lieu-dit "La Cheminée"	Bosquets de <i>S. aucuparia</i> avec qqes <i>Picea abies</i> et de rares <i>Betula alba</i> sur lande froide à <i>V. myrtillus</i> et <i>V. vitis-idaea</i> co-dominant, sur chaos rocheux calcaire stabilisé de gros blocs avec vides - Station de <i>Lycopodium annotinum</i>	1500	Nord	34
29827	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Au sud du lieu-dit "La Cheminée"	Eboulis calcaires de blocs petits à moyens, mobiles, avec <i>Anthriscus sylvestris</i> subsp. <i>alpina</i>	1600	Nord-Est	20
29828	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Au sud du lieu-dit "La Cheminée"	Escarpement rocheux calcaire ombragé d'ubac, piqué de <i>Pinus uncinata</i> épars, avec vires à <i>Sesleria caerulea</i> , association des corniches à <i>Helictotrichon setaceum</i> et association des surplombs à <i>Potentilla caulescens</i>	1610	Nord	31
29829	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Un peu au sud du lieu-dit "La Cheminée"	Pinède de <i>Pinus uncinata</i> sur pelouse à <i>Sesleria caerulea</i> et <i>Globularia cordifolia</i> et sur lande à <i>Juniperus sibirica</i> et <i>Arctostaphylos uva-ursi</i> subsp. <i>crassifolius</i> , sur crête rocheuse calcaire	1600	Nord-Est	28
29830	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Un peu au sud du lieu-dit "La Cheminée"	Chaos rocheux de blocs avec mégaphorbiaie à <i>Cacalia alliariae</i> et fougères occupant une cavité d'effondrement du karst	1590	Nord-Est	30
29831	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	A l'extrémité nord-ouest du Vallon des Forges	Mégaphorbiaie à <i>Cacalia alliariae</i> avec fourrés arbustifs à <i>Lonicera alpigena</i> et <i>Acer pseudoplatanus</i> , sur blocs en pied de paroi rocheuse	1610	Nord-Ouest	26
29832	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	A l'extrémité nord-ouest du Vallon des Forges	Paroi rocheuse calcaire avec association des surplombs à <i>Potentilla caulescens</i> et association de pleine paroi à <i>Silene saxifraga</i>	1600	Nord-Ouest	16
29833	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	A l'extrémité nord-ouest du Vallon des Forges	Eboulis calcaire assez frais en pied de paroi, de blocs hétérogènes grossiers à fins plus ou moins stabilisés	1610	Ouest	23
29834	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	A l'extrémité nord-ouest du Vallon des Forges	Escarpement rocheux calcaire avec vires à <i>Sesleria caerulea</i> et corniche à <i>Helictotrichon setaceum</i> et <i>Bupleurum petraeum</i>	1670	Indéfinie	41
29835	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	A l'extrémité nord-ouest du Vallon des Forges	Eboulis calcaire fin et assez frais à <i>Anthriscus sylvestris</i> subsp. <i>alpina</i> et <i>Cacalia alpina</i>	1680	Indéfinie	12
29836	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Vallon des Forges	Escarpement rocheux calcaire avec pelouse de vires à <i>Sesleria caerulea</i> , association des surplombs à <i>Potentilla caulescens</i> et corniche à <i>Helictotrichon setaceum</i> et <i>Bupleurum petraeum</i>	1690	Nord-Est	35
29837	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Vallon des Forges	Eboulis assez grossier exposé est-sud-est, de blocs moyens encore mobiles à <i>Centranthus angustifolius</i>	1690	Nord-Est	11
29838	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Vallon des Forges	Falaise calcaire avec vires à <i>Sesleria caerulea</i> , piquetée de <i>Pinus uncinata</i> , surplombs à <i>Potentilla caulescens</i> , et corniches à <i>Helictotrichon setaceum</i> et <i>Bupleurum petraeum</i>	1700	Nord	35
29839	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Vallon des Forges	Eboulis calcaire en pied de falaise à <i>Anthriscus sylvestris</i> subsp. <i>alpina</i>	1750	Indéfinie	14
29840	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Vallon des Forges	Chaos de gros blocs rocheux calcaires stabilisés	1520	Sud-Ouest	11
29841	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38486	SEYSSINS	Vallon des Forges	Pessière relativement ombragée à sous-bois de <i>Cacalia alliariae</i> et <i>Athyrium filix-femina</i> , sur chaos de gros blocs stabilisés	1550	Sud-Ouest	26
29842	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38486	SEYSSINS	Vallon des Forges	Boisement clair de <i>Sorbus aucuparia</i> et <i>Betula alba</i> , à sous-bois de <i>Rhododendron ferrugineum</i> , <i>Vaccinium vitis-idaea</i> et <i>Vaccinium myrtillus</i> , sur chaos rocheux froid de gros blocs calcaires - Station de <i>Cystopteris montana</i>	1550	Sud-Ouest	22
29843	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38486	SEYSSINS	Vallon des Forges	Auréole très froide à <i>Dryas octopetala</i> et <i>Salix retusa</i> sur graviers humifères avec <i>Picea abies</i> rabougris, associée à une lande froide riche en lichens avec <i>Rhododendron ferrugineum</i> et <i>Vaccinium myrtillus</i> surtout, sur chaos de gros blocs	1600	Indéfinie	25

Fiche	Date	Observateur	Insee	Commune	Localisation	Milieu	Altitude	Exposition	Nb
29844	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38486	SEYSSINS	Vallon des Forges	Chaos de gros blocs rocheux calcaires enclavés au niveau de la zone froide, avec association des façades rocheuses ombragées et froides et pelouse rupicole à <i>Sesleria caerulea</i>	1610	Indéfinie	12
29845	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38486	SEYSSINS	Vallon des Forges	Boisement clairsemé de <i>Betula alba</i> et <i>Picea abies</i> sur lande à <i>Vaccinium myrtillus</i> et <i>Rhododendron ferrugineum</i> , sur chaos rocheux froid - Station froide	1600	Sud-Ouest	35
29846	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38486	SEYSSINS	Vallon des Forges	Eboulis calcaire assez fin	1590	Sud Sud-Ouest	20
29847	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38486	SEYSSINS	En partie sud du Vallon des Forges	Boisement mixte de <i>Picea abies</i> et <i>Pinus uncinata</i> sur lande à <i>Vaccinium vitis-idaea</i> et <i>Rhododendron ferrugineum</i> , sur chaos rocheux moussu stabilisé	1580	Nord	15
29848	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38486	SEYSSINS	A l'extrémité sud-est du Vallon des Forges	Fruticée thermophile à <i>Rhamnus alpina</i> , <i>Amelanchier ovalis</i> et <i>Sorbus aria</i> , sur empilement de gros blocs et éboulis plus ou moins stabilisé	1580	Est	32
29849	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38486	SEYSSINS	A l'extrémité sud-est du Vallon des Forges	Eboulis calcaire mobile de blocs relativement hétérogènes, fins à moyens, terreux, partiellement colonisé par une fruticée à <i>Amelanchier ovalis</i> , <i>Sorbus aria</i> et <i>Rhamnus alpina</i>	1580	Est	20
29850	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38486	SEYSSINS	Entre le Vallon des Forges et la Grotte Vallier	Prairie de pente sur éboulis argilo-calcaire à <i>Calamagrostis varia</i> en mosaïque avec des bosquets de <i>Fagus sylvatica</i> à sous-bois de <i>Calamagrostis varia</i> , sur pente forte	1550	Est	38
29851	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38486	SEYSSINS	Entre le Vallon des Forges et la Grotte Vallier	Hêtraie à <i>Cardamine heptaphylla</i> en mosaïque avec une érablaie de ravin à <i>Cardamine heptaphylla</i> , <i>Polystichum aculeatum</i> et <i>Asplenium scolopendrium</i> , sur éboulis calcaire de blocs assez grossiers, + ou - colmatés et relativement stabilisés	1530	Est	20
29852	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38486	SEYSSINS	Entre le Vallon des Forges et la Grotte Vallier	Boisement spécialisé de feuillus avec <i>Acer pseudoplatanus</i> , à sous-bois de <i>Cardamine heptaphylla</i> , sur éboulis en bordure de ravin	1500	Est	28
29853	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38486	SEYSSINS	Un peu au nord sous la Grotte Vallier	Hêtraie à <i>Cardamine heptaphylla</i> sur pente d'éboulis colmaté terreux stabilisé, pente assez forte (30°)	1420	Nord Nord-Est	17
29854	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38486	SEYSSINS	Au nord-nord-est sous la Grotte Vallier	Hêtraie sur sol plus constitué à <i>Hordelymus europaeus</i> , <i>Carex sylvatica</i> , <i>Luzula nivea</i> et <i>Prenanthes purpurea</i> , sur pente assez forte (30-35°)	1360	Nord-Est	18
29855	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38486	SEYSSINS	A environ 300m au nord de Château Bouvier (Rocher)	Hêtraie à <i>Cardamine heptaphylla</i> , sur éboulis colmaté terreux	1350	Est Nord-Est	18
29856	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38486	SEYSSINS	Un peu au sud du Bois de Poussebou	Hêtraie en taillis à sous-bois de <i>Sesleria caerulea</i> sur rocaillies calcaires et éboulis déjà plus fin stabilisé - Rochers calcaires localement affleurants - Recouvrement important de la strate herbacée	1290	Est	15
29857	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38485	SEYSSINET-PARISSET	Bois de Poussebou, le long du "Sentier de la Vie"	Boisement clair à <i>Betula pendula</i> et <i>Picea abies</i> , sur lande à <i>Vaccinium vitis-idaea</i> , sur chaos rocheux moussu stabilisé	1265	Est	21
29858	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38485	SEYSSINET-PARISSET	Bois de Poussebou, le long du "Sentier de la Vie"	Pelouse à <i>Sesleria caerulea</i> , <i>Globularia nudicaulis</i> et <i>Laserpitium siler</i> , sur éboulis plus ou moins stabilisé, partiellement colonisée par des arbres et arbustes notamment <i>Amelanchier ovalis</i> et <i>Sorbus aria</i>	1250	Nord Nord-Est	37
29859	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38485	SEYSSINET-PARISSET	Bois de Poussebou, le long du "Sentier de la Vie"	Prairie à <i>Laserpitium siler</i> , <i>Globularia nudicaulis</i> et <i>Sesleria caerulea</i> en mosaïque avec des accrues forestiers à <i>Populus tremula</i> , <i>Betula pendula</i> et localement <i>Fagus sylvatica</i> , sur éboulis calcaire stabilisé	1220	Nord Nord-Est	28
29860	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38485	SEYSSINET-PARISSET	En pied de versant est des "Trois Pucelles"	Eboulis de blocs calcaires assez grossiers avec matrice argileuse à <i>Petasites paradoxus</i> , en base de cône d'éboulis	1100	Nord-Est	18
29862	21/06/2005	Jean-Charles VILLARET & Gilbert BILLARD	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Au nord-est de "La Cheminée"	Pinède-pessière de <i>Pinus uncinata</i> à sous-bois moussu de <i>Vaccinium myrtillus</i> et <i>Rhododendron ferrugineum</i> avec <i>Vaccinium vitis-idaea</i> , occupant une dépression sur chaos rocheux frais	1520	Sud Sud-Ouest	14
29863	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Au nord des "Trois Pucelles"	Taillis de <i>Fagus sylvatica</i> avec <i>Acer opalus</i> et <i>Sorbus aria</i> à sous-bois de <i>Sesleria caerulea</i> , <i>Convallaria majalis</i> et <i>Polygonatum verticillatum</i> , sur chaos rocheux stabilisé - Sol superficiel	1075	Est	29

Fiche	Date	Observateur	Insee	Commune	Localisation	Milieu	Altitude	Exposition	Nb
29864	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38485	SEYSSINET-PARISSET	Un peu à l'ouest du lieu-dit "Trou de Poussebou"	Paroi ombragée calcaire en forêt	1000	Nord-Est	13
29865	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38485	SEYSSINET-PARISSET	Au lieu-dit "Trou de Poussebou"	Creux à gel avec une pessière froide acidophile à <i>Vaccinium myrtillus</i> sur chaos rocheux calcaire moussu de gros blocs - Tapis abondant d' <i>Hylocomium splendens</i>	1020	Indéfinie	46
29866	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38485	SEYSSINET-PARISSET	Au lieu-dit "Trou de Poussebou"	Pessière froide sur bloc, au niveau d'un creux à gel sur chaos rocheux calcaire, à sous-bois moussu avec <i>Vaccinium myrtillus</i> et <i>Vaccinium vitis-idaea</i>	1020	Indéfinie	25
29867	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38485	SEYSSINET-PARISSET	Un peu au sud du "Trou de Poussebou"	Chaos rocheux calcaire de très gros blocs cyclopéens stabilisés avec pelouse pionnière à bryophytes et <i>Festuca marginata</i> ssp. <i>gallica</i> et massifs arbustifs de bouleaux	1050	Nord-Est	37
29868	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38485	SEYSSINET-PARISSET	Un peu au sud-sud-est du "Trou de Poussebou"	Partie supérieure d'éboulis de blocs grossiers partiellement colonisé par une fruticée à <i>Rhamnus alpina</i> et une pelouse à <i>Sesleria caerulea</i> sur pente modérée (25°)	1200	Nord-Est	45
29869	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	Au sud du "Trou de Poussebou"	Partie inférieure de paroi calcaire semi-ombragée - Association à <i>Potentilla caulescens</i> et association des fissures humides à <i>Carex brachystachys</i>	1250	Nord Nord-Est	31
29870	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38485	SEYSSINET-PARISSET	Eboulis en versant nord-est des "Trois Pucelles"	Eboulis relativement fins à moyens très mobiles à <i>Petasites paradoxus</i> et <i>Silene vulgaris</i> subsp. <i>glareosa</i>	1060	Nord Nord-Est	15
29871	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38485	SEYSSINET-PARISSET	En versant est de la "Grande Pucelle"	Pinède claire et basse de <i>Pinus uncinata</i> de colonisation d'éboulis sur pelouse à <i>Sesleria caerulea</i>	1140	Nord-Est	28
29872	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38485	SEYSSINET-PARISSET	En versant est de la "Grande Pucelle"	Boisement clair de <i>Pinus uncinata</i> à sous-bois de <i>Sesleria caerulea</i> et <i>Vaccinium vitis-idaea</i> - Présence de jeunes <i>Fagus sylvatica</i> en sous-bois	1100	Nord-Est	30
29873	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38485	SEYSSINET-PARISSET	En versant est de la "Grande Pucelle"	Pinède claire de <i>Pinus uncinata</i> sur pelouse de fixation d'éboulis à <i>Sesleria caerulea</i> , sur pente assez forte (30°)	1110	Nord-Est	19
29874	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38485	SEYSSINET-PARISSET	En versant est de la "Grande Pucelle"	Taillis de <i>Fagus sylvatica</i> à sous-bois de <i>Sesleria caerulea</i> sur chaos de gros blocs rocheux stabilisés - Sol superficiel - Pente modérée (200-25°)	1160	Est Nord-Est	21
29875	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38485	SEYSSINET-PARISSET	En versant est de la "Grande Pucelle"	Boisement mixte de <i>Fagus sylvatica</i> et <i>Pinus uncinata</i> à sous-bois de <i>Sesleria caerulea</i> couvrant un éboulis calcaire très grossier de gros blocs - Sol superficiel - Pente modérée (25°)	1200	Est	20
29876	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	En versant est de la "Grande Pucelle"	Pelouse à <i>Sesleria caerulea</i> , <i>Calamagrostis varia</i> et <i>Carex austroalpina</i> avec <i>Ranunculus thora</i> très abondante, plusieurs centaines avec bosquets épars de <i>Pinus uncinata</i> colonisant une pente forte (35-40°) calcaire d'éboulis ± stabilisé	1250	Est	32
29877	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	En versant est de la "Grande Pucelle"	Paroi rocheuse calcaire bien exposée avec balme thermophile et balme ombragée fraîche à <i>Asplenium trichomanes</i> subsp. <i>pachyrachis</i> et association de paroi à <i>Potentilla caulescens</i>	1230	Indéfinie	28
29878	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	En versant est de la "Grande Pucelle"	Ravine peu végétalisée	1230	Est	9
29879	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	En versant est du lieu-dit "Les Pucelles"	Eboulis calcaire plus ou moins stabilisé colonisé par une fruticée à <i>Rhamnus alpina</i> , <i>Laburnum anagyroides</i> et <i>Amelanchier ovalis</i>	1250	Nord-Est	12
29880	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	En versant est du lieu-dit "Les Pucelles"	Pinède de <i>Pinus uncinata</i> sur pente rocheuse de gros blocs stabilisés, à sous-bois de <i>Vaccinium vitis-idaea</i> et <i>Sesleria caerulea</i> en mosaïque	1190	Est	21
29881	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38485	SEYSSINET-PARISSET	Au sud-est du lieu-dit "Les Pucelles"	Boisement mixte à <i>Pinus uncinata</i> avec <i>Picea abies</i> et <i>Fagus sylvatica</i> assez abondants, à sous-bois de <i>Calamagrostis varia</i> et <i>Sesleria caerulea</i> , couvrant un chaos rocheux calcaire	1220	Est	22
29882	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38485	SEYSSINET-PARISSET	Au sud-est du lieu-dit "Les Pucelles"	Taillis xérophile de <i>Fagus sylvatica</i> à sous-bois de <i>Sesleria caerulea</i> et <i>Convallaria majalis</i> sur éboulis de blocs moyens à petits stabilisés	1180	Est	19
29883	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38485	SEYSSINET-PARISSET	Au nord-est du lieu-dit "Tours des Forges"	Prairie à <i>Laserpitium siler</i> fortement colonisée par une fruticée à <i>Sobus aria</i> et <i>Rhamnus alpina</i> sur pente d'éboulis stabilisé	1160	Est	15
29884	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38485	SEYSSINET-PARISSET	Au nord-est du lieu-dit "Tours des Forges"	Prairie à <i>Laserpitium siler</i> fortement colonisée par une fruticée à <i>Amelanchier ovalis</i> , <i>Rhamnus alpina</i> et <i>Sorbus aria</i> avec <i>Pinus uncinata</i> abondant	1140	Nord-Est	20

Fiche	Date	Observateur	Insee	Commune	Localisation	Milieu	Altitude	Exposition	Nb
29885	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38485	SEYSSINET-PARISSET	A l'est du lieu-dit "Tours des Forges"	Boisement mixte de <i>Pinus uncinata</i> et <i>Betula alba</i> à sous-bois de <i>Vaccinium vitis-idaea</i> sur chaos rocheux d'éboulis assez grossiers et gros blocs stabilisés	1145	Nord-Est	21
29886	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38486	SEYSSINS	Un peu au nord du Rocher de Château Bouvier, le long du sentier menant à la Grotte Vallier	Boisement clair de <i>Fagus sylvatica</i> avec <i>Acer pseudoplatanus</i> à sous-bois de <i>Calamagrostis varia</i> , sur pente très forte (40°), sur éboulis fin terreux	1440	Nord Nord-Est	22
29887	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38486	SEYSSINS	Un peu au nord du Rocher de Château Bouvier, le long du sentier menant à la Grotte Vallier	Partie inférieure de falaise calcaire relativement ombragée avec association des fissures ombragées à <i>Cystopteris fragilis</i> et association des surplombs à <i>Potentilla caulescens</i>	1450	Nord Nord-Est	15
29888	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38486	SEYSSINS	Un peu au nord-est de la Grotte Vallier	Prairie de pente et couloir de pied de falaise à <i>Calamagrostis varia</i>	1500	Nord	54
29889	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38486	SEYSSINS	Entrée de la Grotte Vallier	Association saxicole de paroi fortement ombragée à <i>Arabis alpina</i> en entrée de grotte	1520	Nord	13
29890	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38486	SEYSSINS	Un peu à l'est de la Grotte Vallier	Pelouse à <i>Sesleria caerulea</i> , <i>Carex sempervirens</i> et <i>Carex austroalpina</i> sur pente forte de couloir en pied de falaise ombragée	1500	Nord	32
29891	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38486	SEYSSINS	Un peu au sud-est de la Grotte Vallier	Groupement de mégaphorbiaie à <i>Aconitum lycoctonum</i> subsp. <i>vulparia</i> avec <i>Cacalia alliariae</i> semi-boisé par une érablaie de ravin, sur pente forte (45°)	1520	Nord Nord-Est	29
29892	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38486	SEYSSINS	Un peu au sud de la Grotte Vallier	Fruticée assez dense à <i>Corylus avellana</i> , <i>Sorbus mougeotii</i> et <i>Acer pseudoplatanus</i> , à sous-bois de <i>Calamagrostis varia</i> , en mosaïque avec une prairie à <i>Dactylis glomerata</i> et <i>Brachypodium rupestre</i> et dicotylédones diverses - Pente modérée (25°)	1530	Est Sud-Est	49
29893	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38486	SEYSSINS	Un peu au sud de la Grotte Vallier	Pelouse rocailleuse à <i>Festuca laevigata</i> et <i>Teucrium chamaedrys</i> avec <i>Bromus erectus</i> abondant sur pente forte rocailleuse terreuse écorchée (30-35°)	1550	Est Sud-Est	34
29894	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38486	SEYSSINS	Un peu au sud-ouest de la Grotte Vallier	Eboulis de blocs petits à moyens, mobiles, à <i>Galium saxosum</i>	1560	Est	13
29895	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38111	CLAIX	En versant est sous le sommet du Moucherotte	Pelouse rocailleuse en gradins de fixation de rocailles et d'éboulis superficiel à <i>Festuca laevigata</i> , <i>Anthyllis montana</i> avec <i>Bromus erectus</i> assez abondant	1610	Est	30
29896	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38111	CLAIX	En versant est sous le sommet du Moucherotte	Mosaïque de ressauts rocheux avec association à <i>Helictotrichon setaceum</i> , fruticée rupicole à <i>Amelanchier ovalis</i> et prairie de fixation d'éboulis à dicotylédones diverses, partiellement colonisée par des massifs de <i>Rhamnus alpina</i>	1620	Est	47
29897	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38111	CLAIX	En versant est sous le sommet du Moucherotte	Pelouse rocailleuse à <i>Carex sempervirens</i> et localement <i>Sesleria caerulea</i> , avec <i>Bromus erectus</i> encore abondant, de fixation de pente d'éboulis stabilisé terreux	1690	Est	30
29898	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38111	CLAIX	En versant est sous le sommet du Moucherotte	Eboulis calcaire de blocs petits à moyens mobiles à <i>Galeopsis angustifolia</i>	1720	Est	19
29899	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38111	CLAIX	En versant est sous le sommet du Moucherotte	Pelouse de fixation d'éboulis à <i>Helictotrichon sedenense</i> en mosaïque avec éboulis actif de blocs petits à moyens mobiles	1740	Est	33
29900	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38111	CLAIX	En versant est sous le sommet du Moucherotte	Succession d'escarpements rocheux avec pelouse calcicole pionnière à <i>Carex sempervirens</i> , <i>Sesleria caerulea</i> et <i>Festuca laevigata</i> et bosquets de <i>Pinus uncinata</i> épars et association saxicole des façades rocheuses calcaires	1790	Est	39
29901	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38111	CLAIX	Juste sous la crête, sous le sommet du Moucherotte	Succession d'escarpements rocheux avec association saxicole, pelouse de fixation d'éboulis superficiel terreux à <i>Sesleria caerulea</i> , <i>Festuca laevigata</i> et <i>Carex sempervirens</i> et bosquets de <i>Pinus uncinata</i> sur rochers et sur pelouse	1840	Est	42
29902	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38111	CLAIX	Juste sous la crête, sous le sommet du Moucherotte	Pelouse de fixation d'éboulis à <i>Laserpitium siler</i> avec taches de landes à <i>Juniperus sibirica</i> et bosquets de <i>Pinus uncinata</i> épars	1850	Est	37
29903	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	A la crête un peu au sud du sommet du Moucherotte	Rocailles de crête sommitale	1900	Est	33
29904	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38433	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	En crête, un peu au nord du sommet du Moucherotte	Rocailles de crête	1900	Est	38
29905	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38111	CLAIX	En versant est sous la crête, à 300m au sud du sommet du Moucherotte	Pelouse rocailleuse à <i>Sesleria caerulea</i> et <i>Festuca laevigata</i> en mosaïque avec des ressauts rocheux piquetés de <i>Pinus uncinata</i>	1810	Est	45
29906	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38486	SEYSSINS	Au "Rocher de Château Bouvier"	Balme plus ou moins thermophile en base de paroi avec <i>Senecio viscosus</i> et <i>Hornungia petraea</i>	1540	Est Sud-Est	12

Fiche	Date	Observateur	Insee	Commune	Localisation	Milieu	Altitude	Exposition	Nb
29907	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38486	SEYSSINS	Au "Rocher de Château Bouvier"	Falaise calcaire avec association des surplombs à <i>Potentilla caulescens</i> , pelouse de corniche à <i>Helictotrichon setaceum</i> et association des fissures humides à <i>Carex brachystachys</i>	1530	Est	20
29908	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38111	CLAIX	Un peu au sud-ouest du "Rocher de Château Bouvier"	Taillis clair de <i>Fagus sylvatica</i> à sous-bois de <i>Sesleria caerulea</i> et <i>Carex sempervirens</i> associé à une fruticée à <i>Sorbus mougeotii</i> sur pente d'éboulis stabilisé	1470	Sud Sud-Est	25
29909	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38111	CLAIX	Un peu au sud du "Rocher de Château Bouvier"	Eboulis calcaire de blocs moyens à petits mobiles à <i>Linaria supina</i> et avec fruticée à <i>Sorbus aria</i> et <i>Rhamnus alpina</i> sur les bordures	1420	Sud Sud-Est	6
29910	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38111	CLAIX	Au sud du "Rocher de Château Bouvier"	Taillis de <i>Fagus sylvatica</i> à sous-bois de <i>Calamagrostis varia</i>	1480	Sud-Est	19
29911	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38111	CLAIX	Bois des Prés Vacher	Taillis de <i>Fagus sylvatica</i> à sous-bois de <i>Mercurialis perennis</i> et <i>Cardamine heptaphylla</i> sur pente d'éboulis assez grossier	1310	Est	10
29912	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38111	CLAIX	Bois des Prés Vacher	Taillis de <i>Fagus sylvatica</i> à sous-bois de <i>Cardamine heptaphylla</i> et <i>Mercurialis perennis</i> sur pente modérée (25°) d'éboulis grossier plus ou moins stabilisé	1280	Est	16
29913	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38111	CLAIX	Bois des Prés Vacher	Taillis de <i>Fagus sylvatica</i> à sous-bois de <i>Mercurialis perennis</i> et <i>Calamagrostis varia</i> sur pente assez forte (environ 25°) d'éboulis plus ou moins stabilisé	1260	Est Sud-Est	10
29914	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38111	CLAIX	Bois des Prés Vacher	Taillis de <i>Fagus sylvatica</i> à sous-bois de <i>Sesleria caerulea</i> et <i>Carex alba</i> sur pente d'éboulis stabilisé sur sol calcaire, sur légère croupe	1240	Sud-Est	18
29915	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38111	CLAIX	Bois des Prés Vacher	Mosaïque de taillis de <i>Fagus sylvatica</i> à sous-bois de <i>Sesleria caerulea</i> et <i>Carex alba</i> , de prairie à <i>Calamagrostis varia</i> et <i>Sesleria caerulea</i> fortement colonisée par des fourrés arbustifs à <i>Sorbus aria</i> et <i>Acer opalus</i> et <i>Laburnum anagyroides</i>	1220	Sud-Est	15
29916	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38111	CLAIX	Bois des Prés Vacher	Taillis de <i>Fagus sylvatica</i> en combe à sous-bois de <i>Cardamine heptaphylla</i> et <i>Mercurialis perennis</i>	1220	Est	23
29917	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38111	CLAIX	Bois des Prés Vacher	Taillis de <i>Fagus sylvatica</i> et mosaïque d'accrus à <i>Acer opalus</i> et <i>Sorbus aria</i> à sous-bois de <i>Calamagrostis varia</i>	1220	Sud-Est	22
29918	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38111	CLAIX	Entre le "Rocher de Château Bouvier" et le "Rocher du Châtelard"	Taillis de <i>Fagus sylvatica</i> avec feuillus divers notamment <i>Acer opalus</i> et <i>Sorbus aria</i> abondants à sous-bois de <i>Calamagrostis varia</i> et <i>Brachypodium rupestre</i> sur pente assez forte (30°)	1220	Est	26
29919	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38111	CLAIX	A l'est sous le "Rocher de Château Bouvier"	Hêtraie-érablaie riche en <i>Acer pseudoplatanus</i> sur pente modérée (environ 25-30°), sur sol épais, avec <i>Aruncus dioicus</i> et hautes herbes	1270	Est Nord-Est	30
29920	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38486	SEYSSINS	Au nord-est du "Rocher de Château Bouvier"	Ourllet herbacé en lisière de hêtraie à l'occasion d'une piste forestière	1250	Nord-Est	35
29921	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38486	SEYSSINS	Au nord-est sous la Grotte Vallier	Boisement de feuillus divers à <i>Acer pseudoplatanus</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> à sous-bois d' <i>Aruncus dioicus</i> et <i>Dryopteris filix-mas</i>	1270	Nord-Est	15
29922	28/06/2005	Jean-Charles VILLARET	38486	SEYSSINS	Entre le Bois de Poussebou et le "Rocher de Château Bouvier"	Hêtraie à sous-bois de <i>Calamagrostis varia</i> et <i>Sesleria caerulea</i>	1250	Est Nord-Est	17
30312	26/07/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Un peu au sud-ouest du lieu-dit "Fontaine de la Molasse"	Suintements très moussus sur talus raide de mélasse et poudingue	1090	Ouest Nord-Ouest	15
30313	26/07/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Près du lieu-dit "Fontaine de la Molasse"	Hêtraie à feuillus mixtes, surtout à <i>Acer pseudoplatanus</i> , sur pente d'éboulis de désagrégation de conglomérat et poudingue	1090	Ouest	25
30314	26/07/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Près du lieu-dit "Fontaine de la Molasse"	Paroi de poudingue ombragée et humide assez moussue	1100	Ouest	16
30315	26/07/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Un peu à l'est au-dessus du lieu-dit "Fontaine de la Molasse"	Sapinière-pessière localement clairière, riche en <i>Ilex aquifolium</i> , à sous-bois de <i>Luzula nivea</i> sur conglomérat désagrégé en surface avec galets	1140	Ouest Nord-Ouest	25
30316	26/07/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Au-dessus à l'est du lieu-dit "Fontaine de la Molasse"	Pré-bois clairié avec accrues forestiers à <i>Acer pseudoplatanus</i> et pessière plus ou moins dépérissante avec prairie pré-forestière à <i>Brachypodium rupestre</i> , sur sol de conglomérat en phase de désagrégation	1180	Ouest	42
30317	26/07/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Au-dessus à l'est du lieu-dit "Fontaine de la Molasse"	Mégaphorbiaie mésohyrophile à fougères associée à des fourrés de <i>Rubus idaeus</i> , occupant une trouée forestière au niveau d'une légère dépression	1200	Ouest	33
30318	26/07/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Bois des Mures - Un peu au-dessus au sud-ouest de la "Source de la Bergère"	Paroi rocheuse calcaire ombragée à <i>Cystopteris fragilis</i> et <i>Campanula cochleariifolia</i> avec <i>Silene pusilla</i>	1300	Nord Nord-Est	20

Fiche	Date	Observateur	Insee	Commune	Localisation	Milieu	Altitude	Exposition	Nb
30319	26/07/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Bois des Mures - Au niveau de la "Source de la Bergère"	Mégaphorbiaie montagnarde à Petasites albus avec Anthriscus nitida, sur éboulis de gros blocs calcaires colmatés argileux	1230	Nord Nord-Est	27
30320	26/07/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Bois des Mures - Un peu à l'est de la "Source de la Bergère"	Sapinière neutroacidique à sous-étage de Fagus sylvatica, assez ouverte, à sous-bois de Luzula nivea et Galium odoratum avec Veronica urticifolia assez abondante, sur sol de cailloutis calcaires colmatés argileux	1240	Ouest Nord-Ouest	33
30321	26/07/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	En partie supérieure du Bois des Mures - A l'est de la "Source de la Bergère"	Eboulis calcaires de petits blocs partiellement stabilisés à Galeopsis angustifolia et Linaria supina	1300	Nord-Ouest	28
30322	26/07/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Entre "Roche Rousse" et "La Croix de la Ramée", près du point coté 1474m	Pelouse à Festuca laevigata et Koeleria pyramidata avec Teucrium chamaedrys abondant, associée à une lande à Chamaespartium sagittale, sur croupe terreuse rocailleuse calcaire sèche	1450	Ouest Sud-Ouest	25
30323	26/07/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Entre "Roche Rousse" et "La Croix de la Ramée", près du point coté 1474m	Pelouse de pâturage de clairière mésoxérophile avec Bromus erectum, Agrostis capillaris et Koeleria pyramidata	1450	Sud-Ouest	30
30324	26/07/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Entre "Roche Rousse" et "La Croix de la Ramée", près du point coté 1474m	Hêtraie-sapinière dominée par Fagus sylvatica (60 %), et Abies alba (40 %), riche en Acer pseudoplatanus, à sous-bois de Mercurialis perennis et Galium odoratum, sur éboulis calcaires stabilisés plus ou moins colmatés	1460	Ouest	20
30325	26/07/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Sur le versant ouest sous le Plateau des Ramées, un peu à l'ouest du point coté 1612m	Mosaïque de sapinière à sous-bois de Mercurialis perennis et Galium odoratum, d'accrus de petits feuillus à Sorbus mougeotii et Acer pseudoplatanus et de prairie sur éboulis argileux à Calamagrostis varia	1490	Ouest	32
30326	26/07/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Sur le versant ouest sous le Plateau des Ramées, un peu à l'ouest du point coté 1612m	Mosaïque de fruticée à Sorbus mougeotii, Amelanchier ovalis et Acer pseudoplatanus, de prairie à Calamagrostis varia et de ressauts rocaillieux colonisés par Acinos alpinus et Sedum spp	1520	Ouest	43
30327	26/07/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Sur le versant ouest sous le Plateau des Ramées, un peu à l'ouest du point coté 1612m	Petit éboulis calcaire couvrant environ 100 m², de blocs de tailles diverses stabilisés	1495	Ouest	28
30328	26/07/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Sur le versant ouest sous le Plateau des Ramées, un peu à l'ouest du point coté 1612m	Boisement mixte à Acer pseudoplatanus et Sorbus aucuparia, avec Fagus sylvatica et Abies alba moins représentés, à sous-bois de Calamagrostis varia, Mercurialis perennis, Galium odoratum et Calamintha grandiflora	1525	Ouest	25
30329	26/07/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	En pied de falaises bordant le côté ouest du Plateau des Ramées, entre le point coté 1612m et la "Croix des Ramées"	Falaise calcaire ± ombragée avec associations des parois et surplombs à Potentilla caulescens, vives à Sesleria c. , fissures ombragées à Cystoperis fragilis, fissures suintantes à Carex brachystachys et corniches à Helictotrichon setaceum	1570	Ouest	30
30330	26/07/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	En pied de falaises bordant le côté ouest du Plateau des Ramées, entre le point coté 1612m et la "Croix des Ramées"	Prairie de fixation d'éboulis en pied de barre rocheuse à Calamagrostis varia, sur éboulis fins terreux argileux au contact de la falaise	1570	Ouest	33
30331	26/07/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	En pied de falaises bordant le côté ouest du Plateau des Ramées, près du point coté 1612m	Paroi rocheuse calcaire avec association à Potentilla caulescens, corniche à Helictotrichon setaceum et association des fissures suintantes à Carex brachystachys	1570	Ouest Nord-Ouest	21
30332	26/07/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	En pied de falaises bordant le côté ouest du Plateau des Ramées, près du point coté 1612m	Balme-reposoir à chamois avec pelouse nitrophile pionnière à Hornungia petraea et Chenopodium bonus-henricus	1520	Nord-Ouest	17
30333	26/07/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	En pied de falaises bordant le côté ouest du Plateau des Ramées, au-dessus de la "Fontaine du Sollet"	Balme sèche, plus ou moins thermophile en pied de paroi calcaire, à Myosotis minutiflora	1585	Ouest	11
30334	26/07/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	En pied de falaises bordant le côté ouest du Plateau des Ramées, à l'ouest sous la "Croix des Ramées"	Falaise calcaire avec association à Potentilla caulescens et corniche à Helictotrichon setaceum	1580	Ouest	16
30335	26/07/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	En pied de falaises bordant le côté ouest du Plateau des Ramées, à l'ouest sous la "Croix des Ramées"	Mosaïque de prairie de fixation d'éboulis à Arrhenatherum elatius, Festuca laevigata, Calamagrostis varia et dicotylédones diverses et de fruticées à Rhamnus alpina et Sorbus mougeotii	1540	Ouest	39
30336	26/07/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	En pied de falaises bordant le côté ouest du Plateau des Ramées, à l'ouest sous la "Croix des Ramées"	Balme thermophile en pied de paroi calcaire	1580	Ouest	14

Fiche	Date	Observateur	Insee	Commune	Localisation	Milieu	Altitude	Exposition	Nb
30337	26/07/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	En pied de falaises bordant le côté ouest du Plateau des Ramées, un peu au sud-ouest sous la "Croix des Ramées"	Bosquet d'Acer pseudoplatanus et prairie de hautes herbes dominée par Senecio ovatus subsp. ovatus, colonisant un éboulis plus ou moins stabilisé	1585	Ouest	56
30338	26/07/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	En pied de falaises bordant le côté ouest du Plateau des Ramées, un peu au sud-ouest sous la "Croix des Ramées"	Bosquet clair d'Acer pseudoplatanus à sous-bois de Senecio ovatus subsp. ovatus, Mercurialis perennis et Aconitum anthora, sur éboulis en phase de stabilisation en pied de paroi rocheuse	1570	Ouest	34
30339	26/07/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	A 300m au sud de la "Croix des Ramées"	Paroi rocheuse calcaire avec association à Potentilla caulescens et corniche à Helictotrichon setaceum	1570	Sud Sud-Ouest	22
30340	26/07/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	A 400m environ au sud de la "Croix des Ramées"	Balme thermophile	1550	Sud-Ouest	8
30341	26/07/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Sur le Plateau des Ramées, un peu au sud-est de la "Croix des Ramées"	Mosaïque de lande à Artostaphylos uva-ursi, Juniperus sibirica avec quelques Juniperus communis associée à une fruticée rupicole à Sorbus mougeotii et Amelanchier ovalis ponctuellement piquetée de Picea abies et Abies alba épars	1615	Sud-Est	34
30342	26/07/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Sur le Plateau des Ramées, un peu au nord-est de la "Croix des Ramées"	Mosaïque de prairie à Laserpitium siler, de lande à Artostaphylos uva-ursi subsp. crassifolius avec Juniperus sibirica et de fruticée à Sorbus mougeotii	1620	Indéfinie	22
30343	26/07/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Sur le Plateau des Ramées, un peu au nord-ouest du "Scialet des Ramées"	Pelouse à Festuca laevigata sur sol superficiel sec	1620	Nord	16
30344	26/07/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Sur le Plateau des Ramées, à 250m au nord du "Scialet des Ramées"	Pelouse acidiphile de replat argileux décalcifié à Nardus stricta - Taches de lande à Calluna vulgaris et Genista sagittalis	1595	Ouest Nord-Ouest	26
30345	26/07/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Bois des Mures, près de la limite communale, au nord-ouest du Pas de l'Echelle	Sapinière assez dense à sous-bois de Mercurialis perennis, Cardamine heptaphylla et Cardamine pentaphylla sur pente d'éboulis calcaire colmaté terreux	1230	Ouest Nord-Ouest	14
30346	26/07/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	En versant ouest sous les falaises bordant à l'ouest le plateau des Ramées, au-dessus de la "Fontaine du Solliet"	Pelouse rocailleuse à Festuca laevigata avec Helianthemum nummularium subsp. obscurum et Teucrium chamaedrys abondant, sur gradins rocaillieux terreux secs colonisés par une fruticée à Sorbus mougeotii et Amelanchier ovalis	1520	Ouest	28
30347	26/07/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Sur le plateau des Ramées, à l'ouest de la Combe de St-Nizier et au nord-est du point coté 1607m	Pelouse à Festuca laevigata avec Festuca nigrescens sur replat et rocaille localement affleurante	1620	Nord-Ouest	17
30348	05/08/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Bois des Mures, au-dessus de la route D106, près de la limite communale	Sapinière-hêtraie moussue, dense sur éboulis calcaire stabilisé	1130	Nord-Ouest	27
30352	05/08/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Bois des Mures, un peu au-dessus de la route D106	Hêtraie riche en Picea abies, à sous-bois dominé par des feuilles mortes, sur éboulis calcaire plus ou moins moussu	1130	Nord	12
30353	05/08/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Bois des Mures, un peu au-dessus de la route D106	Sapinière assez dense moussue, à sous-bois d'Oxalis acetosella, Galium odoratum et Galium rotundifolium, sur éboulis calcaire stabilisé	1170	Nord	17
30354	05/08/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Bois des Mures, un peu au nord-est de la "Source de la Bergère"	Sapinière assez dense à sous-bois de Luzula nivea, Galium odoratum et Veronica urticifolia au niveau d'un talweg - Localement taches de mégaphorbiaie à Pétasites albus	1180	Nord Nord-Ouest	20
30355	05/08/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Bois des Mures, au nord de la "Source de la Bergère"	Sapinière-hêtraie à sous-bois de Luzula nivea et Hordelymus europaeus occupant un fond de talweg	1150	Nord-Ouest	20
30356	05/08/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Un peu au nord du téléski de la Combe des Virets	Prairie à Laserpitium siler, couvrant un lapiaz plus ou moins démantelé en surface, en lisière d'un taillis bas de Fagus sylvatica	1470	Ouest	33
30357	05/08/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Un peu au nord du téléski de la Combe des Virets	Taillis bas de Fagus sylvatica sur lapiaz moussu entrecoupé de petites clairières à Calamagrostis varia et Laserpitium siler	1480	Ouest	25
30358	05/08/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Un peu au nord du téléski de la Combe des Virets	Taillis bas de Fagus sylvatica sur lapiaz moussu, à sous-bois de Calamagrostis varia - Localement taches d'acidification avec Vaccinium myrtillus et Luzula sylvatica	1490	Ouest	23
30359	05/08/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Un peu au sud-ouest du lieu-dit "Les Virets"	Bosquet déjà assez âgé de Populus tremula en lisière de taillis de Fagus sylvatica occupant un léger replat, à sous-bois de Chaerophyllum villarsii, Ranunculus platanifolius et Geranium sylvaticum avec dicotylédones diverses	1505	Ouest Nord-Ouest	34

Fiche	Date	Observateur	Insee	Commune	Localisation	Milieu	Altitude	Exposition	Nb
30360	05/08/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Un peu à l'ouest du lieu-dit "Les Virets"	Prairie à <i>Laserpitium siler</i> et <i>Globularia nudicaulis</i> , avec <i>Calamagrostis varia</i> , occupant une clairière sur lapiaz localement désagrégé en surface	1520	Ouest	34
30361	05/08/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Un peu au sud-ouest du Habert des Ramées	Mosaïque de taillis bas de <i>Fagus sylvatica</i> à sous-bois de <i>Melampyrum velebeticum</i> et de fruticées à <i>Corylus avellana</i> et petits feuillus, sur éboulis de démembrement de lapiaz	1555	Ouest Sud-Ouest	26
30362	05/08/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Un peu au sud-ouest du Habert des Ramées	Mosaïque de landes à <i>Arctostaphylos uva-ursi</i> subsp. <i>crassifolius</i> , de fruticées assez denses à <i>Rhamnus alpina</i> , de prairie à <i>Laserpitium siler</i> sur éboulis calcaire en pied d'escarpement rocheux	1570	Ouest	17
30363	05/08/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Un peu au sud-ouest du Habert des Ramées	Mosaïque de pelouses pionnières de dalles et de rebords de ressauts rocheux à <i>Festuca laevigata</i> et <i>Sedum album</i> , de prairies de fixation d'éboulis à <i>Laserpitium siler</i> et de fruticées à <i>Rhamnus alpina</i> en pied d'escarpement rocheux calcaire	1590	Ouest	26
30364	05/08/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Un peu à l'ouest-nord-ouest du Habert des Ramées	Balme nitrothermophile en pied de falaise bien exposée	1600	Sud-Ouest	23
30365	05/08/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Un peu à l'ouest du Habert des Ramées	Mosaïque de pelouses à <i>Arctostaphylos uva-ursi</i> subsp. <i>crassifolius</i> et <i>Juniperus sibirica</i> et de fruticées à <i>Sorbus mougeotii</i> , <i>Corylus avellana</i> et divers arbustes	1610	Sud-Ouest	22
30366	05/08/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	A 100m au nord-ouest du Habert des Ramées	Lande à <i>Juniperus sibirica</i> dominant avec <i>Arctostaphylos uva-ursi</i> subsp. <i>crassifolius</i> , associée à une fruticée assez dense à <i>Sorbus mougeotii</i> , sur plateau lapiaz	1620	Sud-Ouest	20
30367	05/08/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Au niveau du Habert des Ramées	Pâturage acidiphile à <i>Agrostis capillaris</i> et pelouse piétinée à <i>Poa supina</i> et <i>Plantago major</i>	1615	Sud Sud-Ouest	18
30368	05/08/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	A 150m au nord-est du Habert des Ramées	Pâturage acidocline à <i>Festuca nigrescens</i> avec <i>Agrostis capillaris</i> abondant	1630	Sud Sud-Ouest	17
30369	05/08/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	A 200m au nord-est du Habert des Ramées	Pâturage acidiphile à <i>Festuca nigrescens</i> avec <i>Hypericum maculatum</i> subsp. <i>maculatum</i> et <i>Agrostis capillaris</i> abondants - Taches de <i>Nardus stricta</i>	1645	Sud Sud-Ouest	31
30370	05/08/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Au nord-est du Habert des Ramées	Pâturage acidocline à <i>Festuca nigrescens</i> avec <i>Koeleria pyramidata</i> et <i>Festuca laevigata</i> abondantes	1665	Sud	26
30371	05/08/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Au nord-est du Habert des Ramées	Pâturage acidiphile à <i>Festuca nigrescens</i> et <i>Nardus stricta</i> abondant	1670	Sud	29
30372	05/08/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Au nord-est du Habert des Ramées	Pâturage acidiphile à <i>Festuca nigrescens</i> avec taches de lande à <i>Vaccinium myrtillus</i> - Colonisation par <i>Picea abies</i> et <i>Sorbus mougeotii</i>	1680	Sud Sud-Ouest	36
30373	05/08/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Près de la crête de la Grande Roche Saint-Michel, au nord-est du Habert des Ramées	Mosaïque de lapiaz vif, de landes à <i>Juniperus sibirica</i> et de prairies à <i>Laserpitium siler</i> de désagrégation de lapiaz et de pelouses à <i>Globularia cordifolia</i> et <i>Festuca laevigata</i> de colonisation des dalles	1690	Ouest Sud-Ouest	37
30374	05/08/2005	Jean-Charles VILLARET	38205	LANS-EN-VERCORS	Plateau des Ramées, au nord-est du Habert des Ramées	Lapiaz vif associé en mosaïque avec du lapiaz colmaté par une pelouse à <i>Festuca nigrescens</i> et <i>Geranium sylvaticum</i> , une pelouse pionnière de dalles à <i>Festuca laevigata</i> et des fruticées à <i>Sorbus mougeotii</i>	1700	Ouest Sud-Ouest	27

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

BIBLIOGRAPHIE

ANONYME, 1912, **Aperçu sommaire de la géographie botanique du Massif du Vercors**, Bull. Soc. Bot. France 59:6-19, Session extraordinaire du Vercors

AUJARD-CATOT,C., 1960, **Végétation du rebord oriental du Vercors dans le bassin supérieur de la Gresse (Isère)**, Université Scientifique et Médicale Joseph Fourier, Grenoble I, Mémoire de D.E.S., 36 p.

BARBARO,L., 1995, **Typologie et évolution de milieux pastoraux soumis à des modifications de pratiques d'utilisation en moyenne montagne calcaire (Parc Régional du Vercors)**, Thèse 3e cycle

BEGUIN,C., RITTER,J., LE ROUX,M., 1974, **Application de l'analyse factorielle des correspondances à la phytosociologie de quelques groupements culminaux du secteur delphino-jurassien**, Ber. Schweiz. Bot. Ges. 84 (3):218-242, in Trav. Inst. Bot. Univ. Neuchâtel n°22

BLANC-COQUAND,A., 1958, **Environs de la Chapelle en Vercors**, Université Scientifique et Médicale Joseph Fourier, Grenoble I, Mémoire de D.E.S., 26 p.

BOISSIER,J.M., 1999, **Le massif du Vercors. Types de stations forestières**, Université Scientifique et Médicale Joseph Fourier, Grenoble I, Laboratoire de Biologie Alpine, Rapport d'étude, 52 p.

BREISTROFFER,M., **Flore du Vercors**, 24 p.

CHEDIN,S., 1988, **La déprise agricole dans le Vercors. Mise au point d'une méthode d'analyse évolutive, quelques caractéristiques du dynamisme ligneux**, ENITE Dijon

CHENEVIER,D., 1983, **Etude écologique des zones humides du Vercors - Etude floristique**, Parc Naturel Régional du Vercors, Rapport de recherche, 24 p.

CHENY,J.F., 1985, **Les espaces intermédiaires entre pâturage et forêt dans les Alpes du Nord. L'exemple de Gresse-en-Vercors**, CEMAGREF-ENITEF

CRASSOUS,C., VILLARET,J.C., 2001, **Cartographie des habitats sur un transect entre les massifs du Vercors et de la Chartreuse**, Conservatoire Botanique National Alpin de Gap-Charance, Rapport d'étude, Direction Régionale de l'Environnement Rhône-Alpes, Région Rhône-Alpes, Union Européenne, 20 p. + ann.

DELANNOY,J.J., 1986, **Vercors, histoire du relief. Carte géomorphologique commentée**, Parc Naturel Régional du Vercors, 77 p. + carte

ELEFTERION,A.M., 1961, **Etude de la végétation du plateau du Villard-de-Lans**, Université Scientifique et Médicale Joseph Fourier, Grenoble I, Mémoire de D.E.S., 27 p.

FAURE,C., 1968, **Feuille de Vif (XXXII-35)**, Documents pour la carte de végétation des Alpes. Laboratoire de Biologie Végétale, Université de Grenoble. 6:7-69

GATTUS,J-C 2000, **Site I28 : Plateau de Sornin – Alpapes de la Molière Cartographie des habitats**, 7p + annexes et cartes

GATTUS,J-C, VILLARET,J-C 2002, **Site Natura 2000 I28 : Pelouses, forêts remarquables et habitats rocheux du Plateau de Sornin, cartographie de la végétation et des habitats**, 24p + annexes et cartes

GOBERT,J., OZENDA,P., THIEBAUD,M., TONNEL,A.M., 1963, **Feuille de la Chapelle en Vercors (XXXII-36)**, Doc. Carte. Vég. Alpes 1:25-46

HAACK,H., LACAZE,B., 1993, **Intérêt et limites de la télédétection spatiale (SPOT) pour la**

cartographie des structures de la végétation : l'exemple du massif du Vercors, Bull. Mens. Soc. Linn. Lyon 62 (6):189-198

HAACK,H., 1980, **Contribution à l'étude des structures de la végétation forestière dans les principales séries de végétation du Vercors**, USM Grenoble

HAACK,H., 1983, **Recherches sur les structures spécifique, physionomique et spatiale des phytocénoses du Parc Naturel Régional du Vercors**, Université Scientifique et Médicale Joseph Fourier, Grenoble I, Thèse 3e cycle, 96 p.

LEONARD,S., PORQUET,I., 1987, **La sapinière-hêtraie du Vercors drômois : typologie des peuplements**, ENITEF, Mémoire d'ingénieur, 115 p.

LIERDEMAN,E., 1987, **Méthode, résultats et limites d'une cartographie appliquée des espaces naturels du Vercors. Réflexion à partir de l'exemple des secteurs "Vercors-Nord et Vercors Central"**, Mémoire de D.E.A., 43 p.

OFFNER,J., 1920, **Les étages de la végétation du Massif du Vercors**, Rev. Géogr. Alpine 8:125-140

OFFNER,J., 1919, **Remarques phytogéographiques sur les massifs du Vercors et du Dévoluy**, Compt-Rend. Acad. Sci. Paris 169:1054-1056

OFFNER,J., TESSIER,L.F., 1912, **Les étages de végétation**, Bull. Soc. Bot. France session extraordinaire Vercors 59:77-93

OZENDA,P., 1963, **Note technique sur les feuilles de la Chapelle-en-Vercors, St Bonnet et Briançon**, Doc. Carte. Vég. Alpes 1:19-23

RICHARD,D., **Inventaire des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique du massif du Vercors**, SRPN, SNRV, Grenoble

VILLARET J.C., 2004, **Domaine Départemental des Ecouges – Etude botanique, cartographie des habitats et orientations de gestion**, 70 p. et annexes

VILLARET J.C., 2004, **Espace Naturel sensible du Plateau de la Molière et du Sornin – Etude botanique, cartographie des habitats et orientations de gestion**, 68 p. et annexes – Rapport et atlas cartographique